TRENTE-SEPTIÈME ANNÉE — N° 11 008 DERNIÈRE ÉDITION DIMANCHE 22 - LUNDI 23 JUIN 1980

LE MONDE DIMANCHE

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : Jacques Fauvet

3,00 F

Algérie, 1,30 DA ; Maroc, 2 dir. ; Tunisie, 2 m. ; Allemagne, 1,40 DM ; Autriche, 14 sch. ; Belgique, 17 f. ; Canada, $ 1,10 ; Côte-d'Ivoire, 265 F CFA ; Danemark, 4,75 kr. ; Espagne, 50 pes. ; G.B., 35 p. ; Irlande, 50 p. ; Grèce, 40 dr. ; Iran, 125 ris. ; Italie, 600 l. ; Liban, 300 p. ; Luxembourg, 17 fr. ; Norvège, 4 kr. ; Pays-Bas, 1,50 fl. ; Portugal, 30 esc. ; Sénégal, 225 F CFA ; Suède, 3,75 kr. ; Suisse, 1,20 fr. ; U.S.A., 95 cts ; Yougoslavie, 30 din.

Tarif des abonnements page 12

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 PARIS
Télex Paris n° 650572

Tél. : 246-72-23

Le sommet des Sept à Venise

Le président Carter met en garde ses alliés contre l'« expansionnisme soviétique »

SCEPTICISME

Pour une fois, les problèmes politiques occupent la première place à un sommet des sept principales puissances industrielles du monde occidental : Afghanistan et relations avec l'U.R.S.S., Iran, Israël et Palestine. Les dossiers économiques devaient cependant faire l'objet de la seconde journée de travail des chefs d'Etat et de gouvernement.

A vrai dire, personne n'attendait grand-chose de cet échange de vues. Ce qui constitue presque un paradoxe en cette septième année de crise économique, marquée par une forte récession au Royaume-Uni (baisse probable de 3 % du produit national britannique), un brutal renversement de tendance aux Etats-Unis (qui connaissent, eux aussi, un recul de leur production), une décélération de l'activité en France, en Allemagne fédérale, en Italie et même au Japon. Avec l'aggravation automatique du chômage que cela entraîne : on s'attend qu'il y ait vingt-trois millions de chômeurs en fin d'année dans l'ensemble de l'O.C.D.E., soit trois millions de plus en un an.

Cette dépression, qu'accompagne une stagnation — ou un recul — du pouvoir d'achat de la majeure partie des citoyens de l'Occident, ne fait pas fléchir pour autant l'inflation. Au contraire, les indices du coût de la vie battent des records un peu partout. Cependant que les paiements internationaux sont un peu plus désorganisés chaque année, le doublement du prix du pétrole depuis un an va augmenter de 120 milliards de dollars les recettes annuelles des pays de l'OPEP, dont 40 % environ à la charge des peuples du tiers-monde, bien incapables d'y faire face.

En réalité, l'expérience a montré que les engagements de non-protectionnisme adoptés en commun n'empêchaient pas les « coups de canif » réciproques au libre-échange : intérêt national d'abord. Tout comme les promesses de réduction de la consommation de pétrole se sont révélées difficiles à tenir : M. Carter n'a, par exemple, pas réussi à convaincre son Congrès de taxer les importations de brut. Dans une conjoncture incertaine — économiquement, bien sûr, mais parfois aussi électoralement, — chacun navigue au plus près, sans trop se soucier des conseils des voisins, espérant seulement que la fin des malheurs des autres améliorera ses chances à l'exportation. Le pire n'est d'ailleurs jamais sûr : si 1981 ne s'annonce pas bien, selon les experts de l'O.C.D.E., 1980 sera peut-être un peu moins mauvais que prévu.

On comprend mieux ainsi que la modestie ait été de règle à Venise, à peine masquée par les phrases solennelles du communiqué final préparé par les chancelleries : renouvellement des serments antiprotectionnistes antérieurs, confirmation de la priorité donnée à la lutte contre l'inflation, nouvel appel au dialogue Nord-Sud, protestation académique contre les hausses de pétrole « injustifiées » (alors que stagne la demande de brut), souhait commun de ramener la part des hydrocarbures dans la balance énergétique des Sept de 55 % à quelque 40 % d'ici à la fin de 1990 (mais probablement sans que chaque pays prenne d'engagement précis)... Mais rien qui soit de nature à satisfaire les syndicats ouvriers de l'Occident, qui viennent de réclamer en commun une action plus résolue contre le chômage et l'inflation.

Les Sept pouvaient-ils faire mieux, notamment sur les deux sujets qui conditionnent largement les autres : le « recyclage » de la marée des pétro-dollars dans l'intérêt, en priorité, du tiers-monde, un calendrier de réanimation des économies léthargiques pour enrayer la montée du sous-emploi ? Les déceptions passées inclinent au scepticisme. Mais sait-on jamais ?...

Les dirigeants des sept pays les plus industrialisés du monde non communiste (Etats-Unis, Canada, Grande-Bretagne, Allemagne fédérale, France, Italie et Japon) se réunissent dimanche 22 et lundi 23 juin à Venise. Seule la délégation japonaise est conduite, en raison du récent décès du premier ministre, M. Ohira, par le ministre des affaires étrangères, M. Okita ; les autres le sont par les chefs d'Etat ou de gouvernement.

M. Giscard d'Estaing est arrivé le premier à Venise, vendredi soir, ayant décidé de passer la journée de samedi sur place « pour des raisons personnelles et privées ». Il aura dimanche, annonce l'Elysée, un entretien avec M. Carter, le premier depuis leur rencontre de Tokyo il y a un an à l'occasion du dernier sommet des Sept. Le président américain devait rencontrer dès samedi soir M. Schmidt. Dans un discours prononcé à Rome vendredi soir, il avait mis en garde les alliés des Etats-Unis contre l' « expansionnisme soviétique »*, les invitant à repousser toute agression,* « pas seulement lorsqu'elle se produit sur le pas de sa porte ».

M. Carter a terminé sa visite à Rome ce samedi par une audience que lui a accordée Jean-Paul II au Vatican et par le dépôt d'une gerbe dans la via Caetani, à l'endroit où le corps d'Aldo Moro avait été découvert en 1978.

Les protégés insatisfaits

par MICHEL TATU

« *L'alliance est à mon avis plus forte qu'elle ne l'a jamais été pendant de nombreuses années, peut-être même depuis qu'elle a été formée.* » Les exégètes habitués aux excès rhétoriques de M. Carter ne prendront évidemment guère au sérieux cet avis du président américain, formulé le 12 juin devant nos confrères de *la Stampa*. Il en va de même d'autres jugements relevant de la méthode Coué (« *La détente est toujours là* ») et qui rappellent par trop les dithyrambes décernés au chah d'Iran un an avant sa chute ; mieux vaut, par charité, les ranger au florilège des propos « ayant dépassé la pensée » d'un des présidents les plus bavards de l'histoire.

Cela dit, si l'état des relations transatlantiques à la veille de la réunion de Venise est précisément l'un des plus mauvais que l'on ait connus depuis trente ans, la faute n'en revient pas uniquement à M. Carter. Les faiblesses de l'homme qui règne depuis trois ans et demi à la Maison Blanche *sont exagérées comme* à plaisir par les Européens, comme si tout ou presque tenait à son « inconsistance », à ses « flottements », voire à son « ignorance » des réalités mondiales.

En réalité, le président américain ne manque ni d'intelligence ni de caractère ; il connaît aussi bien — et même parfois mieux — les dossiers que pas mal de ses interlocuteurs.

(Lire la suite page 2.)

Le vote de la réforme pénale

Le souci d'en finir au plus vite avec le projet « sécurité et liberté » a limité le contrôle parlementaire

La discussion du projet « sécurité et liberté » devait se poursuivre samedi 21 juin toute la journée et prendre fin, selon le vœu du garde des sceaux, dans la nuit de samedi à dimanche. Après que M. Peyrefitte eut recouru, dès vendredi, à l'article 44 de la Constitution (vote bloqué), les députés socialistes, considérant qu'ils étaient privés de leur droit d'amendement, ont cessé de participer au débat.

Considérablement écourtée par le départ des élus du groupe socialiste, la discussion devait se circonscrire à un échange entre la commission des lois et le garde des sceaux. Le R.P.R., dont le président, M. Labbé, avait lui-même demandé au gouvernement d'utiliser l'article 44.

Ainsi une loi touchant à des principes fondamentaux du droit, élaborée dans le secret des cabinets, a-t-elle été examinée avec le souci d'en finir au plus vite et aux dépens des garanties qu'offre le débat contradictoire à l'Assemblée nationale.

Quelle habile manœuvre ! Quel habile manœuvrier ! Lorsque, au terme de l'examen des articles, l'Assemblée nationale se sera prononcée sur l'ensemble du projet de loi « sécurité et liberté », le ministre de la justice pourra savourer son triomphe. Il aura franchi, sans incident de parcours décisif, la première étape vers l'adoption de son texte. Sans préjuger l'accueil que lui réserveront les sénateurs, on peut augurer que la Haute Assemblée ne lui facilitera pas la tâche. Ne serait-ce que pour défendre les droits du législatif face aux pouvoirs de l'exécutif.

Le projet, faut-il le rappeler, avait provoqué, dès le lendemain de son adoption par le conseil des ministres, le 30 avril, une vague de réprobation. Un grand nombre d'avocats et de magistrats dénonçaient un texte jugé attentatoire aux libertés. Multipliant les interventions à la radio et les apparitions à la télévision, le garde des sceaux s'était employé à rassurer l'opinion publique pour combattre les effets de ce qu'il se plut à qualifier de « campagne de presse ». Au fil des jours, on s'aperçut que les journaux de tous bords manifestaient une méfiance — variable — devant les « libertés nouvelles » dont M. Peyrefitte compte généreusement faire cadeau aux Français. D'abord hostile, parce que *soucieuse* — elle aussi — des libertés, la majorité finit par trouver quelque charme à un discours qui clamait haut et fort — dans toutes les circonscriptions du pays — l'éloge de la sécurité, à une époque où les « honnêtes gens » découvrent beaucoup d'assassins sur le pas de leur porte...

La majorité en vint à rechercher une formule de conciliation. *Sous la haute autorité de son* président, M. Foyer (R.P.R.), et avec l'aide... démesurée de son rapporteur, M. Piot (R.P.R.), la commission des lois de l'Assemblée entreprit de mettre en pièces le projet initial. Du moins, on se plut à le faire croire. Ce travail effectué, M. Foyer devint le plus zélé défenseur d'un projet jugé « indigne » par le président de son parti, le R.P.R., qui annonçait son intention de ne pas le voter. Le parti socialiste, de son côté, prit la tête de la rébellion parlementaire et engagea un combat essentiellement politique : il prit les seules armes que la Constitution octroie à l'opposition : celles de la procédure.

Dès le début de la discussion des articles, mardi 17 juin, les députés socialistes multiplièrent les suspensions de séance et M. Forni (P.S.) annonça sans détours la tactique choisie : le groupe socialiste demanderait un scrutin public sur chaque amendement. De trois cent cinquante, ceux-ci passaient, *quelques jours* plus tard, à quatre cent soixante... L'opération « course de lenteur » revêtait apparemment quelques chances de succès, puisque la session s'achève le 30 juin.

LAURENT ZECCHINI.

(Lire la suite page 5.)

POINT

La ligne de honte

Ces squelettes d'enfants couleur de cendre, marchant en Ouganda vers quelque hypothétique nourriture, nous les avons vus, les yeux écarquillés, confortablement assis devant nos postes de télévision. La faim se déplace : Sahel, Cambodge, Timor, Erythrée, Ouganda, et parfois les caméras peuvent suivre ses ravages, traçant ainsi la ligne de honte de notre globe.

Dans d'autres lieux, hélas, c'est le trou noir, la face cachée de la misère alimentaire. Ainsi en est-il du cœur de l'Afghanistan, l'Hazeradjat, complètement isolé du monde par l'encerclement des troupes russes. Après trois semaines de route, les convois d'Action internationale contre la faim (1) peuvent tout de même y faire parvenir des secours par des « passes » de montagne, qui évitent les patrouilles soviétiques ; deux d'entre eux sont déjà partis pour aider également des zones « sinistrées » mais moins lointaines de la vallée du Kunnar et le Nouristan, avec chacun vingt mulets, cinquante hommes et 2 tonnes de riz, de farine, de lentilles et de médicaments.

Un large appel à la générosité a été recueilli dans divers journaux pour multiplier ces actions ponctuelles. Comment ne pas louer cette initiative précise, concrète, tranchant avec les discours classiques qui promettent... pour la troisième Décennie du développement (1980-1990) une intensification de la lutte contre la faim ?

Sur le terrain, pouvant à la fois vérifier l'étendue des besoins et contrôler l'acheminement des secours, tâche indispensable pour déclencher un vaste mouvement d'entraide, des jeunes hommes ont pris le parti de combattre à mains nues pour que d'autres vivent. Ce ne sont pas les premiers. D'autres suivront. Cette chaîne de solidarité n'ira pas aussi vite que celle du malheur, peut-être, mais sauver mille enfants, cent enfants, un enfant, n'est-il pas plus important que de réciter le chapelet des « droits de l'homme » ?

(1) 13, rue d'Uzès, 75002 Paris.

UNE CENTRALE NUCLÉAIRE DANS LES ARDENNES

Le « monstre » de Chooz fait trembler deux pays

Chooz. — « Plogoff et Chooz, même *combat...* ». Même combat et même scénario : grenades lacrymogènes, matraques, horions, insultes, jets de pierres, blessés... C'est sur un mode devenu « classique » — depuis que des Bretons du Finistère, ont refusé, déterminés, de plier face à la volonté gouvernementale d'installer une centrale nucléaire sur leur commune — que s'est achevée, dans la soirée du mardi 17 juin, l'enquête d'utilité publique relative à l'installation de quatre réacteurs atomiques d'une puissance de 1 300 mégawatts chacun, à Chooz (Ardennes), un village de huit cent six habitants.

De notre envoyé spécial
JEAN-MICHEL DURAND-SOUFFLAND

Au terme de six semaines d'incidents opposant quotidiennement, en fin d'après-midi, une population — dont la majorité se montre résolument hostile au projet — à des forces de l'ordre dont les effectifs — comme les méthodes répressives — n'ont cessé de s'amplifier jour après jour, les dossiers officiels, enfin refermés, sont repartis sous bonne escorte là d'où ils étaient venus. Mais si le calme est — momentanément — revenu, les pétitions n'ont pas fini de circuler et de se couvrir de centaines de nouvelles signatures, et les comités et associations de défense n'ont pas l'intention de déposer les armes ni d'en rester là. Bien au contraire.

Toutefois, si la base du mécontentement est la même dans les deux cas, deux points importants différencient le dossier *ardennais du dossier* breton. La situation géographique de Chooz, d'abord, tapie dans une boucle boisée de la vallée de la Meuse, au cœur de ce petit territoire en fer de lance que les Belges nomment la « botte de Givet » et leurs voisins français la « pointe de Givet », là où le nord-nord-est de la carte de l'Hexagone pénètre profondément dans le territoire belge, au sud de Dinant.

Une position très particulière, qui fait se plaquer étroitement la politique sur la géographie, et explique aisément la présence de nombreux manifestants belges, venus en voisins immédiats se ranger aux côtés des Ardennais français en colère, tout au long des dernières semaines, et explique de même pourquoi la contestation, ici, devient une affaire *intéressant non plus* la France seule, mais deux nations confrontées au même danger, sans qu'une frontière y change quoi que ce soit. A cet égard, les *actions entreprises* par des comités, des associations et même des parlementaires wallons (1) se passent de commentaire et montrent bien que le refus sait *s'exprimer* de façon aussi véhémente sur les deux rives de la Meuse.

Le deuxième point — et non le moindre — porte sur le fait nucléaire lui-même. En effet, Chooz vit déjà à l'heure atomique depuis le mois d'avril 1967, date à laquelle était mise en service sur son territoire une centrale à uranium enrichi, du type P.W.R. (refroidissement du réacteur assuré par de l'eau « ordinaire » sous pression), d'une puissance de 300 mégawatts.

Mais cet ensemble-là — dont *il faut noter* au passage qu'il résulte d'une coopération franco-belge, — totalement souterrain, bâti qu'il est au creux d'une colline superbement boisée, n'avait pas suscité, à l'époque de sa mise en chantier, d'opposition formelle. D'abord, parce que sa présence plus que discrète ne gâchait en rien un site particulièrement plaisant, et vierge jusque-là de toute industrie, et, ensuite, parce que les riverains étaient encore loin de mesurer, voici maintenant treize ans, les dangers réels d'un tel voisinage.

(Lire la suite page 12.)

(1) Près de vingt mouvements, associations et partis politiques belges composent le Front d'action wallon contre l'implantation de nouvelles centrales nucléaires à Chooz (25, rue d'Arlon, 1040 Bruxelles). D'autre part, M. de Wasseige, sénateur, a pris fermement position contre le projet, et M. Alfred Califice, ministre belge de la santé publique et de l'environnement, a, à plusieurs reprises, réclamé au gouvernement français de vraies garanties. Tout en reconnaissant la souveraineté française en la matière, le ministre ne manque pas de souligner le bien-fondé des préoccupations de ses concitoyens.

AU JOUR LE JOUR

BIEN CONSERVÉS

Il fut un temps à gauche où la question essentielle était de ne pas désespérer Billancourt. Il semble qu'aujourd'hui, en face, le souci principal soit de ne pas désespérer Passy. De ce côté-là, tous les espoirs sont permis puisqu'un leader des jeunes giscardiens vient de déclarer qu'à l'intérieur du mouvement qu'il dirige « l'encadrement mûri ne souhaite pas aujourd'hui rejoindre les partis politiques aînés ».

L'encadrement mûri étant une variété toute nouvelle sur le marché des primeurs, on ignore encore s'il s'agit d'une denrée hautement périssable ou d'un produit à longue durée, mais gageons qu'afin d'éviter à ses militants de passer de l'état de jeunes gens mûrs à celui d'enfants gâtés il a été prévu de les préserver des atteintes du temps par l'addition d'un adjuvant conservateur.

BERNARD CHAPUIS.

AUX ASSISES EUROPÉENNES D'HYÈRES

Le P.S. et le cinéma

A l'occasion des premières assises du cinéma et de l'image, qui sont organisées par le parti socialiste, à Hyères (Var), du 20 au 22 juin, M. François Mitterrand, premier secrétaire du parti socialiste, a présenté, le vendredi 20 juin, un ensemble de propositions concrètes tendant « à substituer à un système fondé *sur le* monopole des diffuseurs de films un autre système reposant *sur* la primauté des droits des créateurs et des spectateurs ».

Ces propositions, dont une des plus spectaculaires consisterait, à l'exemple du cinéma allemand, à remplacer l'aide automatique à la création cinématographique par une aide sélective, ont été faites par le premier secrétaire du parti socialiste, en vue de l'établissement d'un « manifeste » qui devrait servir de conclusion aux travaux sur le thème : « Sauver les cinémas nationaux en Europe ».

Une centaine de réalisateurs, acteurs, experts, économistes, responsables d'institutions cinématographiques, représentant onze pays (1), participent à cette rencontre qui sert de prologue au traditionnel Festival international *du jeune cinéma d'Hyères*.

Pour M. Mitterrand, le système cinématographique est actuellement dominé, en France, par quelques « féodaux » qui imposent leur loi. « Ce ne sont, a-t-il déclaré, ni les créateurs, ni les producteurs, mais les diffuseurs d'images : les trois *chaînes de télévision et les trois* circuits privés d'exploitation et de distribution, contrôlés par l'industrie américaine. Cinq ou six personnes au total décident de l'avenir du cinéma. C'est un système nuisible à la création. » Selon le premier secrétaire du parti socialiste, « les chaînes paient à bas prix les films, sans pour autant participer à leur production ». Quant aux circuits privés, « ils imposent aux producteurs les créations les plus rentables à court terme, sans vraiment donner leur *chance à de nouveaux créateurs* ».

Comment un gouvernement socialiste pourrait-il réformer les structures existantes et protéger les créateurs sans les étouffer ? M. Mitterrand estime qu'il faut mettre en place de nouvelles institutions et organiser, en particulier, une redistribution plus équitable des ressources affectées au cinéma.

GUY PORTE.

(Lire la suite page 8.)

(1) Parmi les réalisateurs présents à Hyères figurent notamment Marco Ferreri, Marco Leto, Vittorio Baldi, Giuseppe Bertolucci, Marco Bellochio (Italie) ; Peter Fleischmann (R.F.A.) ; Pierre Kast, Laurent Heynemann, Marguerite Duras (France), etc. Parmi les acteurs et actrices, Laura Betti (Italie), Nicole Garcia, Bulle Ogier, Daniel Gélin (France). Le P.C. italien et le P.C. espagnol sont officiellement représentés aux côtés d'un délégué du S.P.D allemand, M. Sieberstein, et de deux réalisateurs communistes français.

Le Monde

étranger

DIPLOMATIE

Le séjour de M. Carter à Rome

Une identité de vues presque parfaite

Rome. — Le président Carter a toutes les raisons, semble-t-il, d'être satisfait de son séjour à Rome. La journée du vendredi 20 juin s'est déroulée sans un accroc, et une identité de vues presque parfaite a été constatée entre les Etats-Unis et l'Italie dans un communiqué commun. Cela fait pousser les hauts cris au P.C.I. qui dénonce un « alignement ostentatoire » sur la position américaine, « en opposition manifeste avec les réserves explicites que la politique de Washington rencontre dans le reste de l'Europe occidentale ».

De notre correspondant

Comme prévu, M. Carter a commencé sa journée par une course à pied dans les jardins du Quirinal. De quoi séduire les Italiens, déjà fascinés par l'Amérique, qui n'imaginent pas leurs propres dirigeants s'agiter de la sorte à six heures.

Les entretiens de M. Carter devaient être marqués par un entracte : une brève cérémonie, place de Venise, puis une visite au Colisée. Pour le dîner au Quirinal, le président Pertini avait invité une centaine de personnes triées sur le volet. Parmi elles, le P.-D. G. de Fiat, M. Agnelli, et le secrétaire général du P.C.I., M. Berlinguer. L'échange de toasts a donné lieu à des compliments réciproques très chaleureux. M. Pertini en a profité pour exprimer quelque amertume à l'égard d'autres grandes nations européennes qui ont pris l'habitude de considérer l'Italie comme un pays de série B. Il ne doit y avoir *« ni directoires ni consulats »*, a dit le chef de l'Etat. Toutes les nations occidentales méritent *« les mêmes droits et les mêmes devoirs, sans d'absurdes et sottes discriminations »*.

Le communiqué exprime deux idées générales : il faut renforcer l'OTAN ; la détente est *« globale et indivisible »*. Ainsi, pour l'Afghanistan, l'Occident doit entreprendre *« une stratégie globale pour faire comprendre à l'Union soviétique, à travers l'application de mesures effectives »*, la nécessité de retirer ses troupes. Aucune concession non plus dans l'affaire iranienne : il faut libérer les otages. Vendredi matin, dans l'une de ses interventions, M. Carter avait comparé l'occupation de l'ambassade américaine à l'action des Brigades rouges. Le passage sur le Proche-Orient est plutôt vague. On y apprend que l'Europe et les Etats-Unis ont un *« objectif commun »*, mais il n'y est pas question de l'autodétermination des Palestiniens ni d'une association de l'O.L.P. aux négociations.

Le communiqué réaffirme la position de l'OTAN à propos des missiles. Il ne fait pas allusion à une entente Est-Ouest pour y renoncer, et ne cite pas les accords SALT. Mais M. Carter devait en parler dans son toast au Quirinal, disant en substance : nous appliquerons le traité tant que les Soviétiques ne l'auront pas violé. Quant à l'accord SALT 2, il sera ratifié par le Congrès *« dès que cela sera opportun »*. Selon *La Repubblica*, le président américain aurait dit à ses interlocuteurs tout le mal qu'il pense du prochain voyage de M. Schmidt à Moscou. Voyage qualifié d'inutile, après les missions sans succès de M. Muskie à Vienne, et de M. Giscard d'Estaing à Varsovie.

Les relations bilatérales auront occupé peu de place au cours des entretiens. Il a été néanmoins annoncé que les Etats-Unis aideraient l'Italie à construire dans les Pouilles la plus grande centrale d'énergie solaire du monde.

ROBERT SOLÉ.

Les protégés insatisfaits

(Suite de la première page.)

Il n'est pas aussi angélique qu'on le dit : certains procédés utilisés dans sa campagne contre le sénateur Kennedy et d'autres adversaires politiques ont plutôt défrisé certains de ses amis. Il n'est donc pas dépaysé, de ce point de vue, face aux Européens forts de leur histoire et de ce qu'ils croient être leur supériorité dans la « Realpolitik ».

En réalité, M. Carter n'a fait que mettre en évidence le déclin de la « république impériale » et cristalliser ce que les Européens soupçonnaient de l'Amérique sous ses prédécesseurs, Nixon et Ford : un pouvoir exécutif paralysé par le Congrès, un pays beaucoup plus difficile à gouverner que tous les systèmes comparables d'Europe occidentale ; une puissance militaire qui est en passe de céder la première place à l'U.R.S.S. ; une économie qui non seulement a perdu de son poids relatif par rapport à celle de ses alliés et du reste du monde, mais qui s'installe progressivement dans les habitudes des pays « vieux » : corporatisme, inflation, chute de la productivité et des investissements.

Parallèlement, les Etats-Unis n'ont rien perdu de leur propension à « dire le droit », à s'abriter derrière le moralisme de leurs institutions et de leurs buts proclamés pour tracer à leurs alliés la voie à suivre et s'étonner des réticences rencontrées. A la différence de l'autre grande puissance, l'Amérique de M. Carter ne cherche plus à se faire craindre (le voudrait-elle qu'elle n'y parviendrait pas), mais, comme elle, elle voudrait être aimée. L'Américain moyen surtout, mais aussi bon nombre de ses dirigeants comprennent mal que les « protégés » européens, alliant l'égoïsme à l'ingratitude, ne soutiennent pas les Etats-Unis quand ceux-ci adoptent des positions « justes », d'autant plus justes qu'elles sont plus morales.

Ces griefs sont aggravés aujourd'hui dans la mesure précisément où l'impuissance relative des Etats-Unis sur le plan militaire les oblige à agir davantage qu'autrefois par la persuasion — sur leurs adversaires — et par l'appel à la solidarité — sur leurs alliés. En d'autres temps, la crise des otages en Iran aurait été réglée beaucoup plus rapidement : soit par une opération du type Entebbe, soit par un blocus ou une occupation partielle du pays, soit par la seule menace d'une opération militaire devant laquelle tant la cible désignée que les autres adversaires potentiels, U.R.S.S. comprise, se seraient inclinés. C'est bien pourquoi plusieurs responsables américains, et pas seulement dans le camp des « durs » traditionnels, souhaitaient secrètement une action de force dès le mois de novembre, même s'il devait en coûter la vie à une partie des otages : mieux valait selon eux en finir, même à perte, plutôt que de laisser pourrir un problème qui allait inutilement entraver toute la stratégie américaine dans le golfe Persique.

M. Carter ayant repoussé ces conseils puis ayant confirmé l'impuissance américaine par l'échec de son opération tardive de Tabas, il ne lui restait plus qu'à s'en remettre à ses alliés pour obtenir, par la voie de sanctions économiques et politiques contre l'Iran, une riposte forcément plus fragile et contestée à ce qui était, certes, une violation du droit de tout le monde, mais aussi et d'abord une atteinte au prestige des Etats-Unis, dont la responsabilité était donc engagée au premier chef. Les alliés ne pouvaient se dérober, bien entendu, mais le cœur n'y a jamais été, comme en témoigne le refus du Parlement britannique d'appliquer les sanctions décidées par les Neuf. La règle s'est confirmée que, même dans la meilleure des alliances possibles, on n'est jamais mieux servi que par soi-même ; c'est d'autant plus vrai dans les cas de terrorisme et de prises d'otages, où personne ne peut réellement se substituer à la victime pour réagir et prendre ses risques.

Les dissonances constatées dans la réaction aux événements d'Afghanistan sont moins apparentes mais plus profondes. Les Américains peuvent se permettre de passer de la détente à la tension avec l'autre superpuissance sans grand mal : ils en sont bien loin, leurs relations un tant soit peu suivies avec l'Est sont relativement récentes et elles n'ont jamais sérieusement influé sur la vie de tous les jours. A l'exception des ventes de céréales, qui sont d'ailleurs pratiquement prises en charge par le gouvernement fédéral depuis l'embargo, les échanges commerciaux ont toujours été infimes, y compris sur le plan technologique, en comparaison du commerce extérieur américain ou du volume atteint par l'Allemagne fédérale et d'autres pays. Enfin et surtout, les Etats-Unis ont toujours eu conscience que leur territoire était suffisamment sanctuarisé par leurs armes nucléaires, aujourd'hui comme hier, pour les mettre à l'abri d'une attaque.

Bonn et l'ouverture à l'Est

Les Européens, en revanche, ont pris l'habitude de faire reposer leur sécurité sur deux éléments sinon antinomiques, du moins bien distincts : la protection américaine et des relations « décentes » avec l'Union soviétique. Sans doute ce dernier facteur varie-t-il avec la distance. La Grande-Bretagne, un peu plus isolée du continent et tournée vers le grand large, a pu se permettre, et se permet encore souvent, d'offenser le Kremlin sans trop se préoccuper des conséquences. La France, séparée des armées du pacte de Varsovie par l'écran allemand et forte du confort moral que lui donne, à tort ou à raison, sa force de dissuasion, a les coudées tout aussi franches, mais elle croit devoir rester attachée à la détente, préoccupée qu'elle est, depuis de Gaulle, de jouer un rôle dans le concert des Grands et d'équilibrer l'influence américaine par une « fausse fenêtre » ouverte sur Moscou. (Rien n'indique, en fait, que le fondateur de la Vᵉ République, qui cherchait l'équilibre en renforçant le faible, ne se serait pas rapproché ces dernières années des Américains pour faire contrepoids au renforcement soviétique ; mais le gaullisme, surtout chez ceux qui y sont venus tardivement, semble fait davantage de mimétisme que de capacité d'invention.)

Quant à l'Allemagne fédérale, elle a besoin plus que d'autres d'entretenir de bonnes relations avec Moscou. Campée en première ligne, elle y voit une condition de sa sécurité presque aussi impérative que la protection américaine, et encore plus lorsque cette protection lui paraît chanceler. En outre, l'ouverture à l'Est entreprise il y a dix ans a créé des habitudes auxquelles il n'est pas facile de renoncer. Sans doute est-il exagéré de dire que la détente en est seule responsable : le changement du rapport des forces entre l'U.R.S.S. et les Etats-Unis aurait probablement conduit de toute façon l'Allemagne à une attitude plus conciliante que celle qui fut la sienne du temps d'Adenauer.

Mais la détente a certainement accéléré cette évolution. En échange de concessions faites une fois pour toutes (la reconnaissance de l'autre Allemagne et des frontières de l'Est), elle a obtenu, en matière de contacts humains, des avantages substantiels, mais qui dépendent en permanence du bon vouloir du Kremlin. De même, le gaz soviétique qui alimente les cuisinières de la Bavière peut devenir, sans même qu'il soit besoin de le proclamer, un moyen de pression. Autrement dit, ces liens invisibles par lesquels M. Kissinger entendait, au temps de sa splendeur, ligoter l'U.R.S.S. et prouver les bienfaits de la politique de détente sont bien là, mais ils ne jouent pas dans le sens qu'il attendait, bien au contraire.

Aussi bien la différence des réactions aux événements d'Afghanistan de part et d'autre de l'Atlantique était-elle inévitable : les intérêts ne sont plus les mêmes. Les Américains s'insurgent aujourd'hui à l'idée qu'ils devraient avoir le monopole du bâton dans les relations avec l'U.R.S.S., tandis que les Européens se réserveraient la carotte. Cette amertume démontre déjà que la carotte reste populaire, même chez eux. Mais elle reflète une des contradictions de l'alliance inégale maintenue tant bien que mal pendant trente ans. A moins d'une improbable émancipation passant par leur unification, les petits et moyens pays situés à la périphérie des grands systèmes (on observe un phénomène analogue à l'Est) sont condamnés à regretter la détente quand il y a tension, et à s'inquiéter à nouveau, quand il y a détente entre les Grands, d'un éventuel accord conclu « dans leur dos » (rappelons-nous les accusations de « condominium » portées par la France au beau temps du rapprochement soviéto-américain). De même, bon nombre de ceux qui reprochaient aux Etats-Unis leur conduite brutale du temps de leur splendeur déplorent-ils aujourd'hui l'absence de « leadership » des Etats-Unis. Il n'est décidément pas possible d'être à la fois protégé et satisfait.

MICHEL TATU.

SIGNATURE D'UN PROTOCOLE DE COOPÉRATION ÉCONOMIQUE SOVIÉTO-IRANIEN

Moscou *(A.F.P.)*. — L'U.R.S.S. et l'Iran ont signé vendredi 20 juin à Moscou un protocole de coopération économique, technique et commerciale, à l'issue de la neuvième session de la commission économique soviéto-iranienne, tenue du 16 au 20 juin, annonce Tass.

Ce protocole, le premier document signé par Moscou et Téhéran depuis le renversement du chah, prévoit le développement d'une coopération mutuellement avantageuse.

LE PRÉSIDENT AMÉRICAIN : on ne doit pas seulement repousser l'agression lorsqu'elle se produit à sa porte.

Rome *(A.F.P., A.P., U.P.I.)*. — Prononçant, au cours d'un dîner que lui offrait M. Pertini, le premier discours de son voyage en Europe, M. Carter a déclaré, vendredi : *« Croire que l'on doive repousser une agression seulement lorsqu'elle se produit sur le pas de sa porte est s'exposer à de nouvelles et très graves aventures. (...) Nos sociétés, nos valeurs, nos libertés, se détruiront seulement si nous le permettons, si nous succombons au doute quant à ce que nous sommes et à ce que nous croyons, si nous oublions que chaque pays et chaque individu partage la responsabilité de soutenir et de défendre ces valeurs qui nous unissent. »*

Après avoir dénoncé l'*« expansionnisme soviétique »* en Afghanistan et, indirectement, au Vietnam et au Cambodge, M. Carter a poursuivi : *« Si nous sommes fermes, nous pourrons définir une position qui encouragera la détente. Si nous échouons, nous aurons permis à l'équilibre stratégique, politique et économique d'être gravement modifié au profit du totalitarisme. (...) Qu'on ne se méprenne pas. L'Ouest n'est pas motivé par une hostilité implacable, par le désir d'affrontements sans discrimination ou d'un retour à la guerre froide. Mais, pour l'alliance occidentale, accepter l'occupation étrangère et la domination de l'Afghanistan comme un fait accompli signifierait tout simplement adresser au monde un signal cynique, qui ne pourrait qu'encourager de nouvelles agressions, de nouvelles tensions et de nouveaux dangers pour la paix mondiale. »*

Au cours de sa prochaine tournée en Europe

LE SECRÉTAIRE AMÉRICAIN A LA DÉFENSE RENCONTRERA M. GISCARD D'ESTAING

Washington *(A.F.P.)*. — Le secrétaire américain à la défense, M. Brown, rencontrera, les 30 juin et 1ᵉʳ juillet à Paris, M. Giscard d'Estaing et le ministre de la défense, M. Bourges, avant de regagner Washington, à l'issue d'une visite de cinq jours en Europe.

Ce séjour à Paris sera l'occasion d'un échange sur les problèmes stratégiques posés aux alliés occidentaux depuis l'intervention soviétique en Afghanistan. La situation dans le Golfe et dans l'océan Indien, où la France dispose d'une importante force navale, les problèmes de sécurité en Europe et en Asie du Sud-Ouest seront évoqués, indique une source américaine.

M. Brown doit rencontrer le ministre saoudien de la défense, M. Ben Abdel Aziz, à Genève, le 26 juin, et évoquer avec lui la question des avions F-15 que les Etats-Unis doivent livrer à l'Arabie Saoudite. Il visitera, le 27 juin, une base de l'armée américaine à Vecenza (Italie).

En visite privée à Paris

M. CARAMANLIS S'EST ENTRETENU AVEC M. GISCARD D'ESTAING

En visite privée à Paris depuis le 18 juin, M. Caramanlis, président de la République grecque, a été reçu à déjeuner le vendredi 30 juin par M. Giscard d'Estaing. A l'issue de cet entretien, il a déclaré que les problèmes de l'équilibre politique en mer Egée avaient été abordés, ainsi que la question des fournitures d'armes par la France à son pays. *« La France a été et est toujours prête à nous aider à résoudre le problème de notre armement »*, a-t-il affirmé, faisant allusion à l'achat par son pays de plusieurs séries de Mirage, de vedettes lance-missiles et d'autres équipements militaires français.

La *« marche de l'Europe »*, — mais non le problème de l'élargissement de la Communauté — a été évoquée, a-t-il précisé. Selon le président grec, *« il n'y a pas de problème d'élargissement en ce qui concerne la Grèce (...) qui fait déjà partie de l'Europe juridiquement et effectivement »*.

A Trèves

M. Barre s'est expliqué devant les industriels sur sa conception d'une Europe à la carte

De notre envoyé spécial

Trèves. — *« Il est clair que la Communauté se trouve à un tournant. La France et la République fédérale d'Allemagne ont été à l'origine de sa création. Elles doivent aujourd'hui aborder ensemble la phase de sa transformation. Elles doivent veiller ensemble à éviter sa dilution. »* Tel a été le thème central du discours que M. Barre a prononcé le vendredi 20 juin à Trèves devant l'Association des chambres de commerce et d'industrie allemandes.

Avant de se consacrer aux problèmes communautaires, le premier ministre avait rendu visite à la garnison française de Trèves, la seconde en importance parmi toutes les forces de la République. En présence du général de corps d'armée Pierre Brasart, commandant en chef des Forces françaises en Allemagne, il a passé en revue le 9ᵉ RAMA (régiment d'infanterie de marine) qui a procédé à la démonstration d'une batterie de canons de 115 motorisés. Un entretien avec les commandants des F.F.A. lui a permis de se familiariser avec les problèmes — et les doléances — des militaires français en Allemagne.

La tâche essentielle de M. Barre consistait toutefois à expliquer devant les responsables de l'économie et des finances ouest-allemands la façon dont le gouvernement français envisage l'avenir de la Communauté européenne, ce qui était le thème de la réunion des chambres de commerce et d'industrie.

M. Barre s'est expliqué sur sa conception d'une Europe *« à plusieurs vitesses »*. Auparavant, il avait très clairement réaffirmé les principes de la Communauté dont le *« vrai fondement »* est, à ses yeux, le *« contrat »* associant la libre circulation des produits industriels à un véritable marché commun des produits agricoles. La crise poserait donc une question fondamentale : *« Si nous voulons une Communauté organisée, faut-il pour autant que tous les Etats membres soient tenus de faire tout en même temps et de la même façon ? Dans le vaste ensemble que constituerait la Communauté à douze, ne peut-on concevoir divers regroupements fonctionnels comme nous l'avons fait pour le système monétaire européen ? »*

La lutte contre l'inflation

Quant au problème de l'élargissement, M. Barre reconnaît, certes, à l'Espagne et au Portugal *« la place que leur a réservée l'histoire »*. Il n'en a pas moins invoqué le bon sens pour soutenir *« qu'il n'est pas possible de négocier sérieusement »* avec les deux pays en question aussi longtemps que la Communauté n'aura pas clarifié ses propres mécanismes budgétaires et défini les ressources *« permettant de financer les tâches qui découleraient de l'élargissement de la Communauté vers le Sud »*.

Le premier ministre a été amené à reconnaître que la politique agricole commune, conçue il y a vingt ans, a vieilli. Les ressources financières de la Communauté n'étant pas inépuisables, le moment serait venu *« de rechercher ensemble les aménagements qui doivent et peuvent être apportés à ses modalités de gestion, sans modifier les principes fondamentaux sur lesquels elle est construite : unité de paix, solidarité financière, préférences communautaires »*. De façon plus précise encore, M. Barre a indiqué que les garanties accordées pour les règlements agricoles *« ne pourraient pas continuer à ne pas tenir compte du volume de la production et des perspectives du marché »*.

M. Barre avait auparavant saisi l'occasion pour justifier devant les milieux d'affaires ouest-allemands la politique qu'il a poursuivie depuis près de quatre ans. Il a estimé que le bilan de son action serait clairement positif aussi bien en ce qui concerne la lutte contre l'inflation que l'adaptation de l'industrie française aux nouvelles conditions découlant du « choc pétrolier ».

On se pose cependant certaines questions dans les milieux industriels et politiques de la R.F.A. Pourquoi la France, même lorsqu'elle suit une politique analogue à celle des Allemands, ne parvient-elle pas à ramener l'indice des prix à la consommation au-dessous de la barre de 10 % ? S'il est vrai, estime M. Barre, qu'en 1980 les effets du deuxième « choc pétrolier » explique à eux seuls trois points de la hausse des prix, d'autres raisons plus profondes interdisent de transférer en France le « modèle allemand ». Tout d'abord, il aurait été politiquement et psychologiquement impossible d'amputer le pouvoir d'achat des Français sans provoquer une explosion sociale. De plus, la France est, a déclaré M. Barre, le seul grand pays d'Europe à voir arriver chaque année deux cent cinquante mille nouvelles personnes sur le marché du travail, ce qui oblige le gouvernement à maintenir un taux de croissance qui, depuis 1977, n'a jamais été inférieur à 3 %. Enfin, il serait trop difficile de réduire les concours budgétaires destinés à *« une agriculture importante et à un secteur public très large »*.

M. Barre s'est employé aussi à apaiser les inquiétudes entretenues de ce côté-ci du Rhin quant à l'avenir du système monétaire européen. Selon lui, la disparité des taux d'inflation ne serait pas le seul facteur à considérer. *« Ce que l'on oublie trop souvent, même en Allemagne*, a-t-il soutenu, *c'est que le taux de change entre les monnaies de deux pays ne dépend pas seulement des taux d'inflation respectifs, mais aussi de la situation des balances des paiements courants et des rythmes de productivité. »* De ce point de vue, la volonté de défendre le franc reposerait donc sur *« des éléments objectifs solides »*.

M. Barre a bien entendu été applaudi chaleureusement par les industriels réunis à Trèves lorsqu'il a déclaré que la coopération franco-allemande *« reste la pierre angulaire de l'entreprise d'unification de l'Europe occidentale »*. Un fait fondamental à ses yeux est qu'aujourd'hui *« nos deux pays accordent l'un comme l'autre la même importance à la stabilité monétaire et à l'économie de marché »*.

JEAN WETZ.

LES RÉACTIONS DES MILIEUX COMMUNAUTAIRES

M. Barre rejette l'idée de l'O.E.C.E. des années 50, simple organisation de coopération intergouvernementale, et accorde sa préférence à une Europe « à la carte » où les plus décidés iraient de l'avant dans certains secteurs, par exemple le domaine monétaire, estimait-on vendredi soir 20 juin dans les milieux communautaires de Bruxelles, après le discours prononcé à Trèves par M. Barre.

En même temps, pensait-on à Bruxelles, le premier ministre a implicitement soutenu l'idée émise au sommet européen de Venise par M. Schmidt, selon laquelle il faudrait arriver à un plafonnement non seulement des contributions budgétaires mais aussi des bénéfices enregistrés par plusieurs pays membres de la C.E.E. (Danemark et Benelux).

M. Barre, notaient encore les milieux européens, a répété que les négociations d'adhésion avec le Portugal et l'Espagne ne pourront être menées sérieusement aussi longtemps que la C.E.E. ne se sera pas mise d'accord sur les grands principes des réformes budgétaires et agricoles.

Sans parler formellement de « pause » dans les négociations, ajoutait-on de même source, le premier ministre a repris l'idée émise par M. Giscard d'Estaing.

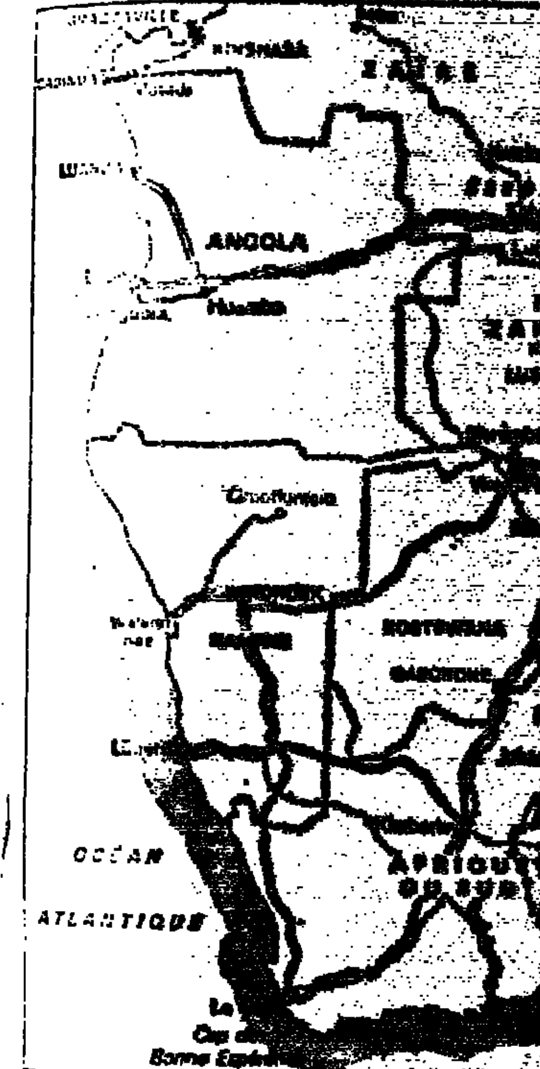
Enfin, les milieux européens remarquaient que M. Barre a reconnu la nécessité d'aménager la politique agricole commune sans modifier les principes fondamentaux sur laquelle elle est construite : prix communs pour les agriculteurs, solidarité financière et préférence communautaire.

● *Les négociations entre la Communauté européenne et le Comecon* reprendront le 16 juillet à Genève, au niveau des experts, a annoncé, vendredi 20 juin, le secrétaire général du Comecon, M. Faddeev. A la Commission de Bruxelles, on assurait, vendredi, n'avoir pas été officiellement averti de cette intention du Comecon, mais l'on rappelle que la Commission, tout en demandant, en mars dernier, le report de la visite que M. Faddeev devait faire à Bruxelles, avait proposé la poursuite des conversations au niveau des experts. — *(A.F.P.)*

● *Vingt-sept ambassadeurs de France*, dont les chefs de mission à Pékin, à Moscou, à Bonn, à Bruxelles-OTAN, à Kaboul, au Caire et à Islamadad, ont été reçus à déjeuner, le jeudi 19 juin, par M. François-Poncet, après avoir participé à un séminaire d'une semaine sur les problèmes de stratégie.

AFRIQUE

Les dirigeants d'Afrique



A TRAVERS LE MONDE

El Salvador

Etats-Unis

Ghana

Inde

Libéria

Ouganda

Syrie

AFRIQUE

Les dirigeants d'Afrique australe et centrale cherchent à échapper à l'emprise de Pretoria

De notre correspondant en Afrique orientale

Nairobi. — Comment devenir *moins dépendant* du *« pays de l'apartheid »* ? Depuis plusieurs mois, cette interrogation semble hanter la plupart des dirigeants. Echapper à l'emprise économique du colosse sud-africain, reconnaissent-ils, unanimement, est une œuvre de longue haleine qui mobilisera une ou deux générations. *Mais ils s'attachent* dès maintenant à contrarier la stratégie de *« domination régionale » patiemment mise en place* par le gouvernement de Pretoria. Celle-ci consiste à asseoir la *suprématie* économique sud-africaine sur une *« constellation »* regroupant les Etats situés au sud du *fleuve* Zaïre. Elle suppose un resserrement des liens d'interdépendance entre Pretoria et tous ses voisins, plus ou moins proches.

Désireux de faire échec à ce grand dessein sud-africain, neuf pays d'Afrique australe ont élaboré le 1er avril, à Lusaka, un *« programme d'action »* en sept points, dont la réalisation, étalée sur dix ans, devrait coûter environ 2 milliards de dollars. L'un des chapitres de ce programme prévoit la création d'une *« commission des transports et des communications »* qui sera basée à Maputo. Elle coordonnera la préparation des projets de développement régionaux en dehors du réseau de communications sud-africain. Par sa qualité et sa densité, celui-ci est l'un des plus *efficaces leviers au service de* la puissance économique de Pretoria.

Dans le droit fil de la réunion de Lusaka, quatre dirigeants de la région, MM. Mugabe (Zimbabwe), Machel (Mozambique), Mobutu Sese Seko (Zaïre) et Kaunda (Zambie), se sont réunis jeudi 19 juin, à Lubumbashi, capitale du Shaba, afin de jeter les bases d'une politique commune en matière de transports. Les données du problème sont assez claires. Trois de ces pays sont enclavés (Zambie, Zimbabwe) ou presque (Zaïre). Pour évacuer aux moindres *frais* leurs *produits* — tout en allégeant leur dépendance envers l'Afrique du Sud — ils ont besoin de renforcer leur coopération avec le Mozambique, dont l'infrastructure portuaire est justement *sous-employée*.

Depuis 1978, pour 30 % le commerce extérieur zambien transite par « la route du Sud » jusqu'aux ports sud-africains de Durban et East-London. Par cette voie, la Zambie *exporte* une partie de ses minerais (cuivre, or, chrome), importe — au prix fort — du maïs, du blé, des engrais et des produits manufacturés. Le Tanzania Zambia Railway (TAZARA), voie ferrée reliant depuis 1975 Kapiri-Mposhi à Dar-Es-Salaam n'a pas répondu aux espoirs placés en lui. L'objectif initial de ses promoteurs — 2 millions de tonnes de fret par an — demeure hors d'atteinte.

Le mauvais fonctionnement du TAZARA a suscité une polémique entre les deux gouvernements intéressés. La Tanzanie reproche aux importateurs zambiens d'avoir *délaissé* le TAZARA au profit de « la route du Sud ». Elle exige de son partenaire le transit d'un tonnage minimum mensuel de cuivre. Faute de quoi, assure-t-elle, le TAZARA se *soldera* par un fiasco. Mais elle reconnaît qu'elle manque des pièces détachées chinoises nécessaires à la réparation des locomotives.

La Zambie rejette sur la Tanzanie la responsabilité de l'échec en invoquant les erreurs et les négligences commises par son voisin : congestion du port de Dar-Es-Salaam grevant lourdement les frais d'entrepôt, corruption des autorités portuaires, chapardage des marchandises. *« La seule façon d'attirer les importateurs,* soulignait récemment le *Zambia Daily Mail, c'est leur fournir un meilleur service et des coûts allégés. »* En 1979, le TAZARA a enregistré un déficit de 16 millions de dollars. Nombre de locomotives sont immobilisées dans leurs ateliers de réparation. Les wagons sont en nombre insuffisant et souvent mal adaptés aux conteneurs modernes. La Tanzanie a annoncé en mars un ambitieux plan de développement du port de Dar-Es-Salaam.

Malgré cela, la Zambie manifeste un intérêt accru pour les *débouchés mozambicains.* L'intérêt du Zaïre n'est pas moindre. Il ne peut utiliser le chemin de fer de Benguela, *jusqu'au* port angolais de Lobito, régulièrement saboté par les maquisards de l'Unita. La *« voie nationale »* qui débouche à Matadi, sur l'océan Atlantique et comporte deux ruptures de charge, demeure trop coûteuse. Pour le Zaïre, la meilleure solution consiste donc à évacuer la plus grande part des produits miniers du Shaba vers les trois ports mozambicains en service : Beira, Maputo et Nacala. Dans cette optique, le président Mobutu s'est rendu récemment au Mozambique.

Pour le gouvernement de M. Machel, en proie à de sérieuses difficultés de trésorerie, ces perspectives sont encourageantes. *Le Zaïre et la Zambie exportent* chaque année un million de tonnes de minerais. Mais les ports *mozambicains ne peuvent actuellement* répondre à leurs besoins auxquels s'ajoutent ceux du Zimbabwe. En raison de la guerre en Rhodésie, le port de Beira *est resté sous-utilisé* pendant quatre ans. Il doit être modernisé et agrandi. En outre, les trois partenaires du Mozambique ne pourront utiliser le port de Maputo à pleine capacité qu'une fois achevés les travaux de réparation de la voie ferrée reliant — à travers le sud-est du Zimbabwe — *la vallée du Limpopo* à Maputo. Celle-ci était encore, il y a six mois, la cible privilégiée *des raids de l'armée rhodésienne.*

La « réorientation » du trafic portuaire mozambicain au profit de ses voisins enclavés permettra au gouvernement de M. Machel de prendre peu à peu ses distances envers Pretoria. Actuellement, la majorité des marchandises transitant via Maputo proviennent d'Afrique du Sud ou lui sont destinées. Une équipe de techniciens sud-africains assure le bon fonctionnement des installations ferroviaires et portuaires du Mozambique. Quant au président Mobutu, la réunion de Lubumbashi pourrait lui fournir l'occasion de se rapprocher d'un groupe de pays africains « progressistes » avec lesquels il n'entretenait jusqu'à présent que des relations fort lâches.

Après tout, le Mozambique et le Zimbabwe, dont le commerce reste pour des raisons historiques essentiellement orienté vers l'Afrique du Sud, auraient mauvaise grâce à reprocher à Kinshasa ses complaisances passées pour le régime de Pretoria. Le président Mobutu trouvera en M. Mugabe un interlocuteur compréhensif. Lors de l'indépendance de son pays, en avril, le premier ministre du Zimbabwe avait confié à M. de Guiringaud, chef de la délégation française aux cérémonies, son désir de se rapprocher du Zaïre, prouvant à quel point il faisait passer les considérations économiques avant les allégeances idéologiques.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

République Sud-Africaine

LA POLICE DISPERSE DES GRÉVISTES PRÈS DE PORT-ELIZABETH

La police sud-africaine a ouvert le feu vendredi 20 juin et utilisé des grenades lacrymogènes pour disperser des milliers de grévistes noirs et métis qui manifestaient dans la ville industrielle d'Uitenhage, près de Port-Elizabeth. Un manifestant a été blessé à la jambe.

Un total de douze usines, dont celles de Volkswagen et de Goodyear, ont été touchées par les grèves, auxquelles participent environ sept mille cinq cents ouvriers. Les grévistes réclament des augmentations de salaires.

Des arrêts de travail sont également signalés à East-London et à Elandsfontein, près de Johannesburg. Ces mouvements, ainsi que la grève de cinq mille ouvriers du textile à Durban le mois dernier, sont illégaux selon la législation sud-africaine. Les mouvements en cours sont considérés comme une mise en garde au gouvernement, en raison de la lenteur des réformes entreprises. Des grèves répétées pourraient se multiplier et se révéler aussi dangereuses pour la stabilité du pays que les émeutes raciales du type de celles qui *viennent de se dérouler* au Cap.

A Strasbourg, l'Assemblée européenne a adopté vendredi 20 juin une *motion condamnant* l'Afrique du Sud pour son refus d'étendre les droits civiques et politiques *élémentaires* à l'ensemble de la population.

● *Trois hommes ont été pendus* jeudi à la prison centrale de Pretoria, portant à 68 le nombre d'exécutions capitales cette année. Les trois hommes exécutés, tous Africains, avaient été condamné à mort rpour meurtre. L'an dernier, 133 personnes

A TRAVERS LE MONDE

El Salvador

● DECOUVERTE DE TREIZE CADAVRES. — Les cadavres de treize jeunes Salvadoriens ont été découverts, vendredi 20 juin, dans les environs de San-Miguel (135 km à l'est de San-Salvador).

D'autre part, deux industriels, militants du « Front ample » (FAN), en lutte contre les groupes d'extrême gauche, MM. Wilfredo et Richard Raubusch, ont été assassinés. Enfin, l'armée a annoncé avoir démantelé deux campements de guérilleros des Forces populaires de *libération* (F.P.L.) dans les environs du village de Villa-Victoria, près de la frontière avec le Honduras. Selon un communiqué militaire, plusieurs guérilleros ont été tués au cours des affrontements sans que l'armée subisse de pertes. — *(A.F.P.)*

États-Unis

● LE SORT DES CUBAINS ET HAITIENS ENTRES ILLEGALEMENT EN FLORIDE. — Le gouvernement a décidé d'autoriser *les quelque* 114 000 Cubains et 15 000 Haïtiens entrés illégalement en Floride depuis le printemps à demeurer aux Etats-Unis pendant encore au moins six mois, a annoncé, vendredi 20 *juin*, le département d'Etat. Durant cette période, ils pourront bénéficier d'une *aide sociale* et médicale et obtenir du travail. — *(A.F.P.)*

● M. CYRUS VANCE, ancien secrétaire d'Etat américain, a été élu jeudi 19 juin membre du conseil d'administration du *New York Times*. Depuis sa démission du gouvernement, en avril, à la suite de la tentative de sauvetage des otages d'Iran, il a repris ses activités d'avocat à New-York. — *(A.F.P.)*

Ghana

● UNE COMMISSION D'ENQUETE ? — Vingt-trois organisations guyanaises ont réclamé, vendredi 20 juin, à Georgetown, la constitution d'une commission internationale d'enquête sur *« les circonstances de la mort du Dr. Walter Rodney »*. Elles demandent aussi un *« retour immédiat à la démocratie et à la légalité »*. Le Dr Rodney, l'un des principaux dirigeants du mouvement d'opposition Alliance populaire des travailleurs, a été tué dans sa voiture piégée. — *(A.F.P.)*

Inde

● M. HUANG HUA EN INDE. — M. Huang Hua, ministre chinois des affaires étrangères, fera, avant la fin de l'année, une visite officielle en Inde, a déclaré, le vendredi 20 juin, au Parlement, son homologue indien, M. Narashima Rao. — *(Reuter.)*

Libéria

● L'ASSEMBLEE EUROPEENNE DENONCE L'ATTAQUE DE L'AMBASSADE DE FRANCE. — L'Assemblée européenne a dénoncé la violation de l'ambassade de France à Monrovia par les forces du nouveau régime libérien pour s'assurer de la personne d'Adolphus Tolbert, fils aîné du président assassiné, qui y avait trouvé refuge. Elle a demandé au conseil des ministres de la Communauté de reconsidérer les relations de la C.E.E avec le Libéria, signataire de la convention de Lomé. — *(Corr.)*

Ouganda

● UN APPEL. — Le Secours catholique (106, rue du Bac, 75341 Paris Cedex 07) lance un appel à la solidarité en faveur de la population de la province de Karamoja, victime de la sécheresse qui sévit en Ouganda (pour les dons, utiliser le C.C.P. Paris 5 620 09 K avec la mention « Ouganda »).

Syrie

● LA LUTTE CONTRE LES « CRIMINELS ». — Huit « criminels de la bande des Frères musulmans », dont une femme, ont été tués, vendredi 20 juin, par les forces de l'ordre, dans *la ville de Homs,* au centre de la Syrie, annonce Radio-Damas. *« Les huit activistes, ennemis de Dieu et du peuple », avaient été encerclés dans une maison de la ville à la suite d'une dénonciation de la population »*, précise la radio. *« Après un échange de coups de feu, les huit criminels ont été liquidés. »* Des armes et des munitions ont été saisies à l'intérieur de la maison, assure la radio. — *(A.F.P.)*

Uruguay

● LA CONVERGENCE DEMOCRATIQUE, qui rassemble des personnalités de tout l'éventail politique opposé au régime militaire uruguayen, aura une représentation à Washington, à Mexico et à Madrid, a annoncé, lors d'une conférence de presse qui a eu lieu le vendredi 20 juin à l'Assemblée nationale à Paris, le secrétaire de cet organisme. M. Justino Zavalo, membre du parti Colorado, a, en outre, insisté sur l'importance de la récente déclaration commune des deux formations traditionnelles du pays, les partis Blanco et Colorado. Ceux-ci ont donné leur appui aux *principes démocratiques et leur* opposition au projet *d'« institutionnalisation »* de la dictature par le biais d'un référendum prévu pour l'automne prochain.

Zimbabwe

● ASSASSINAT DE QUATRE MEMBRES DU PARTI AU POUVOIR. — La police du Zimbabwe a annoncé, vendredi 20 juin, que quatre *membres* de l'Union nationale africaine du Zimbabwe - Front patriotique (ZANU-P.F.), parti au pouvoir à Salisbury, *ont* été assassinés. On ignore à quelle date précise ont eu lieu ces meurtres, mais un responsable local du parti a indiqué que l'une des victimes avait été jetée dans un brasier et que deux autres avaient été mutilées. — *(A.F.P.)*

Kenya

M. ARAP MOI REMANIE SON GOUVERNEMENT

Nairobi *(Reuter)*. — Le président Daniel Arap Moi a remanié, vendredi 20 juin, le gouvernement kenyan, au sein *duquel fait* sa rentrée M. Charles Njonjo, qui fut pendant dix-sept ans ministre *de la justice*.

M. Njonjo, qui avait quitté la vie publique en mai, se voit *confier le nouveau ministère de* l'intérieur et des affaires constitutionnelles, ce qui le place en troisième *position dans la hiérarchie*, immédiatement après le vice-président Mwai Kibaki. Ce *portefeuille concerne en effet* la police judiciaire (CID), qui dépendait autrefois du ministre de la justice, l'*administration pénitentiaire* et le bureau des élections.

M. Njonjo, qui avait remporté en mai une élection législative partielle dans une circonscription *kikuyu — ethnie à laquelle* il appartient, — avait été considéré comme l'un des principaux artisans *de la transition opérée* « en douceur » à la suite la mort de Kenyatta, père fondateur de la *nation*.

D'autre part, onze des vingt-quatre ministres sortants du gouvernement *formé en* novembre, au lendemain des élections, changent d'attributions.

[Né en 1920 à Kabete, en pays kikuyu, M. Njonjo a fait ses études juridiques en Ouganda, au King's *College* de Budo, à l'université noire sud-africaine de Fort-Hare, au collège universitaire britannique d'Exeter et à la London School of Economics. D'abord avocat, il a été nommé ministre de la justice en 1963 et membre du Parlement d'office.]

EUROPE

Espagne

Pour un article publié en 1978

Un dirigeant syndical, membre du comité central du P.C.E. est condamné à six ans de prison

Madrid *(A.F.P.)*. — La presse et les organisations de journalistes espagnoles ont protesté, vendredi 20 juin, contre la condamnation à six ans et deux *mois* de prison de Francisco Garcia Salve, dirigeant des Commissions ouvrières (syndicat *proche du P.C.E.) et membre* du comité central du P.C.E., pour un article publié en 1978.

Il s'agit de la plus forte condamnation pour un délit d'opinion imposée par des tribunaux depuis la mort de Franco en novembre 1975, et de la peine la plus sévère également contre un dirigeant communiste depuis lors. M. Garcia était accusé d'*« injures au roi »* et *« à l'administration de la justice »* pour un article où il critiquait la prérogative du roi d'octroyer la grâce.

M. Garcia est un ancien jésuite sécularisé, qui avait été condamné à la prison plusieurs fois sous le franquisme. La Fédération nationale des associations de la presse a manifesté sa tristesse pour cette condamnation, tandis que l'Union des journalistes condamne *« la vague d'arrestations, procès, condamnations et détentions préventives »* contre les auteurs d'articles *« gênants »*.

Dans un éditorial, le quotidien *El Pais*, indépendant, s'interroge sur l'action d'une justice qui condamne à six ans de prison l'auteur d'un article et à quelques mois des militaires séditieux, allusion à la condamnation le 7 mai à sept et six mois de prison de deux officiers convaincus d'avoir tenté d'organiser un coup de main contre le palais du gouvernement.

« Quand on restreint comme on est en train de le faire la liberté d'expression, on ronge le cœur des libertés publiques et de la démocratie », affirme le quotidien.

Italie

M. PAJETTA RÉPOND AUX ATTAQUES SOVIÉTIQUES CONTRE LE P.C.I.

De notre correspondant

Rome. — Le parti communiste italien a pris au sérieux l'attaque de la revue soviétique *Temps nouveaux* contre son « ministre des affaires étrangères », M. Gian-Carlo Pajetta (*le Monde* du 21 juin). Au-delà de l'intéressé et de l'interview au *Spiegel* qu'on lui reproche, c'est toute la politique extérieure du parti communiste italien qui semble être visée par le Kremlin.

M. Pajetta a estimé nécessaire de répondre aux Soviétiques en première page de *l'Unita*. Il se garde bien de recourir à l'ironie qui caractérise certaines de ses interventions. De même s'interdit-il de *« dramatiser »* un article qui *« doit avoir une certaine signification »* mais dont les jugements *« étranges »* ou *« sommaires »* ne méritent pas qu'on s'en émeuve outre mesure. Le dirigeant communiste accuse au passage l'agence Tass d'avoir *« mal traduit en italien »* son interview, *en « forçant »* certaines phrases.

Dans l'Unita, M. Pajetta se contente donc de rappeler pour la vingtième fois les grands axes de la politique étrangère du P.C.I. axée sur la détente. C'est dans cet esprit, dit-il, que nous sommes allés en Chine et avons refusé de participer à la conférence communiste de Paris. *« Notre internationalisme, notre participation à la solidarité internationale sont hors de discussion. (...) Nous avons rencontré, ces dernières semaines, les communistes yougoslaves, les camarades de la S.E.D., ceux du parti ouvrier polonais et nous nous apprêtons à rencontrer — mais je pensais que les camarades de* Temps nouveaux *le savaient — les dirigeants du P.C. soviétique. »*

On savait à Rome que de toutes les initiatives récentes du P.C.I., c'est le voyage de M. Berlinguer en Chine qui avait le plus agacé le Kremlin. Mais on ne pensait pas que les représailles prendraient la forme d'une attaque personnelle. Faut-il y voir une tentative de diviser l'équipe dirigeante ? Celle-ci s'interroge surtout en ce moment sur le bien-*fondé de sa stratégie* en Italie, non sur sa politique étrangère.

R. S.

PROCHE-ORIENT

Incertitudes en Haute-Égypte

II. — « Comme les Kabyles... »

Les actions des fondamentalistes islamiques en Haute-Egypte, notamment à Minieh, sont de plus en plus audacieuses et créent un climat de méfiance entre les communautés chrétienne et musulmane (« le Monde » du 21 juin).

De notre envoyé spécial
J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ

Assiout. — Dans la Lycopolis des Anciens, forte aujourd'hui d'un quart de million d'âmes, parmi lesquelles soixante mille coptes, le climat est plus détendu qu'à Minieh. D'emblée dans la rue principale, à l'ombre d'une mosquée blanche et d'une église verte, un cafetier nous lance en riant : « *Les barbus* (surnom donné aux intégristes) *ont à deux reprises cassé mes vitres, cette année et l'an passé. Cette fois je ne les remplacerai pas...* ».

Ici les langues se dénouent : « *J'aime Sadate. C'est un homme bon. Dans ses mémoires il rend hommage à l'école copte dont il fut l'élève. Mais actuellement j'ai l'impression qu'il laisse quelques fanatiques faire leurs ongles sur nous pour qu'ils ne s'occupent pas de Camp David ou du chah* », estime un ecclésiastique, que corrige un avocat musulman libéral : « *Je crois plutôt que le Groupement islamique n'osant pas trop s'en prendre à Camp David et au chah, sujets en faveur desquels le régime s'est engagé à fond avec le soutien de la grande majorité de la population, vise Sadate à travers les coptes* ».

Pour ces derniers le résultat est le même. Nombre d'entre eux en Haute-Egypte affirment « *se sentir de moins en moins en sécurité* ». « *La police a pour consigne de surtout ne pas faire de « martyrs » parmi les intégristes.* » Pourtant à trois reprises au moins cette année elle est intervenue rudement contre les « *barbus* » : à Alexandrie, le 13 janvier, après deux tentatives d'attentat dans des églises elle a abattu le tailleur Ali Moustapha Al-Maghrebi, chef local de l'organisation Al-Djihad (La Guerre sainte) ; à Assiout, le 28 mars, au cours de manifestations intégristes, ce fut le tour d'Antar, employé à l'université, tandis qu'à Minieh, le 8 avril, Mr hamed Nouh, fils d'un épicier, était tué au moment où il mettait le feu à une voiture de police. A la fin du mois d'avril sept gros camions pleins de policiers se trouvaient toujours en permanence dans le quartier sud de Minieh, secteur « chaud » de cette ville. La mesure d'autorité la plus spectaculaire — mais il reste à savoir si elle ne demeurera pas lettre morte comme la décision présidentielle prise à Assiout en avril 1979 de prohiber « toute activité politique dans les universités » — a été décrétée par le raïs le 19 mai : « *Désormais les activités du Groupement islamique sont absolument interdites dans les universités ainsi que celles des organisations chrétiennes.* » (cette dernière mention paraît avoir été ajoutée pour « faire bon poids », l'existence d'aucun mouvement copte extrémiste, à moins qu'elle ne soit totalement secrète, n'ayant jusque-là été signalée en Egypte).

Le sabordage du Wafd

Cependant, les responsables paraissent mal à l'aise dès que l'on aborde la « *question confessionnelle* » : « *Il s'agit de faits isolés !* » Et cela est vrai dans un sens, à cela près que des « *faits isolés* » répétés empoisonnent peu à peu la vie de communautés urbaines ou villageoises. Comment certains citoyens, qui savent à quel point leur administration est jalouse de ses prérogatives, ne s'étonneraient-ils pas qu'elle se laisse narguer dans Minieh par un « *émir* » d'occasion et ses pages à la dague facile ? La carence des informateurs officiels complique encore la situation, et on ne pourra plus compter à l'avenir sur la presse étrangère pour enquêter hors des grandes villes puisque des panneaux en arabe, en français et en anglais viennent d'être placés tout le long de la transversale Assouan-Alexandrie (1 100 km) : « *Défense aux étrangers de quitter la route principale* »...

Pour des raisons qui tiennent entre autres à la fortune pétrolière, au choc culturel avec l'Occident et à la perte de la Palestine, le retour de l'islam vers certaines de ses origines est un phénomène universel. Mais dans le cas de l'Egypte il a été facilité par des initiatives internes, l'une des principales étant sans doute la décision prise au début de la décennie écoulée par Le Caire et Tripoli de pousser dans chaque université égyptienne à la création d'un « *groupement islamique* » (gamaa islamiya) pour « *lutter contre le communisme* ». Ayant vite rejeté la tutelle gouvernementale, conseillé par les Frères musulmans rescapés de la répression nassérienne, bénéficiant du ralliement de militants marxistes, grossi par une jeunesse insatisfaite de son statut économique et en quête d'idéal, pourvu de subsides envoyés par le colonel Kadhafi mais aussi par des Egyptiens de l'extérieur, le Groupement islamique, même s'il ne réunit encore qu'une petite minorité des jeunes, étudiants ou travailleurs, est devenu en quelques années la seule force neuve en expansion dans le pays.

Une autre initiative, dont la responsabilité est partagée entre le régime actuel et les survivants de la classe politique libérale d'avant la révolution de 1952, a été le sabordage en juin 1978 du parti nationaliste, laïque et moderniste du Wafd (*« la délégation »*), reconstitué en août 1977 et qui en moins d'un an avait réussi à ramener vers lui des foules de tous âges, tous milieux et toutes origines. Mal renseigné, le pouvoir s'inquiéta, tandis que les vieux pachas du Wafd refusaient de céder la place aux jeunes technocrates. Ainsi s'affaça le seul courant — il subsiste, mais épars et découragé — sans doute capable de faire pièce à l'intégrisme islamique, ou en tout cas de l'équilibrer.

Malgé les meilleures volontés du monde, le parti national démocrate au pouvoir, ultime avatar de la formation unique nassérienne, n'a pu, à cause de son caractère bureaucratique, drainer vers lui les couches nouvelles de la nation. On en veut notamment pour preuve l'échec, à Alexandrie, de M. Mohamed Abdella, 36 ans, député pro-gouvernemental, champion à la fois de la lutte et du dialogue avec les intégristes, et populaire parmi la jeunesse alexandrine, qui a dû, dans le grand port méditerranéen, rendre les rênes du parti national démocrate aux vieux caciques des bureaux, après quelques mois de vains efforts pour dynamiser le mouvement.

Le Raïs n'a pas pour autant dit son dernier mot. Musulman moderniste et tolérant, il ne peut trouver de terrain d'entente durable avec les intransigeants de l'intégrisme. Sa tactique paraît consister, outre une infiltration policière du Groupement islamique, à feindre d'ignorer les exactions mineures des extrémistes, afin de ne pas donner au musulman moyen, mal informé des diverses tendances actuelles au sein de l'islamisme, le sentiment que le régime s'en prend aux « vrais croyants ». Dans le même temps pour empêcher la « majorité silencieuse » musulmane de tomber dans les bras des intégristes, le président se mue en « islamisateur ». Ce ne sont que prières en public, constructions de mosquées, programmes édifiants à la télévision, mains sur le cœur pour les musulmans afghans, le dernier grand coup frappé étant, le 30 avril, la promotion du droit coranique comme « *la source principale de la législation* ». Si tous ces efforts n'ont pas jusqu'ici convaincu le petit monde intégriste, on a en revanche des témoignages prouvant que les musulmans traditionalistes modérés apprécient certaines mesures islamisantes prises par le « président croyant ». Le discours « anti-copte » prononcé le 14 mai par le Raïs a plu à ceux des musulmans, pas forcément fondamentalistes, qui trouvent que les chrétiens « *prennent trop d'importance* ».

Les obstacles à cette politique, que d'aucuns décrivent comme « *l'islam contre l'islam* », sont venus de là où on les attendait le moins : de la minorité chrétienne qui ne regroupe guère que 12 % de la population. Depuis la révolte de l'an 831, les coptes n'ont plus contesté le pouvoir central, auquel ils sont protocolairement associés depuis la révolution nationaliste de 1919. Aujourd'hui, cette passivité est remise en cause, du moins par une partie des enfants de la toute petite bourgeoisie (l'équivalent de la classe musulmane dans laquelle recrutent surtout les fondamentalistes).

A Assiout, des étudiants consacrant leurs heures de loisirs à apprendre le copte, langue réduite à un rôle liturgique depuis le bas Moyen Age, nous ont questionné : « *Saviez-vous que, de même qu'il n'y a pas de chaire de berbère en Algérie, il n'y a pas de chaire de copte en Egypte ?* », avant d'ajouter : « *Nous avons à peu près la même importance que les Kabyles en Algérie, les Noirs aux Etats-Unis et les catholiques en Grande-Bretagne. Comme ces autres minorités, nous voulons l'égalité avec la majorité, dans le respect des différences.* »

Un ancien boursier en France précise : « *Oh ! nous ne demandons pas le droit d'épouser des musulmanes, l'islam tout entier en frémirait... Mais nous voulons pouvoir enseigner l'arabe, qui est devenu notre langue, ou bien être gynécologues ou ambassadeurs. Nous souhaitons pouvoir construire des églises aussi librement que le font les musulmans pour les mosquées. Nous désirons enfin que Sadate sévisse contre le Groupement islamique qui menace l'unité nationale, comme l'avait fait Nasser contre les Frères musulmans.* »

La revendication copte face à l'extrémisme islamique est loin d'être générale ni surtout toujours aussi clairement exprimée, mais elle est désormais une réalité. Si elle ne reçoit pas au moins partiellement satisfaction — notamment par la neutralisation des intégristes auteurs de violences sur les personnes — on peut se demander si elle ne donnera pas naissance à un intégrisme copte, prêt à affronter celui des confréries musulmanes.

FIN

● *Le prix Mahmoud-Hamchari*, décerné en octobre 1979 par l'Association de solidarité franco-arabe (ASFA) à Raymonda Hawa-Tawil pour son livre *Mon pays, ma Prison*, publié aux éditions du Seuil (*le Monde* du 18 septembre 1979), a été remis jeudi à la militante palestinienne par Mme Marie-Claude Hamchari au cours d'une cérémonie qui s'est déroulée à la Maison de l'Amérique latine, en présence de M. Ibrahim Souss, représentant de l'O.L.P en France.

ASIE

Afghanistan

LA RÉUNION DU COMITÉ DE MÉDIATION ISLAMIQUE

Nous ne parlerons jamais au régime fantoche de Kaboul

déclare un porte-parole de la résistance

La première session de la réunion de la commission créée par la Conférence islamique pour tenter de trouver une solution à la crise afghane a eu lieu, vendredi 20 juin, à Mont-Pélerin, en Suisse. Seuls les représentants de la résistance y ont participé, Kaboul n'ayant pas répondu à l'invitation ; aucune invitation n'a été adressée à Moscou. Cette rencontre a surtout permis aux responsables des mouvements de résistance basés au Pakistan d'exposer leur point de vue devant le comité islamique et devant la presse. A l'issue de la réunion, M. Chatti, secrétaire général de la Conférence islamique, a déclaré : « *Il ressort de leurs exposés qu'ils ont un important besoin d'aide, notamment en armements, mais ce n'est pas à nous de répondre à cette question. Nous ne recherchons qu'une solution politique, pacifique et négociée* ». Des divergences semblent toutefois exister sur la mission du comité spécial puisque l'un de ses trois membres, M. Ghotbzadeh, ministre iranien des affaires étrangères, a déclaré avant l'ouverture des discussions qu'il en attendait « *des efforts pour établir un plan commun de résistance aux troupes soviétiques en Afghanistan et qu'il en espérait une unification des groupes rebelles* ».

Les représentants des deux mouvements de résistance — l'Alliance islamique pour la libération de l'Afghanistan et le Hezb-e islami, parti islamique — participaient à la rencontre de Mont-Pélerin. « *Nous sommes venus pour expliquer notre problème au monde entier, car il est concerné, et notre combat devrait être soutenu par lui. Nous ne parlerons jamais au régime fantoche de Kaboul, car il fait parti du gouvernement soviétique, qui doit être notre seul interlocuteur et à qui nous demandons le retrait inconditionnel de ses troupes et le respect de notre souveraineté* », a déclaré M. Abdoul Sayaaf, chef de l'Alliance, dans une conférence de presse. Il a ajouté : « *Nous sommes seuls, nous avons cinq cent mille victimes à déplorer ; nous ne recevons d'aide de personne et nous n'en demandons à personne. Notre seul objectif est un gouvernement islamique et nous ne permettons à aucun Etat d'interférer dans nos affaires* ».

Commentant, vendredi, l'initiative de la Conférence islamique, l'agence Tass écrivait que la réunion de Mont-Pélerin n'avait pas l'intention de « *s'attaquer au fond du problème* ». La question des rapports entre le gouvernement de Kaboul et les « rebelles » est un problème « *éminemment artificiel* », poursuit l'agence, qui dénonce comme une provocation la volonté initiale des organisateurs de présenter sur un pied d'égalité « *le gouvernement légal de l'Afghanistan et des groupements de bandits, formés, équipés et armés au-delà des frontières de la République afghane à l'aide de dollars américains et de yuan chinois* ».

A Kaboul, des voyageurs notaient en fin de semaine que le nombre des allées et venues de gros porteurs à l'aéroport demeurait élevé. Des avions-cargos débarquaient des troupes et du matériel.

Les résistants afghans ont, d'autre part, distribué dans la capitale des tracts appelant la population à une « *semaine de protestation contre l'intervention soviétique* », devant être marquée par des grèves à partir du samedi 21 juin. — (*A.F.P., Reuter.*)

● *Sept joueurs de l'équipe nationale afghane de basket-ball* viennent de se réfugier au Pakistan. Dans un message adressé aux sportifs du monde entier, ils leur ont demandé de ne pas participer aux « *sanglants Jeux de Moscou* ».

● *L'assemblée générale de l'Association française pour la Communauté atlantique*, réunie à Paris le 19 juin 1980, « *condamne l'invasion de l'Afghanistan par l'armée soviétique comme constituant une atteinte à la souveraineté et à l'intégrité territoriale d'un pays libre et une atteinte à l'autodétermination du peuple afghan ; demande au gouvernement de la France de continuer à exiger le retrait total et immédiat des troupes soviétiques, ainsi que des garanties telles que le peuple afghan puisse exercer librement son droit à choisir son gouvernement et ses représentants, sans aucune pression extérieure ; souhaite un développement de la concertation entre tous les pays membres de l'alliance atlantique en vue d'élaborer des positions communes pour faire face à la grave crise internationale.* »

* 185, rue de la Pompe, Paris.

« L'HUMANITÉ » POLÉMIQUE AVEC SES CONFRÈRES

M. Marchais a été conduit à évoquer, au cours du voyage qu'il effectue depuis le 19 juin dans la région du Nord et du Pas-de-Calais, « *la campagne de presse engagée autour des événements en Afghanistan* ». *L'Humanité* du 21 juin revient sur ce sujet avec un éditorial de M. René Andrieu qui fait suite à un précédent article de M. Roland Leroy, directeur du quotidien, sur « *la curieuse déontologie du journalisme* ». Cette polémique oppose l'organe officiel du parti communiste à plusieurs autres journaux à propos de la situation en Afghanistan. Les articles de l'envoyé spécial de *l'Humanité* à Kaboul, M. Jacques Coubard, dépeignent la réalité afghane sous des couleurs telles que plusieurs de ses confrères dans *le Matin*, *Libération*, *le Figaro*, les journaux télévisés, ont mis en cause ce témoignage et lui ont opposé soit leurs propres informations, soit celles émanant de diverses sources à l'intérieur ou à l'extérieur du pays.

M. René Andrieu observe que Jacques Coubard n'a jamais peint la situation afghane « *aux couleurs de l'idylle* » et il recense les fausses nouvelles et tentatives d'intoxication qui n'ont pas eu de suites : l'encerclement de Kaboul par vingt mille rebelles, le suicide du président afghan Karmal, l'attentat contre le général Kader, par exemple. « *On ne sent pas ici de tension particulière* », écrit M. J. Coubard, dans *l'Humanité* du 21 juin, en faisant état de l'indignation des Français résidant en Afghanistan devant les reportages publiés dans la presse française.

MM. Marchais, Andrieu, Coubard, citent *le Monde* parmi les journaux qui se livrent à une « *campagne d'intoxication* » mais ils tombent là dans le péché qu'ils dénoncent. Si *le Monde* n'a pas d'envoyé spécial en Afghanistan c'est parce que tous les journalistes ne sont pas admis dans ce pays. Il s'en indigne de la même façon qu'il proteste contre toute discrimination à l'égard de la presse communiste. *Le Monde* a été donc réduit à publier des informations sur l'Afghanistan en citant ses sources — dont certaines étaient soviétiques — et en usant du conditionnel dans les cas non vérifiés, par exemple, pour les rumeurs concernant le suicide du président Karmal. Enfin, il a cité dans son numéro du 21 juin le témoignage de l'envoyé spécial de *l'Humanité* sans autre commentaire et mentionné dans son numéro du 20 juin le démenti de la radio officielle afghane sur le sort de M. Karmal. Que faut-il de plus ?

● *Une délégation de la C.F.D.T., de la FEN, de la Ligue des droits de l'homme, du M.R.G., du P.S. et du P.S.U.* s'est rendue, jeudi 19 juin, à l'ambassade d'Afghanistan. Elle n'y a pas été reçue. Les délégués ont déposé une déclaration rappelant notamment que « *la répression, les détentions arbitraires, les exécutions sommaires et les assassinats politiques s'accentuent* » et exigent « *le retrait des troupes soviétiques, l'établissement des libertés démocratiques et la libération immédiate de tous les emprisonnés politiques* ».

Corée du Sud

SÉOUL ANNONCE LA DESTRUCTION D'UN « NAVIRE ESPION » NORD-CORÉEN

Séoul (*A.F.P., Reuter*). — Un « *navire espion* » nord-coréen a été coulé, samedi 21 juin, par un patrouilleur sud-coréen le long de la côte méridionale du pays, a annoncé le ministère de la défense de Séoul. Huit Nord-Coréens ont été tués et un autre a été fait prisonnier.

Le ministère a indiqué que le « *navire espion* », d'environ 7 tonnes, avait été repéré vendredi après-midi à 7 miles de la station balnéaire de Daechon, à environ 150 kilomètres au sud de Séoul. Des navires militaires, « *avec un soutien aérien* », l'ont pris en chasse alors qu'il tentait de fuir.

Une douzaine de Mig-21 et cinq navires nord-coréens sont alors arrivés pour le protéger, mais aucun affrontement ne s'est produit avec eux, précise le communiqué.

D'autre part, les services de renseignements sud-coréens (K.C.I.A.) ont été réorganisés et environ trois cents de leurs fonctionnaires ont été démis de leurs fonctions pour incompétence, corruption ou abus de pouvoir, a annoncé un communiqué publié vendredi à Séoul.

Vietnam

● UN GROUPE DE SEIZE VIETNAMIENS qui avaient fait, le 20 juin, irruption dans l'enceinte de l'ambassade de Chine à Hanoï ont été remis le lendemain aux autorités vietnamiennes. Selon une source diplomatique, ces Vietnamiens auraient souhaité obtenir l'asile politique. — (*A.F.P.*)

Le Monde
LE PROJET « SÉ
Le débat se réduit
M. FOYER : un véritable sabo... du travail parlementaire
Questions au gouverne...

Le Monde

politique

LE PROJET « SÉCURITÉ ET LIBERTÉ » A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Le débat se réduit à un échange entre le pouvoir et la commission des lois

Le projet de loi « sécurité et liberté » devait être adopté en première lecture, par l'Assemblée nationale, samedi soir 21 juin ou dans la nuit de samedi à dimanche. C'était là, du moins, le souhait du garde des sceaux. Les socialistes ayant refusé de prendre part plus longuement à la discussion des articles en raison de l'utilisation, par le gouvernement, de l'article 44 de la Constitution (procédure du vote bloqué), le débat se poursuivait avec les représentants de la majorité et ceux du parti communiste. Ces derniers défendaient des amendements invariablement repoussés, le R.P.R. s'en remettant, pour l'essentiel, aux amendements de la commission des lois, c'est-à-dire à son président, M. Foyer (R.P.R.). En dehors de quelques dispositions sectorielles, *comme une plus grande répression du proxénétisme*, à la demande de M. Pierre-Bloch (U.D.F.) (député de la circonscription de Paris où se trouve le quartier de la Goutte-d'Or), ou l'interdiction du tir aux pigeons vivants, selon le souhait de M. Le Tac (R.P.R.), il est probable que le texte voté par l'Assemblée sera peu différent de celui élaboré par la commission. Deux exceptions cependant : la suppression de la notion de « réitération », qui, dans certains cas, multiplie par deux la peine encourue : la *suppression de l'incrimination* pour « dégradation » d'objets mobiliers ou immobiliers appartenant à autrui.

Pour le reste, et notamment l'essentiel, MM. Peyrefitte et Foyer semblent d'accord...

● *Incapacité totale* de travail.

Les députés reprennent l'examen de l'article 9 relatif aux coups et blessures volontaires. A l'initiative de M. MASSOT (app. P.S., Alpes-de-Haute-Provence) et de M. PIOT (R.P.R.), rapporteur de la commission des lois, l'Assemblée décide que *« toute personne qui, volontairement, aura porté des coups et commis des violences ou voies de fait ayant entraîné une maladie ou une incapacité totale de travail pendant plus de huit jours, sera punie d'un emprisonnement de deux mois à deux ans et d'une amende de 2 000 à 20 000 francs ou de l'une de ces deux peines seulement »*.

A l'unanimité des suffrages exprimés, l'Assemblée décide, sur proposition du rapporteur, que le certificat médical constatant la maladie ou la durée de l'incapacité totale de travail *« devra porter qu'il est destiné à être produit en justice »*.

Faisant sienne la proposition de la commission, l'Assemblée décide à l'unanimité que les mêmes peines seront applicables lorsque les coups et blessures, même s'ils n'ont pas occasionné une maladie ou une incapacité de travail, auront été commis avec certaines circonstances aggravantes (le texte initial prévoyait un doublement des peines).

Ces circonstances sont les suivantes : sur toute personne hors d'état de se protéger elle-même en raison de son état physique ou mental ; sur un ascendant légitime ou naturel ou sur les pères et mères adoptifs ; sur un magistrat, un officier ministériel, un agent de la force publique ou un citoyen chargé d'un ministère de service dans l'exercice de ses fonctions ou à l'occasion de cet exercice (à la demande de M. Forni (P.S.), les avocats sont inclus dans ces dernières dispositions) ; sur un témoin en matière pénale en vue de le déterminer à ne pas témoigner ou à faire une déclaration mensongère ; avec préméditation ou guet-apens ; par plusieurs personnes, qu'elles aient chacune la qualité de coauteur ou de complice (la notion de « en réunion » est supprimée) ; avec port d'armes ; de nuit (l'amendement de suppression de ce dernier cas, approuvé par la commission et le gouvernement, est repoussé par 261 voix contre 208).

Prenant la parole au cours d'un rappel au règlement, M. LABBÉ (président du groupe R.P.R.) déclare que l'opposition *« se livre à des manœuvres dilatoires et recourt à un blocage que nous ne pouvons tolérer »*. Il ajoute : *« Je demande au gouvernement de prendre ses responsabilités et de faire usage de l'article 44 de la Constitution pour bloquer les votes article par article, afin d'empêcher que la discussion continue à se disperser et à s'éterniser. »*

S'adressant à l'opposition, M. HAMEL (U.D.F., Rhône) indique : *« Reconsidérez votre attitude, afin que nous puissions poursuivre nos travaux sans nous attarder à des jeux auxquels l'institution parlementaire n'a rien à gagner. »*

« La majorité excelle à manier la carotte et le bâton, relève M. FORNI ; *M. Hamel nous invite à la conciliation, mais non sans qu'auparavant M. Labbé nous ait menacés de l'article 44. Dans un projet d'un caractère aussi politique,* poursuit M. FORNI, *qui bouleverse le code pénal, ne convient-il pas que les groupes se prononcent clairement en tant que tels, sur chaque disposition, plutôt que d'abandonner la décision à une dizaine de parlementaires présents en séance ? »* Le député confirme que les socialistes ne renonceront pas à demander un scrutin public sur chaque amendement.

M. FOYER : un véritable sabotage du travail parlementaire

M. DUCOLONÉ (P.C., Hauts-de-Seine) observe : *« En demandant au gouvernement de recourir à l'article 44, le président du groupe R.P.R. fait une proposition dangereuse, étonnante d'ailleurs quand on se rappelle combien, naguère, il était opposé à cette procédure. »*

M. FOYER, président de la commission des lois, affirme, en s'adressant aux députés socialistes : *« C'est un véritable sabotage du travail parlementaire ! L'article 44 et son alinéa 3 ont précisément été introduits dans la Constitution pour permettre de résister à un tel blocage. »* Il affirme que ces procédés *« déshonorent ceux qui y ont recours »*.

Reprenant la parole, M. LABBÉ remarque, à propos du boycottage des travaux parlementaires par le R.P.R. à la suite de l'affaire Dominati, que la majorité du groupe socialiste et le groupe communiste avaient approuvé les propos de M. Messmer (*le Monde* du 19 juin) et partagé l'*« indignation »* du groupe R.P.R. Il ajoute : *« Je n'ai personnellement aucun goût pour le vote bloqué. »*

Selon M. HAUTECŒUR (P.S., Var), *« c'est la première fois dans les annales de la République qu'un vote bloqué est demandé sur un projet relatif aux libertés, qui réforme le code pénal, alors que l'importance du sujet exige que toutes les garanties soient prises. En recourant à cette procédure, vous serez amenés à voter sans avoir eu la possibilité de vous déterminer en toute connaissance de cause »*. L'orateur affirme : *« Utiliser le vote bloqué pour faire passer un texte pénal, c'est recourir à l'épreuve de force. Vous le regretterez, car cela se retournera un jour contre vous ! »*

« De propos inutiles en discussions oiseuses, on fait perdre son temps à l'Assemblée », affirme LE GARDE DES SCEAUX. *« Le moment est venu,* ajoute-t-il, *de faire en sorte que le travail fécond de la commission aboutisse. »* M. Peyrefitte souligne que c'est la majorité qui demande au gouvernement *« d'user d'une faculté que lui donne la Constitution pour lui permettre, à elle, d'exprimer sa volonté »*. Il ajoute : *« Il ne s'agit donc pas d'un vote bloqué, et de cette sorte de vote bloqué que les parlementaires n'aiment pas beaucoup, mais d'une procédure qui, à la demande de la majorité, permettra au gouvernement de faire échec à une obstruction qui frise le sabotage et empêchera que certains ne continuent à déconsidérer la représentation nationale. »*

A l'initiative de la commission des lois, l'Assemblée décide, par 273 voix contre 197, que les peines encourues seront portées au double lorsque les coups et blessures *auront été commis* volontairement et qu'ils auront entraîné *une maladie ou une incapacité* totale de travail pendant plus de huit jours. Ces peines sont un emprisonnement de quatre mois à quatre ans et une amende de 4 000 à 40 000 francs ou l'une de ces deux peines seulement.

M. FORNI déclare : *« Nous aurions pu exiger le vote personnel, le quorum, déposer une motion de censure. Nous nous en sommes abstenus, car ç'aurait été là nous livrer à des manœuvres dilatoires. Nous n'avons fait qu'utiliser le droit qu'a l'opposition de s'exprimer. »*

Pour le garde des sceaux, poursuit le député, *« dès lors qu'un accord a été conclu entre le gouvernement et la majorité, il n'y a plus de problème, et, pour lui, l'examen en commission devrait permettre de faire l'économie de la délibération en séance publique. C'est inadmissible, et il est particulièrement choquant que le gouvernement n'ait pas eu le courage de demander lui-même le vote bloqué, appelant à la rescousse M. Labbé, qui, il n'y a guère, dénonçait un recours, qu'il jugeait abusif, à l'article 49. Le groupe socialiste n'a pas l'intention de faire de la figuration et de présenter des amendements sur lesquels l'Assemblée nationale n'aura pas la possibilité de se prononcer. M. Labbé et le gouvernement se sont comportés en fossoyeurs de l'institution parlementaire. Nous ne marcherons pas dans cette combine. »* Il indique en conclusion : *« Vous avez satisfaction, monsieur le garde des sceaux ! Votre majorité docile va accepter le projet au plus vite. Mais, aux yeux de l'opinion publique, qui vous juge, vous ne sortirez pas grandi de cette affaire. »* (En signe de protestation, les députés socialistes quittent l'hémicycle.)

Par 265 voix contre 88, l'Assemblée adopte, en un vote unique demandé par le garde des sceaux (*article 44, alinéa 3 de la Constitution*), l'ensemble de l'article 309 du code pénal, modifié par un amendement du rapporteur, réduisant à deux ans au moins et cinq ans au plus, la durée de l'interdiction *« des droits civils, civiques et de famille »* en cas de condamnation pour certains coups et violences.

● **Lésion grave, infirmité permanente et mort.**

(Article 310 du code pénal.) L'Assemblée adopte plusieurs amendements de la commission, aux termes desquels *« toute personne qui, volontairement, aura porté des coups ou commis des violences ou voies de fait ayant entraîné une lésion grave et définitive, ou une infirmité permanente, sera punie d'une peine de cinq à dix ans de réclusion criminelle »*. La peine sera doublée lorsque les faits ont été commis avec des circonstances aggravantes, déjà définies à l'article 309 du code pénal (voir ci-dessus), à l'exception de la disposition relative à la circonstance aggravante *« de nuit »*, qui est maintenue. Lorsque les violences auront entraîné la mort, sans intention de la donner, la peine sera de *cinq à quinze* ans de réclusion criminelle. En cas de circonstances aggravantes définies précédemment, le coupable sera puni de la réclusion criminelle de dix à vingt ans.

● **Répression du proxénétisme.**

L'Assemblée adopte deux amendements de M. PIERRE-BLOCH (U.D.F., Paris) tendant : l'un à élever le montant des peines d'emprisonnement et d'amendes réprimant le délit de proxénétisme s'exerçant dans des locaux *« qui ont déjà fait l'objet de fermetures judiciaires ou administratives »* ; l'autre à élever le montant des peines d'amende pour le proxénétisme simple ou aggravé. L'Assemblée repousse, par 269 voix contre 86, un amendement de M. VIZET (P.C., Essonne) tendant à supprimer la loi anticasseurs.

● **Vol avec intrusion.**

Sur proposition du gouvernement, l'Assemblée décide de remplacer la notion d'*« intrusion sur un lieu de travail »* par l'expression *« local d'habitation ou un lieu où sont conservés des fonds, valeurs, marchandises ou matériels »*. Cette notion figurera dans l'article 382 du code pénal et vise la répression du vol simple et du vol aggravé. Ces vols, dans le texte initial du gouvernement, *étaient notamment* punissables de quinze ans d'emprisonnement. Il est décidé de ramener ce maximum à dix ans.

L'Assemblée adopte un amendement de la commission des lois tendant à punir la banqueroute des mêmes peines que le vol.

● **Destructions, dégradations, dommages.**

Sur proposition du rapporteur, il est décidé que *« quiconque aura détruit ou détérioré volontairement tous objets mobiliers ou immobiliers appartenant à autrui sera puni d'un emprisonnement de six mois à deux ans et d'une amende de 2 500 à 50 000 F ou de l'une de ces deux peines seulement »*. Le texte initial ajoutait à la destruction et à la détérioration la notion de *« dégradation »*.

● *Le tir aux pigeons vivants.*

A l'initiative de M. LE TAC (R.P.R., Paris), l'Assemblée décide que les pigeons vivants entreront dans le champ d'application de *l'article 453 du code* pénal qui sanctionne de peines correctionnelles *« quiconque aura, sans nécessité, publiquement ou non, exercé des sévices graves ou commis un acte de cruauté envers un animal domestique ou apprivoisé ou tenu en captivité »*. Le tir aux pigeons vivants est, de ce fait, passible de sanctions.

A l'article 14, l'Assemblée décide, avec l'accord du garde des sceaux, de ne pas abroger l'article 439 du *code pénal, sur lequel les députés* communistes s'étaient appuyés pour demander la comparution de M. Poniatowski devant la Haute Cour de justice.

● **Occupation des voies ferrées.**

Après avoir repoussé, par 279 voix contre 86, un amendement de suppression émanant du groupe communiste, l'Assemblée adopte les dispositions insérant dans la loi du 15 juillet 1845 sur la police des chemins de fer, deux articles qui punissent de peines correctionnelles (maximum deux ans d'emprisonnement) des actes divers, notamment la destruction, l'endommagement ou l'encombrement de la voie ferrée, accomplis sans intention de provoquer un déraillement, ainsi que les entraves apportées à la circulation des véhicules.

● **Réitération.**

Avec l'accord du gouvernement, l'Assemblée supprime la notion de réitération qui multiplie par deux la peine encourue par celui qui, *« au cours de la même procédure »*, commet, dans un délai d'un an, compte non tenu du temps passé en prison, trois infractions de violence. M. Peyrefitte rappelle que M. Jacques Léauté, directeur de l'Institut de criminologie, membre de la commission de révision du code pénal, était favorable à cette notion, bien qu'il critique aujourd'hui le projet.

La séance est levée samedi 21 juin à 0 h. 25, la suite du débat étant renvoyée à 9 h. 30. — L. Z.

Les avocats socialistes plient bagages

Avec le départ de l'hémicycle des socialistes, l'Assemblée s'est privée du concours de quatre députés, avocats de leur état, dont les interventions donnaient un certain intérêt aux débats. MM. Forni, Hautecœur, Marchand et Massot n'ont pas caché que leur groupe cherchait à retarder les débats, ou plus exactement *à obliger les députés à travailler* dans la clarté.

Les demandes de scrutin public répondaient à la hâte avec laquelle le gouvernement avait saisi les députés et prétendait *les faire travailler. Loin de faire « perdre son temps à l'Assemblée »* — l'expression est *de M. Peyrefitte* — ces scrutins ont permis — une fois n'est pas coutume — de savoir qui vote quoi. Ce n'est pas trop demander pour un texte de cette importance.

La bataille menée par M. Forni et ses trois collègues n'a pas eu l'heur de plaire à M. Voisin (apparenté R.P.R.), qui s'est exclamé : *« Au groupe socialiste, seuls les avocats sont en séance ! »* M. Voisin, exploitant forestier de son état, reprenait ainsi un argument déjà développé par MM. Barre et Peyrefitte, *selon lequel les* adversaires du projet sont animés par des soucis « corporatistes ».

N'en déplaise à M. Claude Labbé, qui a taxé ces manœuvres de « dilatoires », et à M. Foyer, qui a cru y voir une tentative de « sabotage », la *contribution* des avocats socialistes, avant qu'ils ne plient bagage, avait été de qualité, permettant aux députés qui ne se sont pas encore fait une *religion sur les soixante articles* du texte de voter en connaissance de cause.

Après ces départs, l'Assemblée s'est lancée dans une course effrénée destinée à rattraper le temps perdu, laissant à peine le loisir aux députés — comme l'a fait remarquer *M. Ducoloné* (P.C.) — de tourner les pages des quelque quatre cent cinquante *amendements qui ont été* déposés. Si l'on se souvient un jour de l'« obstruction » des avocats socialistes, ce sera comme de l'un des rares moments où *l'Assemblée n'aura* pas travaillé en simple chambre d'enregistrement. — B. L. G.

DES DÉTENUS MANIFESTENT

Contre le projet de loi « sécurité et liberté » des avocats ont manifesté dans la rue. Des magistrats aussi. Il faudra leur ajouter des détenus, ceux de la maison d'arrêt d'Albi (Tarn) qui, vient-on d'apprendre, ont fait la grève le 6 juin.

Ils ont refusé de prendre leurs repas, d'aller travailler, de se promener et de se rendre au parloir durant vingt-quatre heures. Ce fut la façon de dire non au projet de quatre-vingt-*deux prisonniers* et de huit prisonnières.

Questions au gouvernement

Vendredi 20 juin, à l'Assemblée nationale, au cours de la séance consacrée aux questions orales sans débat, les sujets suivants sont notamment abordés :

● **Scolarisation des enfants français de l'étranger.**

En réponse à une question de M. Lataillade (R.P.R., Gironde) sur les difficultés rencontrées par les Français habitant à l'étranger pour scolariser leurs enfants, M. François-Poncet, ministre des affaires étrangères, déclare : *« Un redéploiement des postes d'enseignants est à l'étude, qui permettra, dès 1981, et avant même que le projet de budget ait été arrêté, d'améliorer la situation dans les pays déficitaires. Une augmentation de traitement de 10 % à 30 % a été accordée aux professeurs recrutés localement, parmi lesquels figurent de nombreuses épouses de conseillers techniques qui dispensent, à moindres frais pour l'Etat, un enseignement de qualité. S'agissant des élèves,* poursuit M. François-Poncet, *un plan a été mis à l'étude, en vue de plafonner, voire de réduire progressivement les droits d'inscription. La gratuité des études est un objectif que le ministre des affaires étrangères ne saurait abandonner, mais, à cet égard, je ne voudrais pas créer d'illusions : la loi est territoriale, et, au demeurant, même compte tenu de la contribution des parents ou des entreprises, la scolarisation d'un jeune Français à l'étranger coûte plus cher à l'Etat que celle d'un jeune métropolitain. »*

Le ministre indique que des places seront réservées, dès la prochaine rentrée scolaire, pour les enfants qui reviennent en France pour y poursuivre leurs études, au lycée d'Agen pour les classes secondaires, et au lycée Henri-IV de Paris pour les classes préparatoires aux grandes écoles. Il ajoute : *« Cette mesure sera, si nécessaire, étendue ultérieurement à d'autres établissements. »*

● **Pêche maritime.**

Répondant à M. d'Harcourt (U.D.F., Calvados), qui s'inquiète de la détérioration de la situation des marins-pêcheurs, M. Beullac, ministre de l'éducation, suppléant M. Le Theule, ministre des transports, rappelle que l'aide au carburant instituée en 1974 n'était pas destinée à devenir *« un système de péréquation permanente des hausses du prix du pétrole »*. Il ajoute :

« Nos partenaires européens partageaient cette conception, puisqu'ils ont tous supprimé l'aide qu'ils avaient instituée. En tout cas, la France, n'a pas supprimé cette aide, fixée pour 1980 à 53 millions de francs. Le gouvernement a accordé au secteur de la pêche un soutien budgétaire durable, qui fait d'ailleurs l'objet de critiques de la Communauté européenne. Des mesures ont été récemment prises pour intervenir sur le marché du poisson, notamment par une augmentation du FIOM, qui sont passées de 19 à 23 millions de francs. »

● **Mensualisation des pensions.**

En réponse à M. Berest (U.D.F., Finistère), sur le problème de l'extension progressive à l'ensemble du territoire, notamment dans le Finistère, du paiement mensuel des pensions, M. Delmas, secrétaire d'Etat chargé de l'environnement, déclare : *« La mensualisation est appliquée, depuis le 1er janvier 1980, dans cinquante-sept départements, qui représentent un million de bénéficiaires, soit la moitié des pensionnés. La mensualisation reste donc à étendre encore à quarante-quatre départements, y compris les cinq départements d'outre-mer, soit au total un million cent cinquante-neuf mille pensionnés »*

Au Sénat

LE COMMERCE AVEC L'INDE

Répondant vendredi 20 juin aux questions de MM. Cluzel (Un. cent., Allier) et Ceccaldi-Pavard (Un. cent., Essonne), qui déploraient les difficultés des communes pour appliquer la loi de janvier réformant la fiscalité directe locale, M. Papon, ministre du budget, a souligné que cette nouvelle fiscalité n'était que facultative : les conseils municipaux, a-t-il indiqué, peuvent attendre l'année suivante ou une autre année pour faire appliquer la réforme.

M. Canchon (Un. cent., Eure-et-Loir) s'est inquiété des perspectives de développement de nos échanges commerciaux avec l'Inde. M. Deniau, ministre du commerce extérieur, a apporté au Sénat les précisions suivantes : l'Inde n'est que notre trente-deuxième fournisseur, la France le dixième fournisseur de l'Inde, alors qu'elle est le troisième ou quatrième exportateur mondial. Nous exportons vers l'Inde cinq fois moins que les Etats-Unis, quatre fois moins que la R.F.A.

Dans un seul secteur, la coopération est assez active : la prospection pétrolière. Il a paru nécessaire, a ajouté le ministre, de revoir dans ces conditions l'ensemble de nos relations commerciales avec ce pays. Nous avons signé avec lui six protocoles, dont le plus important porte sur un grand complexe minier dont la France sera le maître d'œuvre. La coopération peut aussi se développer dans le secteur du charbon, de l'agriculture, l'océanologie et les énergies renouvelables.

Le vote de la réforme pénale

(Suite de la première page.)

Les scrutins publics se succédèrent, pour la plus grande exaspération de la majorité. Que d'outrances n'entendit-on pas alors sur le « sabotage » parlementaire, sur la conduite « inadmissible », « scandaleuse », des élus socialistes ? Comme si le règlement de l'Assemblée nationale avait été créé pour que l'on ne s'en serve pas, comme si la majorité n'avait pas tendance à abuser de ses pouvoirs, ainsi qu'elle allait bientôt le prouver !

De la « base » de la majorité, montait une *irrépressible envie* d'abattre la superbe de cinq députés socialistes. MM. Forni, Hautecœur, Marchand, Massot et Richard, qui, forts de leur connaissance du projet, prenaient un plaisir évident à argumenter. Il fallait réagir.

C'est M. Labbé, président du *groupe* R.P.R., *qui, vendredi* 20 juin, demanda instamment au ministre de la justice d'utiliser l'article 44 de la Constitution. Cette disposition permet au gouvernement d'imposer un vote unique sur tout ou partie du texte en discussion, en ne retenant que les amendements proposés ou acceptés par lui. M. Peyrefitte ne se le fit pas dire deux fois... en soulignant lourdement qu'il accédait au souhait du président d'un groupe parlementaire. Les socialistes comprirent vite : la partie était perdue. Après avoir solennellement dénoncé une *« épreuve de force »* destinée à supprimer le droit d'amendement de l'opposition, ils quittèrent l'hémicycle, pour revenir, un peu plus tard, assister d'une tribune du public... à la parodie de travail législatif qui se déroulait sous leurs yeux et devait se poursuivre samedi 21 juin.

M. Peyrefitte a recouru à l'article 44 sur un seul article du code pénal et sur deux amendements. Ensuite, l'examen du texte reprit normalement, sans *vote bloqué, sans députés socialistes*, sans amendements gênants et *sans scrutins publics*. Tout le monde était tombé dans le piège.

M. Labbé a été dupé : il aura *été le premier président* d'un groupe parlementaire à réclamer l'emploi d'une procédure qui tend à restreindre les droits du Parlement. Alors que, au nom de ces mêmes droits, M. Labbé s'est, par le passé, insurgé contre de semblables procédés ; alors que les plus hautes instances du R.P.R. avaient pris position contre ce texte. Et au risque de justifier par avance toutes les futures tentatives du gouvernement pour *faire adopter* un texte *« au forceps »*.

Le Parlement ensuite. Informé, après le pays, des dispositions d'un texte sur lequel on négligea de pratiquer la concertation, pour éviter l'expression d'*« intérêts corporatifs »* ; frustré d'un débat sérieux, relégué dans des batailles procédurières, cantonné dans le rôle de chambre d'enregistrement par ceux-là mêmes qui jurent vouloir l'en faire sortir : c'est la principale victime de l'affaire.

Les socialistes sont également floués. Un travail de préparation réduit à néant, un combat perdu, le salut dans la « fuite », c'est-à-dire l'absence ; une tactique — la *procédure* — qui ne pouvait qu'entraîner la riposte choisie par le garde des sceaux. *Le bilan* est maigre. Un seul espoir au bout du compte : que l'opinion discerne qui, du garde des sceaux ou d'eux-mêmes, a cherché à aller au fond des choses.

La majorité a la satisfaction morale d'avoir « discuté » jusqu'au bout. En réalité, elle avait, dès le début, renoncé à un travail législatif en profondeur, déléguant en bloc ses pouvoirs au président de la commission *des lois. Elle était trop contente* de lui laisser la paternité de mesures peut-être populaires, mais contestables. Quant à M. Peyrefitte, il n'est vainqueur qu'en apparence : le texte devait finalement être adopté, mais dans des conditions vraiment peu glorieuses.

LAURENT ZECCHINI.

Le Monde

société

AU-DELA DE LA « RUMEUR DE BONDY »

Une banlieue dans sa réalité

Une rumeur? Quelle rumeur? Si la Seine-Saint-Denis a pu croire un instant, après les deux agressions racistes de Bondy, que des commandos allaient égorger les enfants à la sortie des écoles et découper les femmes en morceaux (le Monde daté 8-9 juin), aujourd'hui elle s'est ressaisie. Si des parents se sont inquiétés auprès du commissariat, si un tract écrit d'une main d'enfant a pu annoncer pour le 7 juin, à Blanc-Mesnil, « une Saint-Barthélemy » même pour les juifs et les chrétiens, si certains enfants n'ont pas été envoyés à l'école, ce fut bien tout.

Chacun maintenant s'attribue les raisons de cet « apaisement ». Telle institutrice de l'école du Mainguy, à Bondy, vante « *la sérénité du personnel* »; tel proviseur, à Noisy-le-Sec, insiste sur « *la conscience politique et syndicale des enseignants de son établissement* »; tel maire de la Seine-Saint-Denis rappelle que dès le début du mois de juin il envoyait dans chaque école « *une lettre pour calmer les esprits* ». Aujourd'hui, dans les établissements scolaires, on joue pour rire « aux fascistes », comme on jouait hier à Goldorak, tandis que les cars de police font des rondes supplémentaires dans les cités de Bondy et d'ailleurs pour contrôler les Maghrébins qui, inquiets, ont été nombreux à s'armer. Le 4 juin, quatre d'entre eux, en possession de bâtons et d'une 22 long rifle, étaient arrêtés à Bondy; ils ont été depuis relâchés.

Mais on n'est pas prêt d'oublier, à la cité de Lattre, les agressions du début du mois qui avaient entraîné une plainte du maire de Bondy, M. Claude Fuzier (P.S.). Il y a toujours pour en témoigner les cinquante-quatre points de suture dans le dos d'un jeune Algérien lacéré avec des lames de rasoir et les deux carreaux cassés par des engins enflammés lancés dans une cage d'escalier. Simple épisode d'une « guerre de bandes », comme l'affirme le commissaire de Bondy? La personnalité de la victime, inconnue des services de police, mais connue du maire comme « un brave garçon », infirme cette thèse. Le récit d'un maire adjoint qui réside dans la cité elle-même et qui a vu, le 2 juin, de sa cage d'escalier, trois Français armés d'une barre de fer, les croix gammées inscrites dans la nuit du jeudi 19 au vendredi 20 juin sur le monument aux morts de Bondy, témoignent de la présence et de l'action, dans cette ville, de bandes singulières et inquiétantes.

La brigade territoriale d'Aulnay-sous-Bois, chargée de l'enquête et accusée par les jeunes Maghrébins de « *complicité avec l'extrême droite* », a fait, mais sans zèle excessif, son travail d'enquête. Un lycéen et un chômeur armés de matraque et de câble électrique, militants de la Fédération d'action nationale européenne (FANE), mouvement d'extrême droite, ont été arrêtés et condamnés, le mercredi 11 juin, à quatre mois avec sursis par le tribunal de Bobigny. On a convoqué cinq militants d'extrême droite pour les confronter avec les cinq jeunes, pourchassés dans la cité de Lattre le 30 mai. Mais ceux-ci n'étant pas venus, invoquant la peur, la police ne les a pas invités à se présenter de nouveau.

Aurait-elle du mal à tenir pour victimes ces jeunes étrangers qu'elle connaît déjà pour la plupart comme auteurs de vols ou de cambriolage? Dans le département de la Seine-Saint-Denis, qui compte soixante mille mineurs de dix-huit ans, la brigade des mœurs possède, en effet, des dossiers sur vingt mille d'entre eux, dont une majorité d'étrangers considérés comme des prédélinquants ou des petits délinquants. « *On a profité de cette occasion pour grossir l'affaire*, explique un policier de la 11e brigade territoriale. *Des affaires crapuleuses par des Nord-Africains, il y en a tous les jours. Alors, si cette fois-ci, c'est tombé sur un Arabe...* »

Ce travail d'enquête, trente-cinq militants d'organisations gauchistes du SGEN-C.F.D.T. et d'un journal de contre-information, *Banlieue de banlieue* (1), ont tenté, maladroitement, de l'entreprendre en réunissant, pour la première fois, le vendredi 20 juin, une commission. Les exactions des « commandos fascistes », assurent-ils, s'accumuleraient dans le département. Ainsi, le 6 mars, un commando attaquait de jeunes élèves étrangers à la sortie du lycée de Chelles (Seine-et-Marne); une agression aurait eu lieu à Bobigny, le 15 juin, contre un immigré, qui serait hospitalisé; une autre à Gagny, le 13 juin, contre deux femmes arabes, qui seraient blessées, et d'autres encore... Des retombées de la rumeur? Ou le début d'une stratégie politique d'organisations d'extrême droite en mal d'électeurs, enfin révélée? Le manque de moyens de ces enquêteurs improvisés ne permet pas de faire la part des choses.

La peur plus que la haine

Le vendredi 20 juin, une manifestation de mille cinq cents personnes dans les rues de Bondy ne réunissait, malgré les soixante-dix mille tracts distribués, qu'un nombre infime de Français de cette ville, qui a voté à 80 %, aux dernières élections cantonales, pour la gauche. Le P.S. et le P.C. s'étaient, en effet, abstenus d'appeler à cette manifestation.

Bondy, fidèle à elle-même, est restée divisée entre des communautés repliées sur elles-mêmes. « *Ici, c'est plus la peur que la haine* », explique M. Fuzier. La peur est partout: ce Tunisien, employé municipal, qui refuse d'aller vivre dans un immeuble d'Algériens; ces habitants de la résidence l'Ermitage gardée par des chiens policiers qui écartent les jeunes Algériens venus « *dévoyer leur ville* »; ces habitants des pavillons qui se plaignent par pétitions des sardines frites et de la trop violente musique de leurs voisins portugais; ces vieilles dames qui craignent les vols de sacs à l'arraché qui coûtèrent la vie à l'une d'elles récemment; ces parents enfin, qui ont enlevé leur enfant de l'école Terre-Saint-Blaise à Bondy le jour où les Antillais, des Français comme eux, sont arrivés en grand nombre.

C'est souvent dans ces écoles que naît l'incompréhension entre les deux communautés. A Noisy-le-Sec, qui jouxte Bondy, l'ensemble scolaire de deux mille cinq cents élèves du Brévient comprend, en plus d'une collège pour les plus jeunes, deux lycées d'enseignement proessionnel (LEP), où les étrangers sont majoritaires, et un lycée traditionnel, où l'on compte quelques émigrés seulement par classe. « *Entre les deux établissements, il existe une ignorance teintée de mépris* », explique le proviseur du lycée, M. Claude Dubois.

Dans un café du centre de Bondy, un vendredi après-midi, deux Algériens et un jeune Français s'ennuient. Tous trois sont « *à la recherche d'un travail* », à la recherche aussi d'une « *fille* », celle qui est souvent prétexte à une bagarre entre bandes rivales. Au juke-box, le chanteur Renaud exprime le reste:
« *Putain, qu'il est blême, mon H.L.M.*
» *De la même du huitième*
» Mon H.L.M. »

NICOLAS BEAU.

(1) *Banlieue de banlieue*, centre Alfa, rue Jacques-Offenbach, 83110 Rosny-sous-Bois. Six numéros: 25 F.

RELIGION

LA PREMIÈRE GRANDE MOSQUÉE DE LA RÉGION DU NORD EST OUVERTE A LILLE

(De notre correspondant)

Lille. — Vendredi 20 juin, à Lille, a été ouverte la première grande mosquée de la région du Nord, aménagée par les autorités algériennes. Une cérémonie très simple s'est limitée à une prière et un accueil des fidèles par le consul d'Algérie, M. Rachid Miri, et l'imam Longhraleb, spécialement dépêché par le ministre des affaires religieuses d'Alger, pour l'ouverture de ce lieu de culte. Selon M. Miri, il y aurait, dans le Nord-Pas-de-Calais, trente mille musulmans adultes de sexe masculin.

L'ouverture de cette mosquée est l'aboutissement de très longues tractations. Après un accord de principe donné par le cardinal Liénart dès 1967, c'est en 1972 que Mgr Adrien Gand, évêque de Lille, avait mis à la disposition des musulmans une grande chapelle des sœurs dominicaines des Saints-Anges, aujourd'hui transformée en mosquée. — G. S.

DÉFENSE

Libres opinions

L'AFFAIRE PAUL BARAS

Deux mois de garde à vue

par HENRI NOGUÈRES (*)

TOUT a commencé à Sarrebourg, le 24 mars dernier. Ce jour-là, Paul Baras, militant politique et syndicaliste, qui accomplit, avec le contingent 79/80, son service national au 40e régiment de transmissions, est interrogé par un officier supérieur de la sécurité militaire, en présence de deux officiers du régiment. On l'accuse d'avoir reçu d'un autre appelé, Thierry Heydt, un document « *confidentiel* » (confidentiel « OTAN », n'exagérons rien) et de l'avoir transmis à des journaux d'opposition, qui se sont empressés de le publier.

Dès lors, selon un processus que la sécurité militaire a rendu tristement classique, Paul Baras va être l'objet des habituelles violations de droits en chaîne: interrogatoires « poussés » assortis de menaces, de pressions, de manœuvres d'intimidation; « aveux » et signatures extorqués à l'usure; isolement total, au secret, dans des conditions de détention à la limite du supportable; refus de toute communication avec un avocat, etc. Tout ceci, dira-t-on, n'est que routine. Routine disciplinaire. Et d'ailleurs Baras ne va pas tarder à se voir notifier, justement, la peine disciplinaire la plus lourde: soixante jours d'arrêts de rigueur.

Motif: « *Indélicatesse ou maladresse grave* (sic) *pendant le service.* » Un motif d'autant plus fallacieux que rien de ce qui est reproché à Baras ou à Heydt n'aurait pu se produire « *pendant le service* ».

Si les choses en étaient restées là — il est pénible de devoir le dire, mais c'est vrai, — le cas Baras ne serait, en définitive, guère plus choquant que la plupart des autres cas de répression sur lesquels nous nous penchons quotidiennement au comité Droits et Libertés dans l'institution militaire. Et à peine serait-il sorti de l'ordinaire avec la notification, quelques jours plus tard, d'une deuxième peine de soixante jours, infligée pour un motif plus fantaisiste encore — si l'on ose dire, — puisque Baras est, cette fois, sanctionné pour avoir eu, deux mois plus tôt, croit-on, l'intention d'organiser une protestation collective contre l'exécrable qualité de l'ordinaire. Cette deuxième peine, d'ailleurs, Paul Baras ne l'a même pas purgée. Pas encore. Et pour cause: muté de Sarrebourg à Verdun — et des transmissions à l'infanterie, — Paul Baras, à peine achevés ses premiers soixante jours de cellule, a quitté les locaux disciplinaires pour être écroué à la maison d'arrêt de Metz, en prévision de sa comparution prochaine, très prochaine même, semble-t-il, devant le tribunal permanent des forces armées.

Du coup, ce qui n'était encore que le cas Baras est devenu l'affaire Baras, une affaire qui sort, elle, de la routine disciplinaire.

Baras est, en effet, inculpé en vertu de l'article 416 du code de justice militaire qui punit « *tout militaire (...) qui dissipe ou détourne les armes, munitions, véhicules, deniers, effets et autres objets à lui remis pour le service ou à l'occasion du service* ».

On pourrait épiloguer sur le chef d'inculpation, qui n'est ni plus sérieux ni plus honnête que ne l'étaient les motifs des deux peines disciplinaires. Mais on doit surtout relever, à un moment où la justice pénale, en France, se trouve placée sous les feux de l'actualité, ce qui donne à l'affaire Baras sa véritable dimension: Baras n'a, finalement, été inculpé et régulièrement écroué qu'après avoir subi, en cellule, soixante jours d'incarcération pendant lesquels les interrogatoires ont succédé aux interrogatoires.

Ce qui revient à dire que l'autorité militaire a délibérément camouflé en une prétendue peine disciplinaire ce qui n'a été, soixante jours durant, rien d'autre qu'une garde à vue précédant une inculpation.

Deux mois de garde à vue. Au secret. Sans avocat. Sans contrôle judiciaire. MM. Bonnet et Peyrefitte n'ont, semble-t-il, jamais osé caresser un tel rêve. Et la Cour de sûreté de l'Etat, elle-même, avec sa garde à vue « *limitée* » à six jours, va bientôt pouvoir affirmer, à son tour, qu'elle pratique l'*habeas corpus*..

(*) Président de la Ligue des droits de l'homme et du comité Droits et Libertés dans l'institution militaire.

LE SYNDICAT AUTONOME DES POLICIERS EN CIVIL ET LES MISSIONS DE MAINTIEN DE L'ORDRE

Le Syndicat national autonome des policiers en civil (S.N.A.P.C.) a protesté le vendredi 20 juin contre « *l'emploi abusif des inspecteurs et enquêteurs dans des missions de maintien ou de rétablissement de l'ordre public* ».

« *Il est inadmissible*, indique ce syndicat dans un communiqué, *que des policiers en civil soient engagés directement dans de telles missions, en dehors du cadre strict de la loi, qui suppose que ces interventions aient lieu en unités constituées et selon une discipline très précise. Une utilisation dans un autre cadre place les policiers dans une position périlleuse pour leur sécurité et, donc, génératrice de « bavures.* »

« *En outre*, ajoute le communiqué, *cette situation a pour résultat de détériorer sensiblement les relations entre la population et la police.* »

Le S.N.A.P.C. précise que pour toute opération de maintien ou de rétablissement de l'ordre public, « *l'intervention des policiers résulte de réquisitions de justice, ou de l'autorité préfectorale, ou hiérarchique, ou de textes réglementaires et législatifs, auxquels ils doivent déférer, dans le cadre des lois en vigueur* ».

Aussi, le syndicat demande-t-il à la population, aux élus locaux et aux responsables syndicaux et de mouvements divers « *de prendre garde aux agissements d'individus troubles qui ne manquent pas d'exploiter les mouvements sociaux pour provoquer des actes de violence contre les policiers, dont la mission est de veiller au respect des personnes et des biens.* »

● RECTIFICATIF. — Dans certaines de nos éditions datées du 20 juin, une erreur d'impression a malencontreusement transformé en « *israéliens* » au lieu d'« *israélites* » les jeunes gens en patrouille dont faisait état Christian Colombani dans son article intitulé Le Marais vigilant.

Ancien directeur général du C.N.R.S.

M. ROBERT CHABBAL DEVIENT SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ADJOINT DE L'OTAN POUR LES QUESTIONS SCIENTIFIQUES.

Bruxelles (*A.F.P.*). — Le secrétaire général de l'OTAN, M. Joseph Luns, a choisi M. Robert Chabbal, ancien directeur général du Centre national de la recherche scientifique (C.N.R.S.) en France, pour le poste de secrétaire général adjoint pour les questions scientifiques.

Le secrétaire général de l'OTAN est assisté de quatre secrétaires généraux adjoints: affaires politiques, plans et politique de défense, soutien de la défense et division des affaires scientifiques, poste où M. Chabbal succède au professeur turc Nimet Ozdas. M. Chabbal prendra ses fonctions en juillet.

La France, constatent les observateurs à Bruxelles, va donc retrouver, pour la première fois depuis 1966, date de son départ du commandement militaire intégré de l'alliance, un poste de secrétaire général adjoint. Il s'agit, indique-t-on dans les milieux diplomatiques atlantiques, d'un poste d'une importance symbolique.

La France contribue au budget du secrétariat général de l'OTAN dans une proportion allant de 17 à 18 % chaque année, soit la troisième contribution après troisième contribution, après avant Bonn.

Depuis 1966, la France participe « à la carte » à diverses activités technico-militaires et notamment à la coopération au réseau OTAN de détection radar avancée NADGE, à la conférence des directeurs nationaux d'armements (C.D.N.A.), au groupe consultatif industriel (NIAG), et au réseau des oléoducs OTAN (axe Marseille - Karlsruhe). Depuis 1979, Paris participe également au réseau de consultations politiques NATOWIDE. Des missions militaires françaises ont été maintenues auprès des grands commandements de l'OTAN et des manœuvres communes, bilatérales ou multilatérales, sont organisées.

M. Chabbal sera le plus haut fonctionnaire français de l'OTAN.

[Né à Nîmes, le 6 février 1927, M. Robert Chabbal, spécialiste des problèmes de spectroscopie optique, a enseigné les sciences physiques à la faculté d'Orsay en 1965 avant de devenir, en 1969, directeur scientifique au C.N.R.S. pour le secteur de la physique.

D'août 1976 jusqu'à la fin de 1979, M. Chabbal a occupé le poste de directeur général du C.N.R.S. et il était, depuis le début de l'année, professeur à l'université de Paris-Orsay.]

JUSTICE

Le chef du service de gynécologie de l'hôpital de Passy est inculpé pour avortements tardifs

Le docteur Jacques Varnier, chef du service de gynécologie de l'hôpital de Passy, 7 bis, rue Eugène-Manuel à Paris (16e), a été inculpé, vendredi 20 juin, d'avortements tardifs et laissé en liberté par M. Alain Sauret, premier juge d'instruction au tribunal de Paris, qui remplaçait sa collègue, Mme Nida Bertolini, actuellement en congé. Celle-ci avait été chargée vers la fin de 1979 d'une information ouverte contre X pour rechercher si des interruptions de grossesse avaient été pratiquées sur des femmes enceintes de plus de dix semaines, c'est-à-dire après le délai légal, et si ces interruptions n'avaient pas été camouflées en avortements thérapeutiques (*le Monde* du 25 décembre 1979).

Après de nombreuses auditions de témoins et de multiples investigations policières, le parquet a décidé de requérir l'inculpation du docteur Varnier. Ce dernier, assisté de Me Guy Dayras, a déclaré à sa sortie du cabinet du magistrat:

« ... *Je suis victime d'une cabale montée par des médecins licenciés qui espéraient récupérer l'hôpital de Passy. C'est un procès d'intention fabriqué dans le but de ne pas appliquer la loi sur les avortements thérapeutiques, justifiés par des troubles psychiques. J'ai pratiqué, en 1979, cinq avortements thérapeutiques en tout et pour tout à l'hôpital de Passy. Ces patientes souffraient de troubles psychiques graves. Elles étaient prêtes à se suicider. Elles m'avaient été adressées, l'une par un psychiatre de la direction départementale de l'action sanitaire et sociale, les autres par un psychiatre qu'elles avaient consulté sur les conseils du Mouvement français du planning familial, lequel estimait que leur cas entrait dans le cadre du paragraphe 12 de l'article L 162 du code de la santé publique... Je me suis conformé aux dispositions de ce texte. Mes interventions ont été inscrites sur les trois registres officiels de l'hôpital, et le protocole d'intervention a été adressé à la D.D.A.S.S. Je n'ai pas touché un franc, ne faisant qu'exécuter les obligations légales.* »

Le docteur Varnier a ajouté: « *On m'inculpe sans que j'aie été entendu, sans que le rapport des médecins experts désignés par Mme Bertolini ait été déposé. Il est curieux de constater que mon inculpation survienne au moment même où le Mouvement français du planning familial pousse un cri d'alarme quant à la non-application de la loi sur les interruptions volontaires de grossesse, déclarant récemment que cinquante à soixante patientes sont chaque semaine dirigées par convois en Angleterre en raison de la volonté systématique de certains médecins français de ne pas appliquer la loi. D'ailleurs, un jour, je révélerai les dessous de cette affaire montée de toutes pièces !...* »

M. HENRI MAYNIER EST NOMMÉ PREMIER AVOCAT GÉNÉRAL A LA COUR DE CASSATION

Le Journal officiel du 20 juin publie un décret du président de la République qui nomme M. Henri Maynier premier avocat général à la Cour de cassation, en remplacement de M. Jean Robin, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

[M. Henri Maynier, qui, dans la hiérarchie judiciaire, avait le grade d'avocat général près la Cour de cassation depuis 1964, est né le 1er septembre 1913 à Saumur. Inscrit en 1933 au barreau d'Angers, il entra dans la magistrature en 1936. Sa carrière le conduisit en 1954 au parquet de la Seine, où il devint premier substitut en 1960. Nommé l'année suivante président de chambre à la cour d'appel d'Orléans, il revenait à Paris en 1962.

Chargé de mission au cabinet de M. Michel Debré, alors premier ministre, il fut nommé, au mois de juin de la même année, directeur des affaires criminelles et des grâces au ministère de la justice et, en décembre 1963, directeur du cabinet de M. Jean Foyer, alors garde des sceaux dans le gouvernement de Georges Pompidou. Il devait conserver ce poste jusqu'en 1967, date à laquelle il fut nommé inspecteur général des services judiciaires. Il occupa de nouveau les fonctions de directeur de cabinet du ministre de la justice auprès de M. René Capitant en 1968.

Depuis, M. Henri Maynier exerçait normalement son activité d'avocat général à la deuxième chambre civile de la Cour de cassation.]

Faits et jugements

Gang des B.M.W.: neuf peines de réclusion et d'emprisonnement.

La cour d'assises de l'Essonne a reconnu la culpabilité de neuf des douze personnes accusées d'avoir participé au « gang des B.M.W. », auquel on reprochait d'avoir commis, entre 1972 et 1974, vingt-neuf agressions contre divers magasins. (*le Monde* du 17 juin).

MM. Robert Chatelain, Germain Bertogliatti et Jean-Marc Gondoin ont été condamnés, le premier à sept ans de réclusion, les deux autres à six ans de la même peine. MM. Marcel Cappello, Joseph Chatelain, Daniel Chatelain, Patrice Gondoin, Jean Gauthier et Claude Lanbergère se sont vus infliger des peines variant de un à cinq ans de prison. — (*Corresp.*)

● *L'ancien directeur de l'Institut médico-éducatif de Rochebelle (Gard)*, M. Jean-Claude Fils, âgé de trente-sept ans, a été inculpé d'assassinat, le 16 juin, par Mme Christiane Moussé, juge d'instruction au tribunal d'Alès. M. Fils a été écroué. Il avait été découvert, le 19 mars, dans le coma — sous l'effet d'une forte dose de barbituriques — aux côtés de sa femme et de ses deux enfants, Lila, deux ans, et Arnaud, sept ans, tous trois déjà décédés (*le Monde* du 22 mars). Il semble que M. Fils et sa femme avaient décidé, d'un commun accord, de tuer leurs enfants avant de se donner la mort.

M. Fils venait d'être licencié par le conseil d'administration de l'I.M.E. de Rochebelle selon lequel une somme d'environ 2 000 F avait été « détournée » de la trésorerie. L'ancien directeur a engagé une action aux prud'hommes.

● *La demande de mise en liberté de Pierre de Varga rejetée.* — La chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris, présidée par M. André Chevalier, a rejeté, vendredi 20 juin, la demande de mise en liberté de Pierre de Varga, impliqué dans le meurtre de Jean de Broglie. Avant de se prononcer les magistrats avaient fait examiner le détenu par trois médecins experts. Ceux-ci ont estimé que l'état de Pierre de Varga n'avait pas cessé de e détériorer depuis son incarcération, mais qu'il n'était cependant pas absolument incompatible avec la détention. La chambre d'accusation a ordonné que les résultats de l'expertise médicale soient communiqués à l'administration pénitentiaire afin que celle-ci puisse prendre toutes mesures utiles.

M. Jacques Bidalou condamné à deux amendes.

Juge d'instance au tribunal d'Hayange (Moselle), M. Jacques Bidalou, qui avait ordonné en novembre 1979 la réintégration dans leur foyer d'immigrés qui en avaient été expulsés par la SONACOTRA, décision qui devait entraîner sa récusation (*le Monde* du 28 février), avait — indépendamment de cette affaire — engagé une procédure administrative pour demander l'annulation de la notation qui lui avait été attribuée en 1976 à sa sortie de l'Ecole nationale de la magistrature ainsi que celle du classement qui en était résulté pour lui.

Le tribunal administratif de Bordeaux, ville où est située l'E.N.M., avait rejeté les requêtes.

Le Conseil d'Etat, devant lequel M. Bidalou s'était alors pourvu, vient de rendre un arrêt dans le même sens, mais il déclare en outre que les deux requêtes présentent un « *caractère abusif* » pour lequel le magistrat est condamné à deux amendes de 1 000 francs chacune.

Le Conseil d'Etat estime que M. Bidalou n'a apporté « *aucun commencement de preuve* » à l'allégation selon laquelle ses notes avaient été « *fixées en tenant compte d'éléments autres que la valeur des travaux effectués* ».

A la gare Saint-Lazare à Paris

UNE TENTATIVE DE SUICIDE PAR LE FEU AU MILIEU DE LA FOULE

Un jeune homme, M. Saïd Hamani Ali, né à Nanterre (Hauts-de-Seine) en 1955, s'est immolé par le feu, vendredi 20 juin, près de l'escalier mécanique qui conduit à la station de métro Saint-Lazare à Paris, et qui débouche au niveau bas de la salle des pas perdus de la gare S.N.C.F. Le drame a eu lieu peu après 8 heures, donc à un moment de grande affluence.

Transformé en torche vivante, l'homme s'est jeté dans la foule et une dizaine de personnes ont été brûlées à son contact. L'état du désespéré, qui a été admis à l'hôpital Cochin, est jugé très critique.

Les enquêteurs ont retrouvé un bidon vide à côté du cyclomoteur du jeune homme. Sur lui, on a retrouvé une convocation pour un examen psychiatrique.

SCIENCES

Ablation partielle d'un rein à l'aide d'un bistouri au laser dans un hôpital lyonnais

De notre correspondant

Lyon. — Le professeur Jean-Pierre Archimbaud, chef du service de chirurgie urologique à l'hôpital Edouard-Herriot, a procédé, mardi 17 juin à une néphrectomie (ablation d'un rein) partielle à l'aide d'un bistouri au laser. Le patient — un adulte dont l'identité n'a pas été révélée — souffrait de lithiases (calculs) rénales de forte dimension. L'ablation partielle du rein a été décidée pour éviter les récidives. Ce type d'intervention est aujourd'hui bien maîtrisé : cent vingt malades l'ont déjà subie avec succès. Quant au patient opéré mardi, son état est, indique-t-on à l'hôpital lyonnais, *« aussi satisfaisant que possible »*.

L'innovation réside dans l'utilisation, pour la première fois en chirurgie rénale, d'un bistouri au laser. L'appareil utilisé, de fabrication française, a été mis au point par les laboratoires Chibray de Clermont-Ferrand. Il fonctionne au gaz carbonique. Sa puissance de 25 watts devrait, selon son utilisateur, être sensiblement améliorée et passer à 40 watts. *« La transition de la micro à la macro-chirurgie s'est effectuée sans problème »*, nous a déclaré le professeur Archimbaud. *« Le laser a comme avantage essentiel d'assurer l'hémostase des petits vaisseaux grâce à une section rénale très franche, exsangue au moment de l'intervention. L'avantage par rapport au bistouri électrique réside dans l'absence de carbonisation et de détérioration des vaisseaux. Son utilisation évite des sutures nécrosantes qui sont gênantes sur un organe au volume diminué. »*

« Cette technique est appelée à un grand avenir dans la chirurgie du rein », a conclu le professeur Archimbaud, qui espère parvenir à une réduction du temps d'hospitalisation des malades tout en leur assurant le meilleur confort postopératoire possible.

De nouvelles interventions sont envisagées par l'équipe lyonnaise, des néphrectomies mais aussi des néphrotomies (ouverture du rein). Le professeur Archimbaud, avant cette intervention sur l'homme, avait éprouvé cette technique sur l'animal, à Tel-Aviv, avec le professeur Isaac Kaplan. D'autres équipes françaises, dont celle du professeur Maurice Camey, de l'hôpital Foch de Paris, s'intéressent au développement de la chirurgie au laser. — C. R.

En Californie

PREMIÈRES COLLISIONS DE PARTICULES DANS L'ANNEAU PEP

Un nouvel appareil pour la physique des particules entre en service : à l'université américaine Stanford, en Californie, les premières collisions entre électrons et positrons (les positrons sont des « anti-électrons », de charge électrique positive) ont été récemment observées sur l'anneau de collisions PEP (Positron-Electron-Project). Cet anneau, qui a coûté 78 millions de dollars (330 millions de francs), est alimenté par l'accélérateur linéaire de Stanford qui, avec ses trois kilomètres de long, est le plus grand appareil de son espèce jamais construit. Des positrons sont injectés dans PEP, et tournent indéfiniment — ou du moins très longtemps — dans un sens. Des électrons tournent dans l'autre sens. Les deux faisceaux se croisent en six points, dont cinq seront utilisés pour observer les particules produites lors des collisions, entre électrons et positrons.

L'anneau PEP a la forme d'un hexagone à coins arrondis de 2 200 mètres de circonférence. Il a été construit à la surface du sol ou en tunnel peu profond, les parties aériennes étant ensuite recouvertes de béton et de terre pour arrêter le rayonnement synchroton (rayons X émis par les électrons et les positrons chaque fois qu'ils changent de direction). Les deux faisceaux auront chacun, quand PEP sera opérationnel, une énergie de 18 milliards d'électrons-volts (18 GeV), mais les premières collisions ont été faites à énergie plus faible (8 GeV). PEP sera équivalent à l'anneau PETRA, que la République fédérale d'Allemagne a construit et mis en service l'an dernier à Hambourg.

Les physiciens américains, habitués à disposer de « la » machine la plus puissante au monde, ont manifesté une certaine inquiétude quand les coupes budgétaires ont retardé la construction de PEP et lui ont fait prendre un an de retard sur PETRA. Ils craignaient que des découvertes importantes ne leur échappent. De fait, c'est à PETRA qu'on a mis indirectement en évidence les gluons, objets infra-particulaires, ainsi nommés parce que leur rôle est de maintenir liés ensemble les quarks. Ces derniers sont ce que l'on croit être les composants ultimes de la matière, les véritables « atomes » au sens d'objets insécables que les Grecs donnaient à ce mot.

Mais si — pour une rare fois — une découverte importante a échappé aux Etats-Unis, il reste beaucoup d'études à faire sur les collisions électron-positron à haute énergie, et les physiciens de Stanford et de Berkeley (PEP est une réalisation commune des deux universités californiennes) ne risquent pas de manquer d'expériences à faire. Après une sévère sélection, neuf propositions d'expériences ont été retenues. Elles permettront peut-être de mettre en évidence l'existence d'un sixième quark — cinq sont déjà connus, — dont les théoriciens ont prévu l'existence mais qui échappe encore aux expérimentateurs. — M. A.

● *Courrier par satellite.* — La première lettre au monde transmise par satellite a mis, le mardi 17 juin, une minute pour franchir l'Atlantique entre Londres et Toronto (Canada). La poste britannique vient, en effet, d'inaugurer le service « *intelpost* » qui transmet par satellite n'importe quelle correspondance. Le destinataire reçoit un fac-similé du message de l'expéditeur.

PRESSE

A « FORUM INTERNATIONAL » LE PERSONNEL VEUT CONTINUER

Le personnel de *Forum international*, qui occupe les locaux du journal depuis le dépôt de bilan de la société éditrice SEDEC, le 5 juin, a réuni une conférence de presse le jeudi 19 juin. Après avoir rappelé qu'une liquidation de biens a été prononcée le 12 juin par le tribunal de commerce de Paris (le découvert serait de 25 millions de francs), les délégués syndicaux ont fait part des différentes actions en justice qu'ils comptent entreprendre, ainsi que les démarches pour obtenir des indemnités de licenciement.

Les journalistes ont décidé d'autre part, de constituer en S.A.R.L. une société d'étude pour rechercher les moyens de relancer le quotidien sur des bases commerciales solides, permettant d'assurer la rentabilité de l'entreprise.

● *M. Yvan Blot nous adresse les précisions suivantes à la suite de l'information parue dans le* Monde *du 18 juin sur le rachat de la revue* Contrepoint : *Contrepoint* n'est pas un mensuel, mais paraît chaque trimestre. Nous envisageons d'accélérer la parution pour atteindre à l'avenir le rythme bimestriel.

Le Club de l'Horloge, que je préside par ailleurs et indépendamment de mes fonctions à *Contrepoint*, n'accepte pas l'étiquette de « creuset de la nouvelle droite ». La « droite » et la « gauche » sont d'ailleurs aujourd'hui des concepts beaucoup trop hétérogènes pour nous définir avec précision. Pour notre part, nous voulons renouveler et renforcer la tradition républicaine en tant que « nouveaux républicains ».

ÉDUCATION

LES CANDIDATS INSTITUTEURS BOYCOTTENT LE CONCOURS D'ENTRÉE DANS LES ÉCOLES NORMALES DE PARIS

Le concours interne d'entrée dans les écoles normales d'instituteurs et d'institutrices de Paris n'a pu avoir lieu, comme prévu, le 19 juin. A l'appel du Syndicat général de l'éducation (S.G.E.N.-C.F.D.T.), la quasi-totalité des candidats inscrits ont renoncé à composer pour protester contre le nombre insuffisant des places offertes et contre la procédure qui interdit aux postulants de se présenter plus de trois fois.

Le nombre de places (quatre-vingt-trois à l'école d'Auteuil, où sont en majorité des jeunes hommes, et soixante-huit à celle des Batignolles, où sont les jeunes femmes) est très inférieur à celui des candidats (quatre cent cinquante environ), qui sont tous des instituteurs âgés de moins de trente ans, ayant déjà exercé quatre-vingt-dix jours au moins comme suppléants au cours des deux années scolaires précédant le concours.

Beaucoup d'entre eux possèdent déjà le certificat d'aptitude pédagogique (C.A.P.) que l'école normale, où ils doivent passer trois ans pour devenir titulaires, est censée leur délivrer. Refusés au concours interne, ils seront définitivement écartés de l'éducation nationale.

Le Syndicat national des instituteurs et professeurs de collèges (S.N.I.-P.E.G.C.) a organisé des journées d'action dans les Yvelines, les Hauts-de-Seine, la Seine-Saint-Denis et le Val-d'Oise, où se pose le même problème. Ainsi, dans les Hauts-de-Seine, trois cent dix candidats sont inscrits au concours, qui offre cent quinze places.

Une mise au point

M. ANDRÉ HENRY : la FEN n'a jamais accepté le principe d'une réduction des vacances d'été.

« La FEN n'a jamais accepté le principe de la réduction d'une semaine des vacances d'été », a précisé son secrétaire général, M. André Henry, au cours d'une conférence de presse organisée à Paris le 20 juin. M. Henry estime que les informations diffusées par Europe 1 et les commentaires publiés par le *Progrès de Lyon* (*le Monde* du 20 juin) représentent une *« manipulation inacceptable »*.

Selon le *Progrès de Lyon*, une *« erreur de transmission »* a fait commencer l'interview du secrétaire général de la FEN par une déclaration faite le matin même au micro d'Europe 1 par M. Jean Andrieu, le nouveau président de la Fédération des conseils de parents d'élèves des écoles publiques (F.C.P.E., ex-fédération Cornec).

La *FEN* précise qu'elle a, en mai dernier, voté contre le projet d'avis du Conseil économique et social qui préconisait une réduction des vacances d'été. *« Les enseignants n'entendent pas lâcher la proie pour l'ombre,* a dit M. Henry. *Ce serait un comble d'envisager une réduction de leurs congés au moment où le rapport Giraudet suggère la réduction du temps de travail. »*

Après le colloque du C.I.E.L.

UNE LETTRE DE M. ALAIN RAVENNES

A la suite de notre article « Un colloque du Comité des intellectuels pour l'Europe des libertés : réhabiliter l'enseignant intellectuel » (le Monde *du 17 juin), nous avons reçu de M. Alain Ravennes, fondateur et secrétaire général du C.I.E.L., une lettre dont nous publions les principaux extraits :*

Ce que je déplore tout à fait, c'est que, en tête de son article, M. Plénel ait mis cette phrase : *« Le C.I.E.L., ce « bottin de l'anticommunisme » selon l'expression franche du « nouveau philosophe » et candidat U.D.F. aux élections de 1978, M. Jean-Marie Benoist...»* D'une part, ce n'est naturellement pas comme ancien candidat U.D.F. que M. Benoist participait à cette réunion ; le C.I.E.L. ne demande jamais l'appartenance politique de ses adhérents et chacun sait d'ailleurs qu'elles sont très diverses. Mais surtout, ces propos n'ont pas été tenus à la tribune. Ce sont donc des « propos de couloirs » qui n'engagent en rien notre responsabilité, d'autant que M. Benoist n'a aucune qualité pour engager le C.I.E.L., n'étant ni membre de la présidence ni secrétaire général. Libre donc à Jean-Marie Benoist de se définir lui-même, le cas échéant, comme « exclusivement anticommuniste » : le C.I.E.L., lui, a pour orientation la défense inconditionnelle des droits de l'homme et des libertés partout dans le monde et, ici même, la sauvegarde de la personne humaine. Il est donc anti-totalitaire, anti-fasciste et anti-collectiviste. Et cela est rappelé tout à fait franchement...

Le Monde

culture

LE JOUR DES MUSIQUES

Le sort des indépendants.

Les grandes firmes phonographiques en place dans l'Hexagone, celles qui représentent les trois quarts du marché, sont des filiales des sociétés multinationales et ont récemment été reprises en main par les maisons mères ; elles semblent naviguer à vue rapprochée dans une industrie du disque plus que jamais en crise dans le monde et qui souffre d'une absence de « produit fort », poursuit sa restructuration et s'apprête à recevoir la révolution technique de l'image.

Enclines, face à un avenir incertain, à limiter le risque et à investir à court terme, les firmes phonographiques ont dû aussi s'adapter à un marché plus sophistiqué où le marketing joue un rôle croissant. Aujourd'hui, fabriquer un album de variétés ou de rock coûte en moyenne 250 000 francs. Des moyens financiers supplémentaires sont nécessaires pour inciter un public mouvant, essentiellement âgé de quatorze à trente ans, qui achète moins qu'il y a quelques années parce qu'il est sollicité par d'autres loisirs et qu'il lui arrive de copier sur cassette un disque.

Les firmes phonographiques ont donc naturellement joué elles-mêmes la concentration du marché et ont fixé leur puissance financière sur des « coups » : il y a eu ainsi, cette année, les opérations « nouvelle chanson française », Francis Cabrel, Trust, Clash, Jean-Patrick Capdevielle, Police. Le goût a été offert au public par tous les moyens de production et de marketing, et il y a eu, comme on dit, la sanction de l'achat.

Cette prise en charge de la créativité par les technocrates (ces deux dernières années, beaucoup de sociétés en France, en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis ont changé de direction) risque d'avoir pour conséquence de faire disparaître les producteurs indépendants, ceux qui cherchent à susciter et à développer des aventures artistiques, qui ont une politique d'auteurs.

C'est ainsi que la petite firme l'Escargot (François Béranger, Gilles Vigneault, Michel Bulher, Djamel Allam, les Parra), lâchée par C.B.S. qui la distribuait, a été mise en règlement judiciaire. Un accord passé vendredi avec R.C.A. va sauver l'Escargot. Mais c'est un signe qui ne trompe pas.

Devant les menaces pesant sur l'Escargot, ni la SACEM, ni le fantomatique M. Chanson n'ont manifesté aucune inquiétude. Sont-ils partisans d'une seule musique programmée ? — C. F.

Calendrier.

Santana, le 22 juin, au Bourget, à Paris ; Original Mirrors, le 22 juin, à Lyon (salle Rameau) ; le 24, au Bataclan, à Paris ; le 25, à Rouen (Studio 44) ; Salsa All Stars avec Henri Guedon, le 23 juin, à l'Olympia ; Devole, le 25 juin, à Nice (Théâtre de verdure) ; le 26, à Saint-Etienne (chapiteau) ; le 27, à Paris (Palais d'hiver, Boulogne-Billancourt) ; Lou Reed, le 26 juin, à Bayonne (Salle Lauga) ; le 28, à Paris (Palais d'hiver, Boulogne-Billancourt) ; le 29, à Lyon (Palais des sports) ; le 30, à Nice (Théâtre de verdure) ; Ian Mattens, le 23 juin à Clermont-Ferrand ; le 24, à Montpellier ; le 25, à Lyon ; les 26 et 27, à Paris (Bataclan) ; le 28, au Mans ; Mama Bea Tekielski, le 22 juin, au Mans (bois de l'Epau) ; le 28, à Caen (Fleury-sur-Orne) ; le 29, à Clermont-Ferrand (chapiteau) ; Frank Zappa, le 30 juin, à Vienne ; le 1er juillet, à Mulhouse ; Bob Marley, le 24 juin, à Lille ; le 26, à Toulon ; le 2 juillet, à Nantes ; le 3, à Paris ; Festival de Vierzon avec, le 29 juin, Suicide Roméo, Jo Lemaire, Caravan, John McLaughling, Al Jarreau ; le 30 juin, Valérie Lagrange, Geneviève Paris, Diane Dufresne, Mama Bea Tekielski, Bashung, Mink de Ville, Bernard Lavilliers ; le 1er juillet, Jean-Pierre Alercen, Dick Annegarn, Philippe Chatel, Madness.

■ **Le premier prix et le prix de la meilleure interprétation du quatorzième Concours international de piano de Montréal ont été attribués au Yougoslave Ivo Pogorelic pour une œuvre imposée. L'Américain Christopher O'Riley et le Russe Vladimir Outchinnikov se partagent le deuxième prix.**

La Staatskapelle de Dresde et Maurizio Pollini

*La Staatskapelle de Dresde, un des plus beaux orchestres d'Allemagne dont la tradition remonte au seizième siècle, n'était encore jamais venue en France. Sa réputation n'est certes pas usurpée, et bien qu'aujourd'hui on soit fort gâté par la venue à Paris des plus grands orchestres du monde, il était impossible de ne pas remarquer d'emblée la délicatesse du cor et des cordes magiques dans l'*Ouverture d'Obéron *de Weber, la perfection de toutes les lignes et la splendeur des alliages de sonorités qui flamboyaient ensuite dans* Une vie de héros *de Richard Strauss.*

S'il est normal que l'orchestre voyage avec son chef titulaire, on regrette cependant de ne pas l'avoir entendu avec Karajan, Böhm ou Kleiber, qui en ont tiré la quintessence dans de magnifiques enregistrements. Excellent technicien, cela va sans dire, Herbert Blomstedt, grand aigle un peu gauche, qui dirige avec sobriété, rectitude et élan, ne semble pas posséder cependant ce fluide magique, cette imagination créatrice qui transfigurent un orchestre.

Car l'observance stricte du texte, même portée par une conviction et un enthousiasme visibles, ne suffit pas pour faire de l'invraisemblable méli-mélo héroïque et narcissique de Strauss cette statue gigantesque qu'érige Karajan et qui nous roule dans une maelström d'impressions sublimes, alors même que la matière en est pesante, l'architecture d'un baroque échevelé.

Maurizio Pollini, follement applaudi, a joué le Concerto *de grandeur, de simplicité et d'éclat, mais dans un ton plutôt lisztien ou beethovénien, qui n'avait pas tout à fait l'intimité de Schumann, plus impérieux qu'attachant, cherchant moins à séduire par son amour qu'à convaincre par sa flamme. Mais quel grand pianiste !*

J. L.

Tintamarre de canettes

Le vendredi soir 20 juin, Maurizio Pollini jouait à nouveau avec la Staatkapelle de Dresde. Du Brahms cette fois (le *Concerto n° 1*), et peut-être Brahms lui va-t-il encore mieux que Schumann. Le public, à nouveau, a été convaincu et, encore, a découvert que la Staatkapelle est un « instrument » formidable, qui souffre seulement d'être soumis à la baguette de chefs qui sont des fonctionnaires. Le son était magnifique.

Tellement magnifiques le premier violon et la flûte qu'on aurait hurlé de rage, crié au scandale, ce vendredi justement, quand un tintamarre de bouteilles vides a couvert la musique durant ces minutes où les violonistes jouaient, en pizzicatto, une des plus douces phrases de la symphonie.

Ou la nouvelle directrice fera insonoriser les portes de la salle ou elle enjoindra aux personnes chargées du bar de ne plus jamais croire qu'après l'entracte, les musiciens — invités, — les auditeurs — qui paient cher leur place, — peuvent être à ce point méprisés. Et la musique, surtout, être bafouée à coup de cadavres de bouteilles de champagne ou de Coca-Cola. Ce n'est pas la première fois.

On ne tue pas les silences d'une salle de concert avec des canettes de bière. — M. L. B.

Mme MARIE-CLAIRE VALÈNE directrice du Théâtre des Champs-Élysées

A la suite du rachat par l'Etat de la majorité des parts du Théâtre des Champs-Elysées (*le Monde* du 15 février 1980), Mme Marie-Claire Valène a été désignée pour diriger cet établissement à partir du mois de septembre prochain, succédant ainsi à M. Félix Valoussière.

[Comédienne au Grenier de Toulouse, Marie-Claire Valène a été successivement metteur en scène, puis secrétaire générale au Théâtre des Nations, en 1964. Elle a fondé et dirigé la Comédie de La Rochelle. En 1974, elle a été nommée à Papeete pour y mettre en place une maison des jeunes et de la culture, puis, en 1976, elle a été nommée directrice de la Maison de la culture de Créteil, en remplacement de M. Jean Negroni, démissionnaire. Elle a assuré cette fonction jusqu'à l'été 1979.]

THÉATRE

« Les Bonnes »

Trois jeunes comédiennes jouent « les Bonnes » en appliquant au texte de Genet des façons de faire apprises en classe, telles quelles, sans trop se poser de questions, du moins en allant aux plus simples. Alors ces comédiennes enfoncent des portes ouvertes, barbouillent des couleurs avec une maladresse qui pourrait ne pas être gênante, si seulement elles avaient une idée de ce que les mots brassent de violence, de révolte. Mais elles sont comme des gamines prétentieuses qui se prendraient pour des dames averties.

Qu'elles sortent de l'école, qu'elles veuillent s'exercer en public, qu'elles fuient le chômage et dédaignent la frime alimentaire est probable et louable. Qu'elles aient eu envie de tenir des grands rôles est compréhensible. Qu'elles n'en soient pas capables est évident. Qu'elles n'aient trouvé aucune structure leur permettant de développer, de cultiver leur expérience est certain. Il y en a si peu.

Ces comédiennes illustrent d'une manière flagrante les désarrois marécageux d'une profession qui se déprofessionnalise parce que l'exercer dans ces conditions professionnelles devient une sorte de miracle.

COLETTE GODARD.

• Essaïon, 22 heures.

VARIÉTÉS

SACHA DISTEL SHOW

Pour le public populaire des années 60, Sacha Distel était si charmant, si gentil avec son physique de jeune premier pour roman-photo, si discret qu'il se serait étonné de ne plus le voir dans son show télévisé : comme si un bibelot disparaissait du jour au lendemain de sa place habituelle.

Déjà à cette époque, l'ancien guitariste de jazz du Club Saint-Germain qui s'était lancé dans la chanson à la fin des années 50 en nivelant au plus bas (*Scoubidou*) n'était plus en accord avec la sensibilité générale, si mouvante, si instable. Il survivait alors par le même dynamisme apparent, la même décontraction, les mêmes qualités de mise en place et de savoir-faire qui allaient lui permettre d'ouvrir avec un certain succès les portes du show-business anglais.

Aujourd'hui, à l'approche de la cinquantaine, mais le physique toujours entretenu, le voici qui tente de revenir au premier plan dans un programme hors saison, en guise de « bouche-trou » pour l'été et par acte de charité de l'Olympia. Dans une salle qui est loin d'être pleine, Distel et son show conçu comme la rétrospective d'une carrière et troussé avec quelques-unes des astuces habituelles du métier, apparaissent si désuets, si dérisoires, que l'on n'éprouve plus l'envie d'en rire et que l'on se désolerait presque devant cette machine de spectacle arrêtée par le temps depuis vingt-six ans, si le chanteur n'avait pas la prétention de se mettre, sans vergogne, à la même hauteur qu'un Jacques Brel tout en se prenant, plus loin, pour le Frank Sinatra français, malgré le manque de science de son chant, l'absence de punch et de puissance.

« *Je suis ton chevalier, tu es ma cavalière* », chante Distel, qui, pour se remettre en selle, a fait aussi appel aux anciens succès de son oncle Ray Ventura (*Qu'est-ce qu'on attend pour être heureux ?*) et à des fabricants chevronnés de chansonnettes (Lama, Lanzman, Gainsbourg) qui, manque de chance, ne lui ont pas donné le meilleur d'eux-mêmes.

La distance des années rend enfin encore plus fade, inconsistant un chanteur au sourire figé et au filet de voix exploité sans originalité propre.

Les ballets d'Arthur Plasschaert et le « comique » de service Gerry Bruno participent de la même médiocrité.

CLAUDE FLÉOUTER.

★ Olympia, 20 h. 45.

CINÉMA

LES ASSISES EUROPÉENNES D'HYÈRES

(Suite de la première page.)

Cet objectif implique notamment le « paiement d'un juste prix » (« au moins le double du prix actuel », a-t-il précisé) par les chaînes de télévision qui ont une dette à l'égard du cinéma et sont tenues de participer au renouvellement du patrimoine images. Le premier secrétaire du parti socialiste préconise également une nouvelle répartition des bénéfices au sein du secteur privé. « La part revenant aux producteurs et aux créateurs doit être multipliée par deux et le privilège de rétention des recettes par les exploitants doit être aboli. »

A ce propos, le parti socialiste est favorable à la création d'une caisse centrale de collecte des ressources, qui permettrait de redistribuer des recettes supplémentaires aux producteurs et aux créateurs. « Il faut d'autre part, a précisé M. Mitterrand, introduire une véritable démocratie du financement en substituant au pouvoir de quelques-uns un pouvoir pluraliste qui suppose la présence des créateurs à tous les niveaux de décision et la diversification des centres de décision. »

Le parti socialiste préconise la création de circuits publics, s'appuyant sur un réseau de salles municipales (cela était à l'ordre du jour d'une réunion organisée le jeudi 19 juin à l'Assemblée nationale entre les maires et adjoints socialistes de grandes villes).

La principale réforme qui devrait être apportée dans ce domaine consiste toutefois en une aide stimulant les diverses formes de la création. « Au lieu de l'aide automatique qui, aujourd'hui, favorise les plus puissants, a déclaré M. Mitterrand, nous proposons une aide sélective qui serait accordée d'une part aux créateurs, et d'autre part aux exploitants qui accepteraient de s'installer dans ce qu'il est convenu d'appeler le « désert cinématographique français » (banlieue, petites communes, zones de montagne, etc.). »

Le système actuel ne peut enfin être réellement transformé sans des mesures visant à accroître le droit des spectateurs. A ce sujet, l'« alphabétisation audio-visuelle » est, pour M. Mitterrand, « un impératif du XXe siècle ». C'est à la télévision de jouer un rôle pédagogique par la création d'émissions vivantes. Ce droit à l'éducation et à l'information audio-visuelle des spectateurs passe aussi par la création, dans chaque pays, d'instituts nationaux supérieurs et d'un institut européen du cinéma, qui auraient pour missions d'informer sur les législations et les pratiques, d'organiser des stages et de faciliter la circulation des œuvres nationales « en vue d'instituer une vraie réciprocité des échanges entre les Etats-Unis et l'Europe ». « Ne jetons pas le bébé avec l'eau du bain, a déclaré M. Mitterrand. Rejeter le cinéma américain parce qu'il nous gêne, ce serait se priver d'une formidable source de culture. La capacité professionnelle, le fini de beaucoup d'œuvres américaines, sont tout de même remarquables. »

GUY PORTE.

■ **L'arrêté du 25 juin 1979 classant « X » le film « The Warriors » (« les Seigneurs de la nuit ») en tant que « film d'incitation à la violence » vient d'être abrogé par le ministre de la culture et de la communication.**

LETTRES

MORT DE L'ÉCRIVAIN DANOIS KARL BJARNHOF

L'écrivain danois Karl Bjarnhof est décédé à l'âge de quatre-vingt-deux ans.

[La cécité qui l'avait frappé à l'aube de son adolescence fut, pour cet homme débordant d'énergie et de vitalité, jusqu'au bout un stimulant plutôt qu'un handicap.

Après des études de violoncelle, qu'il complète à Paris autour des années 20, Karl Bjarnhof devient organiste puis critique musical dans un grand quotidien de Copenhague. Au lendemain de la seconde guerre mondiale, il entre à la radio comme chef du service des speakers et, quelques années plus tard, il réalisera une longue série d'entretiens avec des personnes connues ou inconnues, qui le rendent très populaire. Parallèlement, il poursuit une carrière littéraire très variée. Il laisse, en effet, une œuvre abondante (romans, essais, biographies, pièces de théâtre, etc.). Plusieurs de ses livres ont été traduits à l'étranger, notamment *Les étoiles pâlissent* (Flammarion, 1958).

En 1960, il a été, avec Karen Blixen, l'un des cofondateurs de d'Académie danoise, dont il sera, jusqu'en 1968, le premier secrétaire en titre. — C. O.]

FORMES

Mélodies pour l'œil

Le temps n'a pas terni la fraîcheur des collages de Jeanne Coppel — voilà bientôt neuf ans qu'elle nous a quittés, — et les inédits qu'on propose à notre émerveillement (1) font déplorer que l'extrême discrétion de l'artiste l'ait enfermée, et l'enferme encore, dans un demi-silence, en dépit des efforts de ses admirateurs : ils nous permettront de citer seulement Guy Resse, disparu lui aussi. Tout est neuf et reste neuf dans ces assemblages raffinés, d'une *incroyable* fertilité d'invention, en ce qui concerne aussi bien l'agencement des formes que la gamme des coloris. Ils savent être vifs : savourez-en la série inattendue des jubilants jeux de cartes, contrastant avec les modulations en demi-teintes révélées notamment par les œuvres des dernières années. Le hasard a peu de place dans ces *« fugues plastiques »* (R.V. Gindertael).

Une technique qui fait feu de tout lambeau de papier a été longuement mise au point depuis les premières trouvailles des années 1917-1918, en pleine guerre, tout près du front roumain. Déchirures aussi nettes et plus sensibles que des découpages, matériaux hétéroclites, bouts d'affiches arrachées. Et il y a les grands collages moins connus, à dominante verticale, s'élevant comme des flammes, qui atteignent au grand art, et les reliefs obtenus par superposition d'éléments rigides ou flottants. De quoi nourrir notre exaltation.

Puisqu'on évoque les morts, souvenons-nous de Pougny, qui n'a plus besoin, lui, d'être présenté. Mais laissons-nous prendre à nouveau au charme intimiste de ses petits tableaux, de leurs variations infiniment subtiles, de la folle délicatesse des tons et des demi-tons harmonieusement associés. Tout n'est peut-être pas de qualité égale dans la collection livrée au public (2). Seulement, lorsque (et c'est le plus souvent) Pougny s'avise d'être le vrai, l'humble, l'émouvant Pougny, qui métamorphose les aspects les plus quotidiens de la réalité, le thème de la chaise, par exemple, dix fois renouvelé (*la Chaise noire* et ses sœurs), quel enchantement ! Et ces mini-paysages, les *Bateaux*, *la Seine à Paris*, que hante l'élément liquide...

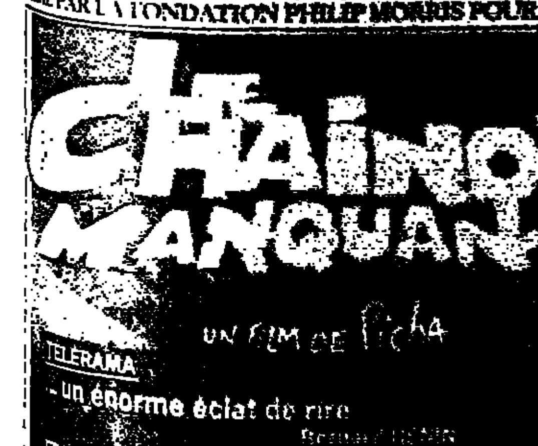
Restons dans la couleur — et dans le monde slave, avec Marie Sperling (3). Pour être plus simplifiés que ceux de Pougny, les rapports chromatiques d'un peintre qui a, depuis trente ans, renoncé à la figuration (mais pas au réel) ne sont pas moins nuancés. Vigoureuses constructions de larges pavés de couleur juxtaposés, aux cloisonnages plus tranchement marqués (Marie Sperling n'a sans doute pas oublié ses mosaïques, mais qui toujours respectent les lois des justes proportions... Chant glorieux ou tendre, où l'améthyste et l'émeraude, les cobalts et les orangés, et toute la palette, multiplient leurs accords.

Les *Terrnoires d'ocres* de Pierre-Yves Bohm (4) peuvent-ils, pour leur part, être assimilés à un travail proprement pictural ? L'auteur appelle plus volontiers *« objets de peinture »* ses superpositions de plusieurs trames, dont le résultat est captivant, et, mieux encore, plus spectaculaires ses accumulations, on dirait illimitées de petits objets, tous fabriqués de sa main d'ingrédients inattendus, d'éclats de miroirs, de morceaux de tissus, repeints avec soin dans les tonalités brunes. Ils sont d'une belle dimension, ces *« reliquaires »*, et d'une ensorcelante présence, peuplés d'un fourmillement de figurines d'une espèce inconnue.

J'ai naguère vanté l'agreste fluidité des aquarelles de Gottfried Salzmann. En voici d'autres (5) pareillement séduisantes. J'insisterai pourtant cette fois sur la qualité de ses dessins récents, de ses *fusains*, qui suggèrent avec autant de bonheur la verdure des frondaisons, les transparences de l'eau. Longtemps absente des cimaises parisiennes, Jeannie Dumesnil y fait une sorte de rentrée qu'on ne peut saluer sans plaisir (6). Une rentrée dénuée de tapage, est-on tenté de dire en considérant la retenue de sa peinture, toute en finesse et en distinction. Il faut davantage qu'un rapide coup d'œil pour détailler ses textures à dominantes roses ou bleues et suivre le tracé de cheminements secrets à travers des scintillements amortis et très étudiés. J'ai apprécié comme il se doit des toiles qui m'étaient jusqu'ici inconnues, en réservant mes préférences aux formes élémentaires que j'imagine paysages, clairs, sérés, diaphanes, quasi blancs. En d'autres termes, un espace poétique.

JEAN-MARIE DUNOYER.

(1) Galerie Jacob, 28, rue Jacob, Paris (6e).
(2) Bellint, 28 bis, boulevard de Sébastopol, Paris (4e).
(3) Galerie Valmay, 22, rue de Seine, Paris (6e).
(4) Galerie Jean Leroy, 37, rue Quincampoix, Paris (4e).
(5) L'Œil Sévigné, 14, rue de Sévigné, Paris (4e).
(6) Galerie Erval, 16, rue de Seine, Paris (6e).



SPECTACLES

théâtres

NOUVEAUX SPECTACLES

Comédie-Italienne (322-28-92) : la Locandiera (sam., 21 h. ; dim., 15 h. 30).
Château de Vincennes (328-15-48) : Rote Rübe (sam., 20 h. 30).
Théâtre Sagor (727-03-39) : le Malade imaginaire (sam., 20 h. 30).
American Center (354-99-92) : Ecole Daniel Mesguich (sam. et dim., 21 h.).
Maison populaire, Montreuil (287-08-68) : Tonton Conteau (sam. et dim., 20 h. 30).
Théâtre Présent (203-02-55) : la Maison de Bernarda (dim., 20 h. 30).

Les salles subventionnées et municipales

Opéra (742-57-50) : Boris Godounov (sam. 19 h. 30).
Comédie-Française (296-10-20) : la Mouette (sam., 20 h. 30) ; Port-Royal (dim., 14 h. 30) ; Tartuffe (dim., 20 h. 30, dernière).
Chaillot (727-81-15), Gémier : Hauser Orkater (sam., 20 h. 45).
Petit Odéon (325-70-32) : les Voisines (sam. et dim., 18 h. 30).
Centre Pompidou (277-12-33) : Le cinéma expérimental dans les années 50 (sam. et dim., 19 h.) ; 4 L 12 in concerto, par le Théâtre-Groupe 4 litres 12.
Carré Silvia Monfort (531-28-34) : Cirque Grüss à l'ancienne (sam. et dim., 14 h. et 16 h. 30) ; Danse Butoh (sam., 20 h. ; dim., 16 h.).
Théâtre de la Ville (274-11-24) : Isaac Stern (sam., 18 h. 30) ; Louis Falco Dance Company (sam., 20 h. 30).

Les autres salles

Aire libre (322-70-78) : Délire à deux (sam. et dim., 20 h. 30) ; Amelia (sam., 22 h. 15 ; dim., 17 h. et 22 h.).
Antoine (208-77-71) : Ta bouche (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Arts-Hébertot (387-23-23) : le Pic du bossu (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Carreau du Temple (824-53-25) : le Cirque de Molière (sam. et dim., 21 h.).
Cartoucherie, Epée-de-Bois (374-20-21) : le Neveu de Rameau (sam., 21 h. ; dim., 15 h. 30). — Théâtre du Soleil (374-24-08) : Méphisto (sam., 20 h. ; dim., 15 h. 30). — Théâtre en Pièces (808-30-37) : le Dibbouk.
Centre d'art celtique (258-97-62) : Pinock et Matho (sam., 20 h. 45 ; dim., 17 h.).
Centre culturel de Belgique (271-26-16) : Oratorio pour une vie (sam., 21 h.).
Chez Georges (326-79-15) : Dissident, il va sans dire (sam., 20 h. 30).
Cirque d'Hiver (700-12-25) : le Bossu (sam., 20 h. ; dim., 14 h. 30).
Cité internationale (589-38-69), Grand Théâtre : Amphitryon (sam., 20 h. 30). — Galerie : Princesse Brambilla (sam., 20 h. 30).
Comédie des Champs-Elysées (723-37-21) : J'suis bien (sam., 20 h. 45).
Essaïon (278-46-42) : les Bonnes (sam., 22 h.).
Fondation Deutsch-de-la-Meurthe (589-63-10) : les Caprices de Marianne (sam., 20 h. 30).
Fontaine (874-74-40) : la Staaar (sam., 21 h.).
Gaîté-Montparnasse (322-16-18) : Le Père Noël est une ordure (sam., 22 h.).
Huchette (326-38-99) : la Leçon ; la Cantatrice chauve (sam., 20 h. 30).
Il Teatrino (322-28-98) : les Dialogues putanesques (sam., 21 h.).
Lucernaire (544-57-34), Théâtre rouge : le Journal de Nijinski (sam., 20 h. 15) ; After Liverpool (sam., 22 h. 15). — Théâtre noir : le Biberon de la révolte (sam., 18 h. 30) ; Haute surveillance (sam., 20 h. 30) ; Archéologie (sam., 22 h. 15). — III : Parlons français (sam., 18 h. 15).
Marais (278-50-27) : Montehus... Montehus (sam., 20 h. 30).
Marie-Stuart (508-17-80) : Pour l'amour de l'humanité (sam., 20 h. 30).
Michel (265-35-22) : Duos sur canapé (sam. et dim., 21 h. 15).
Montparnasse (320-89-90), I : la Cage aux folles (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h., 18 h. 30 et 20 h. 30). — III : Rosencrantz et Guildenstein sont morts (sam. et dim., 20 h. 30, dernières).
Palais des glaces (607-49-93) : Le Farré sifflera trois fois (sam., 20 h. 30).
Palais-Royal (297-59-81) : Joyeuses Pâques (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. 15).
Petit Théâtre-en-l'Ile (329-80-22) : le Primitif (sam. et dim., 18 h. 30) ; Ma chère Sophie (sam. et dim., 20 h. 30).
Plaisance (320-00-06) : le Temps de solitude (sam., 20 h. 30).
Présent (203-02-55) : *Fête de la Saint-Jean* (dim., 14 h.) ; la Maison de Bernada Alba (dim., 17 h.).
Saint-Georges (878-63-47) : l'Aide-Mémoire (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Studio des Champs-Elysées (723-35-10) : Blanchisserie Blanche (sam., 21 h.).
Studio-Théâtre 14 (257-33-62) : Arlequin poli par l'amour ; l'Epreuve (sam., 20 h. 30).
T. A. I. - Théâtre d'Essai (274-11-51) : Trio pour deux canaris (sam., 20 h. 45 ; dim., 17 h., dernière).
Théâtre 18 (226-47-47) : Tambours dans la nuit (sam., 20 h. 30) ; dim., 17 h.).
Théâtre Duncan (326-99-35) : Zéro ou la Pornographie du savoir (en anglais) (sam., 20 h. 30).
Théâtre de Poche (548-92-97) : Ouverture sur mer (sam., 20 h. 30).
Théâtre Saint-Médard (331-44-84) : l'Oracle et le Sylphe (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Tristan-Bernard (522-08-40) : Un tramway nommé Désir (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Variétés (233-09-92) : Je veux voir Mioussov (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).

Les cafés-théâtres

Au Bec fin (296-29-35) : Patricia Lai (sam., 20 h.) ; *Pinter and Co.* (sam., 21 h. 15, dernière) ; la Revanche de Nana (sam., 22 h. 30) ; A. Rivages (sam., 23 h. 45).
Bistrot Beaubourg (277-48-02) : Deux pour le prix d'un (sam. et dim., 20 h. 15) ; Naphtaline (sam. et dim., 21 h. 30).
Blancs-Manteaux (887-15-70) : M. Piolot (sam., 19 h.) ; Areuh = MC2 (sam., 20 h. 15) ; Raoul, je t'aime (sam., 21 h. 30) ; les Belges (sam., 22 h. 30).
Café d'Edgar (320-85-11) : Sœurs *siamoises cherchent frères siamois* (sam., 20 h. 30) ; les Deux Suisses (sam., 22 h.) ; Couple-moi le souffle (sam., 23 h. 15).
Cafessaïon (278-46-42) : Maupassant (sam., 22 h.).
Le Connétable (277-41-40) : Promesses de la chanson (sam., 21 h.) ; J. Moonens et Presqu'île (sam., 23 h.).
Coupe-Chou (272-01-23) : le Petit Prince (sam., 20 h. 30) ; J.-P. Rambal (sam., 21 h. 30).
Cour des Miracles (548-85-60) : *Bill Deraime* (sam., 20 h. 30) ; la Matiouette (sam., 21 h. 30) ; Essayez donc nos pédalos (sam., 22 h. 45).
Croq'Diamants (272-20-06) : Pascadel (sam., 20 h. 30) ; Hiroshima mon humour (sam., 23 h.).
L'Echaudoir (240-58-27) : Monsieur Boubin, A. Cuniot et G. Verchère (sam. et dim., 21 h. 30).
Espace Marais (271-10-19) : Rue des Six-Boutiques (sam., 20 h. 30) ; May Bartram (sam., 22 h. 30).

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Samedi 21 - Dimanche 22 juin

Fanal (233-91-17) : L'une mange, l'autre boit (sam., 19 h. 45) ; le Président (sam., 21 h. 15).
Marais (278-03-53) : Phèdre, P. Dac (sam., 22 h. 15).
La Mirandière (229-11-13) : A la rencontre de M. Proust (sam., 21 h.).
Le Petit Casino (278-36-50), I : Racontez-moi votre enfance (sam., 21 h.) ; Du moment qu'on n'est pas sourd (sam., 22 h. 15). — II : Si la concierge savait (sam., 20 h. 45) ; Ça s'attrape par les pieds (sam., 22 h.) ; Suzanne, ouvre-moi (sam., 22 h. 45).
Le Point-Virgule (728-67-03) : Tranches de vie (sam., 20 h. 30) ; Cherche homme pour faucher terrain en pente (sam., 21 h. 30) ; Raymond (sam., 22 h. 45).
Sélénite (354-53-14), I : Les lions oui... mais les panthères pas (sam., 21 h.). — II : Navire Night (sam., 21 h.).
Soupap (278-27-54) : *Si la « femme » n'existait pas* (sam., 20 h.) ; Compartiment non fumeurs (sam., 21 h. 30).
Splendid (887-33-82) : Elle voit des nains partout (sam., 20 h. 30 et 22 h. 30).
La Tanière (337-74-39) : B. Meulien et V.-A. Sens (sam., 21 h.).
Théâtre de Dix-Heures (606-07-48) : les Jumelles (sam., 20 h. 30) ; le Retour de Frankenstein (sam., 21 h. 30) ; Otto Wessely (sam., 22 h. 30).
Théâtre des Quatre-Cents-Coups (329-39-69) : Patpapa (sam., 20 h. 30) ; La baleine blanche rit jaune (sam., 21 h. 30) ; Kaminka (sam., 22 h. 30).
Vieille-Grille (707-60-93), I : Une *cocaïne allemande* (sam., 22 h. 30). — II : Louise Dhour (sam., 21 h.).

Le music-hall

Bobino (322-74-84) : Ramon Pipin's Odeurs (sam., 20 h. 45).
Bouffes-du-Nord (239-35-50) : Giovanna Marini (sam., 20 h. 30).
Centre culturel du XVII[e] (227-68-81) : l'Etang mauve (sam., 21 h.).
Comédie Caumartin (742-43-41) : Los Machucambos (sam., 21 h. ; dim., 16 h.).
Galerie Peinture-Fraîche (551-00-85) : Chants traditionnels de Roumanie (sam. et dim., 20 h. 30, dernières).
Daunou (261-69-14) : Fiesta Flamenca (sam., 21 h. ; dim., 15 h. 30).
Lucernaire (544-57-34) : J.-L. Caillat (sam., 22 h. 30).
Olympia (742-25-49) : Sacha Distel (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Porte-Saint-Martin (607-37-53) : le Grand Orchestre *du Splendid* (sam., 21 h.).
Théâtre d'Edgar (320-85-11) : Talila (sam., 20 h. 45).
Théâtre Montparnasse (320-89-90) : Daniel Lavoie (sam. et dim., 22 h. 30).

La danse

Centre culturel et chorégraphique : C. Dudan, C. Louvel (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Centre Mandapa (589-01-60) : Isso Miura (sam., 20 h. 30).
Théâtre Noir (797-85-14) : Mad Sonia (sam., 20 h. 30).
Théâtre Oblique (355-02-94) : Compagnie S. Keuten (sam., 20 h. 30).
Ranelagh (288-64-44) : D'une rive à l'autre (dim., 20 h. 30).

Les concerts

Palais-Royal : Orchestre de l'Association symphonique de Paris : *Chorale des J. M. F., dir. L. Martini* (Mozart, Charpentier) (sam., 21 h.).
Radio-France, studio 106 : Collectif de musique ancienne de Paris (Gabrielli, Weekles, Dowland, Geysen, Gibbons) (sam., 18 h. 30).
Eglise Saint-Merri : Quatuor E. Kohenoff (Vivaldi, Bach, Mozart) (sam., 21 h.).
Eglise Saint-*Julien-le-Pauvre* : L. Caravassilis (Bach) (sam., 21 h.) ; Agrupacion Musica (musique des *cathédrales latino-américaines* des dix-septième et dix-huitième siècles) (dim., 21 h.).
Eglise Saint-Thomas-d'Aquin : Ensemble vocal C. Janequin (Monteverdi, Bach, Bruckner) (dim., 17 h. 45).
Conciergerie : E. Musa (Bach, Villa-Lobos) (dim., 17 h. 45).
Lucernaire : Ensemble Aria (Britten, Schoenberg, Cage, Mozart) (sam., 19 h. 30) ; S. Milliot, E. Gaspart (dim., 18 h.).
C. I. S. P. : P. Muller (Bach) (sam., 20 h. 30).
Salle Pleyel : Orchestre philharmonique de Berlin, dir. H. von Karajan, sol. A.-S. Mutter (Beethoven, Tchaïkovski) (dim., 20 h. 30).
Chapelle Saint-Louis de la Salpêtrière : Quintette à cordes J.-B. Bréval (Debussy, Ibert, Pierné) (dim., 16 h. 30).

Jazz, pop, rock, folk

Artistic-Athévains (379-06-18) : *Christian Dante* (sam. et dim., 20 h. 30).
Caveau de la Huchette (326-65-05) : Gene Mighty Flea Connors, avec Dany Doriz Sextet (sam. et dim. 22 h.).
Chapelle des Lombards (326-65-11) : Bill Dixon Trio (sam. et dim., 20 h. 30).
Défense, Aux Quatre-Temps, parvis (979-00-15) : Pepper Adams Quartet, Abbey Lincoln Quartet, Archie Shepp Quartet (sam., 20 h. 30).
Dreher (233-48-44) : Chet Baker *Quartet* (sam. et dim., 21 h. 30).
Gibus (700-78-88) : Macadam cowboys (sam., 22 h.).
Golf Drouot (770-47-25) : Catfish (sam., 22 h.).
Petit-Journal (326-28-59) : Daniel Huck Trio (sam., 22 h.).
Riverbop : Philip Catherine Quartet (sam., 22 h. 30).
Théâtre Noir (797-85-14) : Sonia Mad (sam. et dim., 20 h. 30).

XVII[e] Festival du Marais

(887-74-31)
Hôtel d'Aumont : Mille francs de récompense (sam., 21 h. 30).
Théâtre Essaïon : Edith et Dathis, mimes (sam., 20 h. 30).
Caf'Essaïon : la Princesse de Babylone (sam. et dim., 20 h. 30).
Place du Marché-Sainte-Catherine : Carlos Andreu (sam., 19 h. 30) ; la Farce ou... Le diable s'amuse (sam., 20 h. 30).
Hôtel de Beauvais : Y en a point comme moi (sam., 22 h.) ; Triples croches et demi-sourires (sam. et dim., 20 h. 30).

IV[es] Soirées de Saint-Aignan

Hôtel Saint-Aignan : Trio Amade : J. Schuster, violon ; D. Gart, violoncelle ; G. Karn, piano (Mozart, Beethoven, Brahms) (sam., 21 h.).

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot (704-24-24), sam., 15 h. : Desna, d'Y. Solntseva et A. Dovjenko ; 17 h. : Tobby, de H.-J. Pohland ; 19 h. : le Voyage fantastique, de H. Koster ; 21 h. : les Plus Belles Années de notre vie, de W. Wyler. — Dim., 15 h. : les Gens du Nil, d'Y. Chahine ; 17 h. : les Cinéastes signataires du manifeste d'Oberhausen ; 19 h. : Ponce Pilate, de G. P. Callegari ; 21 h. : Rêve de singe, de M. Ferreri.
Beaubourg (278-35-57), *sam., 15 h.* : le Dossier 51, de M. Deville ; 17 h., Cinéma hongrois : Un été sur la colline, de P. Bacso ; *19 h.* : *Die* Parallelstrasse, de F. Khittl ; 21 h., Cinéma japonais : Fort Ezo, de K. Furusawa. — Dim., 15 h. : les Snobs, de J.-P. Mocky ; 17 h. : les Parents du dimanche, de J. Rozsa ; 17 h. : les Cinéastes signataires du manifeste d'Oberhausen ; 21 h., Cinéma japonais : Chasse aux lingots, de J. Fukuda.

Les exclusivités

L'ALBUM DE MARTIN SCORSESE (A., v.o.) : l'Epée de bois, 5[e] (337-57-47).
ALLIGATOR (It., v.f.) (*) : Rex, 2[e] (236-83-93) ; Ermitage, 8[e] (359-15-71) ; Mistral, 14[e] (589-52-43) ; U.G.C.-Gobelins, 13[e] (336-23-44).
AMERICAN GIGOLO (A., v.o.) : Publicis-Saint-Germain, 6[e] (222-72-80) ; Paramount-City, 8[e] (562-45-76) ; Paramount-Elysées, 8[e] (359-49-34) ; Paramount-Opéra, 9[e] (742-56-31) ; Max-Linder, 9[e] (770-40-04) ; Paramount-Bastille, 12[e] (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13[e] (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14[e] (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14[e] (329-90-10) ; Convention-Saint-Charles, 15[e] (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17[e] (758-24-24) ; Murat, 16[e] (651-99-75) ; Paramount-Montmartre, 18[e] (606-34-25).
APPRENDS-MOI L'AMOUR (A., v.f.) (**) : U.G.C.-Marbeuf, 8[e] (225-18-45) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12[e] (343-01-59) ; Clichy-Pathé, 18[e] (522-46-01).
AU BOULOT JERRY (A., v.o.) : Action-La Fayette, 9[e] (878-80-50) ; Palais des Arts, 3[e] (272-62-98).
AU-DELA DE LA GLOIRE (A., v.o.) (**) : Quintette, 5[e] (354-35-40) ; Ambassade, 8[e] (359-19-08). — V.f. : U.G.C.-Opéra, 2[e] (261-50-32) ; Richelieu, 2[e] (233-56-70) ; Montparnasse-83, 6[e] (544-14-27) ; Wepler, 18[e] (387-50-70).
BIENVENUE MISTER CHANCE (A., v.o.) : U. G. C.-Odéon, 6[e] (325-71-08) ; Normandie, 8[e] (359-41-18). V.f. : U.G.C.-Opéra, 2[e] (261-50-32) ; Bienvenuë-Montparnasse, 15[e] (544-25-02).
CAPTAIN AMERICA (A., v.o./v.f.) : Paris, 8[e] (359-53-99). — V.f. : Richelieu, 2[e] (233-56-70) ; Montparnasse-83, 6[e] (544-14-27) ; Fauvette, 13[e] (331-56-86) ; Gaumont-Gambetta, 20[e] (636-10-96) ; Clichy-Pathé, 18[e] (522-46-01).
LE CAVALIER ELECTRIQUE (A., v.o.) : Luxembourg, 6[e] (633-97-77) ; Elysées-Point-Show, 8[e] (225-67-29).
LE CHAINON MANQUANT (A., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6[e] (329-42-62) ; Biarritz, 8[e] (723-69-23) ; Balzac, 8[e] (561-10-60). — V.f. : Rex, 2[e] (236-83-93) ; Caméo, 9[e] (246-66-44) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12[e] (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13[e] (336-23-44) ; Mistral, 14[e] (539-52-43) ; Miramar, 14[e] (320-89-52) ; Magic-Convention, 15[e] (828-20-64).
CHERE INCONNUE (Fr.) : U.G.C.-Marbeuf, 8[e] (225-18-45).
LE CHRIST S'EST ARRETE A EBOLI (It., v.o.) : Hautefeuille, 6[e] 633-79-38) ; Pagode, 7[e] (705-12-15), sauf mardi ; U.G.C.-Marbeuf, 8[e] (225-18-45) ; Parnassiens, 14[e] (329-83-11) ; Athéna, 12[e] (343-07-48) ; Studio Raspail, 14[e] (320-38-98).
LES CROCS DU DIABLE (Esp., v.f.) (**) : Bretagne, 6[e] (222-57-97) ; Haussmann, 9[e] (770-47-55) ; Mistral, 14[e] (539-52-43).
DON GIOVANNI (Fr.-It., v.it.) : Vendôme, 2[e] (742-97-52).
ELLE (A., v.o.) (**) : Elysées-Point Show, 8[e] (225-67-29) ; Luxembourg, 6[e] (633-97-77) H. sp.
LES FAISEURS DE SUISSES (Suis.) : Marais, 4[e] (278-47-86).
FANTOMES DE LA VIDEO : LA TELEVISION DE R. RUIZ : Action République, 11[e] (805-51-33).
LE GANG DES FRERES JAMES (Long Riders) (A., v.o.) (*) : Gaumont-Les Halles, 1[er] (297-49-70) ; Quintette, 5[e] (354-35-40) ; Marignan, 8[e] (359-92-82). — V.f. : Richelieu, 2[e] (233-56-70) ; Montparnasse-Pathé, 14[e] (322-19-23) ; Clichy-Pathé, 18[e] (522-46-01) ; Nation, 12[e] (343-04-67) ; P. L. M.-Saint-Jacques, 14[e] (589-68-42) ; Gaumont-Sud, 14[e] (327-84-50).
GIMME SHELTER, THE ROLLING STONES (A., v.o.) : Vidéostone, 6[e] (325-60-34).
GIRLS (Fr.) (**) : U.G.C.-Opéra, 2[e] (261-50-32) ; Ermitage, 8[e] (359-15-71).
LE GUIGNOLO (Fr.) : Berlitz, 2[e] (742-60-33).
GUYANA, LA SECTE DE L'ENFER (A., v.o.) (*) : U.G.C.-Danton, 6[e] (329-42-62) ; Ermitage, 8[e] (359-15-71). — V.f. : Rex, 2[e] (236-83-93) ; Caméo, 9[e] (246-66-44) ; *Clichy-Pathé, 18[e] (522-46-01)*.
HAIR (A., v.o.) : Palais des Arts, 3[e] (272-62-98).
LES HERITIERES (Hong., v.o.) : Gaumont-Les Halles, 1[er] (297-49-70) ; Saint-André-des-Arts, 6[e] (326-48-18) ; Biarritz, 8[e] (723-69-23) ; Parnassiens, 14[e] (329-83-11). — V.f. : Helder, 9[e] (770-11-24) ; 14-Juillet-Bastille, 11[e] (357-90-81) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15[e] (575-79-79) ; Gaumont-Convention, 15[e] (828-42-27).
JE VAIS CRAQUER (Fr.) : U.G.C.-Odéon, 6[e] (325-71-08) ; Biarritz, 8[e] (723-69-23) ; Caméo, 9[e] (246-66-44) ; Miramar, 14[e] (320-89-52).
LE JOUR DE LA FIN DU MONDE (A., v.f.) : Paramount-Opéra, 9[e] (742-56-31).





SPECTACLES

JOURNAL D'UNE MAISON DE CORRECTION (Fr.) (*) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
KRAMER CONTRE KRAMER (A., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Capri, 2e (508-11-69) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).
LULU (Fr.-It.-All.) (**), vers. allem.: Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Paramount-City, 8e (562-45-76). — V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
MANHATTAN (A., v.o.) : Studio Jean-Cocteau, 5e (354-47-62).
LE MARIAGE DE MARIA BRAUN (All., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08).
MERCI D'AVOIR ETE MA FEMME (A., v.o.) : Colisée, 8e (359-29-46).
MON ONCLE D'AMERIQUE (Fr.) : Gaumont - Les Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-Germain-Huchette, 5e (634-13-26) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Saint-Lazare - Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75).
LE PRE (It., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
QUE LE SPECTACLE COMMENCE (A., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Gaumont - Les Halles, 1er (297-49-70) ; Pagode, 7e (705-12-15) (sf Mar.) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Athéna, 12e (343-07-48). — V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Cambronne, 15e (734-42-96).
LE ROI ET L'OISEAU (Fr.) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47) ; Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
SATURNE III (A., v.f.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Secrétan, 19e (206-71-33)
LE SAUT DANS LE VIDE (Fr.-It.), vers. ital. : Racine, 6e (633-43-71) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). — V.f. : 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).

LES FILMS NOUVEAUX

ENQUETE SUR UNE PASSION, film américain de N. Roeg (**) (v.o.) : St-Germain Studio, 5e (354-42-72), Monte-Carlo, 8e (225-09-83), Parnassiens, 14e (329-83-11) ; v.f.: ABC, 2e (236-55-54), St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43), Fauvette, 13e (331-56-86), Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
LES MONSTRESSES, film italien de L. Zampa, (v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12), Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; (v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31), Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03).
DROLES DE DIAMS (ex-Laisse-moi rêver), film français de R. Ménégoz : Quartier Latin, 5e (326-84-65), Marignan, 8e (359-92-82), Lumière, 9e (246-49-07), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Cambronne, 15e (734-42-96), Wepler, 18e (387-50-70).
L'ARME AU POING, film anglais de M. Winner (v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62), Normandie, 8e (359-41-18) ; (v.f.) : Rex, 2e (236-83-93), Bretagne, 6e (222-57-97), U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44), Mistral, 14e (539-52-43).
INTERNATIONAL PROSTITUTION, film français de E. Blorovitch (**) : Caméo, 9e (246-66-44), Maxéville, 9e (770-72-86), U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59), U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44), Mistral, 14e (539-52-43), Images, 18e (522-47-94), Secrétan, 19e (206-71-33).

SCUM (Ang., v.o.) (**) : Palais des Arts, 3e (272-62-98)
LES SOUS-DOUES (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare - Pasquier, 8e (387-35-43) ; Balzac, 8e (561-10-60) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont - Sud, 14e (327-84-50) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
LE TAMBOUR (*) (All., v.o.) : la Clef, 5e (337-90-90).
TELEPHONE PUBLIC (Fr.) : Berlitz, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Concorde, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Wepler, 18e (387-50-70).
THE ROSE (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52).
UN COUPLE PARTICULIER (A., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
UNE FEMME ITALIENNE (It., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83).
UNE SEMAINE DE VACANCES (Fr.) : Gaumont-les-Halles, 1er (297-49-70) ; Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Publicis Elysées, 8e (720-76-23) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Gaumont - Gambetta, 20e (636-10-96).
THIRD WORLD PRISONNIER DE LA RUE (Fr.) : U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Saint-Séverin, 5e (354-50-91) ; Hollywood-Boulevard, 9e (770-10-41).
LA VIE DE BRIAN (Ang., v.o.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).

RADIO-TÉLÉVISION

VU

Mise en scène

« Timor ? C'est qui ? Vous connaissez Timor ? », demandions-nous à un ami de passage, avant d'appuyer sur le bouton de « V 3 - Nouveau Vendredi » ; et lui : « Non. Qui est-ce ? » C'est dire notre ignorance, sur ce chapitre en particulier. Elle était hier encore vertigineuse. Invité à passer quelques jours dans la partie orientale de l'île, abandonnée par les Portugais en décembre 1975, et conquise par les Indonésiens cent quatre-vingt-seize heures après la proclamation, par le Fretilin, d'une République hélas ! mort-née, Michel Honorin a un peu profité de notre naïveté.

Il a commencé par nous balancer des chiffres volontairement grossis. On avait parlé, affirmait-il, de deux cent cinquante mille à trois cent mille personnes massacrées par l'envahisseur. C'était très exagéré. Forcément, aucune source sérieuse n'a jamais évalué à plus de cent mille le nombre de ceux qui sont morts par le fer, par le feu, par la faim et par la souffrance pendant ces années d'héroïque résistance. Ce qui est déjà colossal.

Etroitement surveillée, encadrée par l'armée et les services de renseignement indonésiens, dont elle n'a pas craint, soyons juste, de dénoncer sans arrêt la présence, notre équipe de télé s'est pourtant laissé avoir à l'occasion d'une visite de prison qui l'a, semble-t-il, entièrement rassurée. Regardez, on y est très au large. Il n'y a pratiquement plus de détenus, nous disait-on, images à l'appui. Et la caméra de balayer, en effet, la cour, étrangement vide, de l'une de ces geôles où Amnesty International dénombrait encore, le mois dernier, huit cents prisonniers. Cela sentait la mise en scène à plein nez.

Ne nous y trompons pas : les sympathies des journalistes français étaient entièrement acquises à ce vaillant petit peuple qui, après quatre siècles d'une occupation obscurantiste et négligée (au total 29 kilomètres de pistes), sera aussitôt asservi à des intérêts hégémoniques qu'aucune tradition culturelle et historique ne justifie ; acquises au point même de traduire, sur un ton moqueur et caricatural, les déclarations du ministre des affaires étrangères indonésien, dont l'évidente mauvaise foi n'avait aucun besoin d'être soulignée de cette façon-là.

Conquis, décimés, opprimés, abandonnés à leur sort, obligés de quitter, faute de vivres et d'armes, les montagnes où ils tentaient de prolonger la résistance à l'occupant, les Timorais sont embrigadés dès les bancs de l'école, endoctrinés. Soignés aussi, c'est vrai : la Croix-Rouge a eu enfin accès à certains villages, une dizaine, nous précisait un médecin suisse, où sévissent toujours la tuberculose et la malaria. Nourris enfin, à peu près remis sur pied.

Et c'est là-dessus que compte l'un des membres du Fretilin. Interwievé où ? A Paris, à Lisbonne ? Pas à Timor, certes. Il espère que cette honteuse et trop facile violation du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, sous prétexte que le jeune Etat aurait aligné sa politique sur celle de Cuba, il pense, lui, que cette intégration forcée trouvera au cœur même de la population de nouveaux adversaires, et que le vent de la liberté fera lever derechef le désir d'indépendance dans ces âmes trempées par l'infortune.

CLAUDE SARRAUTE.

« Aux armées, ce soir »

Cela tenait, tout à la fois, du Casino de Paris, des Folies-Bergères, du cirque Médrano, de la guerre en dentelle ou de la parade des petits soldats de plomb. Vendredi soir 20 juin, sur TF 1, l'« Opération alerte » de l'armée française avait remplacé le traditionnel « Au théâtre ce soir ».

Au-delà de la prouesse technique d'une émission en direct, le téléspectateur, promené en plusieurs endroits différents, du camp de Suippes, *dans l'est* de la France, jusqu'à la base parachutiste de Pau, dans le Midi, en passant par les pistes de Saint-Dizier ou du porte-avions *Clemenceau*, a assisté aux activités opérationnelles des trois armées dans le cadre d'un exercice d'alerte qui s'est achevé par le lancement — fictif — d'un missile nucléaire tactique Pluton.

Images cent fois présentées déjà : largage de parachutistes, ravitaillement en vol et sur mer, héliportage, reconnaissance aérienne, engagement de blindés, d'avions et de pièces d'artillerie, franchissement d'une rivière par les blindés sous l'eau ou en gué profond. Images cent fois vues que les commentaires des officiers généraux, fragmentaires, rapides et trop simples, n'ont pas toujours su expliquer.

Pour conclure, le ministre de la défense est venu s'autoféliciter, en mettant en relief *« l'effort résolument engagé depuis six ans »*, date de l'élection présidentielle, et *« les capacités des armées supérieures à celles d'il y a cinq ans »*, date de la désignation de M. Yvon Bourges à son poste actuel. Et le ministre de souligner, à cette occasion, *« la compétence de l'armée »* — le souvenir de Kolwezi a été maintes fois évoqué, — *« l'efficacité et le dévouement des appelés »* pour demander finalement *« la confiance et l'adhésion des Français »*.

On aurait voulu montrer aux familles à quoi devraient, en principe, être occupés leurs enfants durant l'année de service militaire, et aux contribuables comment leurs impôts sont dépensés qu'on ne s'y serait pas pris autrement.

JACQUES ISNARD.

NOMBREUSES PROTESTATIONS APRÈS LA SAISIE DU MATÉRIEL DE RADIO-LILLE 80

Les responsables de Radio-Lille 80, dont le matériel a été saisi jeudi 19 juin par la police, annoncent, pour samedi après-midi, un rassemblement sur la grande place de Lille, avec une « écoute collective » de l'émission de Radio-Lille 80 qui reprendrait, toujours au même endroit, à la Maison de la nature et de l'environnement, à partir de 17 heures (*le Monde* du 20 juin). La saisie du matériel a provoqué de nombreuses protestations : M. Pierre Mauroy (P.S.), député et maire de Lille, a notamment déclaré : *« Je condamne les procédés utilisés par le pouvoir pour étouffer l'expression de tous ceux qu'il a délibérément écartés des moyens d'information en détournant systématiquement ceux-ci à son profit.* (...) *Le pouvoir fait la démonstration qu'il refuse de reconsidérer pour les autres une loi qu'il bafoue tous les jours. Je demande qu'avec le même zèle dont il fait preuve pour investir les locaux et confisquer le matériel, le gouvernement propose au Parlement un projet de loi assurant, dans le cadre du service public, un véritable pluralisme d'expression. »*

Au parti communiste, on estime qu'*« une nouvelle fois, les forces de répression gouvernementales sont intervenues et que le pouvoir tente, avec le préfet en place, de transformer la ville en champ d'action perpétuel des C.R.S. »*.

La C.F.D.T. élève *« une vive protestation »* en rappelant que, *« exclue des studios de la télévision régionale depuis décembre 1979, elle se bat pour un autre monopole, celui qui, légalement et dans les faits, permettrait à toutes les associations de s'exprimer »*.

M. Henri Noguères, président de la Ligue des droits de l'homme, parrain de Radio-Lille 80, a déclaré : *« En déclenchant une massive et brutale opération de police dès le lendemain de la première émission, le pouvoir s'est livré à une nouvelle provocation. Bien entendu,* a-t-il ajouté, *on a courageusement attendu, pour opérer ce coup de force, que Brice Lalonde et moi-même, qui participions à cette première émission, ayons quitté Lille. »*

Une seule approbation dans ce concert d'interventions, celle du Centre départemental des indépendants et paysans, qui juge que l'intervention de la police sur les lieux d'expression de la radio pirate n'a fait que *« respecter la loi »*.

GEORGES SUEUR.

● *Une nouvelle station pirate* se déclarant sous le nom de Radio-Ici et Maintenant annonce qu'elle émettra ce samedi 21 juin à Paris depuis un lieu tenu secret.

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.

Commission paritaire n° 57 437.

Samedi 21 juin

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

18 h 55 Les inconnus de 18 h 55.
19 h Six minutes pour vous défendre.
19 h 5 Mai-juin 40 : Journal d'un printemps tragique.
Dans la clairière de Rethondes.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Journal.
20 h 15 Football : Championnat d'Europe.
En direct de Naples (match 3e et 4e place).
22 h 5 Série : Ike.
Réal. de B. Sagal, avec L. Remick ; J.D. Cannon ; P. Gleason, L. Luckinbill...
22 h 55 Les comiques associés.
Anthologie pas sérieuse du sourire et du rire.
23 h 25 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 10 D'accord, pas d'accord.
19h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top club.
20 h Journal.
20 h 35 Téléfilm : Comme le temps passe.
(Deuxième partie.)
Honnête adaptation du beau roman de Robert Brasillach. Du travail bien fait. Sans la poésie du livre.
22 h 10 Variétés : Les Muppets à Hollywood.
23 h Document : Les carnets de l'aventure.
Mont Mac-Kinley en aile delta.
23 h 25 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
Un regard s'arrête : Des bateaux pour rêver ; Raconte quand tu étais petite : le feu de la Saint-Jean.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Histoire de France : le Front populaire.
20 h Les jeux.
20 h 30 Télé-film : « Exo-Man ».
Scénario : H. Simoum et L.E. Siegel ; Réal. : R. Irving. Avec : D. Ackroyd, etc.
Un jeune professeur de physique, paralysé à la suite d'une agression, retrouve la liberté de ses mouvements grâce à une combinaison qu'il s'invente dans son laboratoire.
22 h Journal.
22 h 20 Ciné-regards.
R. Corbeau ou le regard d'un photographe sur ses cinquante ans de cinéma.

FRANCE-CULTURE

19 h. 30, La R.T.B.F. présente : « la Lettre brouillée » (Adorable vampire).
20 h., Carte blanche : « le Sommeil des impies », d'A.-S. Roux, avec C. Laborde, E. Hirt, P. Arditti, etc.
21 h. 55, Ad lib, avec M. de Breteuil.
22h. 5, La fugue du samedi.

FRANCE - MUSIQUE

20 h. 5, Soirée lyrique : « le Dialogue des Carmélites », opéra de F. Poulenc, livret de Bernanos, par l'Orchestre national de France, les chœurs et maîtrise de Radio-France, dir. J.-P. Marty. Avec R. Crespin, F. Lott, G. Barrial, J. Chamonin, A.-M. Rodde, C. Vierne.
22 h. 5, Ouvert la nuit, comment l'entendez-vous : Franz Schubert ; 1 h., « la Passion selon saint Jean », de Scarlatti, par la Musica Polyphonica de Bruxelles.

Dimanche 22 juin

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

9 h 15 A Bible ouverte.
9 h 30 La source de vie.
10 h Présence protestante.
10 h 30 Le jour du Seigneur.
11 h Messe.
Célébrée en la paroisse Saint-Rémy de Gif-sur-Yvette.
Prédicateur : Père Michel Guinchat.
12 h La séquence du spectateur.
12 h 30 TF 1 - TF 1.
13 h Journal.
13 h 20 C'est pas sérieux.
14 h 30 Les rendez-vous du dimanche.
de Michel Drucker.
15 h 30 Tiercé.
15 h 40 Série : Le monde merveilleux de Disney.
(n° 4).
Les retrouvailles.
16 h 30 Sports première.
17 h 45 Série : Une même source.
Les îles Loyauté.
18 h 25 Série : Les faucheurs de marguerites.
Réal. M. Camus, avec B. Pradal, C. Wodetsky, C. Michu...
19 h 25 Les animaux du monde.
Les jeunes animaux devant la vie.
20 h Journal.
20 h 30 Cinéma : « l'Odyssée du « Hindenburg ».
Film américain de R. Wise (1975), avec G.C. Scott, A. Bancroft, W. Atherton, R. Thinnes, G. Young, B. Burgess Meredith, C. Durning.
Le dernier voyage transatlantique du ballon dirigeable géant, orgueil des nazis (vaisseau aérien de luxe), qui fut détruit par les flammes, le 6 mai 1937, en arrivant à Lakehurst (New-Jersey)
La thèse possible d'un complot antinazi dans un film à suspense bien conduit, où la catastrophe du Hindenburg est reconstituée de façon très spectaculaire.
22 h 30 La leçon de musique.
John Lewis.
Quelques secrets du jazz par le fondateur du Modern Jazz Quartet, ou comment transmettre ce qui ne s'enseigne pas : l'art de l'improvisation.
23 h 20 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

12 h 15 Il était un musicien.
Monsieur Rachmaninoff.
12 h 45 Journal.
13 h 20 Série : Embarquement immédiat.
Le commandant connaît la chanson.
14 h 10 Jeu : Des chiffres et des lettres pour les jeunes.
15 h Des animaux et des hommes.
Les requins sont-ils des animaux dangereux ?
15 h 45 Tiercé à Auteuil.
16 h 20 Série : Erika Werner.
17 h 10 Majax : Passe-passe.
17 h 40 Dessin animé : Shazzan.
18 h 15 Dessine-moi un mouton.
19 h Stade 2.
20 h Journal.
20 h 25 Sports : Football.
Finale de la Coupe d'Europe des Nations (en direct de Rome).
22 h 25 Document : Par amour et par hasard : Le Nord.
Chronique des Flandres.
23 h 5 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

10 h Emissions de l'I.C.E.I. destinées aux travailleurs immigrés.
10 h 30 Mosaïque : Images d'Algérie.
Emission spéciale réalisée par la radio-télévision portugaise : Reportage : Amalia Rodriguez ; Film : « IIIe centenaire de la mort de L. de Camoes ». Variétés.
16 h 40 Prélude à l'après-midi : Bela Bartok.
Quatuor à cordes n° 1, par le Quatuor Parrenin : *Concerto pour piano n° 3*, par l'Orchestre radiosymphonique de Berlin, dir. : W. Boetticher, soliste : G. Oppitz.
17 h 40 Jeu : Tous contre trois.
A Orange.
18 h 40 Documentaire : Entre l'histoire et la légende.
Alexandre le Grand.
19 h 40 Spécial DOM-TOM.
Situation aux Nouvelles-Hébrides ; Intronisation d'un grand chef malésien.
20 h Dessin animé : Mister Magoo.
20 h 30 Histoire de la France libre : le général.
21 h 25 Journal.
21 h 40 L'invité de FR 3 : l'arbre de vie.
22 h 35 Cinéma de minuit (cycle l'Amérique et son président) : « Point limite ».
Film américain de S. Lumet (1964), avec H. Fonda, D. O'Herlihy, W. Mathau, F. Overton, E. Binns, F. Weaver, L. Hagman.
A la suite d'un dérèglement du dispositif d'alerte, des bombardiers atomiques américains foncent vers Moscou. Malgré la coopération du président des Etats-Unis et des Soviétiques, l'un d'eux dépasse le « point limite ». La guerre totale va-t-elle éclater ?
Sur un thème semblable à celui de Docteur Folamour, un suspense de politique-fiction qui prend parfois des allures de documentaire est posé clairement le problème de la course aux armements et du danger atomique.

FRANCE-CULTURE

7 h. 7, La fenêtre ouverte.
7 h. 15, Horizon, magazine religieux.
7 h. 40, Chasseurs de son : Les fêtes de Paris.
8 h., Orthodoxie et christianisme oriental.
8 h. 30, Protestantisme.
9 h. 10, Ecoute Israël.
9 h. 40, Divers aspects de la pensée contemporaine : L'Union rationaliste.
10 h., Messe au collège Sainte-Marie d'Antony
11 h., Regards sur la musique : « Trio n° 1 en si bémol majeur », de Schubert.
12 h. 5, Allegro.
12 h. 45, Disques rares, d'A. Glazounov.
14 h., Sons : Boiseries (le chant dans la forêt).
14 h. 5, *La Comédie-Française présente* : « Traces », de J. Le Marquet.
16 h. 5, Portrait d'un chef : Toscanini.
18 h. 30, Ma non troppo.
19 h. 10, Le cinéma des cinéastes.
20h., Albatros : New-York up and down.
20 h. 40, Atelier de création radiophonique : Théâtre des oreilles, par V. Novarina.
23 h., Musique de chambre : Mendelssohn, Schumann, Brahms, Perkowski, Palester (rediff.).

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Musiques pittoresques et légères.
7 h. 40, Les classiques favoris : Schubert.
9 h. 2, Les chants de l'âme.
9 h. 30, Cantate.
10 h. 15, Les classiques favoris : Brahms, Haydn, Duparc.
12 h., Midi-dimanche : « *Symphonie n° 9 en ut majeur* » (Schubert), par le Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. U. Segal.
13 h. 5, Tous en scène : Judy Garland ; 13 h. 30, Jeunes solistes : O. Charlier, violon : Œuvres de Bach, Paganini, Bartok, Ravel.
14 h. 15, Les après-midi de l'orchestre : Wagner, « Parsifal », prélude et dernière scène, par A. Toscanini et P. Boulez ; « Symphonie de jeunesse en ut » ; extraits des répétitions de « la Walkyrie », dir. A. Toscanini ; « Tristan et Isolde », Festival de Bayreuth 1966, dir. K. Boehm.
16 h. 15, La tribune des critiques de disques ; 19 h., Jazz vivant.
20 h. 5, Le concert du dimanche, présentation.
20 h. 10, Concert : « Concerto pour violon et orchestre » (Brahms), « Symphonie n° 4 en ré mineur » (Dvorak), par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. J. Coulon. Avec H. Szeryng, violon.
22 h. 30, Une semaine de musique vivante.
23 h. 30, Ouvert la nuit : équivalences (émission ouverte aux interprètes aveugles) : « Sonate en si mineur » (Liszt), par B. d'Ascoli ; 0 h. 5, Rites et traditions populaires : l'été de la Saint-Jean.

INFORMATIONS « SERVICES »

Les urgences du dimanche

SANTÉ

● UN SECOURS D'URGENCE. — Appeler le SAMU en téléphonant, pour Paris, au 567-50-50 ; pour l'Essonne, au 088-33-33 ; pour les Hauts-de-Seine, au 741-79-11 ; pour la Seine-Saint-Denis, au 830-32-50 ; pour le Val-de-Marne, au 207-51-41 ; pour le Val-d'Oise, au 032-22-33 ; pour les Yvelines, au 953-83-33 ; pour la Seine-et-Marne, au 437-10-11, ou, à défaut, le 17 (police) ou le 18 (pompiers), qui transmettent l'appel au SAMU.

● UN MEDECIN. — A défaut du médecin traitant, appeler la permanence des soins de Paris (542-37-00), ou la garde syndicale des médecins de Paris (533-99-11), ou l'Association pour les urgences médicales de Paris (A.U.M.P.) (828-40-04) ou S.O.S.-Médecins (707-77-77).

● UNE INFORMATION SUR LES INTOXICATIONS. — 205-63-29 (hôpital Fernand-Widal).

● S.O.S. Urgences bucco-dentaires : 337-51-00.

TRANSPORTS

● AEROPORTS. — Renseignements sur les arrivées et départs à Orly (687-12-34 ou 853-12-34) : à Roissy-Charles-de-Gaulle (862-12-12 ou 862-22-80).

● COMPAGNIES AERIENNES. — Arrivées ou départs des avions : Air France (320-12-55 ou 320-13-55) ; U.T.A. (775-75-75) ; Air Inter (687-12-12). Renseignements, réservations : Air France (535-61-61) ; U. T. A. (776-41-52) ; Air Inter (539-25-25).

● S.N.C.F. — Renseignements : 261-50-50.

ÉTAT DES ROUTES

● INTER SERVICE ROUTES donne des renseignements généraux au 858-33-33.

Pour des renseignements plus précis, on peut s'adresser aux centres régionaux d'information routière. Bordeaux (56) 96-33-33 ; Lille (20) 91-92-33 ; Lyon (78) 54-33-33 ; Marseille (91) 78-78-78 ; Metz (87) 62-11-22 ; Rennes (99) 50-73-93.

P.T.T.

Sont ouverts le dimanche les bureaux de :

— Paris recette principale (52, rue du Louvre, 1er), ouvert 24 heures sur 24 ;

— Paris 08, annexe 1 (71, avenue des Champs-Elysées), ouvert de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 20 heures ;

— Orly, aérogare Sud, annexe 1, ouvert en permanence ;

— Orly, aérogare Ouest, annexe 2, ouvert de 6 heures à 23 heures ;

— Roissy principal, annexes 1 et 2 (aéroport Charles-de-Gaulle), ouvert de 8 h. 30 à 18 h. 30.

La recette principale de Paris assure aussi le paiement des mandats-lettres, des bons et des chèques de dépannage, des lettres-chèques ainsi que les remboursements sans préavis sur livret C.N.E.

ANIMAUX

● UN VETERINAIRE au 871-20-61 (de 8 heures à 20 heures).

● L'OFFICE DE TOURISME DE PARIS diffuse une sélection enregistrée des loisirs à Paris : en français au 720-94-94 ; en anglais au 720-88-98. Son bureau d'accueil du 127 avenue des Champs-Elysées est ouvert le dimanche de 9 heures à 20 heures. Tél. : 723-61-72.

S.O.S. - AMITIÉ

Vingt-quatre heures sur vingt-quatre à l'écoute au 821-31-31 pour Boulogne-Billancourt ; 364-31-31 pour Bagnolet et 078-16-16 pour Evry (de 14 heures à 6 heures du matin) et au 296-26-26 pour Paris (de 14 heures à 4 heures du matin). Il existe, en outre, un poste en anglais : S.O.S.-Help, au 723-80-80 (de 19 heures à 23 heures).

S.O.S. - 3e AGE

De 9 heures à 19 heures au 340-44-11.

LA MAISON

BAIGNOIRE POUR HANDICAPÉS

Conçue pour les personnes handicapées, une baignoire spéciale s'ouvre en deux parties pour en faciliter l'accès. La partie fixe, dans laquelle on s'assied, comprend l'alimentation et l'évacuation de l'eau. Sur la partie mobile, pivotant sur 180°, se trouvent les systèmes de fermeture magnétique et de verrouillage de sécurité.

Cette baignoire ouvrante, en plastique ABS renforcé, coûte 6 000 F franco de port. Un siège mobile, monté sur glissière, peut s'y adapter (1 820 F), permettant le passage d'un fauteuil roulant à la baignoire.

★ Monoplat, Résidence Louvois, 1, rue Lulli, 75002 Paris. Tél. 296-83-62. La baignoire est exposée au 12, rue Chabanais, 75002 Paris.

Un autre système permet l'accès à une baignoire normale aux personnes âgées ou handicapées. C'est un siège élévateur en plastique qui se fixe par des ventouses au fond d'une baignoire. Une pompe hydraulique fait descendre ce siège pour prendre le bain et le remonter pour en sortir.

★ Hydrolift, 3 690 F, à la Samaritaine, rayon hygiène.

TUYAU EN CASSETTE. — Pour arroser son jardin ou un balcon, laver une auto ou une caravane, on a besoin d'un tuyau... toujours encombrant à ranger. Un nouveau tuyau de 15 mètres de long s'enroule dans un boîtier qui mesure 27 × 30 centimètres et 3,5 centimètres seulement d'épaisseur. Ce tuyau est gainé de tissu polyester et s'aplatit complètement après usage. Etant en polyuréthane, il peut être utilisé également pour alimenter en eau potable une caravane ou un bateau ; l'embout fileté est d'ailleurs conçu pour se raccorder aux prises d'eau des quais.

★ Tuyau sur enrouleur Toro, 259 F environ. En vente au B.H.V. et dans les magasins spécialisés en jardinage. Distribution pour la France : C. C. R. L., 68-70, quai de Jemmapes, 75010 Paris, tél. 238-66-36.

VIVRE A PARIS

L'AMÉNAGEMENT DU QUATORZIÈME. — L'association Vivre dans le quatorzième et l'Atelier populaire d'urbanisme du quatorzième organisent les 21 et 22 juin, sous un chapiteau, rue Guilleminot, une exposition publique de leurs contre-projets sur l'aménagement de la zone Guilleminot. Ces contre-projets ont été réalisés après un concours d'idées lancé en février dernier. Une consultation sera organisée à l'occasion de cette exposition pour permettre aux habitants de se prononcer sur les études présentées, précisent les deux associations.

PARIS EN VISITE

DIMANCHE 22 JUIN

« Hôtel de Toulouse », 10 h. 30, angle rue de Radziwill et rue des Petits-Champs, Mme Garnier-Ahlberg.

« Hôtel de Sully », 15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Allaz.

« Quartier Saint-André-des-Arts », 15 h., fontaine Saint-Michel, Mme Garnier-Ahlberg.

« Ancienne faculté de médecine », 15 h., 12, rue de l'Ecole-de-Médecine, Mme Lamy-Lassalle.

« Juin 1791 », 15 h., arc de triomphe du Carrousel, Mme Lemarchand.

« Saint-Germain-en-Laye », 15 h., station R. E. R., Mme Oswald.

« Salons du Conseil d'Etat », 15 h., grille d'honneur, place du Palais-Royal, Mme Pennec (Caisse nationale des monuments historiques).

« Le Marais », 15 h. 15, 5, rue des Hospitalières-Saint-Gervais (Mme Barbier).

« Père-Lachaise », 15 h., métro Père-Lachaise (Mme Camus).

« La basilique de Saint-Denis », 15 h., entrée (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Hôtels de l'île Saint-Louis », 15 h., métro Saint-Paul (Mme Haulier).

« Salon du ministère des finances », 15 h., 93, rue de Rivoli (Histoire et Archéologie).

« Abbaye de Port-Royal », 15 h., 27, rue du Faubourg-Saint-Jacques (M. de La Roche).

« Village de Saint-Germain-des-Prés », 15 h., métro Saint-Germain-des-Prés (Résurrection du passé).

« Rue du Cherche-Midi », 15 h., métro Falguière (Paris inconnu).

« Le Marais », 15 h., métro Saint-Paul (Templia).

« La mosquée », 14 h. 45, place du Puits-de-l'Ermite (Tourisme culturel).

« Les synagogues de la rue des Rosiers : le couvent des Blancs-Manteaux », 10 h., 3, rue Mahler (le Vieux-Paris).

« Au Marais », 15 h., métro Pont-Marie (Visages de Paris).

LUNDI 23 JUIN

« Sorbonne », 15 h., 47, rue des Ecoles, Mme Legrégeois.

« L'île Saint-Louis », 15 h., métro Pont-Marie, Mme Meyniel.

« La Bourse de Paris », 15 h., métro Bourse, Mme Oswald (Caisse nationale des monuments historiques).

« Hôtel de Lauzun », 15 h., 17, quai d'Anjou (Approche de l'art).

« Cimetière du Père-Lachaise », 15 heures, entrée boulevard de Ménilmontant (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Le Poitou roman », 15 h., Musée des monuments français (Histoire et Archéologie).

« Le Marais », 21 h., métro Saint-Paul (Lutèce-Visites).

« Le Marais », 15 h., métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Le Marais illuminé », 21 h., métro Saint-Paul (Templia).

« Tricentenaire de la Comédie-Française, 15 h. 30, 53, rue de Richelieu (Tourisme culturel).

« L'île Saint-Louis », 15 h., 12, boulevard Henri-IV (le Vieux Paris).

CONFÉRENCES

DIMANCHE 22 JUIN

15 h., 27, rue Copernic, M. A. Nahon : « Qu'est-ce que la réalité et la présence réelle ? » (G.R.A.C.E.).

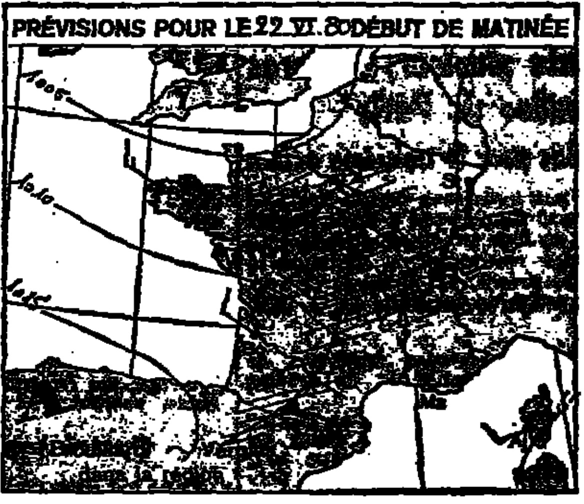
LUNDI 23 JUIN

20 h. 30, 21, rue d'Assas, MM. J. Madaule et M. Schumann : « Un certain 18 juin » (Amitiés Marc-Sangnier).

20 h. 30 : église américaine, 65, quai d'Orsay, Urmila Santana : « La méditation selon l'enseignement de Sri Chinmoy ».

MÉTÉOROLOGIE





PRÉVISIONS POUR LE 22 JUIN A 0 HEURE (G.M.T.)



Evolution probable du temps en France entre le samedi 21 juin à 0 heure et le dimanche 22 juin à 24 heures.

La France restera en bordure de la zone dépressionnaire très étendue dont le centre est situé au nord de l'Ecosse. Des perturbations venant de l'Atlantique circuleront au sud de cette dépression et traverseront la France.

Dimanche 22 juin, le temps sera médiocre sur l'ensemble du pays. Des pluies, qui auront traversé la moitié ouest de la France dans la soirée et la nuit de samedi, toucheront la moitié est le matin. Des ondées intermittentes auront encore lieu ailleurs. Les éclaircies progresseront vers l'est en cours de journée, mais n'atteindront pas encore le Sud-Est le soir.

En Bretagne, Vendée et Aquitaine, le ciel se couvrira dans l'après-midi et de nouvelles pluies aborderont les côtes en début de soirée et s'étendront ensuite vers l'Ouest.

Les vents seront modérés et varieront du sud à l'ouest. Les températures resteront fraîches, mais les minima s'élèveront.

Le samedi 21 juin, à 8 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 014,8 millibars, soit 761,2 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 20 juin ; le second, le minimum de la nuit du 20 au 21) : Ajaccio, 23 et 11 degrés ; Biarritz, 18 et 10 ; Bordeaux, 19 et 8 ; Bourges, 19 et 8 ; Brest, 15 et 10 ; Caen, 15 et 10 ; Cherbourg, 15 et 10 ; Clermont-Ferrand, 20 et 8 ; Dijon, 19 et 12 ; Grenoble, 19 et 9 ; Lille, 17 et 9 ; Lyon, 19 et 9 ; Marseille, 25 et 16 ; Nancy, 17 et 11 ; Nantes, 18 et 9 ; Nice, 22 et 18 ; Paris-Le Bourget, 18 et 10 ; Pau, 19 et 10 ; Perpignan, 21 et 16 ; Rennes, 17 et 10 ; Strasbourg, 19 et 11 ; Tours, 18 et 9 ; Toulouse, 20 et 11 ; Pointe-à-Pitre, 32 et 23.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 31 et 20 degrés ; Amsterdam, 15 et 12 ; Athènes, 29 et 19 ; Berlin, 18 et 11 ; Bonn, 18 et 9 ; Bruxelles, 17 et 11 ; îles Canaries, 24 et 19 ; Copenhague, 17 et 12 ; Genève, 20 et 7 ; Lisbonne, 24 et 13 ; Londres, 17 et 10 ; Madrid, 33 et 15 ; Moscou, 27 et 17 ; Nairobi 24 (max.) ; New-York, 22 et 17 ; Palma-de-Majorque, 27 et 19 ; Rome, 28 et 19 ; Stockholm, 19 et 12 ; Téhéran, 36 et 34.

(Documents établis avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du 21 juin 1980 :

DES DECRETS

● Modifiant le décret du 9 septembre 1965 portant règlement d'administration publique et relatif au régime de retraite des tributaires de la Caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales.

● Modifiant ou abrogeant certaines dispositions du code des tribunaux administratifs.

DES ARRETES

● Portant application dans divers départements de l'article 3 du décret du 8 février 1976 relatif à la dotation d'installation des jeunes agriculteurs, modifié par le décret du 2 février 1978.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 2 696

HORIZONTALEMENT

I. Sont la cause de bien des frictions. — II. Qui auront donc du mal à s'exprimer clairement ; Peut justifier une abstention. — III. Comme un chrétien qui est une vraie poire ; Obtenu ; Va-et-vient ; Mis sur un point. — IV. Certaines sont gravées sur bois ; Généralement petit quand il est muet ; Note. — V. Ne conservai pas ; Entre lesquels on a tranché. — VI. Difficiles à traverser. — VII. Lieu de sanctuaires ; Partagé ; Donné avant une exécution. — VIII. Parfois doublé pour apaiser ; N'a pas besoin de compter ; Qui peut donc brûler. — IX. Fit preuve d'attachement ; Nom qu'on donne à un pigeon ; Pays. — X. Nom de dame ; Homère fut le dernier ; Est mis sur la voie. — XI. Evoque un certain pouvoir ; Fille d'Harmonie. — XII. Utile quand on a peur des piqûres ; Marquer le coup. — XIII. Danse d'autrefois ; Peut se faire traiter de bouffi quand il est sec. — XIV. Commence par une collecte ; Ce n'est pas un moyen ; Pronom. — XV. Note ; Vieux pots ; Peut être lécheur.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
I														■	
II										■					
III				■			■					■			
IV						■					■		■		
V					■										
VI		■													
VII				■		■					■			■	
VIII			■						■						■
IX				■							■				
X						■					■				
XI		■						■		■		■			
XII			■	■		■								■	
XIII	■								■						
XIV								■					■		
XV			■					■							

VERTICALEMENT

1. Nom qu'on peut donner à celui qui sait bien nager ; Evoque un livre qui peut rassembler de grandes signatures. — 2. On peut y mettre le tout ; Pas atteint ; Allure. — 3. Petite, ne fait jamais un gros paquet ; Plus fort qu'un caïd ; En arrière. — 4. Il en faut quatre pour faire un cent ; Un étranger ; Langue ; Repose. — 5. Dont on ne veut pas se charger ; Favorise les grands mouvements. — 6. Peut fixer l'oiseau sur la branche ; Particule ; Souci quotidien pour le guide ; Peut récompenser un coureur. — 7. Article étranger ; Peuvent se faire au bureau. — 8. Maladie qui empêche de se tenir au courant. — 9. Traitait comme un pestiféré ; Sorte d'ordonnance ; Conjonction. — 10. Mot pour désigner un siège ; Cri d'un homme en peine. — 11. Poème ; Possessif ; Qui n'est donc pas très coulant. — 12. Cuvette ; Utile pour celui qu'on envoie se faire cuire un œuf ; Fleuve d'Irlande. — 13. Jus ; Adjectif qui peut évoquer la calotte. — 14. Meurtrie comme une duchesse ; Pays pour un poète ; Clair. — 15. Procède à une révision ; Difficile à gagner.

Solution du problème n° 2 695

Horizontalement

I. Derrière. — II. Oreille. — III. If ; Ri. — IV. Gui ; Rat. — V. Trotteuse. — VI. Sturnidés. — VII. Liane. — VIII. Très ; Se. — IX. Ours ; Ure. — X. Me ; Endive. — XI. Braisés.

Verticalement

1. Doigts ; Tome. — 2. Erfurt ; Rue. — 3. Ré ; Iouler. — 4. Ris ; Trisser. — 5. Il ; Etna ; Na. — 6. Elu ; Einaudi. — 7. Ré ; Rude ; Ris. — 8. Rase ; Sève. — 9. Vitesse ; Es.

GUY BROUTY.

CARNET

Décès

— Mme Louis Billot, née Claude-Françoise Hirsch,
Sa famille et ses amis,
ont l'immense douleur de faire part du décès de

M. Louis BILLOT,
ancien officier de marine,
ingénieur ICAM Lille.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale le vendredi 20 juin 1980, à Soisy-sous-Montmorency.

105 bis, rue de Montmorency,
95230 Soisy-sous-Montmorency.

— Nous apprenons le décès du dessinateur

JIJÉ,

survenu le 19 juin à Draveil (Essonne), à l'âge de soixante-six ans.

[Né le 13 janvier 1914 à Gédinne (Belgique), Joseph Gillain (qui allait signer Jijé), fait des études à l'Ecole des beaux-arts. Entré en 1939 au journal « Spirou », il crée d'abord les personnages de Freddy et Fred, suivis de Trinet et Trinette, et invente, en 1941, le détective Jean Valhardi. Jijé illustre, en 1951, les aventures de Blondin et Cirage, puis donne, en 1954, sa silhouette au personnage de Jerry Spring. Il collabore à « Super As » et à « Pilote », et reprend les aventures de Tanguy et Laverdure de Charlier et Uderzo.

Dans toute son œuvre, Jijé a montré un sens aigu de la caractérisation de ses personnages, en même temps qu'une maîtrise remarquable du dessin.]

— Mme Jean-François Lemarignier,
M. et Mme Jacques Lemarignier,
M. et Mme Lucien Colonna,
M. et Mme Jean-Luc Boussard,
Anne, Bertrand, Olivier, Laure, Marie, Etienne, Emmanuel, Dominique, Sabine, Cécile,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean-François LEMARIGNIER,
professeur émérite
à l'université de Paris-IV (Sorbonne),
chevalier de la Légion d'honneur,
rappelé à Dieu le 19 juin 1980, à l'âge de soixante-douze ans.

La cérémonie religieuse aura lieu en l'église Saint-Sulpice, à Paris, le lundi 23 juin 1980, à 10 h. 30.

L'absoute sera célébrée le même jour, à 17 h. 30, en l'église du Ménil-Gondouin et sera suivie de l'inhumation au cimetière du Ménil-Gondouin (Orne).

Cet avis tient lieu de faire-part.
Ni fleurs ni couronnes.

— Graye-sur-Mer.

Mme Paul Thiberge, ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants font part du retour à Dieu, le 19 juin 1980, dans sa quatre-vingt-dixième année, de

M. Paul THIBERGE.

La messe d'inhumation sera célébrée lundi 23 juin 1980, à 11 heures, en l'église de Graye-sur-Mer (Calvados).

Cet avis tient lieu de faire-part.

Anniversaires

— Mme Benjamin Yanni,
Ses enfants,
Et toute la famille,
font part de l'Azguir de l'année de leur regretté disparu

M. Benjamin YANNI,
directeur honoraire de C.E.G.,

qui aura lieu le jeudi 26 juin 1980, à 19 h. 30, en leur domicile, 22 bis, rue Pottier, 78150 Le Chesnay.

— Les familles Dayan et Bénichou demandent à tous ceux qui ont connu et aimé,

Simone DAYAN,
née Bénichou,

d'évoquer son souvenir pour ce dix-septième anniversaire de sa mort.

Offices religieux

— Un service religieux sera célébré jeudi 26 juin, à 10 heures, en la crypte de l'église Saint-Jean-Baptiste de Grenelle (place Etienne-Pernet, Paris-15e), à la mémoire de

Georges R. MANUE,

décédé le 14 juin à Paris (voir « le Monde » daté 20-21 juin), et dont l'inhumation a eu lieu à Estavayer-le-Lac, en Suisse.

Soutenances de thèses

— Université de Paris-II, mardi 24 juin, à 9 heures, salle des fêtes, M. Taoufik Yacoub : « La presse française et tunisienne face à la guerre italo-turque 1911-1912 ».

— Université de Paris-III, mardi 24 juin, à 14 heures, salle Bourjac, Mlle Carol Sanders : « Langage et roman moderne : l'exemple de Raymond Queneau ».

— Université de Paris-II, mardi 24 juin, à 10 heures, cabinet 1, M. Nasser-Sobhekhiz-Sabet : « Essai d'analyse structurale du droit de la famille en Iran ; étude de sociologie juridique ».

— Université de Paris-I, mercredi 25 juin, amphithéâtre Lefebvre-Sorbonne, à 15 heures, M. Pierre Escourrou : « Climat et tourisme sur les côtes françaises de Dinard à Biarritz ».

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

régions

Ile-de-France

M. Jacques Chirac présente plusieurs mesures en faveur des familles de Paris

Une allocation de 1200 F par mois pour le troisième enfant

Une allocation de 1 200 francs par mois sera versée pendant un an aux familles (salariées ou non) demeurant à Paris depuis au moins trois ans, à la naissance de leur troisième enfant, cela sans qu'on tienne compte de leurs ressources, a annoncé le 20 juin, au cours d'une réunion de presse, M. Jacques Chirac, qui présentait ce qu'il appelle « la politique familiale de la Ville de Paris ».

Cette mesure doit être proposée le 23 juin au Conseil de Paris. Si celui-ci la vote, elle doit ensuite être approuvé par le ministre de l'intérieur. Le versement de l'allocation ne devrait donc pas intervenir avant le mois d'octobre prochain. Elle coûtera au total environ 25 millions de francs par an.

D'autres dispositions seront prises en faveur de la famille par la Ville de Paris, notamment les suivantes :

Nouvelles crèches. — Depuis 1977, la municipalité a ouvert quarante-cinq crèches. Un programme prioritaire, qui se traduira en 1981 par un doublement des crédits d'investissement, soit 30 millions de francs, permettra d'aménager d'ici à 1983 trente et une nouvelles crèches. Le maire a rappelé que le coût de fonctionnement annuel d'une crèche était de 1 500 000 F.

Ateliers culturels. — La Ville va créer dans chaque arrondissement un atelier d'expression culturelle, orienté vers les activités d'éveil pour les enfants.

Logements et espaces verts : les nouveaux programmes de construction de logements devront comporter une certaine proportion de grands appartements (10 % de cinq pièces, 40 % de quatre pièces, avec chambres d'enfants et cuisines plus vastes).

Les espaces verts seront mieux adaptés à l'accueil de l'enfant : une « action vigoureuse » doit être entreprise pour améliorer la propreté des bacs à sable, intensifier l'aménagement des aires de jeux dans les jardins et créer, au niveau de chaque quartier, des espaces réservés aux jeux de ballon. Les enfants de moins de six ans auront la permission de jouer sur certaines pelouses.

Un *« S.V.P. famille »* : il s'agit d'une permanence téléphonique tenue par des spécialistes des questions familiales qui informera notamment les Parisiens sur les prestations auxquelles ils ont droit. De même sera installé un service d'urgence de garde d'enfants, sorte de service de baby-sitters municipal.

Une réforme de la taxe d'habitation

Le maire de Paris a indiqué qu'un crédit de 640 000 francs serait inscrit au budget de la Ville en 1980 pour aider à l'aménagement de crèches familiales, de haltes-garderies et de jardins d'enfants.

Autre dossier soumis au Conseil de Paris : le dossier fiscal. La taxe d'habitation est due pour l'année entière par toute personne (qu'elle soit propriétaire ou locataire), ayant la disposition d'un local meublé affecté à l'habitation. Le maire propose un abattement de 15 % en faveur des contribuables qui n'auront pas versé l'impôt sur le revenu en 1980. Cette mesure concernerait plus de quarante-sept mille foyers.

Une plus-value de recette inattendue provenant de la dotation globale de fonctionnement allouée chaque année par l'Etat à la Ville et qui s'élève à 97,7 millions de francs peut permettre de financer ces mesures en faveur de la famille et du logement des plus défavorisés. Le groupe communiste de l'Hôtel de Ville a d'ailleurs estimé le 20 juin, au cours d'une conférence de presse, que cet apport d'argent devrait permettre au maire de prendre *« de nouvelles initiatives pour remédier aux mesures draconiennes d'austérité qui frappent les familles des travailleurs dans la capitale »*.

Enfin, le maire de Paris présentera aux édiles de la capitale le bilan des études pour la création de la ligne ferroviaire Ermont-Invalides. M. Chirac a déclaré qu'il avait demandé la couverture des tranchées de la Petite-Ceinture de la gare Pereire-Levallois à la gare de l'avenue Henri-Martin (16e arrondissement), en précisant que la Ville de Paris serait disposée à prendre en charge le surcoût entraîné par l'aménagement pour le public (parkings ou espaces verts) des dalles qui recouvriront les voies.

JEAN PERRIN.

LES COMITÉS PARISIENS D'HABITANTS DEMANDENT UNE MEILLEURE CONCERTATION

La plate-forme des comités parisiens d'habitants, qui rassemble une quinzaine d'associations de la capitale, a annoncé, le 17 juin, au cours d'une réunion de presse, qu'elle demandait à être reçue par le maire de Paris. Ces associations veulent, en effet, développer, avec la municipalité, la concertation qui, selon elles, est mauvaise. « *Les comités ne sont jamais consultés sur l'opportunité ou la conception d'un projet, les démarches soulevant des problèmes de fond n'ont jamais de suite, et les réponses reçues sont rédigées par les services techniques et se limitent à justifier les décisions prises* », a déclaré M. Jacques Rémond, président de la plate-forme. Il a précisé : « *Les comités ne sont pas pris en considération par la municipalité, ils ne sont jamais cités comme des partenaires qui apportent normalement leur pierre à l'édifice commun.* »

Parlant du rôle de la commission extra-municipale de l'environnement présidée par Mme Jacqueline Nebout (Union pour Paris), adjoint au maire, les représentants de la plate-forme estiment que « *c'est un lieu de libre expression et de bonne volonté mais sans méthodes et sans moyens et qui traite le secondaire et le futur. L'immédiat, quand il pose un vrai problème, est esquivé* ».

LA COMMISSION DES SITES APPROUVE LE PROJET DE BERCY

La commission des sites, présidée par M. Lucien Lanier, préfet de Paris, réunie le vendredi 20 juin, a émis à l'unanimité, moins deux abstentions, un avis favorable au projet du centre international des sports qui doit être construit à Bercy. Mme Marthe de Rohan-Chabot et M. François Serrand, qui ont refusé de prendre part au vote, rappellent que « *les associations restent fermement opposées à la construction d'un centre omnisports à Bercy* », et estiment qu'elles « *n'ont jamais été sérieusement consultées* » sur le projet.

Ce futur palais des sports occupera 4 hectares sur les 40 recouverts actuellement par les entrepôts. L'aménagement de Bercy comportera aussi un parc de 10 à 15 hectares, la construction de deux mille logements sociaux et le réaménagement sur une partie de ce vaste terrain des activités vinicoles.

Alsace

● *Haut-Rhin : inculpations pour pollution.* — Le directeur de l'usine Pec-Engineering de Hombourg (Haut-Rhin) et le chef du département « destruction des nuisances industrielles » du groupe Pec ont été inculpés, le 19 juin, à Mulhouse, de pollution des eaux.

Au début de l'année dernière, l'usine Pec-Engineering avait laissé échapper des déchets chimiques, qui avaient atteint la nappe phréatique, dans le secteur des communes de Hombourg, Chalampe, Niffer et Ottmarsheim, rendant l'eau « *impropre à la consommation* » sur une vaste surface.

Champagne-Ardenne

Le « monstre » de Chooz fait trembler deux pays

(Suite de la première page.)

Pourtant, si l'on en croit un ouvrage très sérieux qui n'a rien d'un brûlot gauchiste ni d'un organe de combat pour l'environnement, *l'Encyclopédie de l'écologie*, parue chez Larousse en 1977, Chooz est passé, tout juste un an après la mise en service de la centrale, à deux doigts de la catastrophe. « *En 1968, au cours d'une inspection de routine*, peut-on lire dans l'ouvrage, *des techniciens se sont rendu compte que le réacteur était complètement — il n'y a pas d'autre mot — déglingué, et que la moitié des vis tenant sa cuve avaient cédé depuis belle lurette.* » « *Il a fallu*, précise encore l'encyclopédie, *une indiscrétion, en 1974, pour que soit connu le rapport fait par les ingénieurs d'E.D.F....* » Ainsi, les Calcéens (les habitants de Chooz) n'ont-ils appris que des années plus tard à quels risques les avait exposés la présence d'installations que le projet en cours devrait porter à une puissance dix-sept fois supérieure !

Quatre tours de 165 mètres de hauteur

Cette fois, finies la discrétion et la mesure qui avaient présidé à l'édification de la première centrale. A présent, il s'agit bel et bien d'un « monstre » — le mot n'est pas trop fort — dont la présence défigurera à jamais un village et tout son environnement, puisqu'il est prévu d'utiliser quelque 154 hectares à des constructions systématiquement implantées en surface, avec, pour « couronnement », quatre tours de refroidissement hautes chacune de 165 mètres et reposant sur une base d'un diamètre égal à 145 mètres.

Même si M. Claude Parent, qui est un architecte talentueux, écrit, dans le dossier de présentation du projet réalisé par E.D.F., que « *cette dualité horizontale et verticale dans l'architecture de la centrale, dualité existant sur le site, donne le caractère spécifique du nouveau paysage* », les habitants de la vallée considèrent, et n'ont certes pas tort, comme une agression ouverte contre leur horizon quotidien la présence d'une telle masse de béton, eût-elle été dessinée par un maître d'œuvre qui a visiblement cherché — le cas est trop rare en matière d'architecture industrielle pour qu'on ne le souligne pas — à concevoir des formes et des volumes harmonieux.

Aujourd'hui, l'état-major du Front commun ardennais, qui groupe, depuis le mois de mars dernier (c'est-à-dire depuis l'annonce de l'ouverture de l'enquête publique), tous les mouvements opposés à la création de la nouvelle centrale (2), s'apprête à fourbir de nouvelles armes. « *L'enquête est finie, mais pas le combat* », s'accordent à dire, d'un côté de la frontière comme de l'autre, tous ceux qui semblent bien déterminés à ne jamais céder.

Outre la grande fête antinucléaire prévue pour le week-end des 5 et 6 juillet, on étudiera, dès ce 20 juin, lors d'une réunion rassemblant toutes les bonnes volontés, de nouveaux moyens d'action à mettre en œuvre sans tarder, tant du côté français que du côté belge. Une manière de « mobilisation générale », qui s'appuie d'abord sur les résultats du référendum très officiellement organisé, au printemps dernier, à partir des listes électorales de la commune, et qui a montré que 64,34 % des Calcéens, contre 35,65 %, étaient, sur un total de 479 votants, inconditionnellement hostiles au projet.

La seule voix qui refuse, parmi les élus, de participer au concert contestataire est celle de M. Claude Fiolin, maire de Chooz depuis 1977, qui ne cache pas sa déception de voir ses administrés s'opposer à un projet « *qui intéresse cinquante millions de Français et n'a pas à être remis en question par une municipalité...* » C'est, peut-être, oublier un peu trop vite que la municipalité en question est tout de même directement concernée, pour ne pas dire éventuellement menacée : l'accident de 1968 est là pour suffire à prouver que, n'en déplaise aux ingénieurs, le danger ne peut pas ne pas être pris en compte.

L'attitude actuelle de M. Fiolin ne laisse pas de surprendre, si l'on se réfère à la motion adoptée, le 18 mai 1979, par le conseil municipal réuni sous sa présidence, et où l'on peut lire notamment les propos suivants : « *Economie pour E.D.F., voilà le seul véritable argument. Que la population soit contre ce projet, que les cultivateurs soient voués à terme à s'inscrire au chômage, que la construction de la centrale défigure définitivement un des plus beaux paysages de nos Ardennes et supprime la seule réserve d'oiseaux migrateurs et semi-aquatiques de la région, ne pèse pas lourd face au choix de technocrates dont la plupart n'ont jamais vu et ne verront jamais le site qu'ils vont détruire. Ils ignorent d'ailleurs jusqu'au nom de notre village, et, comme le préfet des Ardennes, lorsqu'ils parlent de Chooz prononcent « chose. »* »

Quant au préfet des Ardennes, M. Max Lavigne, il juge inopportun de recevoir les journalistes...

J.-M. DURAND-SOUFFLAND.

(2) Outre le comité de défense de Chooz, créé en novembre 1978, ce Front compte parmi ses adhérents la Société de protection de la nature des Ardennes (l'Epine noire), le mouvement Ardennes-Ecologie, le groupe Alternative au nucléaire, de Charleville-Mézières, et des partis politiques de gauche.

Bretagne

● *Elus bretons à l'Elysée : réactions.* — L'Union démocratique bretonne (U.D.B.) a déclaré, après l'entrevue des élus bretons avec le chef de l'Etat à l'Elysée : « *Une fois de plus, le pouvoir actuel n'agit que sous la pression des événements et d'une perspective électorale... Les saupoudrages élyséens seront bien minces face à la crise qui frappe la Bretagne.* »

Pour M. Louis Le Roux, délégué du parti communiste pour la région Bretagne, « *les mesures annoncées sont extrêmement limitées... Il s'agit surtout d'un catalogue d'intentions* ».

Corse

M. DEBRÉ DÉNONCE L'INTERVENTION DE M. SIMEONI DEVANT LE PARLEMENT EUROPÉEN

M. Michel Debré, député R.P.R., a, le vendredi 20 juin, reproché au gouvernement d'avoir tardé à prendre la mesure des problèmes de la Corse, en particulier des revendications autonomistes. Pour l'ancien premier ministre du général de Gaulle, qui faisait un voyage d'information dans l'île, les difficultés de la Corse « *n'ont pas été traitées au niveau correspondant aux exigences* ».

M. Debré a dénoncé avec vigueur le fait que M. Edmond Simeoni, porte-parole du mouvement autonomiste l'Union du peuple corse (U.P.C.), ait pu réunir, le jeudi 19 juin, une conférence dans l'enceinte du Parlement européen à Strasbourg, où il fut introduit par un député régionaliste flamand, M. Maurits Coppieters.

A Bastia, première étape de sa tournée corse placée sous l'égide du Comité pour l'indépendance et l'unité de la France, l'ancien premier ministre a été hué devant le monument aux morts par une cinquantaine de militants nationalistes, mais il a été chaleureusement accueilli par M. Jean Zucarelli, maire (radical de gauche) de la ville.

SPORTS

VOILE

WELD ACCENTUE SON AVANCE

L'Américain Philip Weld n'était plus, samedi 21 juin, qu'à 600 milles (un peu plus de 1 100 kilomètres) de Newport, où sera jugée, devant le phare de Brenton-Reef, l'arrivée de la course transatlantique en solitaire. La veille, il avait progressé à la moyenne tout à fait remarquable de 7,45 nœuds (près de 14 kilomètres-heure). Du coup, son avance sur son présumé premier poursuivant, l'Américain Walter Greene, est passée à 409 kilomètres. A cette allure, il devrait toucher au port mardi 24 juin vers midi.

AUTOMOBILE

DES CITROËN CX (ENFIN) AUTOMATIQUES

Citroën livrera, à partir de septembre, des modèles CX 2400 Pallas et Prestige à injection, équipés d'une boîte de vitesses automatique ZF à trois rapports. Cette option remplace définitivement le système CMatic à convertisseur de couple, qui équipait jusqu'ici certaines CX. Elle se distingue par une sécurité de manœuvre (impossibilité de passer en marche arrière ou au point neutre sans appuyer sur une commande de déverrouillage) et par un affichage très visible des rapports de transmission au tableau de bord.

La CX 2400 Pallas à injection, ainsi équipée (128 ch. à 4 800 tr./mn.), pourrait coûter, au 1er septembre, un peu plus de 70 000 F. Ses consommations conventionnelles sont : 9,5 l., 11,2 l., 13,4 l.

D'UN SPORT A L'AUTRE...

ATHLETISME. — *Avec un total de 4 858 points, la Soviétique Olga Kouraguina, vingt et un ans, a battu le record du monde du pentathlon, vendredi 20 juin, à Moscou. L'ancien record appartenait à sa compatriote Nadeja Tkachenko (4 839 points) qui avait réalisé cette performance le 18 septembre 1977 à Lille.*

BOXE. — *Le Panaméen Roberto Duran est devenu champion du monde (W.B.C.) des poids mi-moyens en battant l'Américain Sugar Ray Leonard aux points, vendredi 20 juin à Montréal.*

CYCLISME. — *L'Italien Mario Beccia a gagné, vendredi 20 juin, le Tour de Suisse avec deux minutes et douze secondes d'avance sur le Suisse Fuchs et trois minutes quinze secondes sur le Néerlandais Zoetemelk.*

JEUX OLYMPIQUES. — *Selon le comité olympique de la République fédérale allemande, le Comité international olympique a ordonné à tous les pays qui boycottent les Jeux de Moscou de réduire de moitié le nombre de leurs journalistes accrédités.*

TENNIS. — *Le Conseil professionnel du tennis masculin a estimé, vendredi 20 juin, à Londres, que le comité d'organisation des championnats internationaux de France de Roland-Garros avait agi « improprement » en accordant, lundi 2 juin, quarante-cinq minutes de délai à l'Argentin Guillermo Vilas (opéré de l'appendicite dix jours plus tard à Paris), avant le début de sa rencontre contre l'Espagnol Manuel Orantès, finalement reportée au lendemain. Le Conseil professionnel a donc estimé que le comité du tournoi devait verser la somme de 2 800 dollars à l'Espagnol qui se verra, en outre, attribuer les points de quart de finaliste au classement du Grand Prix.*

Faits et projets

Environnement

● *Le bateau « Rainbow-Warrior »*, affrété par l'organisation écologiste Greenpeace, est toujours retenu par la marine espagnole dans le port galicien du Ferrol, où il avait été conduit, le jeudi 19 juin, par une frégate militaire.

Selon un communiqué de la marine, le *Rainbow-Warrior* a entravé systématiquement le travail de deux baleiniers espagnols. « *Empêcher la pêche à la baleine dans les eaux territoriales espagnoles*, précise le communiqué, *constitue une infraction des normes et du droit international.* »

Les dix-neuf membres d'équipage, ainsi que des équipes des télévisions espagnole, canadienne, britannique et islandaise, sont interrogés par les autorités espagnoles, qui, selon Greenpeace, réclament la saisie des films. — *(A.F.P.)*

● *Les Français favorables au solaire.* — 72 % des Français donnent la priorité au développement de l'énergie solaire dans les vingt ou trente années à venir et 8 % au développement de l'énergie nucléaire, indique un sondage *Nouvel Observateur*-Antenne 2 réalisé par la SOFRES. Ce sondage a été effectué entre le 7 et le 13 juin dernier sur un échantillon de deux mille personnes.

● *L'armée et la marée noire.* — Le général Morens, commandant la troisième région militaire, a présenté, le 20 juin à Rennes, le bilan des opérations de lutte contre la marée noire, auxquelles treize mille hommes, provenant de quatre régions militaires (Lille, Paris, Bordeaux et Rennes) ont participé depuis le 10 mars sur le littoral du Finistère et des Côtes-du-Nord. Les opérations de nettoyage des rochers et des plages prendront fin le 30 juin. Les soldats ont reçu une prime quotidienne de 43,50 F en supplément de leur solde habituelle. — *(Corresp.)*

P.T.T.

● *Renseignements téléphoniques de Paris : reprise du travail.* — Les agents des huit centres de renseignements téléphoniques de Paris ont repris le travail, le vendredi matin 20 juin, après une grève de deux jours, à l'appel de la C.G.T. et de la C.F.D.T. Le syndicat des télécommunications C.F.D.T. indique, dans un communiqué, avoir reçu des assurances de la direction des P.T.T. selon lesquelles le service de renseignements (le 12) continuerait à fonctionner vingt-quatre heures sur vingt-quatre et le personnel actuel, soit environ deux mille personnes, serait maintenu.

Transports

● *Les pilotes de ligne renoncent à la grève du 23 juin.* — Le trafic aérien sera normal en France les dimanche 22 et lundi 23 juin, le Syndicat national des pilotes de ligne (S.N.P.L.) s'étant incliné devant le jugement en référé frappant de nullité leur préavis de grève déposé le 16 juin. Le S.N.P.L. et le Syndicat des officiers-mécaniciens de l'aviation civile (SNOMAC) entendaient protester contre l'autorisation donnée à la compagnie charter Euralair d'exploiter ses Boeing-737 avec deux hommes d'équipage au lieu de trois.

Air France, Air Inter et U.T.A. avaient introduit une action en référé devant le tribunal de grande instance de Créteil afin que soit considéré nul et de nul effet le préavis, qui concerne, selon elles, un conflit qui leur est « *étranger* », puisqu'elles n'exploitent pas de Boeing-737.

● *Progression du trafic du port du Havre.* — En 1979, les dockers du Havre ont effectué 755 242 journées de travail (— 12 %) par rapport à 1978. Pour les cinq premiers mois de 1980, le trafic atteint 35 149 000 tonnes et est en retrait de 14 % par rapport à 1979. Le trafic pétrolier a régressé de 8,1 % et on note une diminution de 23 % du trafic des céréales.

En revanche, les importations de charbon sont en progrès de 31,8 %. Quant au conteneur, il progresse de 27,9 % aux entrées et de 11,6 % aux sorties. Le trafic des passagers est en progrès de 15 %. Fin mai, la main-d'œuvre docker a travaillé 321 000 journées contre 316 000 à fin mai 1979, soit + 1,6 %.

● *British Airways change de nom.* — La compagnie aérienne nationale britannique British Airways a décidé de changer de nom. Ses avions, ses billets, ses sacs de voyage porteront désormais le seul nom de British.

● *Condamnations de commandants de navires.* — Le tribunal maritime et commercial du Havre a condamné, le 19 juin, à des peines d'amende trois commandants de navires marchands ivoirien, chypriote et panaméen, qui avaient navigué dans des zones interdites, et un quatrième, panaméen, pour avoir amené son pétrolier à proximité de la côte.

Le Monde

économie

SOCIAL

RECONDUCTION DES ENGAGEMENTS DE MODÉRATION DES LOYERS

Les principales organisations de propriétaires et de gestionnaires de logements locatifs du secteur libre ont décidé de reconduire leurs engagements de modération pour le renouvellement des baux venant à échéance entre le 1er juillet 1980 et le 30 juin 1981, vient d'annoncer, vendredi 20 juin, un communiqué du ministère de l'environnement et du cadre de vie. Il s'agit de la Confédération nationale des administrateurs de biens (CNAB), de la Fédération nationale des agents immobiliers (FNAIM), de l'Union nationale de la propriété immobilière (UNPI), du Groupement des sociétés immobilières d'investissement et de la Fédération française des sociétés d'assurances.

La teneur de ces nouveaux engagements est très voisine de celle des accords signés un an plus tôt (hausse de l'indice du coût de la construction augmentée de 4 % pendant trois ans si le propriétaire entreprend des travaux importants ou si le loyer ainsi calculé est inférieur de 20 % à celui des appartements vacants du même type).

L'Association des comités de défense des locataires (A.C.D.L.) souligne dans un communiqué que les nouveaux engagements n'accordent aucune garantie aux locataires contre les congés et les procédures d'expulsion. En outre, les loyers demandés à de nouveaux locataires ne sont en rien limités par les accords de modération.

A LA QUASI-UNANIMITÉ

Le congrès de F.O. adopte un appel « à tous les travailleurs »

Les derniers débats du congrès de Force ouvrière, à Bordeaux, le 20 juin, consacrés au vote de nombreuses résolutions, ont confirmé le succès sans précédent que M. André Bergeron, secrétaire général, *avait obtenu avec* l'adoption de son rapport d'activité, ratifié par 89 % des délégués. La déclaration « A tous les travailleurs », qui constitue la motion d'orientation générale, a été massivement adoptée à main levée. Seuls six délégués ont voté contre (sur plus de deux mille), et il y a eu vingt-six abstentions, les contestataires *se comptant* surtout parmi les agents de la direction des impôts et parmi les postiers.

Les minoritaires n'ont même pas présenté de contre-projet en commission. Dans le passé, cependant, ils représentaient environ 20 % des suffrages exprimés. Par exemple, en 1971, la motion d'orientation avait recueilli 82 % des voix ; en 1974, elle en avait obtenu 77,5 %, tandis que 14,2 % allaient au texte des anarcho-trotskistes. En 1977, les bulletins s'étaient divisés sur trois textes : 83,3 % à celui de la majorité, le traditionnel projet des révolutionnaires, derrière M. Hébert, récoltant 6,9 %, et 9,10 % allant à celui des *« camarades attachés à la charte d'Amiens »* appartenant à différentes sensibilités *socialistes*.

Le temps n'est plus où le CERES tentait, *comme en 1974*, une « O.P.A. » sur la confédération. Isolés, ceux qu'aujourd'hui les majoritaires baptisent « rocardiens », ne se sont manifestés que discrètement dans les débats. Par exemple, ils ont retiré sans insister l'amendement qu'ils avaient déposé sur la motion générale.

Ce texte, on le sait, est essentiellement une proclamation d'indépendance du syndicat, un refus de sa politisation. Implicitement, elle est aussi dirigée contre la C.F.D.T. Dans une dernière intervention, M. Bergeron a répété que F.O. ne donnerait pas de consigne de vote *pour l'élection présidentielle*.

Parmi une douzaine d'autres motions, la plus discutée concernait la prévoyance sociale, définissant la position de F.O. sur l'assurance - maladie, les retraites, les soins médicaux, etc. Ce texte confédéral a été voté sans difficulté.

Il ne restait plus ce samedi, qu'à renouveler le bureau confédéral. Le comité confédéral national a ouvert la porte à MM. Marc Blondel et Claude Jenet. Ce rajeunissement, sans véritable signification politique, pourrait, cependant, esquisser le désir d'une certaine évolution.

JOANINE ROY.

CEUX QUI ENTRENT :

● M. MARC BLONDEL *est né, le 2 mars 1938, dans une famille de mineurs du Nord, et son père fut déporté du travail. Tour à tour vendeur sur les marchés, auxiliaire dans les P.T.T. et l'enseignement. Il est chômeur et étudie le droit, quand il participe aux manifestations des étudiants contre l'envoi des jeunes recrues en Algérie. Après d'autres métiers, il devient, en 1960, permanent à l'union des employés F.O. de la région parisienne et, en 1974, secrétaire général de la fédération des employés et cadres, puis membre de la commission exécutive de F.O. Ayant mené une brève expérience au P.S.A., il ne milite plus présentement dans aucun parti et a souhaité reconstruire* « la vieille C.G.T. pluraliste ».

● *M.* CLAUDE JENET *est né à Limoges, le 25 février 1942, de parents mi-paysans mi-ouvriers. Après son brevet d'études du premier cycle, il rentre au service du Trésor comme agent de recouvrement. Animateur des jeunesses syndicales F.O. de la Haute-Vienne en 1963, il s'engage dans l'action syndicale départementale. Secrétaire général de l'Union F.O. de la Vienne en 1970, il entre, quatre ans plus tard, à la commission exécutive. Au bureau confédéral, il sera particulièrement chargé des relations avec la presse.*

CEUX QUI S'EN VONT :

● M. ANTOINE LAVAL, *né en 1921 à Saint-Julien-en-Jarez, ancien ouvrier mouleur, est devenu secrétaire général de la fédération des métaux F.O. en 1964. Elu au bureau confédéral en 1972, il se consacra aux questions relatives aux conditions de travail puis aux relations internationales. Il a notamment représenté F.O. dans les organismes de la C.E.E., à la C.I.S.L. (Confédération internationale des syndicats libres), à la FIOM (Fédération internationale des ouvriers de la métallurgie) et à la C.E.S. (Confédération des syndicats européens). Cette année, M. Laval siège, à Genève, à la conférence de l'O.I.T. en qualité de représentant du groupe des travailleurs français.*

● M. ANDRE HEURTEBISE, *ingénieur principal à l'É.D.F., né en 1923 à Paris, était entré au bureau confédéral F.O. en 1974 ; sans abandonner les questions relatives aux cadres, il y prit en charge le secteur économique et de l'énergie, en liaison avec les questions de l'environnement et du cadre de vie 1979, il a été nommé au Haut Comité de l'environnement. Il continuera son action en qualité de conseiller d'Etat en service extraordinaire à la section sociale.*

● *Une dizaine de travailleurs turcs continuent la grève de la faim à Mulhouse.* — Désespérés de se voir refuser la régularisation de leur situation, neuf travailleurs turcs de Mulhouse (Haut-Rhin) continuent la grève de la faim commencée le 9 juin. M. Lomet, secrétaire de la C.G.T., a dénoncé, le jeudi 18 juin, « *cette situation inhumaine et intolérable* ».

LES SUITES DE LA GRÈVE DES 11 ET 12 JUIN

La C.G.T. accuse la direction de l'E.D.F. d'avoir « organisé des coupures dans le plan Croix-Rouge »

La direction de l'E.D.F. a « *sciemment organisé des coupures dans le plan Croix-Rouge* », a accusé M. René Lomet, secrétaire de la C.G.T., au cours d'une conférence de presse, réunie vendredi 20 juin. Il s'agit, a-t-il poursuivi, d'une « *lamentable opération politicienne destinée à jeter le discrédit sur l'action des gaziers et électriciens, et à tenter de justifier du même coup, aux yeux de l'opinion publique, les atteintes que le pouvoir entend porter contre le droit de grève dans le nucléaire* ».

Dans un document détaillé, la fédération C.G.T. de l'E.G.F. affirme notamment que, le 12 juin, à 9 heures, « *au point le plus bas de la production, celle-ci représentait environ deux fois la puissance maximum nécessaire pour desservir correctement l'ensemble des prioritaires* ». Aussi, explique-t-elle, « *si la réalimentation des hôpitaux parisiens et de l'hôpital Foch ne s'est pas faite dans la minute qui a suivi les déclenchements sur les lignes 225 kV, la responsabilité en incombe uniquement à la direction, qui avait fait chasser par la police les piquets de grève des postes de Charenton et Puteaux* ».

« *Contrairement à ce qui a été déclaré*, poursuit-elle, *l'intervention des forces de police a eu lieu avant les déclenchements et non après.* » Or le personnel non gréviste mis alors en place « *n'avait pas une connaissance suffisante des postes pour appliquer immédiatement les consignes d'exploitation* ».

D'autre part, la C.G.T. assure que « *cédant aux pressions du C.N.P.F., la direction d'E.D.F. a demandé aux industriels de ne baisser leur consommation qu'à partir de 7 heures du matin, le 12 juin* ». C'est la raison pour laquelle, dans la nuit du 11 au 12, « *les foyers domestiques étaient coupés, ainsi que des installations agricoles et commerciales, comme les boulangers, par exemple* ». Ces coupures, a dit la fédération cégétiste, « *ont été délibérées et ont un caractère politique* ».

Renouvelant ses protestations contre les sanctions prises contre deux agents C.G.T. de Martigues, suspendus de leurs fonctions (deux autres militants cégétistes de Paris doivent être traduits devant le conseil de discipline, et une trentaine de blâmes et avertissements ont été adressés à des employés C.G.T. et C.F.D.T.), la centrale de la rue La Fayette a réitéré sa demande de « *confrontation télévisée* » avec M. Giraud, ministre de l'industrie. M. Vivien, député R.P.R. du Val-de-Marne, qui préconise un « service minimum » à l'E.G.F., a mis la C.G.T. « *au défi d'accepter un débat public* ». La confédération a fait savoir qu'elle était prête à relever le gant.

M. BOITEUX : manœuvres intempestives.

Dans une interview au journal *la Croix*, M. Boiteux, président de l'E.D.F., a déclaré :

« *Dans ce « plan Croix-Rouge », une distinction est faite entre diverses catégories d'usagers prioritaires. Il y a par exemple des hôpitaux dits « prioritaires n° 2 » qui peuvent, en raison de la nature de leur activité, supporter des coupures de courant de durée pas trop longue et qui sont réalimentés à leur demande. Il est exact que certains hôpitaux de cette catégorie ont dû être coupés le 12 juin, compte tenu de la profondeur des baisses de production. Et puis il y a les « prioritaires n° 1 », ceux qu'il ne peut en aucun cas être question de priver de courant, ceux qui font partie du « service minimum de sécurité »* dont je rappelle ici *qu'il a toujours existé et qu'il avait toujours été respecté jusque-là.*

» *Quatre hôpitaux de cette catégorie ont été coupés le matin du 12 juin, à la suite de manœuvres intempestives effectuées par du personnel gréviste dans des postes de répartition de courant alimentant la région parisienne. Il va sans dire que ce type de manœuvre sauvage, qui met en danger la vie des personnes, est inadmissible. Nous avons fait évacuer ces postes et, à partir du moment où ils ont été conduits par du personnel non gréviste, il n'y a plus eu de coupure dans ces hôpitaux.* »

M. MARCHELLI (C.G.C.) : il n'est plus possible que gouvernement et patronat décident seuls de l'avenir des entreprises.

Limoges. — Le congrès de la Fédération de la métallurgie C.G.C., qui s'est tenu à Limoges du 18 au 21 juin, s'est montré fort critique à l'égard du gouvernement et du patronat. Dans son discours d'ouverture, brossant le tableau de la crise économique, M. Marchelli avait déclaré : « *La peur du chômage est devenue l'instrument privilégié des pouvoirs publics et des chefs d'entreprise. Il n'est plus possible d'accepter que les décisions qui concernent l'avenir de nos entreprises soient prises uniquement par les pouvoirs publics et le patronat en pleine connivence. (...) De plus, le patronat met en œuvre une nouvelle politique sociale dite individualisée, qui a pour objectif essentiel la mise en situation d'isolement et la reprise en main de chaque salarié.* »

Il s'est félicité que la C.G.C. ait, *depuis avril 1979*, abandonné le « *syndicalisme de salon* » pour essayer de devenir une organisation syndicale interprofessionnelle respectée et efficace : « *Nous devons nous battre pour ranimer la politique contractuelle et obliger le patronat à abandonner ses oppositions antisyndicales.* » Non sans s'être livré à une certaine autocritique de sa fédération, le président estime qu'il faut aussi développer le courant réformiste, en liaison avec les autres organisations. Il a lancé un appel pour que la convention nationale C.G.C. du 7 novembre à Vincennes soit « *une manifestation choc qui impose au gouvernement et au patronat de nous écouter* ».

Au cours du débat, des délégués ont évoqué la crise du recrutement de leur fédération, dont les effectifs, a-t-il été indiqué, seraient tombés de 45 000 à 40 000 adhérents depuis le dernier congrès. Après une réforme statutaire, M. Marchelli a été réélu président par 288 voix sur 303 votants (95,05 %) ; M. Jean-Pierre Chassin devient vice-président délégué. M. Maurice Cros reste secrétaire général. — M. S.

● *Chômage technique chez Moulinex.* — Les quelque dix mille employés du groupe *Moulinex* seront mis en chômage technique pendant cinq jours à la fin du mois de juillet. Cette décision a été prise du fait d'une baisse des ventes de 17 % depuis le mois de mars.

AGRICULTURE

Querelle d'écoles, mais non d'intérêt à propos de la taxe de coresponsabilité laitière

Réunion houleuse, jeudi 19 juin, au conseil d'administration de la F.N.S.E.A., après le refus du paiement de l'augmentation de la taxe de coresponsabilité laitière exprimé par la Fédération des producteurs de lait, l'une des branches du syndicalisme général. M. Guillaume, président de la F.N.S.E.A., et M. Deneux, président de la F.N.P.L., se sont vertement expliqués. Le premier estime que les éleveurs ont fait une erreur tactique, une proposition démagogique, et que maintenant il va falloir expliquer à la base comment elle ne peut être appliquée.

Pour la F.N.S.E.A., la France ne peut se permettre, après les difficiles négociations sur les prix agricoles et la contribution britannique au budget de la C.E.E., de ne pas appliquer une partie des décisions prises à neuf, même si l'accord n'est pas totalement satisfaisant. M. Guillaume s'en tient aux promesses du président de la République selon lesquelles le revenu agricole sera maintenu en 1980. Si l'on n'applique pas l'accord, estime M. Guillaume, on risque de délier M. Giscard d'Estaing de ses promesses. Pour la F.N.S.E.A., d'autres promesses ont été faites : le retard apporté à l'augmentation des prix des productions animales doit être compensé dans les délais les plus rapides. La taxe de coresponsabilité sera payée lorsque le rattrapage sera versé.

A la F.N.P.L., on tente de réduire les divergences en expliquant que c'est précisément le délai technique — le premier versement de la taxe applicable en juin ne sera effectif qu'à la mi-juillet — qui permettra de trouver des solutions. On fait valoir que le geste de mauvaise humeur des producteurs de lait est dû à la volonté de la Commission de se servir du produit du supplément de la taxe pour alimenter le budget agricole commun (F.E.O.G.A.), alors qu'il était toujours convenu que les fonds de la coresponsabilité sont gérés avec les producteurs pour le développement de la consommation des produits laitiers.

Les producteurs critiquent, en outre, le choix des actions financées par ce fonds, plusieurs d'entre elles ne servant qu'à subventionner l'utilisation de produits sans pour autant faire augmenter le volume consommé. Critique à double tranchant, qui se retourne contre les laitiers français, puisqu'ils participent aux négociations et décisions, ce que ne manque pas de faire remarquer M. Guillaume.

M. Méhaignerie, à qui revient finalement le devoir de faire respecter l'accord européen, avait conclu par avance cette querelle d'écoles en affirmant : « *La taxe sera payée. C'est cela ou les quota de production.* » Il reste que cette « *erreur tactique* » devrait avoir pour effet d'accélérer le règlement des aides aux revenus promises. Finalement, F.N.P.L. et F.N.S.E.A. se complètent pour gérer le court et le moyen terme. — J. G.

NOUVEAUX INCIDENTS A TOULON APRÈS L'ARRESTATION DE DEUX AGRICULTEURS

(De notre correspondant.)

Toulon. — Regain de tension à Toulon. La F.D.S.E.A., le Syndicat des vignerons du Var et le Centre départemental des jeunes agriculteurs avaient appelé leurs adhérents à se rassembler en début d'après-midi, le 20 juin, pour demander la libération des deux maraîchers hyérois, Marcel Tinco et Louis Imbert, écroués et inculpés de « tentative de destruction par explosif de bâtiments administratifs » à la suite du plasticage perpétré la veille à la direction départementale de l'agriculture (nos dernières éditions du 21 juin).

L'important service d'ordre — C.R.S. et gendarmes mobiles — disposé autour de la préfecture de Toulon stoppa la progression des manifestants. Brefs mais violents, des heurts se produisirent : aux jets de tomates et de pierres, les policiers répondent par le lancement de grenades lacrymogènes.

Le conseil général du Var suspendit sa séance en signe de solidarité avec les agriculteurs. M. Edouard Soldani, président de l'assemblée départementale, sénateur du Var et maire de Draguignan (P.S.), vint demander au préfet du Var, M. Pierre Manière, la libération des deux emprisonnés. Le préfet ayant répondu que la décision dépendait du parquet, une seconde démarche fut tentée en direction de M. Pascal, procureur de la République. Sans résultat également. Peu après, le préfet, recevant la presse, indiquait que les deux agriculteurs avaient reconnu leur participation au plasticage de la cité administrative. La tension aux abords de la préfecture de Toulon ne devait tomber que tard dans la soirée. — C. G.

● *Le règlement communautaire du vin* doit être complété par la création d'une société d'intervention prenant en charge les excédents, afin de garantir le revenu des vignerons, estime la Confédération nationale des caves coopératives vinicoles, qui vient, lors de son congrès, de renouveler son opposition à l'entrée de l'Espagne et du Portugal dans la C.E.E.

● *L'opération « bonne nouvelle, bas prix »* vient d'être lancée pour les pommes de terre primeurs par l'interprofession des fruits et légumes. Signalée par un affichage particulier, cette opération fait suite à l'engagement de modération conclu avec le ministère de l'économie, parallèlement à la libération des prix.

ÉNERGIE

● *L'U.R.S.S. « maintiendra », pendant la période 1981-1985*, ses fournitures énergétiques aux pays du Comecon au « *niveau atteint en 1980* », indique Tass. Citant une « *décision* » prise dans ce sens lors de la trente-quatrième session du Comecon, réunie à *Prague*, l'agence précise que l'U.R.S.S. consent de tels contingents de *solidarité* « *en dépit du fait que la partie européenne de l'Union soviétique se ressent actuellement d'un déficit aigu de combustibles* ».

● *Vers une nationalisation d'Urenco-Pays-Bas.* — Un projet de loi pour la nationalisation de la division néerlandaise de la *firme* Urenco (enrichissement d'uranium) a été déposé, jeudi 19 *juin*, devant le Parlement des Pays-Bas. Selon ce projet, l'Etat prendra seul à sa charge l'augmentation de capital de la division néerlandaise d'Urenco, rendue nécessaire par la décision de porter de 200 à 2 000 tonnes la capacité d'enrichissement d'uranium de cette usine anglo-germano-néerlandaise. Les entreprises privées (dont la Shell et Philips) ont, elles, refusé de participer à l'augmentation des moyens de cette usine. En prenant seul à sa charge l'augmentation de capital qui passera de 4 millions de florins (2 millions de dollars) à 163 millions de florins (82 millions de dollars), le gouvernement néerlandais détiendra près de 99 % de celui-ci.

AFFAIRES

M. MONORY : nul n'osera revenir sur la liberté des prix.

La liberté des prix est « irréversible », a répété M. Monory vendredi 20 juin à Paris devant l'Association des anciens élèves de l'Ecole des hautes études commerciales (H.E.C.). « *Personne n'osera revenir sur cette liberté* », a affirmé le ministre, qui s'est élevé contre ceux qui attribuent à cette mesure la responsabilité de l'inflation en France. « *Le chemin que j'ai fait faire aux entreprises est considérable.* » Le ministre a déclaré qu'il préférerait « *de loin un avoir fiscal à 100 %* [que] *des subventions publiques* ». De même, a-t-il assuré, des mesures seraient prises d'ici à la fin du mois pour améliorer la clarté des rapports entre les banques et les usagers.

Répondant d'autre part, ce même jour, à une question orale au Sénat, M. Monory a déclaré qu'il n'y avait «*pas d'* « *étapes* » *prévues pour la libération des prix commerciaux, car* [sa] *politique en l'espèce ne procédait pas d'un calendrier* ». « *Je dirai donc seulement que mon objectif est de restaurer la liberté des prix dans toutes les professions ouvertes où la concurrence s'exerce normalement, et cela dans un délai raisonnable* », a conclu le ministre.

LES PRIX DES VOITURES FRANÇAISES VONT AUGMENTER D'ENVIRON 5 % LE 1er JUILLET

Les principaux constructeurs automobiles français devraient augmenter leurs prix le 1er juillet. Talbot a annoncé une majoration de 5 % de ses tarifs, et Citroën de 4,8 %. Renault n'a pas encore arrêté ses nouveaux barèmes, mais l'augmentation envisagée devrait être « *du même ordre* » que celle des autres constructeurs français. Peugeot, de son côté, annoncera ses nouveaux tarifs en début de semaine.

Chaque année, des augmentations des tarifs des voitures ont lieu au 1er juillet. Cette date marque, en effet, le premier jour de vente du nouveau « *millésime* » et les constructeurs en profitent pour majorer leurs barèmes. Ainsi, les clients trouveront-ils à partir du 1er juillet prochain les modèles « *81* ». Les dernières augmentations de tarifs avaient été le fait de Citroën en mars dernier (+ 3,8 % en moyenne) et de Renault en février (+ 4,8 %).

● *Nouvelles pertes pour A.E.G.-Telefunken.* — Le groupe ouest-allemand A.E.G. - Telefunken, qui a échappé de peu à la faillite l'an passé, devrait accuser une nouvelle perte en 1980 : « *Plus de 100 millions de marks dans le meilleur des cas* », a déclaré, le 19 juin, M. Heinz Duerr, nouveau président de la firme. A.E.G.-Telefunken devrait, selon lui, retrouver son équilibre à partir de 1981. Le chiffre d'affaires mondial atteindrait 15 milliards de marks (35 milliards de francs), en progression de 6% seulement en valeur. Les réductions d'effectifs devraient être poursuivies au cours des prochaines années.

● *Le rachat de la chaîne américaine de restaurants et motels Howard Johnson* par le groupe britannique Imperial Group (ex-Imperial Tobacco) est devenu effectif le 17 juin. L'accord de principe avait été conclu en septembre dernier. La transaction s'élève à 630 millions de dollars. Imperial Group, qui a réalisé un chiffre d'affaires de 3,8 milliards de livres, possède des intérêts dans la brasserie, la restauration et l'hôtellerie (avec 5 500 pubs et 30 hôtels). Howard Johnson, qui détient quelque 1 000 restaurants et 500 motels, a enregistré un chiffre d'affaires de 600 millions de dollars.

Les banques américaines accepteraient le plan de redressement de Korvettes

Les banques américaines auraient accepté le dernier plan de redressement de la chaîne de grands magasins Korvettes. Rachetée en avril 1979 par le groupe français Agache-Willot, Korvettes a, en 1979, perdu 10 millions de dollars pour un chiffre d'affaires de 602 millions de dollars, et ses dettes à l'égard des banques atteignent environ 50 millions de dollars. Une douzaine de magasins (sur cinquante) ont déjà été fermés et les effectifs ont été ramenés de huit mille à quatre mille personnes.

Le 21 mai, M. Alain Mathieu a été remplacé à la tête de Korvettes par M. Joseph Ris. Celui-ci a présenté un nouveau plan de redressement le 5 juin, qui devrait selon lui, permettre de retrouver un équilibre d'exploitation en 1981. Ce plan prévoit, notamment, le retour à la pratique du «*discount*» et la création, à New-York, dans la 5e Avenue, d'un magasin du type de celui du Bon Marché à Paris, qui regrouperait des boutiques et des marques de prestige du groupe Agache-Wilot.

Selon les dirigeants de Korvettes, les banques américaines créancières avaient donc finalement accepté ce plan dont on ne sait, cependant, s'il prévoit un apport d'argent frais du groupe Agache-Willot.

ÉTRANGER

LA RÉUNION DE LA CNUCED

Les contributions au Fonds commun sont plus nombreuses

Mais de graves désaccords subsistent entre pays

De notre correspondante

Genève. — La réunion de la Conférence des Nations unies pour le commerce et le développement (CNUCED), chargée de mettre définitivement au point les statuts d'un Fonds commun devant fonctionner dans le cadre du Programme intégré pour les produits de base, a connu, dès sa première journée de travaux au niveau ministériel, le 16 juin, un certain succès. Des contributions substantielles y ont été annoncées pour le financement du « deuxième compte » du Fonds destiné à faciliter la recherche, le développement, la productivité, la diversification et la commercialisation des produits de base, le « premier compte », d'un montant de 400 millions de dollars, devant servir à financer les stocks régulateurs internationaux de produits.

En revanche, les problèmes posés par les statuts du Fonds restent multiples, et les désaccords entre pays assez nombreux pour qu'à Genève on envisage maintenant la possibilité d'un échec.

Ce deuxième compte, constitué par des contributions volontaires, devait, en principe, disposer d'un capital de 480 millions de dollars. Cependant, à l'issue de la première réunion d'experts (*le Monde* du 23 avril), 169 millions seulement avaient été recueillis. Cette somme vient d'être augmentée de 45 millions de dollars : la République populaire de Chine s'engage à verser 2 millions ; le Canada, 10 millions ; l'Australie, 6 millions, et le Japon, 37 millions. Le deuxième compte bénéficiera donc de près de 215 millions.

Si vingt pays ont déjà fait connaître le montant de leur contribution (la France verse 15 millions de dollars ainsi qu'elle l'avait annoncé), d'autres pays, tels que la R.F.A., le Mexique, le Royaume-Uni et le Venezuela, ont indiqué qu'ils contribueraient au financement du deuxième compte mais n'ont pas précisé le montant de leur don.

Pourtant, en dépit de ce succès, l'espoir de voir la réunion mettre définitivement sur pied les statuts du Fonds commun le 18 juin, comme l'avait prévu le calendrier de la CNUCED, s'est évanoui. Deux journées supplémentaires de travail n'ont pas permis non plus d'aplanir les divergences qui surgissent au fur et à mesure des négociations. Aucun progrès n'a été enregistré en ce qui concerne des points aussi essentiels que l'échelonnement des contributions, la répartition des voix par groupes de pays en cas de vote, ou l'emplacement du siège du Fonds commun.

L'unanimité ne règne pas au sein même des divers groupes. Aussi bien le groupe B (pays industrialisés) que le groupe dit des « 77 » (cent vingt pays allant des plus pauvres aux riches nations pétrolières du tiers-monde) sont loin de constituer des blocs homogènes. Les intérêts des pays exportateurs d'un produit ne concordent pas forcément avec ceux des Etats qui se refusent à cautionner les accords de produit dont ils ne sont pas membres. Ces accords n'ont, pour le moment, qu'une existence problématique, car les négociations autres que celles qui ont porté sur le caoutchouc n'ont pas encore abouti.

Certains pays s'opposent à la possibilité de faire jouer un système de vases communicants, d'autres souhaiteraient, au contraire, que les capitaux soient utilisés globalement. Selon les premiers, les bénéfices que pourrait réaliser le premier compte ne devraient, en aucun cas, être utilisés comme prêts pour le deuxième compte, ni même garantir ceux-ci, comme le souhaitent certains pays du tiers-monde.

Tous sont cependant d'accord pour penser que si la réunion échoue, les pourparlers pourront reprendre dans le cadre des négociations globales Nord-Sud, mais un Fonds commun tel que le souhaitent de nombreux pays ne verrait jamais le jour. Pour éviter l'échec, ou dissiper un pessimisme croissant, le président de la réunion, M. Walker (Jamaïque) a remis, vendredi 20 juin, aux participants des suggestions qui, selon lui, pourraient permettre d'aboutir à un compromis. Les divers groupes doivent se réunir à huis clos durant le week-end pour étudier ces propositions. Le lundi 23 juin, en séance plénière, ils rendront publiques les conclusions de leurs délibérations.

ISABELLE VICHNIAC.

Le F.M.I. accorde un crédit de 1,6 milliard de dollars à la Turquie

Le F.M.I. a, le 19 juin, mis à la disposition de la Turquie, pour une durée de trois ans, un prêt « *stand by* » de 1,25 milliard de D.T.S. (droits de tirage spéciaux) (1,65 milliard de dollars), afin de soutenir le programme de redressement économique d'Ankara. Il s'agit du prêt le plus élevé accordé par le Fonds à un pays par rapport à sa participation au F.M.I. Le crédit représente, en effet, 625 % du quota de la Turquie au Fonds. Avant l'octroi du nouveau prêt, la dette turque à l'égard du Fonds représentait 667,5 millions de D.T.S.

Le gouvernement d'Ankara a, souligne dans un communiqué le F.M.I. « *commencé à procéder en janvier à un changement majeur d'orientation de sa politique économique, en même temps qu'il prenait un train de mesures de stabilisation. On s'attend que cette réorientation soit maintenue de manière consistante pendant plusieurs années afin de permettre le contrôle efficace de l'inflation, de réduire une réglementation complexe au profit d'un jeu plus large des forces du marché et d'ouvrir l'économie à la concurrence et aux investissements de l'étranger* ».

Cependant, au siège parisien de l'O.C.D.E., des négociations pour le réaménagement de la dette publique turque n'ont pas abouti. Ces négociations, qui se sont déroulées du 17 au 19 juin et auraient porté sur quelque 2,5 milliards de dollars, ont été ajournées « *pour des raisons techniques* ».

En fait, les parties en présence — les membres du consortium de l'O.C.D.E. pour la Turquie et les représentants d'Ankara — n'ont pu se mettre d'accord ni sur le montant de l'opération ni sur sa durée. Le gouvernement turc souhaitait notamment un rééchelonnement de sa dette sur la période triennale 1980-1982. Les discussions doivent reprendre en juillet.

La dette extérieure de la Turquie — publique et privée — représente environ 15 milliards de dollars. En 1979, il avait été convenu, au sein de l'O.C.D.E., de procéder à un réaménagement de près de 4 milliards de dollars. En avril, seize pays de l'Organisation et la Communauté européenne avaient accordé à Ankara une aide de 1 160,5 millions de dollars (*le Monde* des 16 et 17 avril).

LA SEMAINE FINANCIÈRE

LE MARCHÉ DE L'ARGENT

Légers signes de détente en Europe

Tandis qu'aux Etats-Unis la baisse des taux semble se ralentir, avec, tout de même, la réduction à 12 % (contre 12 1/2 %) son taux de base par la CITIBANK, et même 11 1/2 % pour un petit établissement, de légers signes de détente semblent apparaître en Europe. La Banque de Hollande a ramené son taux d'escompte de 10 % à 9 1/2 %, tandis qu'en Allemagne fédérale les taux à court terme pourraient fléchir quelque peu : à 9 % — 9 1/2 %, ils sont encore supérieurs aux taux à long terme (8 % à 8,25 %). En ce cas, les taux français pourraient peut-être fléchir à leur tour, bien que les pouvoirs publics aient l'œil fixé sur la tenue du franc et ne soient guère disposés à réduire l'attrait qu'exerce une rémunération élevée sur les capitaux étrangers. Ces derniers continuent à affluer en France, se plaçant à long comme à court terme.

Sur la place de Paris, le loyer de l'argent à court terme, après une pointe à 12 7/8 %, de caractère technique, est revenu à 12 1/8 %, à l'occasion de la fin de la période de constitution des réserves bancaires. Mais la Banque de France ayant adjugé 3 milliards de francs, valeur 23 juin, à 12 1/2 % sans changement, il est douteux que le marché descende en-dessous la semaine prochaine. Sur les échéances plus longues, on cote 12 7/16 % à un mois, 12 3/8 % à trois mois et 12 1/8 % à six et douze mois.

Sur le marché OBLIGATAIRE, les taux se détendent très lentement, sur les consignes des pouvoirs publics, qui veillent à maintenir un gros écart, le plus important historiquement, entre les taux à l'émission sur le marché primaire et les taux de rendement sur le marché secondaire (Bourse), de façon à faciliter le placement des emprunts. Apparemment, ce dernier s'effectue plus que correctement : au 23 juin, 62 milliards de francs auront été levés sur le marché, contre 65 milliards de francs pour l'année 1979 tout entière, et l'on prévoit 90 milliards à 100 milliards de francs. Si les compagnies d'assurance et les caisses de retraite n'ont pas de résultats tels qu'elles gonflent leurs souscriptions, le public, lui, continue à souscrire assez massivement, profitant des taux élevés : c'est un véritable transfert de l'épargne courte vers l'épargne longue, voulu et sciemment organisé par le gouvernement. Sur le marché secondaire, selon les indices Paribas, le rendement des emprunts d'Etat ne change guère à 12,93 %, celui des emprunts publics continue à fléchir à 13,27 %, contre 13,31 %, tandis que celui des emprunts privés reste stable à 14,31 %, contre 14,44 % et 14,33 %, il y a quelques jours. Sur le marché primaire, après un emprunt Crédit foncier poussé à 3,5 milliards de francs, contre 3 milliards de francs initialement, c'est la CECA qui a placé 400 millions de francs à 14 %, taux facial. Plus tard viendra le Crédit coopératif, le Crédit national, et peut-être un emprunt privé Fougerolle.

On signale, enfin, pour la première fois, un emprunt libellé en ECU (20 millions, soit 26 millions de dollars) lancé par le Crédit national sur dix ans, à un taux supérieur de 3/8 %, près de 1/2 % au taux moyen à six mois sur l'euromarché des neuf monnaies composant l'unité de compte européenne. Cette émission, dirigée par le Crédit lyonnais et les Caisses de dépôts, a pour objet de limiter le risque de change de l'emprunteur. C'est une expérience intéressante à suivre. De son côté, E.D.F. emprunte 125 millions de dollars (500 millions de francs) à 10 % sur huit ans.

FRANÇOIS RENARD.

SUR LES MARCHÉS DES CHANGES

Bonne tenue du franc

Outre le léger raffermissement du dollar, qui suit fidèlement les fluctuations des taux d'intérêt outre-Atlantique, le fait de la semaine a été la bonne tenue du FRANC FRANÇAIS en dépit d'un lourd déficit commercial (7 milliards de francs) en mai, tandis que le cours de l'once d'or variait assez peu au voisinage de 600 dollars.

Un peu déprimé la semaine précédente, le DOLLAR s'est quelque peu redressé cette semaine, tout en se maintenant dans les bas cours. Comme nous le soulignions dans la chronique du 15-16 juin 1980, au premier signe de retournement de la tendance à la baisse des taux outre-Atlantique, la monnaie américaine pourrait s'orienter à la hausse. Or, cette semaine, les taux sur le marché de l'EURO-DOLLAR ont repris 1/2 point environ, repassant au-dessus de 9 %, ce qui a immédiatement dopé le DOLLAR, dont le cours, tombé précédemment à 4,09 F (et non pas 4,05 F, comme il avait été indiqué par erreur), est repassé au-dessus de 4,10 F.

Mercredi 18 juin, après l'annonce d'un très lourd déficit commercial en mai, beaucoup s'attendaient à un fléchissement du FRANC : il n'en a rien été, au contraire, puisque notre monnaie s'est inscrite en légère hausse par rapport aux autres monnaies du S.M.E., le DM revenant même de 2,3356 F à 2,3211 F, bien au-dessous de son cours pivot de 2,355 F et non loin de son cours d'entrée dans le S.M.E. en mars 1979 (environ 2,31 F). C'est à n'y rien comprendre, estimaient certains. Ils oublient le fait que la balance globale française, qui inclut les paiements commerciaux, les services, les opérations en capital à long terme, et, aussi, les flux à court terme, enregistre de fortes entrées de capitaux étrangers depuis le début de l'année : plus de 4 milliards de francs officiellement, et bien davantage officieusement, si on tient compte du portefeuille des banques.

Sans doute la balance des paiements, au sens strict, pourrait présenter un déficit de 25 milliards de francs en 1980, a reconnu M. Monory devant le Sénat, en dépit de 20 milliards de francs, au moins, de recettes nettes au titre des services (assurances, tourisme, etc.). Mais tant que l'étranger continuera à jouer le FRANC aux dépens du DOLLAR et même du DM, notre monnaie affichera une santé insolente sur les marchés. Il ne faudrait pas, évidemment, que pour des raisons diverses — économiques ou politiques — cette belle confiance soit ébranlée...

Ailleurs, la LIRE italienne a repris son glissement, frôlant le niveau de 4,90 F pour 1 000 lires, et celui de 204 lires pour 1 franc.

Sur le marché de l'or, le cours de l'once a oscillé autour de 600 dollars, nouveau palier après celui de 500 dollars précédemment. Un marché à terme pourrait s'ouvrir très prochainement à Hong-Kong, sans limites de fluctuations quotidiennes, sauf une suspension de 30 minutes en cas de fluctuation instantanée de 40 dollars. Quant à l'Afrique du Sud, elle a répété qu'en raison de la bonne situation de sa balance des paiements, elle pourrait priver le marché mondial d'une partie de sa production (700 tonnes en 1979). — F. R.

Cours moyens de clôture comparés d'une semaine à l'autre

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ U.S.	Franc français	Franc suisse	Mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
Londres...	—	2,3350	9,5851	3,8107	4,1294	66,0338	4,5228	1952,64
	—	2,3425	9,5855	3,7714	4,1040	65,7774	4,5034	1942,04
New-York.	2,3350	—	24,3605	61,2745	56,5450	3,5360	51,6262	0,1195
	2,3425	—	24,4379	62,1118	57,0776	3,5612	52,0156	0,1206,
Paris.....	9,5851	4,1050	—	251,53	232,11	14,5155	211,92	4,9088
	9,5855	4,0920	—	254,16	233,56	14,5726	212,84	4,9357
Zurich....	3,8107	163,20	39,7563	—	92,2815	5,7708	84,2540	1,9515
	3,7714	161,00	39,3450	—	91,8949	5,7336	83,7451	1,9419
Francfort.	4,1294	176,85	43,0816	108,3639	—	6,2535	91,3009	2,1147
	4,1040	175,20	42,8152	108,8198	—	6,2393	91,1313	2,1132
Bruxelles.	66,0338	28,28	6,8891	17,3284	15,9909	—	14,5998	3,3817
	65,7774	28,08	6,8621	17,4405	16,0273	—	14,5529	3,3870
Amsterdam	4,5228	193,70	47,1863	118,6887	109,5278	6,8493	—	2,3162
	4,5034	192,25	46,9819	119,4099	109,7317	6,8465	—	2,3189
Milan.....	1952,64	836,25	203,7149	512,4080	472,8583	29,5703	431,72	—
	1942,04	829,05	202,6926	514,9378	473,2020	29,5245	431,23	—

MATIÈRES PREMIÈRES

Reprise du cuivre et du blé

MÉTAUX. — *Une reprise s'est produite au Metal Exchange de Londres sur les cours du cuivre, mais sera-t-elle durable ? Les stocks britanniques de métal se sont encore amenuisés, revenant à 114 275 tonnes (— 1 400 tonnes). Plusieurs producteurs américains ont majoré de 2 à 3 cents par livre le prix de leur métal raffiné. Le renouvellement des contrats de travail à fin juin, dans les raffineries américaines, devrait s'effectuer sans arrêt de travail, estiment les professionnels.*

Pour la première fois depuis quelques semaines, les cours du plomb tendent à se raffermir à Londres. La production s'est ralentie dans une fonderie belge. Quant à l'accroissement des stocks, il serait finalement inférieur aux prévisions des négociants.

Effritement des cours de l'argent à Londres. Le marché de Chicago va disposer d'un nouveau contrat portant sur une quotité minimum de transaction de 1 000 onces, au lieu de 5 000 onces pour l'ancien contrat, ce qui devrait donner plus de souplesse aux échanges.

Repli des prix du platine sur le marché de Londres. L'offre mondiale de métal, à l'inverse de 1979, où il y avait eu un déficit de 250 000 onces, excédera la demande mondiale en 1980. La capacité de production de l'Afrique du Sud sera accrue de 100 000 onces. En outre, l'U.R.S.S. pour payer ses importations de céréales, pourrait vendre plus de 300 000 onces de métal.

DENRÉES. — *La reprise ne s'est pas confirmée sur les cours du sucre. Pourtant, plusieurs facteurs auraient dû stimuler le marché : la Yougoslavie pourrait ne pas honorer une livraison de 115 000 tonnes, la récolte de l'île Maurice est en diminution de 20 % ; enfin, la production de betteraves de l'U.R.S.S. serait sensiblement inférieure aux prévisions.*

En dépit de nouvelles rumeurs relatives à l'apparition de gelées au Brésil, les cours du café se sont repliés sur les diverses places commerciales. Le Département américain de l'agriculture évalue la récolte mondiale à 79,6 millions de sacs, inférieure de 100 000 sacs aux prévisions.

CÉRÉALES. — *Raffermissement des cours du blé à Chicago. Les ventes à l'U.R.S.S., effectuées par le Canada et l'Australie ont plus que doublé, malgré l'embargo américain, par rapport à la période correspondante de la campagne précédente.*

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES A TERME

	Nbre de titres	Val. en capit. (F)
Elf-Aquitaine ..	70 950	89 390 425
4 1/2 % 1973	36 000	88 264 800
C.N.E. 3 %	16 760	65 272 460
Air liquide	38 075	28 679 100
C.M. Industries..	32 750	17 035 300

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en francs)

	16 juin	17 juin	18 juin	19 juin	20 juin
Terme ...	127 158 505	162 256 130	144 374 194	163 976 487	155 143 325
Compt. ...					
R. et obl.	144 002 589	233 853 290	156 110 233	189 089 372	259 638 711
Actions.	92 903 944	115 719 662	63 980 854	79 784 607	199 265 256
Total	364 065 038	511 829 082	364 465 281	431 850 466	614 047 292
INDICES QUOTIDIENS (INSEE base 100, 28 décembre 1979)					
Franç. ..	107,3	106,8	105,6	105,4	105,4
Etrang. .	107,6	107,4	106,7	107	106,2
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 28 décembre 1979)					
Tendance.	107,8	106,8	105,9	105,5	105,5
(base 100, 29 décembre 1961)					
Ind. gén...	109,4	108,7	107,5	106,9	107,3

LA REVUE DES VALEURS

Skis Rossignol : le pire est-il passé ?

Tous comptes faits, le bénéfice net consolidé des Skis Rossignol pour l'exercice 1979-1980 a baissé de 42,65 %, revenant de 27,6 millions de F à 15,8 millions de F, bien que le chiffre d'affaires ait progressé de 25,7 % à 300 millions de F environ. Cette chute est due à une série de facteurs : faiblesse du dollar (plus de 50 % des ventes dans cette zone), hausse du taux d'intérêt, perte de marge commerciale en France où la marge est pénalisée par la pratique du prix d'appel et, surtout, perturbations aux États-Unis et au Canada. Outre-Atlantique, la neige n'a jamais été aussi rare depuis cent ans (on jouait au golf à Montréal pendant la fête de Noël). Du coup, la demande de skis a entraîné d'importantes annulations de réassortiments de l'autre côté de l'eau, et la demande en skis devrait y baisser de 30 à 40 % cette année. Enfin, toujours aux États-Unis, l'évolution défavorable du marché du tennis aux États-Unis a ralenti la progression des ventes dans ce secteur, où, pourtant les ventes globales ont augmenté de 50 % à trois cent quatre-vingt mille raquettes (4,9 % de chiffre d'affaires, bientôt 7 %). En part de marché (skis), celle de Rossignol a régressé de 53 % à 51 % en France et augmenté aux États-Unis (28,9 % contre 27 %) et dans le monde (23,2 % contre 22 %), cette part atteignant 32,9 % en Italie et 23,3 % au Japon.

Pour l'exercice en cours (1980-1981), après la mise en route d'un « programme d'action très strict » (licenciements aux États-Unis et freinage des investissements, ramenés de 95 millions de F en 1978-1979, à 51 millions de F en 1979-1980 et 30 millions de F en 1980-1981), les résultats devraient se maintenir au niveau précédent, le redressement prévisible étant retardé d'un an. Le titre, tombé au voisinage de 600 F, s'est un peu réveillé jusqu'aux alentours de 700 F pour retomber un peu.

Valeurs à revenu fixe ou indexées

En liaison, certes, avec la hausse de l'or à Paris (+ 10 F sur le napoléon et + 900 F sur le lingot), les cours du 4 1/2 % 1973 et du 7 % 1973 ont vivement progressé, battant à nouveau leurs records historiques, tandis que la Caisse de l'énergie 3 % fléchissait sensiblement sur de nouvelles rumeurs relatives à son indexation : des arbitrages s'effectueraient au profit des deux émissions gagées sur le métal.

	20 juin	Diff.
4 1/2 1973	2 245	+ 87
7 % 1973	7 545	+ 213
10,30 % 1975	88,70	+ 0,20
10 % 1976	88,40	— 0,70
P.M.E. 10,6 % 1976	90,20	+ 0,35
P.M.E. 11 % 1977	90,60	+ 0,40
8,80 % 1977	97	— 2,50
10 % 1978	86,60	+ 0,10
9,80 % 1978	85,35	inchangé
9,45 % 1978	83,45	+ 0,05
8,80 % 1978	82,30	inchangé
9 % 1979	80,85	+ 0,05
10 % 1979	85,35	+ 0,15
10,80 % 1979	88,75	+ 0,05
12 % 1980	95,95	+ 0,05
C.N.E. 3 %	3 840	— 210

Banques, assurances, sociétés d'investissement

Le président de *SEFIMEL* a indiqué que la société devrait connaître, durant l'exercice en cours, une progression sensible de ses résultats, tandis que ceux de *l'Union pour l'habitation* pourraient augmenter de 10 % en 1980 et permettre une nouvelle hausse des dividendes.

	20 juin	Diff.
Bail Équipement	190	— 2,50
B.C.T.	107	+ 1,90
Banq. Rothschild	157,50	— 0,40
Cetelem	175	— 8
Chargeurs Réunis	218	— 6
Cie Bancaire	315	— 4
C.C.F.	189	— 2
C.F.F.	432	— 9
C.F.I.	230	+ 2
Crédit du Nord	55	— 0,10
Eurafrance	315	— 10
Financ. Paris	233,50	— 1,10
La Hénin	377	inchangé
Locafrance (1)	204	— 9
Locindus (2)	354	+ 7,50
Midi	872	— 1
Prétabail	460	inchangé
Pricel	216	— 1
Schneider	158,50	— 1,50
Suez (3)	272,50	+ 0,50
U.C.B.	155	— 13

(1) Compte tenu du coupon de 15 F.
(2) Compte tenu du coupon de 33,50 F.
(3) Compte tenu du coupon de 20 F.

Alimentation

Lors de l'assemblée générale de « Viniprix » le 13 juin, le conseil d'administration a été vivement pris à partie par certains actionnaires. A une question concernant l'identité des deux vendeurs qui ont cédé 50.178 actions à « Lazard frères » et au « Printemps » en mars dernier, le président, M. Raymond Berthault, a répondu que « ces deux investisseurs lui demeurent totalement inconnus ». Jugeant cette réponse insuffisante, des actionnaires ont ouvertement exprimé leur manque de confiance dans l'équipe dirigeante, certains réclamant la démission du conseil.

	20 juin	Diff.
Beghin-Say	179,80	— 4,10
B.S.N.-G.-Danone	960	— 23
Carrefour	1 808	— 36
Casino	1 200	— 31
Gén. Occidentale	303	— 6
Guyenne et Gasc.	356	— 11
Martell	580	+ 9
Moët-Hennessy	569	inchangé
Mumm	473	— 6,90
Olida-Caby	218	— 7
Pernod-Ricard (1)	308,80	— 0,85
Perrier	228	— 2,90
Radar	530	— 5
St-Louis-Bouchon	174,30	+ 1,80
Saupiquet	299	— 11
Veuve Clicquot	800	— 30
Viniprix	388	— 12
Nestlé	8 600	+ 70

(1) Compte tenu du coupon de 8,20 F.

Le bénéfice net consolidé de *Veuve Clicquot* pour l'exercice 1980 devrait progresser de 20 à 25 % selon la société (34,65 millions en 1979).

L'offre publique de vente d'actions par la « Générale Biscuit » a été réalisée le 20 juin à 375 F. La demande a porté sur 3,78 millions d'actions alors que la société n'en offrait que 158.000 indique la chambre syndicale des agents de change.

Pour les six mois d'exercice (octobre 1979 à mars 1980) le groupe *SCOA* a subi une perte nette consolidée (part SCOA) de 21,7 millions de francs, la SCOA S.A. perdant à elle seule 27 millions de francs.

Michelin se déleste de Kléber

Le géant de Clermont-Ferrand a justifié sa réputation de secret : l'annonce de la cession de sa filiale Kléber-Colombes à la firme ouest-allemande Continental Gummi a fait l'effet d'une bombe. A vrai dire, depuis la rupture, au début de 1979, de l'union contractée en 1973 entre Kléber et l'Autrichien Semperit, mais non consommée pour divergences sur le contrôle de l'ensemble, Michelin se devait de trouver une autre solution. Kléber a accumulé près de 400 millions de pertes (trois fois son capital) en six exercices déficitaires et consécutifs, passant son dividende depuis 1974, et Michelin, son principal actionnaire (près de 50 %), a dû boucher les trous au moment même où le financement de son expansion outre-Atlantique exige des moyens considérables, tandis que les marges bénéficiaires se contractent quelque peu. La solution a donc été Continental Gummi, numéro deux du pneumatique ouest-allemand, lié à Bayer, son fournisseur de caoutchouc synthétique, vieille connaissance : en 1973, il y avait eu des négociations pour regrouper précisément Continental avec Kléber et Semperit, sous l'égide de la Deutsche Bank et du Crédit Suisse, avec la bénédiction de Michelin, mais tout échoua grâce à Bayer. Plus tard, en 1978, la fusion de Continental et de son concurrent ouest-allemand Phénix, envisagée avec faveur par Bayer, un de leurs principaux actionnaires, avait également échoué, en partie dit-on, du fait de Michelin. Cette fois-ci est la bonne. Michelin, qui détient une position très forte en Allemagne Fédérale avec 30 % du marché, ne redoute guère Continental, pas plus en France qu'outre-Rhin, et se propose même de le renforcer, tant au niveau du pneumatique qu'à celui des produits industriels en caoutchouc, gros atout de Kléber (40 % du chiffre d'affaires). Il faut y ajouter des préoccupations « européennes » dirigées, avant tout, contre les Américains (18 % du marché européen avec Goodyear, Firestone et Goodrich, Uniroyal ayant cédé récemment ses actifs à Continental).

Sur le plan financier, Continental achètera auprès des principaux actionnaires de Kléber la majorité du capital au prix de 60 F, soit, peut être les 15,68 % du Crédit Suisse, sûrement les 34,74 % appartenant directement à Michelin, qui conserverait les 15,68 % détenus par sa filiale à 50 %, Bergougnan, plus ce que le public (35 % du capital) apportera pendant la période de maintien des cours : c'est donc 80 % de Kléber (sans doute moins) que pourrait acquérir théoriquement Continental pour 120 millions de francs environ, dont une cinquantaine pour Michelin. Ajoutons enfin, que la firme ouest-allemande achètera en Bourse, toujours à 60 F, les actions des porteurs minoritaires de Bergougnan. Bien entendu, cette opération, qui ferait de Continental le troisième Européen du caoutchouc, après Michelin et Dunlop-Pirelli, est soumise à l'agrément des pouvoirs publics. Il ne semble pas que ces derniers veuillent le refuser, à moins qu'ils ne prennent en considération les fortes positions de Kléber dans le pneu d'avion et le pneu agraire (premier rang européen). — F. R.

BOURSE DE PARIS

SEMAINE DU 16 AU 20 JUIN

REPLI ASSEZ SENSIBLE

LES actions françaises qui, depuis plusieurs semaines, faisaient preuve d'une étonnante résistance, ont globalement subi un assez net repli à l'issue des cinq dernières séances à la Bourse de Paris. Selon les différents indices de la profession (et de l'INSEE), la baisse a atteint *environ 2,5 %, ce qui constitue le plus net* recul *hebdomadaire* depuis la fin du mois de mars.

Toutefois, eu égard à la faiblesse relative des volumes quotidiens de transactions, le phénomène ne provoquait guère d'inquiétude vendredi autour de la corbeille.

La semaine *s'était* ouverte lundi par un léger effritement de l'indicateur instantané. Mais personne ne s'alarma outre mesure, la baisse étant largement due, affir*mait-on, à l'annonce* d'une *prochaine* restructuration — « démantèlement » disaient certains — du groupe Elf-Aquitaine. L' « affaire Chalandon », comme on la baptisa rapidement au palais Brongniart, fut effectivement l'objet des plus vives discussions tout au long de la semaine. Mais la forte baisse (1 %), qui toucha plus de cent vingt valeurs le lendemain sur le seul marché à terme, — où sont cotées les actions les plus importantes, — ne fut pas provoquée par « l'affaire », mais bien par l'accumulation de mauvaises nouvelles économiques. L'annonce d'un déficit commercial record pour le mois de mai fut probablement à l'origine du nouveau repli *enregistré mercredi* (— 0,8 %).

La séance suivante fut consacrée à la réponse des primes engagées au fil des trois mois précédents. Inutile de dire que la majorité de ces engagements conditionnels ayant été abandonnés, il n'y eut guère de transformations en achats fermes, et l'indicateur instantané céda encore 0,4 %. Une baisse, somme toute assez limitée si on la compare au pessimisme des propos boursiers après l'esclandre du R.P.R. *lié à « l'affaire » — encore une ! — « Dominati »*. A entendre la corbeille, c'en était fini, cette fois, de la solidarité majoritaire ! Comme on le sait, les choses *s'arrangèrent* pourtant très vite et, dès *le lendemain, le* palais Brongniart reprit sa respiration, les indices cessèrent de baisser.

Il était *temps*. Un peu plus le *mois boursier de juin*, qui prit fin le 20, se soldait par une baisse, alors qu'en quatre semaines les différents indices ont finalement monté *de... 0,3 %*.

La nouvelle liquidation, qui s'ouvre lundi 23 juin, sera-t-elle plus faste ? Autour de la corbeille on attend toujours le remploi d'une partie des 10 milliards de francs de dividendes encaissés par les actionnaires, et la manne des souscripteurs aux SICAV Monory...

Bâtiment et travaux publics

Le groupe *Cochery* a pris une participation de 70 % dans la *Société des Tennis Jean Becker*, le plus important constructeur de France avec 700 courts par an environ, et 75 millions de francs de chiffre d'affaires.

	20 juin	Diff.
Auxil. d'Entrep.	458,50	— 21,50
Bouygues (1)	600	+ 3
Chim. et Routière	132,10	— 0,40
Ciments Français	149,80	— 0,20
Dumez	741	— 29
Ent. J. Lefebvre	264	— 15
Gén. d'Entrep.	189	— 9,50
Gds Trvx Marseille	453	— 3,10
Lafarge	258,30	— 0,70
Maisons Phénix	625	— 25
Poliet et Chausson	275	— 10,50

(1) Compte tenu du coupon de 21 F.

Filatures, textiles, magasins

	20 juin	Diff.
Agache-Willot	421	— 4
B.H.V.	104,50	— 1
C.F.A.O.	380,10	+ 1,10
Darty	505	— 6
Dollfus-Mieg	64	— 1,50
Gal. Lafayette	140,50	— 6
La Redoute	439	— 6
Lainière Roubaix	40,30	inchangé
Prénatal	27,20	— 3,10
Printemps	118	— 5,70
Roudière	262	inchangé
S.C.O.A.	41,80	+ 0,40

Matériel électrique, services publics

Le groupe *A.T.T.* a réalisé à l'issue du trimestre clos le 31 mai un bénéfice net de 1,46 milliard de dollars contre 1,40 milliard un an plus tôt.

	20 juin	Diff.
Alsthom-Atlantique	66	+ 0,60
C.E.M.	47	inchangé
CIT-Alcatel	946	— 62
C.G.E.	387	— 6,50
Crouzet	312	— 13,10
C.S.F. (1)	469	— 25,50
Gén. des Eaux	416	— 13
Legrand	1 685	— 30
Lyonn. des Eaux	370	+ 0,50
Machines Bull	58,20	— 0,40
Matra	9 850	— 310
Mot. Leroy-Somer	700	— 20
Moulinex (2)	75,50	— 3,50
P.M. Labinal	262,50	— 17,60
Radiotechnique (3)	266	— 26
S.E.B.	193	— 16
Signaux	675	— 3
Télémec. Electr.	903	— 35
Thomson Brandt	221,50	— 4,50
I.B.M.	234,50	— 0,10
I.T.T.	114,20	— 1,20
Schlumberger	472,20	— 7,30
Siemens	628	+ 18

(1) Compte tenu du coupon de 9,50 F.
(2) Compte tenu du coupon de 4 F.
(3) Compte tenu du coupon de 21 F.

Mines, caoutchouc, outre-mer

« Sauf variation importante du dollar, nous devrions être dans la zone de l'équilibre pour l'exercice 1980 », a déclaré le président du *Nickel S.L.N.* M. de Villeméjane, président du groupe *Imetal*, a en outre laissé prévoir une augmentation du dividende, *« si les résultats consolidés de 1980 sont satisfaisants, et les perspectives de 1981 raisonnables »*.

	20 juin	Diff.
Imetal	101	— 8
Kléber	58,80	— 0,20
Michelin	805	+ 10
Penarroya	89,30	— 4,80
Charter	19,70	+ 6
INCO	88,60	— 2,30
R.T.Z.	40,60	+ 1,80
Union Minière	104	— 1,50
Z.C.I.	2,52	— 0,07

Métallurgie, constructions mécaniques

Les résultats d'exploitation de *P.S.A. Peugeot-Citroën* devraient être du même ordre que ceux de 1979.

	20 juin	Diff.
Alspi (1)	94,10	+ 4,10
Av. Dassault-Brég.	777	— 38
Babcock-Fives	126	— 2
Chiers-Châtillon	13,90	— 0,40
Creusot-Loire	70,30	— 3,70
De Dietrich	855	— 40
FACOM (2)	422,90	+ 19,90
Gén. de Fonderie	200	— 2
Marine-Wendel	40,20	+ 0,15
Métal.-Normandie	56,50	— 0,40
Penhoët	278	+ 1,60
Peugeot-Citroën	219	— 4
Poclain	209	— 15
Pompey	108	+ 1
Sacilor	23,50	+ 0,10
Sagem	862	+ 1
Saulnes	60,50	+ 3,80
Saunier-Duval	128,50	— 1,60
Usinor	12,10	— 0,40
Valéo	350,10	+ 1,30
Vallourec	79,20	+ 0,70

(1) Compte tenu du coupon de 6,50 F.
(2) Compte tenu du coupon de 17 F.

Mines d'or, diamants

	20 juin	Diff.
Amgold	333,50	— 16,30
Anglo-American	54,45	— 1,65
Buffelsfontein	170,50	— 5,40
De Beers	37,40	— 1,50
Free State	224,60	— 9,20
Goldfields	45,60	+ 0,60
Harmony	80	— 3
President Brand	173	— 1,20
Randfontein	279,10	— 10,90
Saint-Helena	140,60	— 4,40
Western Deep	183	— 6
West Driefontein	350	— 10
Western Holding	257	— 20

Pétroles

Le groupe *Selection Trust* (mines et intérêts pétroliers) a annoncé jeudi 19 juin qu'il avait été pressenti par *British Petroleum*, ce dernier pouvant lancer une O.P.A. sur la totalité de son capital. A la veille du week-end, le groupe B.P. n'avait pas encore confirmé cette information.

	20 juin	Diff.
Elf-Aquitaine	1 270	— 60
Esso	298	— 11
Franç. des Pétroles	249	— 6,80
Pétroles BP	120,30	— 1,20
Primagaz	238,50	— 1,50
Raffinage	178,10	— 3,40
Sogerap	175	— 3
Exxon	275	— 4,10
Petrofina	734	— 9
Royal Dutch	354	+ 3

Produits chimiques

	20 juin	Diff.
C.M.-Industrie	519	+ 2
Institut Mérieux	735	— 24
Laboratoire Bellon	414	— 16
Nobel-Bozel	43,60	— 2,60
Pierrefitte-Auby	141,50	— 0,40
Rhône-Poulenc	125,90	— 1,10
Roussel-Uclaf	249	— 4
B.A.S.F.	338	inchangé
Bayer (1)	275	+ 4,70
Hoechst	272,30	+ 2,30
I.C.I.	36,10	+ 1,20
Norsk-Hydro	483	— 23

(1) Compte tenu du coupon de 12,20 F.

La société *Synthelabo, qui fusionnera* le 26 juin avec *Metabio-Joullie*, a réalisé en 1979 un bénéfice net consolidé de 33,2 millions de francs (+ 3,2 %). Le dividende global a été fixé à 9,75 francs. Après la fusion, Synthelabo occupera la troisième place du secteur en France avec un chiffre d'affaires de 1,4 milliard de francs.

Valeurs diverses

Depuis le début de l'année 1980, le chiffre d'affaires global de *PUK* est en hausse de 30 %, avec une augmentation nettement plus forte du résultat brut, mais il est vraisemblable que le dernier quadrimestre enregistrera les conséquences d'un ralentissement général, notamment aux États-Unis. Au cours de l'assemblée, le président a indiqué qu'aucune augmentation de capital n'était prévue au cours des prochains mois : la trésorerie, en nette amélioration, est suffisante pour l'instant, et *« le moment ne nous paraît pas opportun, car le cours de l'action se situe encore à un niveau insuffisant »*.

Le groupe *BIS* table, pour l'exercice 1980, sur une progression de 22 % du chiffre d'affaires et des résultats. La rentabilité nette après impôts ne devrait guère s'éloigner de 20 %.

Le Groupe *ECCO* s'attend à un bénéfice net consolidé d'environ 60 millions de francs pour 1980 (47 millions de francs en 1979) et une croissance moyenne de 20 % l'an par la suite. Le passage du titre ECCO du hors cote au marché officiel (comptant) s'est produit le 19 juin.

	20 juin	Diff.
A.D.G.	214	— 4,20
L'Air Liquide (1)	520	— 30
Arjomari	156,50	— 6,90
Bic	506	— 8
Club Méditerranée	389	— 12,20
Essilor	895	— 31
Europe 1	893	— 22
Gle Ind. Part.	140,60	— 4,40
Hachette	243,20	— 0,80
J. Borel Int.	143	— 3,50
L'Oréal	667	— 15
Navigation Mixte	170	— 7,20
Nord-Est	34	— 0,30
Presses de la Cité	294,50	— 14,50
P.U.K.	106,60	— 3,90
St-G.-Pt-à-Mouss.	136,50	— 0,50
SANOFI	380	— 5
Skis Rossignol	665	— 16
U.T.A.	148	— 0,30

(1) Compte tenu du coupon de 11 F.

Bourses étrangères

NEW-YORK

Repli

Le mouvement de hausse des valeurs industrielles s'est poursuivi jusqu'à mercredi. A partir de jeudi, l'indice Dow Jones a commencé à céder du terrain sous la pression des mauvaises nouvelles économiques et, à la veille du week-end, l'indice était revenu à 869,70 (en repli de 7 points par rapport au vendredi précédent).

Des prévisions économiques particulièrement sombres (déficit budgétaire : 50 milliards ; chômage : 8,5 % ; P.N.B. : — 8,5 % pour ce trimestre, etc.). Seuls les achats des investisseurs institutionnels ont permis de limiter les dégâts.

	Cours 13 juin	Cours 20 juin
Alcoa	61 7/8	59 1/4
A.T.T.	55	53
Boeing	36 7/8	35 1/4
Chase Man. Bank	46 3/4	45
Du P. de Nemours	41 7/8	41 7/8
Eastman Kodak	56	57 3/8
Exxon	66 7/8	67 5/8
Ford	23 3/4	24
General Electric	49 3/4	50 1/8
General Foods	30 5/8	29 7/8
General Motors	49 3/8	47 1/2
Goodyear	13	13 1/8
I.B.M.	58 7/8	58
I.T.T.	28 3/8	27
Kennecott	28	26 3/4
Mobil Oil	75 7/8	72 1/4
Pfizer	42 1/2	41
Schlumberger	116	113 1/4
Texaco	37 1/8	36 1/4
U.A.L. Inc.	16 1/2	14 3/4
Union Carbide	42 5/8	43 1/2
U.S. Steel	19 1/4	19
Westinghouse	23 1/8	22 3/4
Xerox Corp.	56 1/8	55 3/4

LONDRES

Nouvelle hausse

Le mouvement de hausse s'est poursuivi cette semaine au Stock Exchange grâce, notamment, à l'amélioration des comptes extérieurs du pays et l'espoir d'une réduction prochaine des taux d'intérêts.

Les fonds d'État sont montés jusqu'à leurs plus hauts niveaux depuis octobre 1979, l'emprunt 13 1/2 % 1994 ayant été rapidement épuisé (grosses demandes américaines surtout).

Aux actions, l'indice F.T. des industrielles a terminé la semaine à 471,8 (contre 456,5 vendredi dernier), soit le meilleur niveau depuis février *1980. Mais la meilleure performance* a été réalisée par Selection Trust, *qui, sur la perspective d'une O.P.A.* lancée par British Petroleum, a monté de plus de 60 % !

En revanche, eu égard à la situation en Afrique du Sud, les mines d'or ont cédé du terrain (indice : 326,1 contre 340,9).

	Cours 13 juin	Cours 20 juin
Bowater	171	182
Brit. Petroleum	370	384
Charter	199	205
Courtaulds	68	73
De Beers *	9,68	9,20
Free State Geduld*	57	55 1/4
Gt Univ. Stores	416	434
Imp. Chemical	376	384
Shell	404	402
Vickers	134	132
War Loan	32 1/8	33

* En dollars.

FRANCFORT

Redressement

Limitée à quatre séances (en raison de la journée fériée de l' « unité allemande »), la semaine *a été* relativement active et s'est traduite par un redressement des cours.

La baisse des taux *des obligations*, la reprise des achats étrangers ont favorisé une hausse qui a débuté sur les valeurs chimiques avant de s'étendre à l'ensemble de la cote.

	Cours 13 juin	Cours 20 juin
A.E.G.	74	75,50
B.A.S.F.	147,50	147,90
Bayer	127,30	118,60
Commerzbank	167,10	170,20
Hoechst	117,40	119,10
Mannesman	115,70	116
Siemens	267,10	272,50
Volkswagen	180	183,70

TOKYO

Nerveux

Dans l'attente des résultats des élections législatives (qui se déroulent ce week-end), le marché s'est montré très nerveux.

Les valeurs énergétiques ont d'abord monté, puis, subissant des ventes bénéficiaires, se sont repliées peu avant le week-end. Des sondages donnant le parti au pouvoir vainqueur des élections ont permis un redressement des industrielles et ont *limité le repli hebdomadaire* de l'indice Dow Jones Nikkei à moins d'une dizaine de points (6 813,85 le 20 juin).

	Cours 13 juin	Cours 20 juin
Canon	650	653
Fuji Bank	418	N.C.
Honda Motors	566	575
Matsushita Electric	665	689
Mitsubishi Heavy	178	180
Sony Corp.	2040	2220
Toyota Motors	832	825

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	Cours 13/6	Cours 20/6
Or fin (kilo en barre)	78250	80900
— (kilo en lingot)	79100	[illegible]
Pièce française (20 fr.)	690	699 90
Pièce française (10 fr.)	397	396
Pièce suisse (20 fr.)	547 50	559 50
Union latine (20 fr.)	526	524 50
• Pièce tunis. (20 fr.)	462	465
Souverain	743	720
• Souverain Elizabeth II	895	854
• Demi-souverain	415 20	415 20
Pièce de 20 dollars	2784	2880
— 10 dollars	1315	1340
— 5 dollars	830	[illegible]
— 50 pesos	3290	3342
• — 20 marks	[illegible]	610
— 10 florins	[illegible]	528 50
• — 5 roubles	[illegible]	378

Une habile opération

Il fallait s'y attendre : après avoir, il y a un an, racheté à la C.G.E. ses 20 % de Machine Bull, détentrice de 53 % de C.I.I.-Honeywell Bull, pour 225,7 millions de F, Saint-Gobain-Pont-à-Mousson (S.G.P.M.), ne cachait pas sa volonté d'aller au-delà et de devenir majoritaire. Il y avait bien la part de l'État, 20 %, mais ce n'était pas suffisant. Restaient les petits ou moyens actionnaires (60 %) qui, dans leurs rêves les plus fous, ont espéré, parfois, qu'une O.P.A. ou une O.P.E. viendrait les récompenser d'une longue et coûteuse patience : pas de dividende entre 1962 et 1976, 2,25 F avec l'avoir fiscal pour 1979, et cinq augmentations de capital publiques depuis 1965 pour plus de 500 millions de F non réévalués. *C'eût été trop beau !* D'abord, S.G.P.M. a déboursé les 255,7 millions de F il y a un an, puis les 600 millions de F pour l'achat de 20 % d'Olivetti, sans compter ce qu'il faudra apporter par la suite aux Machines Bull. Restait à échafauder une combinaison astucieuse qui puisse permettre de prendre le contrôle des Machines sans apport d'argent frais, tout en garantissant un dividende moins symbolique pour l'avenir, au cas où, par exemple, C.I.I.-Honeywell Bull éprouverait quelques difficultés, ce qui n'est pas à exclure en ces temps troublés. S.G.P.M. va donc apporter aux Machines Bull une filiale à 76 %, Cadamas, *dont l'actif principal est* constitué par 20 % d'Olivetti, 10 % *de la Compagnie financière de* Suez et 5 % de S.G.P.M. Après absorption de Cadamas, ce qui doublera ses actifs, le capital de Machines Bull devrait être réparti comme suit : S.G.P.M. 51 % au lieu de 20 %, petits porteurs 29 % au lieu de 60 %, État 10 % au lieu de 20 %. Le tout est joué : S.G.P.M. a payé en déplaçant des actifs lui appartenant, mais qui sécrètent des dividendes. C'est sans doute cette disposition qui a fait qu'en Bourse, l'opération a été accueillie avec un soupçon de faveur.

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

LA PROPOSITION DE LOI SUR L'INTÉRESSEMENT

Les sénateurs refusent la participation des cadres et des agents de maîtrise à la gestion

Vendredi après-midi 20 juin, le Sénat poursuit l'examen de la proposition de loi d'origine R.P.R. relative à l'« intéressement des travailleurs au capital, aux fruits de l'expansion et de la gestion des entreprises », dont la discussion générale et l'adoption des trois premiers articles avaient eu lieu le lundi 9 juin (« le Monde » du 11 juin).

Après avoir modifié les articles 4 et 5 qui concernent la majoration de la réserve spéciale de participation dans les sociétés ayant attribué la totalité de la réserve spéciale de participation en actions et les modalités d'attribution de ces actions, le Sénat adopte plusieurs amendements de M. DAILLY (Gauche dém., Seine-et-Marne), rapporteur pour avis de la commission des lois, qui reviennent sur les dispositions décidées précédemment par l'Assemblée nationale. Ainsi est reprise l'obligation de l'autorisation par l'assemblée générale des sociétés, de toute augmentation de capital. D'autre part, est introduit dans le dispositif un article additionnel, qui précise premièrement que le salarié qui reçoit des actions à dividende prioritaire doit pouvoir exercer son droit de vote dans les assemblées générales, et qui, deuxièmement, détermine les modalités d'évaluation des actions et celles de l'attribution d'actions par l'intermédiaire d'un fonds de placement.

Malgré les avis défavorables de M. CHERIOUX (R.P.R., Paris), rapporteur de la commission des affaires sociales, et de M. MATTEOLI, ministre du travail et de la participation, les sénateurs, suivant ainsi la commission des lois, suppriment la réduction de sept à deux ans, prévue par les députés, du délai d'indisponibilité pour les salariés ayant affecté la totalité de leurs droits à l'acquisition ou à la souscription d'actions.

Après une longue discussion sur l'intitulé du titre II et une suspension de séance, la Haute Assemblée remplace le titre de ce chapitre, qui était *« la société d'actionnariat ouvrier »* par les mots *« sociétés dont les statuts assurent le développement de l'actionnariat de leurs salariés »*. Une série d'amendements défendus par M. DAILLY sont alors adoptés : ils ont pour point commun d'aménager les dispositions relatives aux augmentations de capital et autres modes d'affectation du bénéfice distribuable, dans le souci de permettre à certaines sociétés d'associer leurs salariés au capital social, sans pour autant instituer une nouvelle catégorie de société anonyme ou de société de type spécial.

Après une nouvelle suspension de séance, un débat s'engage sur le titre III de la proposition qui prévoit que dans toute société anonyme employant plus de cinq cents salariés le conseil d'administration ou le conseil de surveillance comprendrait, selon le cas, un ou deux représentants des personnels d'encadrement et des agents de maîtrise et assimilés. Pour M. Mattéoli, cette disposition est *« un des éléments fondamentaux de la participation »*. *« La participation des salariés à la gestion représente un pas supplémentaire »*, dit-il. M. BOURGINE (C.N.I.P., Paris) estime qu'il s'agit là d'une *« véritable révolution »*, notamment avec l'arrivée dans les conseils d'administration des partisans des augmentations de salaires. Dans un long exposé, M. DAILLY juge le mécanisme contraire à la Constitution puisqu'il introduit une discrimination entre les diverses catégories de personnels, et d'autant plus prématuré que les salariés ne veulent pas partager la responsabilité de la gestion.

Il exprime la crainte que cette solution ne remette en cause les pouvoirs du comité d'entreprise. Aux yeux de M. CHERIOUX, *« le Sénat n'est pas conservateur ! Et il n'a pas le droit de refuser cette chance de faire évoluer les rapports au sein de l'entreprise »*.

Demandé par le gouvernement, le scrutin public sur l'amendement de suppression de l'article prévoyant la participation à la gestion de certains salariés, proposé par M. DAILLY, donne le résultat suivant : 90 pour la suppression, 85 contre (P.C. et P.S. s'abstenant).

A propos du financement des pertes subies par l'Etat du fait de cette loi, les sénateurs, approuvant ainsi la commission des lois, préfèrent supprimer le recours à une augmentation de l'imposition *forfaitaire* annuelle sur les sociétés non bénéficiaires définie par les députés et prévoir que le gouvernement disposera de recettes dans le cadre des lois de finances.

Après que MM. MARSON (P.C., Seine-Saint-Denis) et PARMANTIER (P.S., Paris) eurent indiqué que leurs groupes respectifs voteraient contre le texte, M. BOURGINE intervient pour opposer l'article 40 de la Constitution car, explique-t-il, *« la proposition de loi impose à l'Etat des charges sans contrepartie »*. Président la séance, le président du Sénat, M. POHER, indique que c'est au bureau de la Haute Assemblée de se prononcer sur ce point, lequel se réunira mardi prochain. Le ministre du travail annonce que le texte est retiré de l'ordre du jour prioritaire.

La séance est levée, samedi 21 juin à 2 h. 40. — A Ch.

Les sondages de popularité

PEU DE VARIATIONS POUR MM. GISCARD D'ESTAING ET BARRE

Le dernier sondage de popularité *France-Soir*-IFOP, fondé sur mille huit cent quatre-vingt-seize interviews effectuées entre le 10 et le 17 juin auprès d'un échantillon national représentatif de la population française âgée de dix-huit ans et plus, fait apparaître une faible variation des cotes de M. Giscard d'Estaing et de M. Barre.

La « balance » positive du président de la République passe de 4 points à 3 : 45 % de « satisfaits » comme précédemment, mais 42 % de « mécontents » au lieu de 41 % au mois de mai.

La « balance » négative de M. Barre se réduit de 24 points à 22 : 54 % de mécontents au lieu de 55 % et 33 % de « satisfaits » au lieu de 31 %.

LE SÉJOUR DE M. HUANG HUA A PARIS

Chine nouvelle critique l'attitude de la France et de la R.F.A. vis-à-vis de l'U.R.S.S.

La Chine a, pour la première fois, critiqué en termes clairs les politiques française et ouest-allemande vis-à-vis de l'U.R.S.S. Chine nouvelle s'en est pris, sans les désigner, au président Giscard d'Estaing et à M. Schmidt pour leurs rencontres, l'une passée et l'autre à venir, avec les Soviétiques, dans un commentaire daté de Washington sur le sommet de Venise.

« Par peur ou par illusion », certains dirigeants occidentaux ont *« minimisé »* les dangers de l'intervention soviétique en Afghanistan. Le commentateur reproche ensuite à ces dirigeants d'avoir *« montré peu d'intérêt »* pour les appels à une riposte contre l'U.R.S.S. et de s'être *« montrés plutôt enthousiastes pour un prétendu règlement politique »* de la crise afghane.

Cette mise en garde a été lancée au moment où M. Huang Hua, ministre chinois des affaires étrangères, se trouvait à Bonn pour une visite de travail de deux jours au cours de laquelle il a évoqué les crises d'Afghanistan, d'Iran et du Proche-Orient avec M. Schmidt.

M. Huang Hua, qui avait séjourné auparavant à Stockholm, Oslo et Copenhague, achève sa tournée par une escale à Paris. La crise en Afghanistan, la situation en Asie du Sud-Est et la préparation du voyage de M. Giscard d'Estaing en Chine, en octobre, devaient être au centre des entretiens qui ont commencé dans la matinée de ce samedi 21 juin entre le ministre chinois et M. François-Poncet et devaient se poursuivre au cours d'un déjeuner au Quai d'Orsay.

● *Reproches de Pékin à Washington à propos de Taiwan.* — Pékin a vivement reproché à Washington, vendredi 20 juin, de continuer à fournir des armements à Taiwan, *« en violation des principes de la normalisation sino-américaine »*. L'agence Chine nouvelle a affirmé, dans un commentaire, que la poursuite de ventes d'armes américaines à Taiwan constitue *« non seulement une violation »* des principes de cette normalisation qui *« nuit aux relations croissantes »* entre Pékin et Washington, *« mais également met en péril la cause chinoise du retour de Taiwan à la mère patrie et la réunification pacifique du pays »*.

Chef de file du mouvement orthodoxe contestataire

Le Père Dimitri Doudko renie publiquement ses activités passées

De notre correspondant

Moscou. — Le Père Dimitri Doudko, une des figures les plus connues du mouvement orthodoxe, en rupture avec l'Eglise officielle, arrêté le 15 janvier, a fait une longue confession publique, le vendredi 20 juin, à la télévision.

Paraissant très à l'aise, tant dans sa déclaration que dans un entretien avec une journaliste, il a renié ses activités passées : *« J'ai vu que j'avais subi l'influence des émissions de propagande tendant à la détérioration de notre régime. Je n'ai pas vu ce qui se faisait réellement dans notre pays pour le bien du peuple. Plus encore, me considérant comme un membre de l'Eglise orthodoxe russe, je ne voulais pas marcher au pas avec cette dernière, oubliant que notre Eglise fait précisément ce qu'elle doit faire. Je désavoue ce que j'ai fait, considérant ma prétendue lutte contre l'athéisme comme une lutte contre le pouvoir soviétique. Je comprends le mal que j'ai fait à mon pays et à mon Eglise ; en même temps, je réalise que, malgré mon conflit avec la loi, le pouvoir soviétique s'est comporté avec patience à mon égard. Il m'a épargné, m'a fait des concessions et il s'est efforcé plus d'une fois de m'orienter dans le sens de la vérité. »*

Le Père Doudko a dénoncé les personnes — diplomates, journalistes, touristes, — qui l'ont aidé à faire parvenir à l'Ouest ses manuscrits qu'il qualifie aujourd'hui de *« flots de mensonges »*. *« J'ai compris que j'avais été arrêté non à cause de ma foi,* a-t-il ajouté, *mais à cause de mon crime »*. Ce *« crime »* consiste à avoir rédigé des lettres et des articles dans lesquels il se prononçait sur le régime de l'U.R.S.S. *« à partir de positions antisoviétiques et calomniatrices »*.

Cette confession télévisée n'est pas la première du genre. En septembre 1973, Piotr Yakir et Victor Krassine, puis au printemps 1978, le Géorgien Zviad Gamsakourdia, avaient renié publiquement leurs convictions, espérant ainsi obtenir la clémence de la justice.

La prestation télévisée du Père Doudko a cependant surpris dans les milieux orthodoxes non conformistes de Moscou, où l'influence de ce prêtre était très grande. Bien qu'en 1974 il ait perdu sa paroisse de Moscou et qu'il ait été exilé en grande banlieue, ses prédications étaient toujours suivies par une foule nombreuse de fidèles. Le Père Dimitri Doudko avait déjà été arrêté en 1948 alors qu'il était séminariste. Il a passé huit ans dans les camps de travail avant d'être libéré pendant la période de déstalinisation, ce qui lui a permis de reprendre ses études de théologie à l'académie de Moscou (au monastère de Zagorsk).

Tass n'a pas manqué d'exploiter sa confession : *« Que de papier et d'encre* [les spécialistes de la désinformation] *n'ont-ils pas usés pour faire entrer dans la tête des petits bourgeois occidentaux l'idée que les droits de l'homme sont violés en Union soviétique, pour démontrer qu'en U.R.S.S. on poursuit les croyants (...), mais voici que Doudko lui-même démasque les calomniateurs. »*

DANIEL VERNET.

APRÈS LA LEVÉE DES BARRAGES ROUTIERS A LA FRONTIÈRE ESPAGNOLE

Le ministre de l'agriculture s'engage à protéger les « produits sensibles » en cas d'effondrement du marché

Perpignan. — La circulation tend à se normaliser, ce samedi matin 21 juin, entre la France et l'Espagne au poste-frontière du Perthus après la levée du blocus routier intervenue vendredi après-midi. Les services des douanes et de police ont travaillé toute la nuit aux divers contrôles des camions transitant entre les deux pays.

Trois raisons ont entraîné la reprise du trafic. Tout d'abord, les transporteurs espagnols ont obtenu l'assurance formelle que leur gouvernement allait indemniser rapidement les victimes des exactions de lundi dernier (des agriculteurs en colère avaient détruit neuf camions espagnols transportant des légumes). Le règlement définitif interviendra ensuite avec la France à l'échelon gouvernemental. En second lieu, des déclarations apaisantes ont été faites par les représentants du Centre départemental des jeunes agriculteurs, concernant la circulation des camions espagnols : les transporteurs français se sont engagés en outre à organiser le blocus économique du département des Pyrénées-Orientales en cas de nouvelles exactions. Enfin, le fait que le préfet des Pyrénées-Orientales a rencontré, vendredi après-midi en Espagne, le gouverneur civil de la province de Gerone et le directeur des affaires politiques du gouvernement espagnol en présence des transporteurs a constitué l'élément déterminant. Les assurances données à cette occasion ont emporté la décision.

De notre correspondant

De leur côté, les agriculteurs ont reçu, de la part du ministre français de l'agriculture, l'assurance que 4 000 tonnes de tomates seraient retirées du marché au prix de 1,10 franc le kilo, et qu'une cellule de gestion, « cellule de crise », composée de représentants des producteurs, du Fonds d'orientation et de régulation des marchés agricoles (FORMA) et du ministère sera mise en place pour décider des mesures d'urgence à prendre en cas d'effondrement du marché.

L'un des responsables perpignanais des agriculteurs précisait, vendredi, que les agriculteurs français ne s'attaqueraient pas aux camions espagnols puisque la concurrence déloyale ne devrait plus jouer d'un pays à l'autre. Néanmoins, d'autres dirigeants ont affirmé que, si, lors d'un contrôle effectué par les agriculteurs sur les routes du département, ils découvraient des produits concurrentiels, ils se contenteraient de reconduire le camion à la frontière sans en déverser le chargement sur la chaussée.

Un carambolage intervenu dans l'après-midi, quelques minutes après la reprise du trafic sur l'autoroute entre Le Boulou et la frontière, a retardé la reprise de la circulation : l'un des camions pris dans l'accident, contenant 22 000 litres de cyclohexanone — un puissant désherbant — avait été endommagé lors de la collision, et le contenu de la citerne se répandait sur le sol.

Des routiers vainqueurs et un « pompier volant »

De notre envoyé spécial

Perpignan. — Le coup de chaleur est passé. Levés les barrages installés depuis quatre jours. Les camions ont repris les routes non sans mal, et la plus forte concentration de semi-remorques de tous les pays d'Europe s'est fondue dans la nuit. Ces images ont impressionné les téléspectateurs mais, à Perpignan, l'ambiance n'était guère passionnée.

La frontière était certes bloquée, on a certes incendié des camions ; mais le sentiment éprouvé est mitigé. On hésite entre la condamnation des jeunes agriculteurs, à l'origine de l'affaire, et la compréhension des raisons de leur action. C'est surtout le monde des routiers qui sort vainqueur d'une opération montée à l'origine par des agriculteurs en colère, pour attirer l'attention sur leurs difficultés.

Le cinéma, avec des films comme *Duel* ou *la Menace*, a véhiculé le mythe de la puissance des poids lourds, de la solidarité des camionneurs et de la crainte qu'ils inspirent. Aussi est-on à la fois surpris du calme qui a régné à la frontière et satisfait que la réalité rejoigne la légende.

Ayant obtenu satisfaction sur les indemnisations et sur les intentions des agriculteurs français, les routiers espagnols ont été très convaincus par la promesse de leurs collègues français d'organiser le blocus économique des Pyrénées-Orientales, le cas échéant.

Les producteurs du Roussillon, de leur côté, s'ils ne sortent pas grandis de cette affaire, obtiennent néanmoins aussi satisfaction. Au point qu'on se demande si l'attitude la plus responsable n'aurait pas été de commencer par négocier, plutôt que de jouer les pompiers volants comme le fait si souvent le ministre de l'agriculture. Recevant rue de Varenne une délégation d'agriculteurs, M. Méhaignerie a confirmé le retrait hebdomadaire de 4 000 tonnes de tomates, la création prochaine d'une cellule de gestion des produits sensibles, ainsi que le déblocage prévu de 180 millions de francs pour payer avant septembre les intérêts des annuités d'emprunt d'environ deux mille cinq cents jeunes agriculteurs.

Ces retraits et la *« cellule de crise »* sont de nature à apaiser les esprits. Etait-il indispensable d'attendre que le marché se dérègle pour intervenir ? D'attendre que les producteurs le révèlent, avant de condamner le dumping grec et espagnol ? D'attendre la prochaine crise, avant d'exiger une refonte et le respect des règlements communautaires ?

JACQUES GRALL.

L'ATTITUDE DE LA GAUCHE FRANÇAISE EN ALGÉRIE

Polémique entre M. Mitterrand et le P.C.

M. Mitterrand réplique, vendredi 20 juin, dans *l'Unité*, hebdomadaire du P.S., aux accusations du P.C.F. qui, par l'intermédiaire de M. Claude Poperen, membre du bureau politique, avait dénoncé, le 16 juin, *« la lourde responsabilité du parti socialiste et de son premier secrétaire dans les crimes commis au nom de l'Algérie française »*. Cette polémique a été relancée à l'occasion du procès intenté par M. Maire, secrétaire général de la C.F.D.T., au secrétaire de la fédération du P.C.F. du Territoire de Belfort, qui avait accusé le leader syndical d'avoir *« pacifié l'Algérie au lance-flammes »*. Ce procès, selon M. Poperen, devait fournir l'occasion de *« rafraîchir bien des mémoires »*.

Afin de *« rafraîchir »* celle de M. Poperen, M. Mitterrand évoque le massacre de Sétif, le 8 mai 1945, les troubles et la répression qui suivirent (1). M. Mitterrand rappelle que le P.C.F. participait, à l'époque, au gouvernement du général de Gaulle. *« La lourde responsabilité du parti communiste et de son secrétaire général de l'époque, solidaire de l'écrasement sanglant. La révolte algérienne ne souciait guère le P.C.F. »*, écrit-il. Le premier secrétaire renvoie M. Poperen à la lecture de *l'Humanité* du 29 et du 31 mai 1945, qui insistait, selon lui, sur la nécessité d'instaurer *« l'ordre français »* en Algérie.

L'Humanité répond, le samedi 21 juin, sous la signature de Jean Le Lagadec, à *« l'article hargneux »* de M. Mitterrand. *« Non seulement le parti communiste n'a aucune responsabilité* (dans l'opération de répression), *mais ce sont ses députés qui ont réclamé aussitôt à l'Assemblée nationale la libération des manifestants emprisonnés et leur amnistie. François Mitterrand cherche à inverser les rôles. Car c'était bien lui qui était ministre de l'intérieur quand la guerre a commencé, en 1954. (...) Prétendre aujourd'hui que le parti communiste, seule grande formation politique à s'opposer à la guerre, ait à l'époque manqué à son soutien à la lutte de libération du peuple algérien et l'aspiration à la paix des Français, est un impossible retournement des faits. »*

(1) Le 8 mai 1945, une manifestation nationaliste, qui rassemblait huit mille à dix mille personnes à Sétif, dégénéra en émeute sanglante. Après l'intervention de la police, qui voulait s'emparer des banderoles que portaient les manifestants, certains de ceux-ci s'attaquèrent à des Européens. Les troubles, qui se sont étendus sur une région vaste comme trois départements français moyens, suivis d'une répression conduite par l'armée et des milices civiles, auraient fait cent trois victimes européennes, selon le rapport d'enquête du général Tubert et six mille à huit mille morts parmi la population musulmane, selon une estimation que M. Mitterrand juge « la plus vraisemblable ».

QUATRE RESSORTISSANTS ARGENTINS AURAIENT ÉTÉ ENLEVÉS A LIMA

Quatre ressortissants argentins ont été enlevés le dimanche 15 juin, à Lima, par une action conjointe des armées péruvienne et argentine, a annoncé la commission argentine des droits de l'homme (CADHU) dans un communiqué publié le vendredi 20 juin.

Selon ce texte, il s'agit de Mme Gianotti de Malfino, belle-mère de M. Guillermo Amarilla, lui-même enlevé à Buenos-Aires le 17 octobre 1979 ; de son fils ; de M. Giulio Cesar Ramirez, dirigeant péroniste, et de Mme Giulia Santos Achabal, militante péroniste.

Le numéro du « Monde » daté 21 juin 1980 a été tiré à 529 082 exemplaires.

Une ville étrangère ÉTÉ Page dessinée : « Trait libre »

ÉTÉ Roman : « As-tu vu Montezuma ? » ÉTÉ

B. D. : « Ce fut une très belle apocalypse » ÉTÉ Un sport de plein air

SUPPLEMENT AU NUMERO 11008, NE PEUT ETRE VENDU SEPAREMENT

DIMANCHE 22 JUIN 1980

Le Monde

DIMANCHE



ZORAN ORLIC

UNE VILLE, UN ÉCRIVAIN

ISTANBUL par Juan Goytisolo

Chaque semaine d'été, un écrivain étranger évoque une ville *du monde de son choix. Promenade sans itinéraire ni contrainte,* au hasard des continents suivant le seul guide des affinités secrètes.

Juan Goytisolo, que Carlos Fuentes salua comme « le plus grand romancier espagnol vivant », inaugure ce voyage de la fantaisie par Istanbul. Une étape dans la longue marche vers l'islam que poursuit depuis de nombreuses années l'auteur de « Don Julian » et de « Juan sans terre ».

QUAND j'ai visité, pour la première fois, cette ville, il y a environ onze ans, ce qui m'a le plus frappé — et m'a séduit, une fois passée la première surprise — c'est la prodigieuse énergie animale qui s'en dégage. Une vitalité sauvage, omnivore, débordante : chaotique frénésie de fourmilière — de fourmis attachées à la résolution d'un énigmatique destin — que je n'avais jamais rencontrée, si ce n'est dans une autre métropole du tiers-monde, New-York. La New-York bâtarde, métèque, la New-York des ghettos — le Noir et le Portoricain — qui peu à peu déteint sur la ville blanche et peu à peu la contamine.

Les fourmilières abondent dans le monde islamique, mais à Fez, à Marrakech, même au Caire, une subtile atmosphère d'indolence imprègne — adoucit — la sauvage férocité de la circulation. A Istanbul, comme dans certains secteurs de New-York, celle-ci développe la logique de sa propre équation, sans aucune restriction. Autobus, piétons, taxis, charrettes inventent d'impossibles trajets, luttent pour s'ouvrir un chemin au milieu de toutes sortes d'obstacles, obéissent à un jeu de règles et d'arcanes, à un code secret, inconnu et changeant.

Depuis les embarcadères, à destination d'Uskudar, du Bosphore et de la mer de Marmara, des dizaines de milliers d'usagers se précipitent journellement à l'assaut des autobus, envahissent les quais débordant de voyageurs, foulant de leurs rudes enjambées le pont transbordeur qui unit les deux parties de la ville : armée piétonne résolue et pressée, qui consomme voracement des sandwiches et du maïs bouilli, et s'ouvre un chemin en bousculant et en jouant des coudes, comme dans les couloirs du métro aux heures de pointe. Accoudés aux parapets, tournant le dos au trafic, des pêcheurs et des curieux alignés observent le fil tendu des cannes à pêche, guettant le poisson qui va mordre. Les bateaux synchronisent leurs manœuvres d'abordage et de départ, émettent des panaches de fumée noire et épaisse, actionnent leurs sirènes sur un rythme violent, chargent et déchargent des voyageurs superbement indifférents à la glorieuse splendeur de Topkapi et aux minarets de Sainte-Sophie.

A Istanbul, comme à New-York, la lutte pour la vie se révèle en plein jour, avec une tranquille et stimulante brutalité. La rude nécessité de gagner son pain, de surmonter à tout prix les assauts d'une crise générale et apparemment sans remède, se traduit par un excédent d'énergie qui donne à chaque mouvement ou à chaque geste un air vif et décidé, une tension vitale disproportionnée à première vue. Au lieu de se résigner à son destin, le Turc réagit d'une façon impulsive et salutaire. Le pouvoir universel de la loi du plus fort l'oblige à faire l'économie de ses sentiments et à s'adapter à un environnement fait de compétition et d'hostilité, dans lequel il ne peut se permettre aucune erreur ni aucune faiblesse. Amabilité, courtoisie, bonnes manières, sont un luxe dont il est souhaitable de se passer et dont, par conséquent, il se passe. L'étranger se sent ignoré, presque transparent. Les regards paraissent le traverser et viser quelque objet situé derrière lui.

Cette négation de l'existence qui s'établit, une fois passé le seuil du simple échange de services, a malgré tout ses avantages. Le visiteur se transforme à son tour en une caméra cinématographique qui fouille froidement, d'un œil curieux et neutre, l'extraordinaire microcosme qui l'entoure : agitation incessante de marchands forains, de portefaix courbés sous le poids excessif de leurs charges, multiples visages des vendeurs de casquettes, de mouchoirs, de galettes et de billets de loterie, de vendeurs de tabac de contrebande qui montrent en cachette au passant le paquet de Malboro convoité. Comme leur prix devient inabordable et que le travail se fait rare, d'ingénieux débrouillards proposent au plus offrant les cigarettes américaines à l'unité. Des soldats, baïonnette au canon, surveillent à la dérobée comment se déroule ce trafic et interviennent pour confisquer la marchandise du sot ou de l'imprudent qui n'a pas pris la précaution élémentaire de leur graisser la patte.

Séduction

La combinaison harmonieuse d'énergie vitale, de force physique et, souvent, de beauté du visage fait du Turc un individu magnétique singulièrement séduisant. L'intéressé le sait et cultive soigneusement son image de « mâle » avec une coquetterie toute féminine. Tandis que le paysan d'Anatolie assume sans complexes son allure rude et sauvage de lutteur ou de fort des halles, le citadin, même celui dont les moyens sont modestes, s'efforce de composer son personnage sur le modèle du conquérant élégant, à la Spitz-Sharif. Le Turc urbanisé d'aujourd'hui incarne, peut-être sans le savoir, l'idéal du « gay » nord-américain. Les airs, les gestes et les attitudes qu'il adopte dans la rue sont l'expression d'un mélange, à première vue spontané, de dureté et de raffinement. Mais le soin extrême qu'il apporte à son habillement, à sa coiffure et à sa moustache révèle une volonté non avouée de séduction : c'est là un supplément d'agressivité virile qui, à Istanbul comme sous d'autres latitudes, est un signe adressé à ceux de son propre sexe.

Très fréquemment les Turcs donnent l'impression de sortir directement de chez le coiffeur : ils affectionnent soit la coupe de cheveux traditionnelle, soit une sorte de coiffure « *à la garçonne* », comme les plus jeunes ; ils arborent une chevelure impeccable, savamment adaptée aux exigences du blouson de cuir fétichiste et du pantalon ajusté et suggestif. Mais leur coquetterie s'affiche surtout dans les soins attentifs et assidus qu'ils accordent à leur moustache vigoureuse et touffue. Au café, dans la rue même, on peut les voir redresser amoureusement les pointes de leur moustache, grâce à un petit miroir où ils la contemplent ensuite avec une satisfaction narcissique.

Le *hammami* est une institution nationale. Obsédés par la propreté du corps comme les Arabes, les Turcs le fréquentent régulièrement et y passent des après-midi entiers dans une ambiance agréable de camaraderie, de calme, de détente. Mais alors que le bain maure impose un silence quasi religieux — les clients s'abandonnent aux manipulations du masseur avec une passivité féminine qui compense heureusement la notion qu'ils ont d'une virilité agressive, — le bain turc est un lieu de rassemblement social où les baigneurs se groupent pour discuter en petite tenue, comme s'ils étaient au marché ou au café.

La piscine du *hammami* où je me trouve est un vivier de garçons et d'adultes qui plongent, poussent, pataugent, jouent et éclaboussent. Assourdi, je me réfugie dans une des salles latérales pourvues de petites fontaines et, tandis que je me consacre entièrement à transpirer et à me laver à grande eau, le comportement quelque peu étrange de mon voisin attire mon attention. Il s'agit d'un individu obèse et chauve qui, après avoir détaché par-devant la serviette qui ceint pudiquement ses attributs, semble uriner contre le mur avec la plus grande tranquillité d'esprit. Quelques instants après, un adolescent s'approche de lui et, sans la moindre retenue, épie ses activités murales par-dessus l'écran protecteur. Mais ce que je prenais pour une miction tend à se prolonger, et les mouvements de la main libre, mais cachée, du chauve — avec l'autre il retient comme il peut la serviette autour de ses reins — suggèrent désormais une hypothèse plus scabreuse. Est-ce possible ? me dis-je, et l'intérêt morbide du gamin indiscret, plongé dans la contemplation du secret, renforce encore mon interprétation insolite.

Soudain, comme si de rien n'était, le masturbateur supposé rattache sa serviette, recule, abandonne son poste et j'aperçois alors dans le mur, à quelque 80 centimètres du sol, un trou rond d'où émane continuellement de la vapeur. C'est au tour de l'adolescent, mais ce dernier semble avoir deviné mon scepticisme concernant les pouvoirs de thaumaturge de ce trou et il insiste fermement pour que je fasse un essai « *Sok iyi, sok iyi* » (très bon, très bon) dit-il et, comme je me montre encore réticent, il ajoute avec un sourire convaincant, « *gud, very gud* ». Méfiant (bien qu'un tant soit peu intrigué) je m'approche du mur des délectations et je détache ma serviette comme mon prédécesseur, de façon à ce que la vapeur soit dirigée directement sur mon membre. La sensation n'est pas désagréable mais j'attends, plein d'illusions, quelque chose de plus : la béatitude ineffable du mystique, peut-être une érection brève, bien qu'exquise. Quelques minutes passent et, malheureusement, rien ne se produit (seulement un léger chatouillement). Déçu, je recouvre la flasque culpabilité de mon sexe et, comme le garçon guette anxieusement un remerciement de ma part, je murmure, pour ne pas le décevoir, un « *iyi* » peu convaincant.

Fantômes

Queques images de la rue que je n'ai pas réussi à capter dans l'objectif de mon Pentax.

Sur le trottoir envahi d'étalages et d'éventaires de marchandises diverses, une petite charrette avec des soutiens-gorge. Le vendeur récite le prix d'une voix monotone, et deux géants moustachus, sourcils épais et visage grave, qui semblent tout droit sortis d'un film muet de Chaplin, observent attentivement le matériel, le déplient avec soin pour faire des comparaisons, calculent à vue d'œil le périmètre thoracique de leurs conjointes, et choisissent enfin — plutôt l'un d'eux choisit — le grand modèle adapté à l'opulence d'une poitrine majuscule, pléthorique et hyperdéveloppée. La scène se déroule en silence, sans le moindre humour, sans le moindre sourire, et les maris s'éclipsent dans la foule, visiblement satisfaits de leur acquisition.

Aux alentours du Grand Bazar : des paniers et des tables chargés de cassettes, chaussettes, casquettes, ceintures, sous-vêtements de femmes, sandwiches, galettes, épis de maïs. Les portefaix essaient de se frayer un passage parmi la marée des acheteurs, et un camion impuissant, pris d'assaut par des piétons, cherche vainement une trouée pour avancer. On jurerait qu'on ne pourrait y glisser une épingle, mais la débordante imagination turque oppose un démenti immédiat. D'une rue bourrée de monde émerge, abrupt défi à la logique et à la capacité de contraction des corps, un tank de fabrication nord-américaine, doté de tout son personnel.

Des fantômes séculaires, ethnocentriques, voilent la vision occidentale du monde islamique, y compris celle de ce jalon modernisé et laïque qu'est l'actuelle Turquie post-kémalienne, déchirée, fluctuante, contradictoire, mais étonnamment vivante. Comme le prouve l'indigne film de Parker, *Midnight Express*, ce pays n'est même pas vu avec l'indulgence, le goût du pittoresque ou la fascination que suscitent, d'ordinaire, d'autres civilisations — la bouddhiste ou la brahmaniste, par exemple — en raison de leur totale altérité et de leur éloignement.

Ce pays est trop proche de nous pour sembler exotique, et trop cohérent et compact pour que nous puissions le domestiquer et y pénétrer. Ressenti comme quelque chose de proche, et d'inassimilable pourtant, il émerge ainsi dans notre actuelle vision hystérique, celle d'un monde dans lequel le pouvoir atlantique vacille, tandis que ses valeurs s'effondrent, comme un miroir inquiétant, que nos œillères transforment en un épouvantail menaçant et grotesque. ■

(Traduction de Françoise ZMANTAR et Annie PERRIN.)

COURRIER

Brique crue

Traiter de l'utilisation de la brique crue (et de ses possibilités d'utilisation pour des millions d'êtres humains à travers le monde) sans citer une seule fois celui qui en fut — qui est toujours — le premier et le plus fervent défenseur relève de la gageure.

Agé aujourd'hui de quatre-vingts ans, l'architecte égyptien Hassan Fathy — dont je m'honore d'avoir fait connaître en France l'œuvre — travaille pour la réhabilitation de ce mode de construction depuis plusieurs décennies.

La parution de son livre, d'abord au Caire, puis en France en 1970 sous le titre *Construction avec le peuple* a été une révélation, non seulement pour nombre d'architectes et d'urbanistes de tous les pays, fatigués de la « bétonite aiguë » mais encore pour bien des lecteurs simplement soucieux de leur environnement architectural et peu satisfaits d'un modernisme souvent ravageur.

On peut dire que toute une génération de jeunes architectes, urbanistes et sociologues a repris sa réflexion, sans pour autant aboutir aux mêmes conclusions. Cet intérêt ne se dément pas puisque *Construire avec le peuple*, paru pour la première fois en France en 1970, en est aujourd'hui à sa troisième édition et a été, entre-temps, traduit notamment en Amérique latine et aux Etats-Unis.

PIERRE BERNARD.
(Editeur, Paris.)

P. S. — L'hôpital de Mopti a été conçu par M. André Ravereau et non Raveriavet.

La « pompe »

Non, votre article (La « pompe de la petite à la grande école », *le Monde* daté 1er-2 juin) ne m'a pas surpris. Il m'a tout simplement indigné !

Pour avoir passé cette année les concours des « grandes écoles » de commerce et pour y avoir été non seulement témoin, mais aussi, bien sûr ! victime de ce que vous nommez avec une insouciance étonnante la « pompe », je crois pouvoir et même devoir élever la voix à la lecture de la conclu- de votre article, conclusion où vous justifiez la « pompe » comme un apprentissage de la vie (!), mettant ainsi le feu aux poudres.

Faut-il rappeler le bon sens ? « *Qui vole un œuf volera un bœuf* », écrit au dix-septième siècle l'Anglais Herbert... J'y ajouterai ceci : Qui « pompe » à l'école triche dans la vie... Qui ne respecte pas, par exemple, le code de la route est déjà inconscient, malhonnête et gravement coupable... Qui tue un bébé dans le sein de sa mère tue l'humanité tout entière ! (c'était, rappelons-le, un des moyens, pour les nazis, de justifier leurs meurtres : quand on en a tué dix, il est facile d'en tuer mille).

Je suis inquiet, et je ne suis pas le seul. Mais je veux persister à espérer ! Sinon, pourquoi, lorsque le pape, au Parc des Princes, a déclaré que « *la permissivité morale ne rend pas les hommes heureux* », cinquante mille jeunes auraient-ils unanimement applaudi ?

OLIVIER DE CAGNY.
(Paris.)

∴

Je pensais le sujet des « pompes » tabou en ce qui concerne les écoles d'arts et métiers. Vers les années 35, on y disait que la B.N. (bande noire) possédait toutes les clés de l'abbaye qui nous abritait, et qu'elle pouvait se procurer les sujets d'examen et de composition... déjà.

Autrement, le procédé ordinaire était la « loupette », accordéon de papier fin que l'on plaçait entre les phalanges de la main gauche pour y puiser... quoi au fait ? Des renseignements sur les unités utilisables dans des formules de mécanique et d'électricité que l'on connaissait par euphonie ; ou alors la production de blé et de vin en quintaux et hectolitres, et les dix-huit milliards de kilowatts-heures produits annuellement en France à l'époque.

La loupette était réputée passer de l'ancien au « conscrit », l'enseignement d'alors étant assez répétitif.

Un de mes camarades grenoblois se plaignit un jour de n'en avoir pas hérité, et sur ma suggestion : « *t'as qu'à t'en faire* », il me répondit : « *non, parce qu'après je les saurais* » !

Comme disait Georges Duhamel dans, je crois, *le Notaire du Havre* de la Chronique des Pasquier : « *Le miracle* (comme la pompe) *n'est pas œuvre.* »

MAURICE SERAPHIA.
(Aix-en-Provence.)

∴

D'un groupe de surveillants qui a relevé en particulier le passage suivant :

« *Mais la* crédulité *de certains personnels de surveillance rend parfois des précautions complètement inutiles : il n'est pas difficile, par exemple, de dépasser l'imagination des militaires chargés de la surveillance au concours de l'X : un candidat n'avait-il pas, il y a quelques années, lors d'une épreuve de mathématiques, demandé très fort à son voisin un mythique « compas de 47,5 degrés », révélant ainsi la mesure de l'angle qu'il fallait trouver.* »

Je me permets de vous signaler que la surveillance du concours de l'X est assurée exclusivement par des officiers et des sous-officiers.

Sans être exagérément optimiste ni vouloir faire preuve d'un militarisme excessif, je crois pouvoir affirmer que ces catéries de « personnels de surveillance » disposent sinon des facultés d'imagination que vous leur prêtez, du moins d'un niveau de culture suffisant pour savoir ce qu'est un compas !

Je vous signale, d'autre part, que tout échange de parole est strictement interdit pendant un concours de ce niveau et entraîne aussitôt l'exclusion.

PARTI PRIS

Portiques

Pour éviter aux équipages et aux passagers aériens de se retrouver en plein ciel, un pistolet dans le dos ou une grenade au-dessus de la tête, des portiques de surveillance électronique ont été installés dans les aérogares. Rassurants, après tout : un avion en vol est un engin fragile ; les vols erratiques et les escales imprévues sont très désagréables.

L'ennui est que le portique n'est plus seulement l'entrée d'un ciel bien gardé. Deux magistrats viennent d'être l'objet de sanctions pour avoir refusé de passer sous ces nouvelles Fourches Caudines à l'entrée d'une prison, où ils sont, si l'on ose dire, chez eux.

De là à voir les portiques devenir un instrument banal de contrôle, le pas risque d'être vite franchi. Portiques à l'entrée des banques, des postes, des bijouteries, des bureaux de tabac, la justification sera aisée. De là on passera aux ministères, aux préfectures, aux perceptions et, progressivement, à toutes les administrations menacées, ou qui estiment l'être, par des citoyens mécontents.

Les universités font-elles mine de bouger ? On y installera des portiques. Les lycées ? Evidemment. Et les trottoirs, si dangereux la nuit.

Si l'on n'y prend garde, l'avenir se présentera comme une sorte de jeu de croquet au parcours jalonné de portiques bourdonnants. Chacun, la sueur au front, guettera le sifflement avertisseur d'une délinquance possible. Et se maudira d'avoir gardé son trousseau de clés dans sa poche.

JEAN PLANCHAIS.

Les mariés de la Tour Eiffel

Les organismes officiels français du tourisme installés à Bruxelles sont incapables de me fournir une affiche de la tour Eiffel. Ce n'est pas croyable, mais c'est ainsi !

Quelques mots d'explication.

Aucune agence de voyages n'a pu me fournir l'affiche en question. La réponse était : « *Allez voir le bureau officiel du tourisme français.* »

Là, un préposé m'a posé une série de questions : Qui étais-je ? Etais-je dans le tourisme ? Quel était le but exact de ma demande d'une affiche de la tour Eiffel ? Tout cela pour obtenir une affiche !

J'ai répondu aux questions posées. Il a conclu, très dignement assis, que je devais me rendre au service culturel, à l'ambassade.

J'y suis allé.

Réponse du service culturel : « *Je n'ai pas d'affiche de la tour Eiffel.* » C'était bref.

Je vous donne ici le motif de la demande, motif qui n'avait pas l'air de plaire aux officiels du tourisme français : ma plus jeune fille épouse un Américain de Louisiane, d'origine française, qui parle l'ancien français acadien ou cajun. Chez les Cajuns, le lieu de la demande en mariage a beaucoup d'importance. Dans le cas présent le lieu était le haut de la tour Eiffel. C'est pour cela que je voulais une affiche à placer au salon du banquet de noce. Ce n'est pas un motif touristique, j'en conviens, mais il me semble que le ministère français du tourisme ne va pas grever son budget en me donnant une affiche de la tour Eiffel.

JEAN-MARIE DE DECKER.
(Braine-l'Alleud, Belgique.)

Les pères

Père en instance de divorce, je suis blessé par tout ce que je peux écouter ou lire. La réalité est autre. Je la vis. L'amour paternel existe aussi, autant dirai-je que l'amour maternel. Il faut que des pères parlent et disent tout haut ce qu'ils ressentent à l'égard de leurs enfants. Sur ce plan-là aussi les tabous doivent tomber, la femme n'est plus la seule à aimer ses enfants.

Je vis difficilement la séparation d'avec mes enfants. La souffrance est terrible, insupportable parfois. Si la femme conçoit et porte l'enfant, elle n'a pas l'exclusivité de l'amour à l'égard de cet enfant. L'homme, sans avoir accouché de son enfant, le sent dans ses entrailles. L'enfant appartient toujours au couple, même désuni. Il n'est pas la propriété d'une des parties. Je témoigne de cette souffrance, car je la vis, elle n'est pas prête à s'apaiser. Pour le prétendu bien-être et épanouissement de ses enfants le père est obligé de les voir confiés à la mère. Pourtant il est capable d'élever ses enfants, il est porteur du même amour. Le père ne s'occupe pas de ses enfants dans les tâches les plus délicates et réservées jusque-là à la mère, par simple égard pour sa femme. Le père éprouve un bonheur moral et charnel à laver, à toucher, à habiller, à jouer avec son enfant, comme si un cordon ombilical le reliait à lui.

Etre père et divorcé, c'est la coupure avec tous ces élans naturels. Tout doit se passer en soi, rien ou peu n'est extériorisé. On accuse parfois les pères d'abandonner leurs enfants, de ne plus les voir. Une telle attitude est, certes, inadmissible, mais ces pères, s'il s'agit d'être faibles psychologiquement ou moralement, ne peuvent supporter continuellement d'avoir leurs enfants quatre-vingt-seize heures par mois. Il faut de la volonté, il faut aimer ses enfants plus que tout pour garder, fortifier, tout l'amour que l'on porte à ses enfants et le manifester. Penser chaque jour, plusieurs fois par jour, à son enfant est plus difficile que de le couver maternellement.

Le père se doit donc d'aimer en silence son enfant et de souffrir de sa non-présence.

Peu de personnes ont conscience de cet état de fait. Alors que l'on veut tant différencier l'homme et la femme, alors que la femme veut tant ressembler à l'homme, il faut savoir que le père aime son enfant même s'il en est séparé, que cet « amour séparation » est un mal incurable.

YVES LECOIN.
(Bourges.)

Vélo interdit

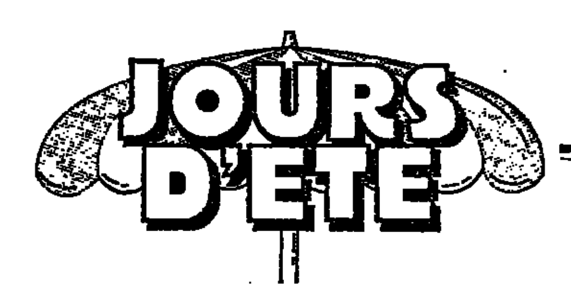
Suite à « Energie musculaire » (*le Monde Dimanche* du 25 mai) : ponctualité, forme physique, économie, sont certes de formidables atouts pour le déplacement en vélo, mais M. Morel oublie le revers de la médaille : si l'on n'est pas enfermé dans une carrosserie, on est dans la situation d'une tortue sans carapace.

Etudiant à Paris, j'avais l'habitude de me déplacer le plus possible en vélo ; prudent, je n'avais eu aucun accident en deux ans quand, tout récemment, remontant paisiblement la rue d'Assas, j'ai fait la culbute par-dessus une porte de voiture ouverte à toute volée, m'en tirant heureusement avec une simple côte cassée.

Depuis, j'ai remisé le vélo au garage : tous ses avantages ne compensent pas le danger que font courir des automobilistes inconscients au cycliste ; si prudent soit-il, il n'est jamais à l'abri de la bêtise des « autres ».

La ville moderne ne permet pas de joindre l'utile (le déplacement) à l'agréable (la forme physique) ; le vélo maudit par les taxis et les chauffeurs de bus, tragiquement ignoré des automobilistes, n'est pas près de se voir reconnaître droit de cité.

LUC DELAUNAY.
(Paris.)



Télé-Cordes

« **On n'est pas une équipe de Parisiens venus vous apporter quelque chose, on est venu présenter votre ville et vos réalisations au reste de la France.** » Jacqueline Alexandre et Jean-Pierre Spiero, producteurs à Antenne 2, expliquent aux habitants de Cordes le but de la visite de la télévision dans cette petite ville touristique du Tarn. Installée dans une salle de la mairie, une soixantaine d'habitants font connaissance avec la machine télévision, qui consacrera dix heures d'émission au village et à ses environs, le 6 juillet prochain.

Dans la vie de tous les jours, tout paraît simple, mais en télévision, on a parfois des surprises. Yannick, assistant de réalisation, insiste sur la différence entre ce que l'on voit et ce que voit la caméra : « **Dans l'émission « Chocolat du dimanche », nous avions envie de montrer les gens tels qu'ils sont. On cherchait des gens en province, des gens qui n'étaient jamais sortis de leur bled. Quand on était avec eux sur place, c'était formidable. Les vieux surtout étaient très intéressants. Mais quand ils étaient dans le studio, à Paris, devant les caméras, zéro. Ils se mettaient à bégayer, ça ne valait plus rien.** » Autant mettre un réalisateur de télévision derrière une charrue.

Cette expérience porte ses fruits dans le Tarn. L'émission d'Antenne 2 doit être centrée sur les fêtes du Grand Fauconnier, qui ont lieu les 13 et 14 juillet à Cordes. Pour éviter tout dérapage, les mêmes fêtes se dérouleront le 6 pour la télévision. Les Cordais auront donc deux fêtes : la leur et celle d'Antenne 2.

Rien ne sera laissé au hasard. Pour certains jeux, par exemple, questions et réponses seront étudiées à l'avance. Les directives à la population sont claires : « **Vous devez être en forme. Il faut avoir l'impression que les gens s'amusent et qu'ils ne jouent pas la comédie.** »

Ce qu'il faut, c'est du naturel bien imité, du spontané réfléchi. Yannick en convient : « La télé, c'est **un métier, ça s'apprend. A l'écran, il y a souvent une dégradation du message.** » Heureusement, les Cordais ont encore quelques semaines pour peaufiner leur passage à l'antenne.

Pour les enfants, une recommandation : « **Ne dites pas bonjour à votre mémé devant les caméras, les gens des villes n'aiment pas ça...** »

Pour que tout aille bien, il faudrait que la vie du village s'arrête. L'année dernière, à Aigues-Mortes, l'équipe qui préparait le même genre d'émission a eu la désagréable surprise de voir arriver les camions des poubelles, roulant tranquillement sur les câbles des caméras... A Cordes, Antenne 2 a envisagé d'interdire le village aux gens de l'extérieur qui voudraient « voir la télévision ». Mais il semble que les autorités locales s'y opposent.

L'important, c'est de se faire bien comprendre. « **On s'aperçoit souvent que notre message est mal passé, alors posez des questions** », demande Jacqueline Alexandre au public. Il y en aura quelques-unes, par exemple : « **A-t-on pensé à une solution de remplacement en cas de pluie ?** » Les Cordais ont plutôt l'air d'attendre que la réunion se termine pour poser les vraies questions. Alors les envoyés d'Antenne 2 poursuivent leurs explications. Les fêtes de Cordes étant des fêtes médiévales, les habitants devront venir « **déguisés** ». Une Cordaise intervient : « On ne se déguise pas, on se costume, **ce n'est pas pareil !** » A propos du journal télévisé, un habitant demande si on parlera de la région. Réponse : « **Le journaliste qui fait son journal connaît bien son métier. On ne lui souffle jamais ses sujets. Enfin, il tiendra compte de vos suggestions. C'est lui, et vous, qui décidera.** » ...

En fait, de quoi va-t-on parler pendant dix heures ?

COLIN THIBERT

Les Cordais savent déjà ce qui ne sera pas abordé. La façon dont ils vivent les problèmes de l'artisanat, les rapports entre le Cordes d'en bas (celui des artisans plombiers et des épiciers) et celui d'en haut (celui des peintres et des sculpteurs). Mais aussi les problèmes d'une ville comme une autre, qu'évoque M. le maire : « **Les problèmes ici, c'est les parkings, la station d'épuration, qu'on est arrivé à construire, les ordures ménagères qu'il faut transporter à 19 kilomètres... On ne veut pas devenir une ville morte, une ville-musée. Déjà près du tiers de la population a plus de soixante-cinq ans.** »

Devant cette situation, les artisans et certaines personnes chargées de l'animation se sont posé la question : doit-on accepter de participer à une telle émission ? Doit-on poser des conditions sur l'évocation des réalités économiques du Tarn : l'avenir des carrières de granit dans le Sidobre, l'exploitation du bois en forêt de Grésigne, qui n'a créé aucune industrie locale, et surtout la situation dans les mines de Carmaux, qui pourraient devenir un nouveau Decazeville ?

Le problème est simple : les Cordais sont-ils solidaires des bûcherons et des mineurs et, si oui, peuvent-ils l'exprimer ?

A l'occasion d'une autre réunion avec les responsables d'Antenne 2, un représentant du comité des fêtes de Cordes reconnaît que l'émission « Dimanche et fête » ne parlera pas de cette réalité tarnaise : « **La télévision a été claire. Elle est là pour filmer la fête. Au début, nous avons cru qu'on parlerait des problèmes économiques de la ville et du département. Aujourd'hui, nous savons qu'il n'en sera rien. Mais Cordes vit aussi du tourisme. Alors pouvons-nous refuser de faire une fête spécialement pour la télévision et de dire aux téléspectateurs : venez à Cordes voir le site, la qualité de l'artisanat, écouter nos concerts ?** »

Dans cette ville de mille soixante-dix habitants, Antenne 2 investira pour une journée d'émission 1,4 million de francs, alors que le budget annuel de la commune atteint tout juste 1,2 million. Certains se félicitent de cette initiative. « **Je voudrais remercier Antenne 2 pour cet énorme cadeau fait à la région** », déclare un responsable local du tourisme. Dans la salle, une voix timide répond : « **Qui fait le cadeau ? Qui paye la redevance ?** »

Cadeau ou pas, les Cordais ont beaucoup de travail pour préparer la répétition générale du 6 juillet et les « vraies fêtes » des 13 et 14 juillet. Certaines questions restent d'ailleurs en suspens : invitera-t-on un simple mangeur de feu ou un cracheur de feu qui, lui, marche sur du verre brisé et se transperce le corps avec des aiguilles ?

RICHARD CLAVAUD.

Les granitiers de l'Ile-Grande

JEAN-PIERRE LE DANTEC

Pas bavard

Au second étage ... gastronomie

VIES

Les granitiers de l'Ile-Grande

« Et encore, je ne te parle pas de l'époque de la chanteperce. » A prononcer ce mot merveilleux, le visage de Louis s'anime. Je vois l'acier chantant rebondir sur le quartz du granit.

JEAN-PIERRE LE DANTEC

« *LE granit à l'Ile-Grande ? Vite fait le tour aujourd'hui... Une douzaine de carriers, et quatre tailleurs : en écartant les trois célibataires, ça fait tout juste neuf familles pour une population de huit cents habitants.* » Armand rallume la gitane mais filtre et se penche vers le bloc de pierre dont il espère tirer un linteau cintré. Son œil s'applique à repérer dans la masse cristalline la fissure imperceptible qui ruinerait par avance ses efforts.

« *Ça va aller. J'avais peur qu'à la carrière on ait un peu trop forcé sur la mine. Il suffit d'un rien : vingt-cinq grammes de poudre noire en trop et c'est fichu, le bloc devient inutilisable. Si on pouvait se servir sur place, il n'y aurait pas grand mal, ce serait vite fait de le remplacer. Mais à présent que la mode est au granit beige, impossible : ici on tombe tout de suite sur du bleu. Donc, direction l'île Canton...* »

Armand se redresse. Proche de la quarantaine, il dirige l'une des deux petites entreprises de granit qui subsistent à l'Ile-Grande. Il est né ici, d'un père carrier venu du Portugal il y a une cinquantaine d'années, et ne pourrait concevoir sa vie ailleurs que dans cet endroit battu par les tempêtes en hiver et envahi par les touristes à la saison d'été. Breton, il l'est devenu, tout comme ces Normands des îles Chausey qui, à la fin du siècle dernier, apportèrent dans l'Ile-Grande leurs propres techniques d'extraction du granit, leurs « chanteperce » et... leur habitude de parler français.

Tout en indiquant par gestes à son apprenti les outils à préparer, il m'explique : « *Il y a le transport, de l'île Canton jusqu'ici, bien sûr, par tracteur, mais le pire, c'est qu'on dépend entièrement de la marée pour aller au boulot comme pour en revenir. Quand on travaille exclusivement à la commande comme on le fait à présent, ça ne nous facilite pas la tâche.* »

Pas bavard

Sous un hangar largement ouvert au vent, un tailleur façonne une énorme pierre destinée à s'intégrer dans une cheminée genre résidence secondaire. Actionnant à coups de massette réguliers sa « chasse » au tranchant de carbure de tungstène, il travaille à la façon d'un sculpteur, à partir de l'épure qui lui a été remise. Pas bavard, ce citoyen. Entièrement absorbé par son travail. Armand m'appelle. Son linteau a pris forme, il ne restera plus qu'à le tailler de façon définitive. « *Il faudrait que tu ailles voir Louis G... Il saura t'expliquer, lui, comment c'était l'île, au temps des grandes carrières, comment ça travaillait et comment ça a chuté. Il a débuté en 1924.* »

« *Parfaitement, en 1924. En mai 1924. Je n'avais pas quatorze ans, puisque je suis du 1er août, quand mon père m'a emmené pour la première fois sur l'île Fougère à la carrière des Le Gac. Dans le temps, pour nous autres, il n'y avait pas le choix : ou la carrière, ou bien naviguer au commerce ; et c'était le père qui t'initiait, car un métier pareil, ça ne peut pas s'apprendre avec un voisin qui n'aura pas assez d'autorité sur toi. A présent, les jeunes ne veulent plus faire granitiers, et je les comprends : c'est trop dur et trop long à apprendre, sans compter que ça ne paye pas lourd. Le granit est cher ? Que veux-tu : une porte qu'on vend 1 500 francs, le client la paye le double...* »

Louis G. a travaillé la pierre trente années durant. Il a connu l'époque où tout se faisait à la main, extraction, débit, taille et polissage ; il a fait cinq semaines de grève en 1936 en compagnie de ses camarades, une centaine alors environ, répartis dans deux grandes entreprises, la Société anonyme et la Société des carrières de l'Ouest, et dans quelques chantiers de moindre importance ; il a arraché au rocher des tonnes et des tonnes de granit, participé anonymement à la construction de digues et de monuments, façonné les seuils, les jambages et les linteaux de centaines de portes pour des centaines de maisons, taillé des kilomètres de bordures de trottoir. Aujourd'hui, après quinze années supplémentaires de travail comme ouvrier de la ville, il tient avec sa femme un bistrot-restaurant où les hommes de l'Ile-Grande se retrouvent le soir pour jouer aux boules ou à la coinchée.

« *Le métier n'est plus le même. Quand j'avais dix-huit - vingt ans, on travaillait beaucoup pour les monuments funéraires et les déchets nous servaient à façonner le granit pour la bâtisse, c'est-à-dire le seul débouché qui subsiste aujourd'hui. Mais il y a plus important : à la carrière, pour forer une mine d'un mètre cinquante de profondeur et de cinq centimètres de diamètre, il faut à l'heure actuelle une heure un quart avec un marteau pneumatique quand trois hommes devaient travailler une journée entière pour faire le même boulot à la main. Même chose pour débiter les blocs : avec son pistolet et les outils actuels, un ouvrier d'aujourd'hui remplace cinq ouvriers d'autrefois. Et encore, je ne te parle pas du temps de mes débuts, de l'époque de la chanteperce !* »

A prononcer ce mot merveilleux, le visage de Louis s'anime, il fait sonner dans sa bouche chaque syllabe, forçant à plaisir sur l'avant-dernière selon la règle de l'accent tonique breton, et je vois l'acier chantant rebondir sur le quartz du granit avant chaque nouvel élan. Enfin il se lève pour mimer le geste ancien qu'il n'a pas oublié.

« *Je l'ai connue, moi, la chanteperce ! C'était une barre d'acier de 28 ou de 30* [de 28 ou de 30 millimètres de diamètre] *qui mesurait bien 2 mètres de long quand elle était neuve ; mais dame, elle s'usait à force et les forgerons devaient la pointer souvent. On travaillait debout, chacun tenant sa barre le long de la poitrine et vlan ! on lançait sec et rapide — et je t'assure que ça tombait juste. La chanteperce servait à faire des mortoises (1), mais pas la mortoise d'aujourd'hui qu'on creuse au pistolet pneumatique ; c'était une mortoise ronde qui partait de la surface à 2,5 centimètres et descendait jusqu'à 9, 10 centimètres en se terminant à 1,5 centimètre.*

» *Ça tombait juste, je t'assure ! Et les vieux, les anciens, ceux qui n'avaient jamais travaillé qu'à la chanteperce, ceux qui ne connaissaient que la chanteperce, il fallait les voir faire à trois une coupe dans le granit ! Tu ne risquais pas d'entendre chacun taper à sa fantaisie, n'importe comment ! Non, ça tombait impeccable, ça roulait en cadence et clair, parce que, autrement, s'il y avait un pagailleur dans la bande, alors hop là ! « toi, tu vas » pas rester nous fatiguer ici ». Ils n'admettaient pas la musique mal jouée. Mais attention, vas pas croire que c'était la belle vie : on travaillait le samedi, et même parfois le dimanche matin ; pas de congés ; des salaires pas épais et, surtout, pas de sécurité... C'est pour cela qu'on a fait grève en 1936.* »

Depuis toujours, l'Ile-Grande vote à gauche, massivement, et ne se reconnaît guère dans la municipalité « centriste » de la commune de Pleumeur-Bodou dont elle fait légalement partie. Au début du siècle déjà, à l'époque du père Combes qui vint en personne dans la région présider les cérémonies d'inauguration du monument Renan à Tréguier, l'Ile-Grande était du camp des rouges, des « *républicains anticléricaux* », et Pleumeur de celui des blancs, des « *défenseurs de la réaction cléricale* ». Tradition frondeuse qui n'a fait que s'affirmer chez les carriers au fil de leurs luttes revendicatives...

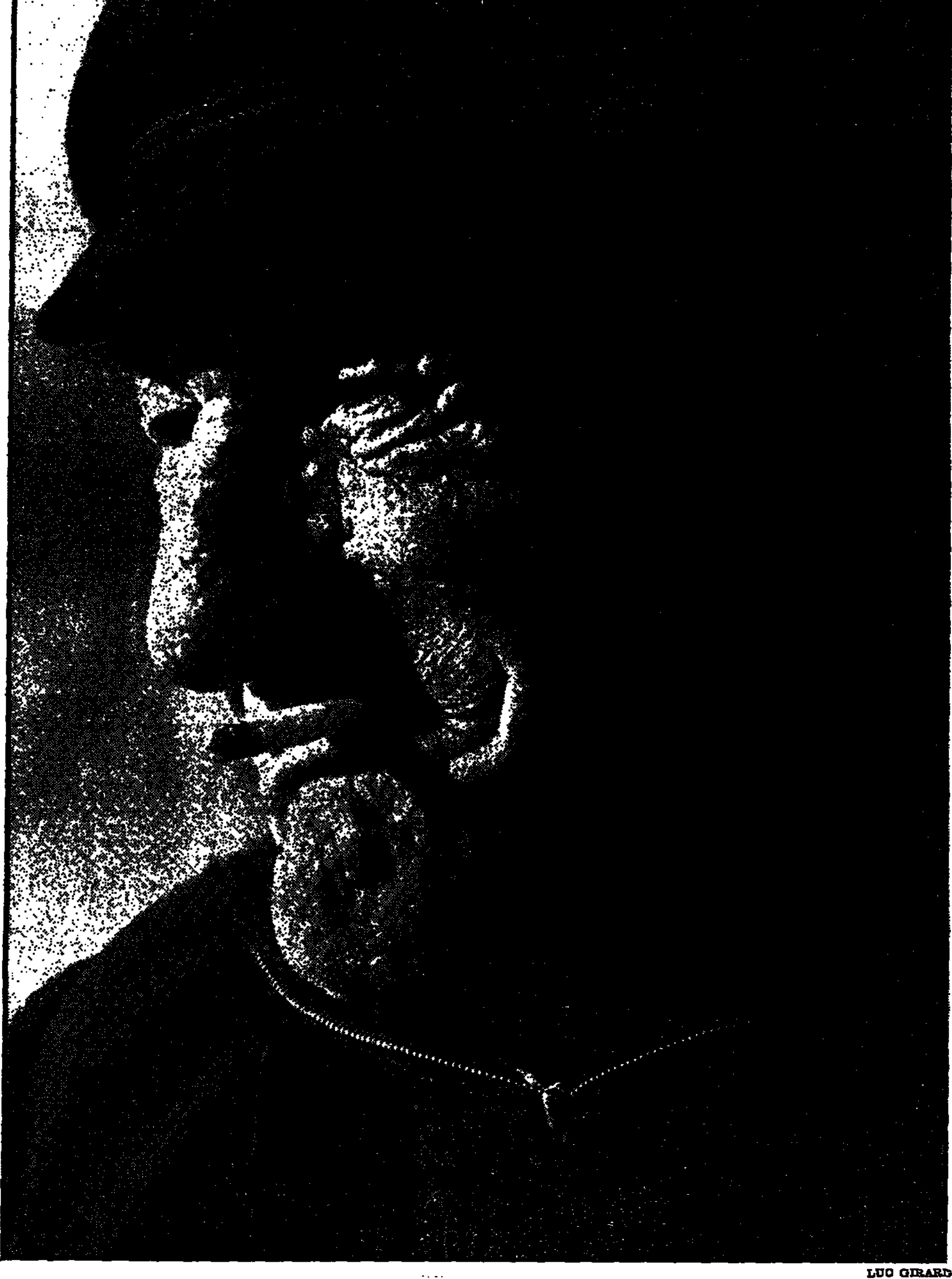
« *La Sécurité a changé notre vie autant que l'introduction des machines. Surtout que, dans les années 40, est arrivée la silicose. Selon moi, les grands hangars clos comme des usines qui ont été construits après la guerre sont responsables de cette maladie. Tant que le granitier avait travaillé plus ou moins en plein air et à la main, il ne risquait pas grand-chose : ainsi, moi qui te parle, j'ai toujours façonné dans ces conditions et il ne m'est rien arrivé ; mais quand les bouchardeuses mécaniques et les meules-émeri se sont mises à remplir les ateliers d'une poussière si fine et si dense qu'on pouvait à peine distinguer un copain à quelques mètres de soi, la silicose est devenue une maladie courante.* »

Derrière son comptoir minuscule, tassée sur sa chaise, et si petite que c'est tout juste si son visage émerge entre les verres et les bouteilles, les épaules couvertes d'un châle de laine mauve, la femme de Louis tricote. Je commande un blanc, et Louis se sert un rouge dans un verre conique comme on n'en trouve plus à Paris, sinon dans les bistrots à l'ancienne mode, dans les quartiers non encore rénovés, vers les canaux, ou près des portes. « *Tu devrais aller faire un tour aux anciennes carrières* », conclut Louis en remettant la tournée.

Je n'ai que l'embarras du choix : l'île est tailladée de partout, au point qu'il m'arrive encore de découvrir, sur des rochers fort éloignés du rivage, et dans des endroits presque inaccessibles, sinon aux grandes marées, la marque du travail de l'homme inscrite dans la pierre. Autant que par la mer, l'Ile-Grande et les cyclades d'îlots alentour ont été découpés, façonnés, détruits et remodelés par des générations de granitiers, dont les carrières s'étendaient, au début du siècle, sur 14 hectares.

Désaffectée depuis bientôt vingt ans, la plus importante des anciennes carrières — la « Carrière », comme on l'appelle ici — est protégée des vagues par une muraille si parfaitement construite que, à son pied, sur le rivage, on pourrait se croire face à quelque forteresse maritime. Mais, derrière la muraille, il n'y a plus qu'un trou, un puits gigantesque, une excavation monumentale où l'eau de pluie, verte, s'accumule, et des poutrelles rouillées et des bidons défoncés ; la toiture de l'atelier menace de s'effondrer, une grue déglinguée pend, lamentable, au bord du vide, et des blocs de granit oubliés s'enfoncent lentement dans la dune. A croire que, un matin, brusquement, il n'y eut plus personne à la « Carrière », et que personne jamais n'y revint. ■

(1) Mortaise se dit à l'Ile-Grande mortoise, vestige sans doute de la prononciation à l'ancienne des îles Chausey.



LUC GIRARD



ANIMATION

Les brancardiers de l'exode rural

« Nouveau curé », psychologue, assistante sociale ou... anesthésiste ? L'animateur en milieu rural a un objectif : « Que les gens se prennent en charge eux-mêmes. »

MICHEL CLÉVENOT

« *ANIMATEURS en milieu rural, qui sommes-nous ?* » Une main anonyme a écrit cette question sur une affiche bien en vue, dès l'entrée du Rassemblement national des animateurs en milieu rural, qui se tenait à Marly-le-Roi, les 21-23 mars 1980. Le lendemain, une réponse figurait en dessous : « *Des agents du pouvoir !* » Dans les carrefours et, surtout, dans les couloirs, on entendait d'autres définitions : « *Nous sommes des médiateurs, des agents de développement, des facilitateurs de communication !...* », mais aussi : « *Des clowns, des curés, des marchands d'illusions !...* »

Cette incertitude sur l'identité des animateurs n'est pas propre au milieu rural. On la retrouve dans les listes des professions préparées justement à l'Institut national d'éducation populaire de Marly : moniteur-animateur, hôtesse d'accueil, éducateur, technicien du tourisme, cadre de gestion... Au point que, en conclusion d'une étude sur « l'animation et les animateurs à travers la littérature spécialisée », un bon connaisseur de ce milieu peut écrire : « *L'animation est une profession inachevée, une semi-profession, ou une quasi-profession, en tout cas une profession ouverte* (1). »

Dans ces conditions, on ne s'étonnera pas que personne ne puisse dire exactement quel est l'effectif actuel des animateurs en milieu rural : cinq cents, peut-être, environ... A titre indicatif, on peut noter que, sur mille six cent cinquante postes d'animateurs financés par le FONJEP, un peu plus d'une centaine sont localisés en milieu rural.

Ils sont souvent engagés au titre d'un « contrat de pays », dans le cadre d'un « plan d'aménagement rural » : mais leur employeur peut être un syndicat intercommunal, un comité de développement, un organisme professionnel ou une association locale. Leur aire d'activité va de la commune à la petite région. Leur action relève, en gros, du « développement microrégional » qui va de l'équipement à la formation, en passant par le tourisme, le foncier, la défense des sites et la création d'entreprises...

Alors, plutôt que de demander : « Animateur, qui es-tu ? » mieux vaut dire, comme dans la chanson : « Où es-tu, que fais-tu ? ».

Contrats de pays

A Etueffont (Territoire de Belfort), une petite pièce au premier étage de la mairie : c'est la permanence de James et Dominique, la trentaine, les deux animateurs engagés à mi-temps par l'ASVAA (Association sous-vosgienne d'aménagement et d'animation) au titre du « Contrat de pays du secteur vosgien et sous-vosgien du Territoire de Belfort ». Contrat de pays, qu'est-ce à dire ? Le préambule de celui-ci le rappelle avec précision : « *La politique des contrats de pays régionaux marque la volonté des pouvoirs publics et des élus de mettre un terme à la dévitalisation économique et démographique des campagnes françaises. Fondés sur une solidarité intercommunale effective et sur une volonté de coopération durable, les contrats de pays contribuent à la prise en charge du développement local par les acteurs de la vie sociale dans un effort de coordination et d'innovation.* »

L'article 1 fixe deux objectifs : « *Autonomie du secteur par rapport à la ville proche : développement économique local, amélioration des services collectifs et des équipements publics, organisation et animation du pays ; valorisation et protection des ressources naturelles qui sont aussi des atouts économiques (agriculture, forêt, potentiel touristique).* » L'article 2 détermine quatorze « actions » à mettre en cours des trois ans du plan. Ce contrat a été signé, le 2 janvier 1980, par le préfet de région et le président du syndicat intercommunal.

Deux animateurs, pour quoi faire ? « *On les engage pour changer la mentalité des élus locaux* », avouent les maires eux-mêmes. Mais qu'est-ce qu'on attend d'eux ? « *Ils doivent avoir la foi !* » Curieuse exigence, mais souvent entendue, et qui renvoie à l'une des dénominations que s'attribuent eux-mêmes les animateurs : « *Nous sommes les nouveaux curés...* »

Sur des rails

Mentalité militante, idéologie du don, mais aussi emploi du temps surchargé, disponibilité constante et... pauvreté acceptée : James et Dominique, qui n'ont pas de contrat d'engagement, touchent un mi-temps de 2 500 F nets. James est passé par les mouvements de jeunesse (Mouvement rural de la jeunesse chrétienne, Peuple et culture) ; après avoir enseigné l'histoire et la géographie, il prépare une maîtrise d'aménagement à Nancy ; il est marié. Dominique, licencié de géographie, a travaillé à la chambre d'agriculture de Besançon ; il emploie son autre mi-temps à élever des poneys et cultiver des légumes ; sa femme est enseignante.

Une journée d'animateur ? Suivons James dans son second domicile, sa vieille R 4. 10 heures : mairie d'Anjoutey, rencontre avec le maire et Mme B., d'une association pour le développement de l'artisanat ; il s'agit d'une des actions (n° 2) du contrat de pays : aménagement d'une zone d'activités sur le terrain communal (coût : 573 000 F, dont 221 000 F payés par les communes, 68 000 F par la région, 263 0000 F par l'Etat). Information, négociations, mise en relation de gens qui s'ignorent, contacts entre artisans ou petits industriels et administration...

James explique : « *Dans notre société, il existe de multiples organismes qui ne s'occupent que de leurs affaires, ils roulent sur des rails ; il reste de l'interstitiel et c'est là le domaine de l'animateur.* » 11 heures : visite à M. Roger Sandoz, à Evette-Salbert, qui fabrique lui-même son gaz à partir du fumier de quinze moutons ; cuisine, chauffage, chauffe-eau sont assurés par douze mètres cubes de fumier changés une fois par an. M. Sandoz pense bientôt produire de l'électricité avec un moteur à gaz ; il songe aussi à une éolienne. On envisage une information organisée, dans le cadre des recherches sur l'économie d'énergie.

Midi : déjeuner à la ferme de Dominique, l'autre animateur. 15 heures : action numéro 4, lancement expérimental de cultures de petits fruits, afin de « *rentabiliser les petites exploitations agricoles, lutter contre les friches et... maintenir les jeunes au pays* ». En effet, ce secteur est « péri-urbain » : Belfort n'est pas loin avec ses usines (Alsthom, Bull) et beaucoup de paysans sont ouvriers à Montbéliard, chez Peugeot. Mais la moyenne d'âge est ici de soixante ans et les propriétés (18 hectares environ) se répartissent en multiples parcelles. Pour l'implantation des myrtilles, framboises, noisettes, mûres, pour leur commercialisation, la formation et l'appui technique des agriculteurs, *161 000 francs sont prévus* au contrat de pays. « *Il y a longtemps que j'y pensais* », dit M. A..., qui montre avec fierté ses fraisiers bien alignés à flanc de coteau ; « *Je n'ai toujours pas touché d'argent, mais maintenant le mouvement est lancé, d'autres vont s'y mettre...* » L'animateur, en relation avec le syndicat des producteurs de petits fruits, continue ses interventions auprès des organismes régionaux.

Avec la schlitte

17 heures : action numéro 5, aménagement forestier du mont Jean. Ici, dans la montagne vosgienne, entre 600 et 782 mètres d'altitude, si l'eau et l'électricité sont partout, certaines fermes restaient encore inaccessibles, faute de routes. Depuis 1965, M. L... s'efforce d'obtenir l'accord des propriétaires des trois cent neuf parcelles en cause ; mais ils sont trente et un pour 197 hectares ; en 1974, avec l'aide des techniciens du centre régional de la propriété forestière, le « syndicat du chemin de la Côte » a été fondé ; aujourd'hui, la route est terminée. « *Il n'y a pas de comparaison avec avant*, dit Mme L..., *un hiver que j'étais malade, mon mari et mon fils avaient dû me descendre chez le médecin avec la schlitte !* »

Les travaux d'entretien de la route obligent les agriculteurs à collaborer régulièrement ; on en espère un changement de mentalité favorable au remembrement des parcelles (moyenne 15 ares ; la plus petites fait 65 centiares) et au reboisement. Ici, avant 1940, il suffisait de posséder quelques ares pour avoir le droit de pâture sans tenir compte des limites de propriétés ; le terrain était donc utilisé collectivement ; depuis qu'il n'y a plus de pâtures, buissons et ronces ont tout envahi. La création d'un groupement forestier (action numéro 6) permettra la remise en valeur.

En revenant à Etueffont, visite de la piscine intercommunale, dont les opérations d'accompagnement (accès, abords, jeux et sports) constituent l'action numéro 13 et coûteront 1 140 000 francs. Au passage, M. le maire salue Sylvie, seize ans, animatrice bénévole au foyer Mille Clubs. Qu'est-ce qu'elle veut faire dans la vie, Sylvie ? « *Animatrice de handicapés !* » (il existe un centre pour handicapés non loin d'ici). Décidément, l'animation a de beaux jours devant elle dans le pays sous-vosgien.

Pas dans le coup

Qui irait chercher un « parc régional » près de Valenciennes ? Celui de Saint-Amand-Raismes est pourtant le premier à avoir été créé (en 1968) et c'est d'ailleurs le plus petit (10 000 hectares) (2). Pour la plupart des habitants de la région, « le parc », c'est la forêt de Saint-Amand-les-Eaux... Certes, de jolis panonceaux délimitent bien un territoire qui va de Marchiennes à Condé-sur-Escaut et d'Anzin jusque fort près de la frontière belge. Mais, à 40 kilomètres de Lille, le parc sert surtout de lieu de promenade et de détente aux citadins. Et il faut avouer que ses principales activités sont axées en ce sens : sentiers de grande randonnée, réserves ornithologiques et botaniques, vitrine d'animaux sauvages, clubs équestres, centres de camping et aires de repos...

L'association Espace naturel régional (créée par l'établissement public régional) qui gère le parc est consciente des limites que rencontre pratiquement son action. Sur place, à Saint-Amand, au dernier étage d'un vieil immeuble, deux pièces encombrées abritent l'équipe du parc : deux administratifs, un directeur, deux techniciens, trois animateurs.

Bernard, trente ans, ancien des Auberges de jeunesse, touche 5 200 F nets par mois. Sous le regard ironique de sa femme, assistante sociale, il avoue se percevoir comme un militant : « *Nous n'organisons rien nous-mêmes ; nous informons, nous mettons en relation, nous aidons à la formation, nous soutenons les initiatives.* » Il constate que, jusqu'à présent, le type d'actions menées n'a guère « *mis dans le coup* » les habitants ni même les élus locaux des vingt et une commune concernées. « *Ils nous comparent aux sangliers qui bouffent leurs récoltes. Mais, justement, il faut redéfinir les objectifs, élargir les modes d'intervention, développer l'action économique d'aménagement...* » Mais qu'est-ce que le développement économique dans un arrondissement qui compte quatorze mille chômeurs et que soixante-quinze mille personnes vont quitter à moyen terme ?

Bernard partage ces doutes avec plusieurs membres de l'équipe du parc. Pas Elisabeth. Elle a fait les Beaux-Arts et s'occupe ici des actions dans le milieu scolaire. De très jolis « Cahiers des enfants » ont été réalisés à l'intention des instituteurs : « *Les sources au printemps* », « *L'automne en forêt* », « *L'hiver au village* » ; « *La vie du bûcheron* » a été entièrement rédigé et dessiné par les élèves d'un CM 2. Mais ne serait-ce pas là le rôle des instituteurs, de même que les sentiers pédestres relèveraient de l'Office des forêts et que les communes, le département, la région pourraient faire ce que font les animateurs ? « *Eh bien, non ! Parce qu'ils ne le font pas, justement. Ou, en tout cas, sans consultation ni mobilisation des intéressés. Et puis, même si nous ne gérons que les retombées des grandes décisions économiques qui se prennent ailleurs, nous croyons à l'importance de la sensibilisation des gens ; à partir de petites actions, ils se prennent en charge eux-mêmes et c'est ça l'essentiel !* »

Epouse de...

« *Se prendre en charge soi-même* », c'est aussi le premier mot entendu en Ardèche. Et là, non plus dans la bouche des animateurs, mais dans celle des « animées »... Vingt-quatre femmes du haut-plateau (Gerbier-de-jonc) ont suivi un stage de formation-promotion, pendant lequel elles ont réalisé un film-vidéo, qui va maintenant être projeté dans les communes. Le titre du film, à lui seul, dit exactement leur situation et (fait nouveau) la conscience qu'elles en ont : « *Epouse de... Sans profession.* » L'une d'entre elles, plus toute jeune, exprime à sa façon le sentiment général : « *On a vécu trop longtemps que les hommes étaient les chefs partout...* »

Ce stage est l'un de ceux qu'organise le CEFRA (Centre d'études et de formations rurales appliquées), association créée auprès de l'université Lyon II par M. Maurice Allefresde, géographe. Financé notamment par le Fonds social européen, le CEFRA s'est vu confier par le département et la région une mission de formation de trois ans (1977-1980) destinée à la population rurale de l'Ardèche (3). *La situation est sombre* : économie vétuste et dépendante, niveau *démographique* très faible (exode rural constant : plus de *cinq mille* Ardéchois, dont près de mille jeunes de quinze-vingt-neuf ans, quittent chaque année le pays ; vieillissement *accentué* : un quart de la population a plus de soixante ans), diminution des emplois (huit mille emplois en moins depuis 1968, trois mille cinq cents chômeurs en plus), concentration des actifs dans les villes, 50 % des emplois dans les activités de services...

Le CEFRA s'est donné pour tâche de « *tenter un effort exceptionnel de formation d'adultes pour enrayer l'exode rural, consolider les emplois menacés dans tous les secteurs d'activités, appuyer la mise en route de plans locaux de développement (contrats de pays), explorer des voies nouvelles en matière de métiers d'appoint et, en un mot, contribuer à l'amélioration des conditions d'emploi, de travail, de revenus et de vie d'une population rurale d'une zone déprimée* ».

Néo-ruraux

A Privas, dans l'ancienne école normale d'instituteurs, l'équipe du CEFRA dispose d'une vaste salle. Deux administratives, trois animateurs (dont une femme). Vincent, le benjamin de l'équipe, est chargé des stages de formation à la création d'entreprises.

Le dernier stage de mille deux cents heures (réparties sur sept mois) a donné des résultats encourageants. Une entreprise s'est créée, avec trois emplois ; six entreprises sont en cours de création, avec perspectives d'emplois à court terme ; deux petits entrepreneurs se sont mis à leur compte ; trois projets agro-alimentaires aboutiront vraisemblablement à la fondation d'un G.A.E.C. (Groupement agricole d'exploitation en commun) ; deux entreprises existantes sont remises sur pied ; enfin, un stagiaire reconstitue, après échec, une équipe pour lancer son affaire sur des bases plus solides.

Autre exemple : en 1979, plus de soixante femmes d'artisans et de commerçants ont participé à des stages (cent vingt heures) qui les ont initiées au crédit, au contentieux, à la fiscalité, etc., et à la situation économique de la région.

Christiane, chargée de l'évaluation des stages, en voit les limites : d'abord, le CEFRA a renoncé à encourager la création de nouvelles entreprises agricoles, prenant acte de l'impossibilité de renverser la tendance qui mène à leur disparition. Corrélativement, le public concerné est surtout celui des jeunes chômeurs, des femmes et des « néo-ruraux » ; ce qui, d'ailleurs, ne favorise pas la collaboration des organismes professionnels... Ni des banques ! Et M. Maurice Allefresde souligne « *l'énorme distorsion entre la masse considérable d'épargne drainée dans le département et le très faible volume des investissements de cette épargne* ». C'est que les activités impliquant expérimentation et innovation comportent des risques, et, dans une région en récession et dans un contexte de crise, malgré les déclarations officielles, l'argent va au plus sûr.

Ainsi retrouve-t-on l'ambiguïté du rôle des animateurs : dans les régions jugées non rentables, ne sont-ils pas simplement chargés d'entretenir une survie artificielle par des procédés de « réanimation » ? Dans ce cas, le « Prenez-vous en charge vous-mêmes » ne serait-il pas mieux traduit par « *On n'a pas les moyens de s'occuper de vous, débrouillez-vous tout seuls !* »...

Catalyseur

Ce n'est pas l'avis de Nicole, animatrice engagée par la municipalité de Saint-Agrève avec un contrat de durée indéterminée, qu'elle espère voir prolonger le plus longtemps possible. Elle ne se fait pas d'illusions sur l'efficacité du contrat de pays, mais entend s'en servir pour permettre aux gens de dire leur mot dans les affaires qui les concernent : « *Dans deux ans, quand le contrat de pays sera terminé, le préfet ne pourra pas faire comme si deux cantons n'avaient pas travaillé ensemble !* »

Nicole se voit comme un catalyseur : elle prend des contacts, organise des rencontres, recense les besoins et les aspirations, encourage les dynamismes. Un couple de « néo »(-ruraux) suggérait une fête des enfants ; venant d'eux, l'idée risquait d'être mal acceptée ; Nicole l'a reprise, fait circuler, discuter, modifier... La fête aura lieu, mais ce sera l'affaire de tous. « *Je ne crois pas que ce genre d'action soit inutile ; je sais bien que cela ne modifie pas l'équilibre (ou le déséquilibre) économique ; mais, à la longue, cela contribue à changer les mentalités, à développer la démocratie à la base. J'ai même le sentiment que cela met en place des rapports de forces nouveaux et irréversibles.* »

Irréversibles ? Voilà le grand mot lâché. Car là est bien le projet de l'équipe du CEFRA, comme de l'animateur du contrat de pays de Joyeuse et de son président, le conseiller général (socialiste) : mener des actions telles que, « quelque part », quelque chose soit changé radicalement et que s'inverse, peu à peu mais irrévocablement, l'entropie mortelle qui mine cette région.

Certains signes sont encourageants : ce garçon de vingt-deux ans, élève, dans la Cévenne ardéchoise, quarante-cinq chèvres et vend lui-même les fromages sur les marchés et dans les restaurants d'alentour. Son père, cultivateur, ne l'a pas encouragé ; malgré tout, il a passé un B.E.P. agricole et suivi un stage CEFRA d'élevage de caprins. « *Il y avait là*, dit-il, *des gens de tous les âges, de dix-huit à soixante-cinq ans ; j'ai trouvé que c'était très enrichissant pour tout le monde.* » Sur 22 hectares de montagne, il ne veut pas avoir davantage de chèvres : « *après, ce serait une véritable usine ; je gagnerais peut-être beaucoup d'argent, mais il faudrait que j'y passe tout mon temps et moi, je veux d'abord bien vivre !* » A coup sûr, voilà une situation irréversible ; s'il s'en produit beaucoup d'autres, on comprend que les animateurs n'aient pas l'impression de perdre leur temps. Le père du jeune homme l'a, d'ailleurs, reconnu : « *Il m'a dit : s'ils organisent d'autres stages, fais-en un !* »...

Aménités

Autre signe positif : le tourisme prend un nouveau visage. Blandine, jeune ingénieur agronome, est engagée pour un an par la direction départementale du tourisme : « *mais j'espère que mon contrat sera prolongé ! C'est curieux : quand j'ai fini mes études, j'avais horreur du mot « tourisme »... Mais j'aime beaucoup l'Ardèche, c'est le pays de ma famille et il est mal connu. J'avais déjà travaillé dans l'animation* (de centres de vacances) ; *ici, c'est vrai, je suis un peu comme une militante, mais je n'ai pas le sentiment de vouloir le bien des gens malgré eux* ».

« *Mon objectif, c'est qu'ils se prennent en charge eux-mêmes (encore...). Il faut aider à mettre en place un nouveau tourisme : jadis, l'Ardèche était inconnue ; puis on l'a vendue, notamment à l'étranger, et les Hollandais sont arrivés en masse* (on songe à allonger la piste de l'aérodrome de Lanas pour leurs charters !). *Maintenant se développe un tourisme diffus, hors saison, davantage en contact et en collaboration avec la population. Ce sont les Ardéchois qui font eux-mêmes découvrir l'Ardèche, et ils s'aperçoivent de plus en plus qu'ils ne sont pas des sous-développés visités par des coloniaux, mais des gens qui possèdent des savoir-faire et un savoir-vivre, et qui peuvent en être fiers. Ainsi, avec l'aide du CEFRA notamment, je crois que nous sommes en train de créer une multitude d'animateurs. Par exemple, j'ai appris hier que la protection civile faisait passer une route forestière en plein sur un sentier de randonnée ; eh bien, ce sont les gens du pays eux-mêmes qui m'ont prévenue. Autre exemple : un organisme hollandais avait prévu une très grosse implantation de villages-vacances ; les municipalités et les associations ont obtenu, après bien des discussions, que les constructions seraient plus légères, et que soit développé le séjour chez l'habitant.* »

Alors, finalement, les animateurs, à quoi servent-ils ? A en croire les sociologues qui se penchent sur leur cas (4), ils seraient les baladins de ce que le rapport Nora-Minc sur l'informatisation de la société nomme pudiquement des « *aménités* », miettes de cette « *convialité* » spartiate que le capitalisme multinational abandonne aux laissés-pour-compte de la croissance économique...

Et pourtant... Pourtant, Bernard et Elisabeth, James et Dominique, Yves, Vincent, *Christiane, Blandine* et les autres ne sont-ils pas la preuve *vivante* que, dans les interstices, sur les marges, dans les vides *qu'on* leur laisse, des animateurs trouvent de quoi nourrir et préserver ce qui échappe souvent aux froids analystes : ce petit rien, cette mèche qui fume encore ? La vie. ■

(1) P. Moulinier, *l'Animation et les Animateurs à travers la littérature spécialisée*. Paris, secrétariat à la culture, juin-novembre 1976 (inédit ronéo), page 46.

(2) G. Sueur, « Le parc de Saint-Amand-Raismes victime de ses visiteurs ? » (*le Monde* du 17 février 1979).

(3) B Elie, « Des espoirs dans la France oubliée » (*le Monde* du 1er mars 1978).

(4) Cf. « Le milieu rural, quelle animation pour quel avenir ? », n° 68 de la revue *Pour*, 13-15, rue des Petites-Ecuries, 75101 Paris, notamment l'article d'A. Flageul, « La terre demain, l'animation demain ».

HARAS

Une piscine pour chevaux

Louis Droniou a un secret pour remettre en forme des chevaux blessés ou malades : l'eau. Sa piscine pour chevaux donne d'excellents résultats depuis dix ans.

ANDRÉ MEURY

CE cheval-là a tout pour se couvrir de gloire sur les hippodromes. Un père — *Zeedane* — reconnu comme l'un des meilleurs reproducteurs de sa génération : pas de saillie à moins de 40 000 francs. Un propriétaire plein d'attentions. Un entraîneur au-dessus de tout soupçon et des lads à patience sans limites.

Las ! Le fils de *Zeedane* n'a pas un caractère facile. C'est tout ce qu'on peut dire sans le vexer. Il les a tous envoyés promener. Pas de selle sur le dos ; pas de mors dans la bouche. Il n'acceptait rien. A trois ans, il n'était toujours pas « débourré ». Comprenez : il était très en retard sur son âge et rien ne laissait supposer qu'un jour il supporterait quelque humain sur son dos.

Aujourd'hui, le fils de *Zeedane*, monté par un jeune lad, va au pas, trotte et galope comme on le lui demande, traverse la *ville*, frôlé par les voitures, s'arrête au feu rouge. Un charme.

Dompté, le fils de *Zeedane* ? Miraculé ? Pas du tout. Quelques centaines de mètres cubes d'eau ont réussi là où tout avait échoué. C'est une piscine qu'il fallait à ce seigneur. Il a nagé à son pas, s'y est fatigué, y a découvert un autre rythme de respiration et a accepté pour la première fois la présence d'un homme à ses côtés. Moins d'un mois après son premier bain, il pouvait être monté.

Pour Louis Droniou, c'est un succès parmi des dizaines d'autres. Cinquante-sept ans, le cheveu gris et ras, râblé et toute l'élégance du cavalier, Louis Droniou est un modeste. Deux mots à peine sur son usine d'aliments pour bétail, qui produit 150 tonnes par jour. Pas davantage sur son élevage de poules : cent quarante mille œufs quotidiens, de quoi affréter quatre semi-remorques de 25 tonnes chaque semaine vers Paris.

Libération

Une belle revanche pour ce fils d'ouvrier agricole qui n'a rien oublié. *« J'ai vécu*, dit-il, *la libération de l'ouvrier agricole par le cheval. »* C'était à Bégard, dans les Côtes-du-Nord, à mi-chemin de Guingamp et de Lannion. Pour cultiver ses 2 hectares de terre, le père Droniou devait emprunter ici un cheval, là une charrue. Et, pour rembourser l'emprunt, travailler la terre des autres. Une journée pour le cheval, une journée pour la charrue. Jusqu'au jour où il a pu acquérir son propre cheval, sa propre charrue. C'était la liberté.

Louis Droniou s'en est souvenu. Il a fait au cheval une petite place sur ses terres. *« C'est mon passe-temps*, dit-il, *et ma passion. »* Et le début, en 1960, d'un élevage qui compte aujourd'hui une centaine de chevaux, soignés par dix palfreniers.

Pentecôte 1969. L'un des chevaux de l'élevage — *Flamme de Creiomin* — se blesse en course. Blessure sans gravité, mais une longue immobilisation en perspective. Le cheval allait perdre sa forme et sa saison de courses... Louis Droniou se souvient : les chevaux aiment nager ; les gestes du cheval qui nage sont les gestes mêmes du cheval qui trotte. *Flamme de Creiomin* s'entraînera donc dans la mer, sans rien perdre de sa forme et sans craindre l'accident. *« C'est le secret*, explique Louis Droniou, *dans l'eau les muscles du cheval travaillent, mais ses membres ne rencontrent pas d'obstacles. Pour les chevaux aux membres fragiles, on ne craint pas l'accident. »*

Un peu plus d'un mois après, *Flamme de Creiomin* gagnait une course. C'était le 14 juillet. Le lendemain, Louis Droniou décidait de construire une piscine pour ses chevaux.

Une longue salle au toit bas, pleine d'eau douce à 18 °C, régénérée, filtrée, aseptisée. En son milieu, un quai que l'eau contourne, formant un anneau de 100 mètres.

Sur le quai, les lads marchent d'un pas lent. Chacun d'entre eux tient un cheval au bout d'une longe et d'une perche qui évitent tout écart. Des chevaux, on n'aperçoit que la tête. Les naseaux retroussés au ras de l'eau. De longs reniflements bruyants et réguliers. Ils semblent peiner. C'est seulement que leur rythme respiratoire s'est modifié. Une inspiration toutes les quatre secondes, et non plus chaque seconde. 40 litres d'air engloutis au lieu de 10 habituellement.

« Balnéation »

Pour les chevaux nerveux, *« neuro-toniques »*, dit Louis Droniou, la piscine obtient des résultats surprenants. Le cheval, sans point d'appui au sol, ne peut ni ruer ni se cabrer. Il nage et petit à petit se calme. Pour tous les chevaux, elle augmente l'endurance et fait travailler les muscles sans fatiguer les tendons : 1 000 mètres de nage font autant de bien que 4 000 mètres de trot d'entraînement. Elle permet aussi — et ce n'est pas son moindre mérite — de garder en forme des chevaux blessés.

Tous les chevaux de l'écurie Droniou nagent avant d'être montés. Il en est même un qui ne fait que cela pour tout entraînement. Une broche dans un membre postérieur — suite d'une vieille blessure — rend impossible un entraînement classique prolongé. Qu'importe, il nage, continue à courir et gagne, à l'occasion, ses courses.

De tels résultats ne passent pas longtemps inaperçus. Dès 1974, les chevaux de l'équipe de France de concours sont venus nager aux haras de Creiomin avant des championnats du monde. Et depuis reviennent régulièrement.

Louis Droniou ne pouvait s'arrêter en si bon chemin. Il s'est encore souvenu de son enfance. Et de ces chevaux de meuniers, traînant une tonne et demie de grains ou de farine, qui passaient dans les chemins défoncés et caillouteux près de la ferme paternelle. Que faisaient les meuniers pour soulager les membres meurtris de leurs chevaux ? Ils les laissaient plusieurs heures dans l'eau glacée d'une rivière ou d'un torrent. Il restait à améliorer le procédé. Dans la salle de « balnéation », le cheval reçoit sur les membres deux courants d'eau glacée (entre 0 °C et 2 °C) pulsée avec une pression de 3 kilos. Un bon massage pour les muscles endoloris.

Pour soigner les lésions articulaires, Louis Droniou a mis au point un système de micro-massage, basé sur une émission d'ultra-sons en eau de mer. Les *ondes de surpression et de dépression* facilitent, tout en massant, la pénétration de l'eau de mer dans les tissus.

Traditionaliste

La salle d'oxygénation permet au cheval de se débarrasser rapidement des séquelles d'affections broncho-pulmonaires et cardiaques. Une heure d'une telle oxygénation vaut bien une journée passée à 2 000 mètres d'altitude. Il faut encore ajouter le traitement des œdèmes et des inflammations par un champ électro-magnétique de haute puissance. Rien ne manque plus pour que le cheval retrouve la forme et la conserve.

Aujourd'hui, Louis Droniou reçoit dans son haras de Creiomin des chevaux venant de toute la France et de divers pays d'Europe. Il a mis au point une cure de rééducation et d'entraînement. Durée : six semaines. Coût : 100 francs par jour. Pendant quinze jours, les chevaux découvrent la piscine, s'y adaptent, prennent confiance. Louis Droniou apprend à les connaître. Commence alors un travail adapté à chaque cheval. Travail suivi, surveillé, mis en fiche, émaillé d'analyses de sang et d'électrocardiogrammes. Un vétérinaire suit l'évolution des chevaux ; une clinique vétérinaire de Granville dépouille par ordinateur les résultats de tous les tests.

« L'intérêt du travail dans l'eau, précise Louis Droniou, *est qu'il permet une mesure rigoureuse des résultats. L'eau est toujours à la même température ; les conditions atmosphériques sont toujours les mêmes dans la piscine. Autant de précautions qu'on ne peut pas prendre à l'air libre, sur un terrain qui n'est jamais vraiment le même. »*

Les vétérinaires voient plutôt d'un bon œil l'entreprise de ce passionné de chevaux. Il ne leur fait guère concurrence et incite souvent des propriétaires à tenter sur leurs chevaux des traitements ou des opérations qu'ils auraient refusés auparavant, craignant que le cheval perde sa forme.

Pourtant, s'il fait recette, il ne fait pas école et reste le seul en Europe à plonger ses chevaux dans l'eau. *« L'entourage des chevaux est traditionaliste*, explique-t-il. *Il n'arrive pas à se convaincre que des techniques différentes obtiennent des résultats meilleurs. Pourtant je n'ai rien inventé. Je me suis souvenu de vieilles recettes, j'ai adapté des techniques appliquées aux hommes. Je ne suis qu'un kinésithérapeute pour chevaux. »* ■

★ Haras de Creiomin, 22140 Begard. Tél. : (96) 43-20-14.

ÉTATS-UNIS

Les plaisirs râpés de Coney-Island

Coney-Island, hier plage à la mode, livrée à toutes les extravagances new-yorkaises, est aujourd'hui un parc d'attractions fatigué, ni reconstruit ni restauré.

NICOLAS BABY

POUR aller à Coney-Island, New-York, il faut payer 50 cents de métro et le suivre jusqu'au bout de la ligne.

Le métro s'emplit d'abord de juifs hassidiques, avec, invariablement, un air triste. Ils portent tous barbe, chapeau noir et lunettes... A mesure qu'on s'approche de Brooklyn, la rame se vide des traditionalistes qui sont remplacés par des Noirs et des Latinos. Il faut encore traverser Brooklyn. Le métro se vide complètement ; je suis seul. Je sais alors que je suis arrivé à Coney-Island.

Coney-Island fut un moment l'endroit le plus couru de New-York. A la fin du siècle dernier, le beau monde a commencé à penser qu'après avoir tant travaillé l'Amérique méritait des distractions. Le jeu, après tout, pouvait n'être pas aussi satanique qu'on l'avait dit. Et le bord de mer est l'endroit parfait pour s'amuser, n'est-ce-pas ?

Deux des plus élégants hôtels furent construits à cet endroit. Le Manhattan Beach Hotel était un bâtiment d'aspect monumental, assez typique du style des années 70 du siècle dernier. Sa façade faisait 200 mètres de long et elle était flanquée de cinq tours, aucune n'étant semblable à une autre. L'Oriental Hotel ressemblait plus simplement à un château du bord de Loire, dont il avait l'aspect mais aussi la taille. Non loin s'ouvrirent un champ de courses de chevaux et, comme la boxe devenait à la mode, une salle où se déroulèrent pas moins de quatre championnats du monde poids lourds.

Le XX[e] siècle s'approchant, on décida de s'amuser pour de bon. En 1897, M. Tilyou fonda, toujours face à la mer, son « *funny place* », le Steeplechase Park.

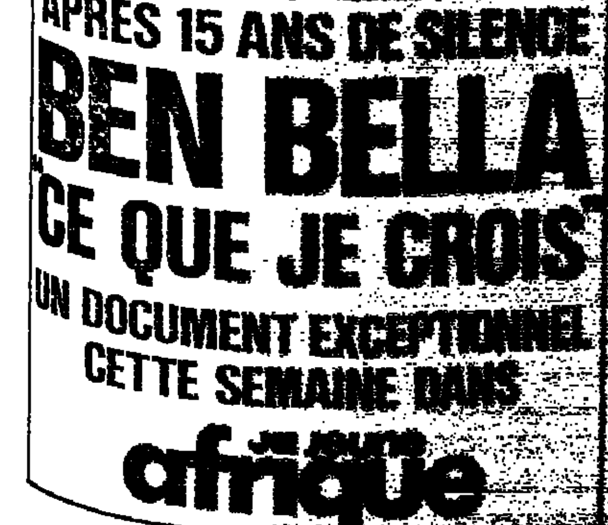
M. Tilyou avait fait ses débuts en ouvrant un hôtel-café du bord de plage, en plein milieu du XIX[e] siècle. Il était génial ; suffisamment en tout cas pour avoir assis sa fortune en vendant très cher sur la plage aux touristes des boîtes de sable et des bouteilles d'eau de mer en guise de souvenirs.

Les structures métalliques intérieures du Steeplechase Park abritaient des courses de chevaux de bois qui couraient le long d'un système de rails. Mais surtout M. Tilyou contribua à révolutionner la conception des centres d'attractions en y introduisant des éléments qui sont aujourd'hui essentiels à toute fête foraine : la sexualité, un certain masochisme, un peu de sadisme. Un parcours était prévu pour une partie des visiteurs, où, de leur plein gré, ils étaient la risée du public... avant d'aller eux-mêmes rejoindre les rieurs. Ils sortaient à quatre pattes d'une niche. Les employés leur agitaient une araignée sous le nez ou un serpent accompagné d'une légère décharge électrique. On les faisait rouler le long d'une pente. Les femmes passaient au-dessus d'un souffle d'air qui leur soulevait les jupes, et aux maris en colère on volait les chapeaux pour leur proposer à la place un pot de chambre. Au milieu trônait un éléphant qui voyait placidement défiler la bonne société de New-York venue ainsi s'encanailler.

L'éléphant était grand bien sûr, mais pas aussi imposant que le Colossal Elephant, un hôtel cons-



JEAN-PIERRE GAUZÈRE



CHAMPIONS

Les fabriques d'enfants-prodiges

Les futurs champions sont préparés de plus en plus jeunes. Poussés, devrait-on dire, physiquement et psychologiquement. A la base de toute performance, un entraînement spartiate.

MICHEL HEURTEAUX

A Nantes, il n'y a pas que le foot. Il y a aussi le petit Patrice Martin. Un crack celui-là. Pensez ! à quatorze ans il a décroché le titre de champion du monde de ski nautique. Un visage d'ange blond, un sourire lumineux et des jarrets d'acier. « Patou », comme on le surnomme ici, n'a jamais cessé de gagner. « *Chaque fois qu'il s'est présenté quelque part, il s'est classé premier* », affirme le papa qui s'est depuis toujours chargé de son entraînement. Et de montrer un lot coupes et de trophées, « *on en a cent cinquante comme ça !* ». Quant aux antécédents, ils sont proprement époustouflants : à deux ans, Patou montait sur des skis nautiques avec son père, à quatre il jouait au gardien de but et à huit ans il se révéla être un skieur alpin hors pair.

Talentueux certes, mais aussi bûcheur. « *Dès que j'ai un instant de libre je pars m'entraîner* », dit-il. Ou bien il « *travaille sur le papier* » de nouveaux mouvements. « *Il réalise des figures que les autres ne font pas*, déclare le père. *Prenez le saut périlleux, eh bien, Patou a été un des premiers à l'exécuter.* » Pour les Martin, les choses sont claires : le « fiston » est tout simplement « *imbattable* ». « *Il sera encore champion du monde l'année prochaine.* »

Du talent, la gracieuse Sandrine aurait sans doute à en revendre elle aussi. Elle a quinze ans à peine, et c'est une des valeurs sûres de la gymnastique française. Sur la paire de barres asymétriques, Sandrine, toute menue, moulée dans un collant noir, les poignets bandés, exécute pour la énième fois un enchaînement de figures : des « soleils » avant et arrière, puis saut d'un axe à l'autre les jambes en equerre, le corps allant s'enrouler à toute vitesse autour des barres qui ploient sous l'effort, et, pour finir, une sortie en « vrille » acrobatique. Un travail de casse-cou !

Cas exceptionnels ? Sans doute l'auraient-ils été il y a vingt ans. Aujourd'hui ils ne le sont plus, car les athlètes arrivent maintenant de plus en plus jeunes au niveau de la haute compétition. On a tous en memoire l'image de Nadia Comaneci, la petite gymnaste roumaine qui sidéra les foules aux Jeux olympiques de Montreal en 1976. Depuis, ce sont les petits gabarits — 1,40 m., 30 kilos en moyenne — qui font la loi. On l'a vu recemment à Lyon lors des seconds championnats d'Europe juniors, où les « poupées » roumaines ont fait un malheur à la poutre, au sol et au saut de cheval.

Cette tendance au rajeunissement est tout aussi sensible en patinage artistique, en natation, en tennis de table, en athlétisme, même si les champions actuels sont encore souvent âgés. Aux Etats-Unis, où il est vrai on a la manie des records, fussent-ils les plus stupides, un gamin de moins de dix ans a couru un marathon (42 kilomètres), apparemment sans problème...

On aura tôt fait de voir dans ces prodiges du stade des êtres hors du commun, détenteurs d'un patrimoine génétique peu ordinaire. Sont-ils comme on dit « surdoués » ? « *Rien ne permet de l'affirmer*, declare le docteur Léglise, de la Fédération française de gymnastique. *Mais tous présentent au depart de reelles qualités physiques. S'ils ont des dons, ceux-ci ont besoin d'être révélés.* »

Face à ce phénomène, la médecine sportive est en pleine expectative. « *En fait, nous mettons un énorme point d'interrogation, car nous n'y comprenons plus rien, on se demande jusqu'où on va aller.* » Les experts ont cependant quelques certitudes fondées sur l'expérience. « *Nous nous sommes aperçus qu'en prenant les gens très jeunes, notamment en gymnastique et en natation, on pouvait obtenir de meilleurs résultats par la suite*, remarque le docteur Léglise. *Cela, en profitant de la croissance qui est une période extrêmement favorable pour développer les potentialités du sportif. Il faut savoir par exemple qu'une colonne vertébrale s'améliore en qualité jusqu'à seize, dix-sept ans. Après, c'est terminé. Nous savons aussi que les capacités de fixation en oxygène qui règlent un certain nombre de problèmes physiologiques peuvent être poussées au maximum durant l'adolescence.* »

Oiseaux rares

Forts de ces divers constats, aiguillonnés par les exemples étrangers, les responsables du sport en France ont réorienté toute leur stratégie en la fondant sur une sélection beaucoup plus précoce. Première opération : la détection des champions virtuels. Les dénicheurs de talents des grands clubs et des fédérations écument gymnases, piscines et tout ce qui ressemble à un terrain de sport pour débusquer les oiseaux rares. C'est de cette façon que Rosemarie, dix-sept ans, 94 kilos, 2,10 mètres, quarante-huit de pointure a été découverte. Elle jouait au basket en amateur dans un petit club au fin fond de la Picardie. Pratiquement du jour au lendemain, Rosemarie s'est retrouvée à l'Institut national des sports et de l'éducation physique (INSEP). Une belle prise en vérité ! Les sélectionneurs ont trouvé là un gabarit à la Semenova, la célèbre basketteuse soviétique. Peu véloce en raison de son poids, elle peut être d'une redoutable efficacité lorsqu'on lui passe le ballon juste au dessous des paniers adverses.

Autre filière de recrutement : les sections « sports et études ». Elles ont été créées en 1974 dans le premier et le second cycle des établissements secondaires. Un système qui permet de concilier le travail scolaire avec les exigences d'une pratique sportive de haut niveau. Objectif : former une élite sportive capable de tenir son rang dans les compétitions internationales sans pour autant négliger les études. Ne pas perdre de vue la « reconversion » de l'athlète, éviter, selon la formule d'un directeur national, que des ex-internationaux « *finissent par aller vendre des godasses* »...

Ces sections — actuellement au nombre de cent quarante — regroupent un peu plus de trois mille jeunes dans une vingtaine de disciplines. Moyenne d'âge : entre onze et seize ans. Après six années d'existence, le bilan est plutôt encourageant. Sur le plan sportif, bon nombre d' « espoirs » ont été sélectionnés en équipe nationale. Quant aux résultats scolaires, le rapport d'un inspecteur d'éducation les juge assez satisfaisants. Pour le baccalauréat, « *ils sont à peine moins bons chez les sportifs que chez les autres élèves ; par contre, les redoublements seraient plus nombreux* ». Bon prince, l'auteur ajoute : « *C'est compréhensible, compte tenu des servitudes de la section sports et études* (1). »

Mais le système a aussi ses mérites. C'est du moins le sentiment de Max Boy, proviseur du lycée Albert-Camus à Bois-Colombes, où fonctionne depuis 1975 une section de trampoline. Elle a permis de fixer un certain nombre d'élèves qui ne « suivaient pas » et qui, en fait, se marginalisaient. « *Sans cette insertion*, observe-t-il, *ils auraient probablement quitté le lycée et seraient devenus des têtes brûlées.* » Voilà un chef d'établissement heureux, fier de ses installations sportives — piscine, piste en tartan, gymnase — et de ses « as » de la haute voltige. Il faut les voir « s'éclater » sur le tapis de protection monté sur ressorts, sauter comme de beaux diables, jamais las de bondir. Profitant du formidable rebond, ils pirouettent à 4 ou 5 mètres du sol, décomposant dans l'espace les saltos, les chandelles, les doubles sauts périlleux. « *On a des sensations « extra » là-dessus* », dit Laurent, seize ans, un petit brun râblé à la moustache naissante. Il a débuté à onze ans. C'est aujourd'hui un des meilleurs Français de sa spécialité et qui rêve de monter sur les plus hautes marches des podiums.

Top niveau

A la base de ces performances, des aptitudes et surtout une dose d'entraînement phénoménale : cinq à six heures par jour. Autrefois, on tablait sur ses seules qualités physiques pour gagner. « *Maintenant pour être au « top niveau »*, constate un entraîneur, *la durée des entraînements doit être très élevée par rapport à toutes les autres activités. Il n'y a plus de place pour les dilettantes.* » S'entraîner, s'entraîner encore et toujours, tel est le secret de la réussite. L'effort n'est plus seulement un moyen, c'est un mode de vie. Frédéric Delcourt, quinze ans et demi, spécialiste du dos crawlé, champion de France junior et sélectionné olympique, consacre plus de temps dans sa journée à nager qu'à étudier ou à lire. « *Il n'y a pas d'autre moyen* », souffle-t-il entre deux sprints. Sous-entendu : pour gagner.

A l'INSEP, dans le cadre verdoyant du bois de Vincennes, les séances d'entraînement sont planifiées, les énergies canalisées et savamment dosées. Une « usine à champions » qui fournit à la nation des produits de haut de gamme. Son directeur, Claude Bobin, n'aime pas beaucoup cette formule qui renvoie à une image mécaniste et productiviste du sport. A la notion de rendement, il préfère celle d'« épanouissement » de l'athlète. « *Une des missions de l'INSEP est d'offrir à des pratiquants d'élite des conditions d'entraînement exceptionnelles et de s'orienter vers une recherche constante de la performance.* »

Une carrière de champion commence bien souvent ici, au sein de la section « sports-études » de l'établissement, qui accueille des adolescents de neuf à dix-huit ans. De vraies « bêtes à concours », triées sur le volet à partir de listes proposées par les différentes fédérations, qui ont franchi avec succès tous les tests médicaux et psychologiques.

Ils sont deux cents environ, la plupart en internat. Une vie quasi monacale et une discipline qui paraîtraient à la majorité des jeunes hors de saison. Coucher obligatoire à 10 heures, lever à 7 heures, « autorisations de sortie », etc.

Une séance de cinéma par-ci, par-là, de la télé, « *mais à petites doses, car il faut bien qu'ils se couchent tôt pour être en forme le lendemain* », dit le surveillant en chef. Un homme à poigne, qui « *connaît les jeunes* ». Sa fermeté lui a valu le sobriquet d' « ayatollah ». Dans l'ensemble, ses internes ne posent pas de problèmes. Peu de chahut et encore moins de contestation, tout juste quelques « gamineries » : « *Il y en a qui font le mur, mais je les ai à l'œil.* » L'an passé, il y a eu un petit « scandale » : on a retrouvé un beau matin une basketteuse dans le lit d'un nageur... Pire qu'une atteinte aux bonnes mœurs de l'établissement, ce désordre amoureux, c'était une dépense d'énergie inutile. « *Ils ont été virés illico !* » s'exclame le surveillant. Depuis, les portes d'accès entre l'étage des garçons et celui des filles sont cadenassées, la nuit venue... Il faut dire qu'avec l'équipe de natation les dirigeants ont eu naguère quelques problèmes de cet ordre, certaines nageuses ayant dû se faire avorter.

Du nerf !

Dès les premières heures de la matinée, l'entraînement commence. Pour l'équipe de patinage artistique, il débute même à l'heure du laitier. Chaque jour, été comme hiver, ils sont à 6 h. 30 sur la glace. On travaille aux figures imposées, on répète les « double axels », les boucles, les « saltos ». A 10 heures, chacun rejoint sa classe. L'après-midi, la séance reprend à 16 h. 30 jusqu'à 19 heures. Pour patiner aussi longtemps, il ne faut pas seulement avoir la foi et l'endurance, encore faut-il être « *sérieux et concentré* », précise J. Roland Racle, entraîneur. Or, ce matin, ce n'est apparemment pas le cas. Du bord de la patinoire violemment éclairée, il houspille deux fillettes mal réveillées, qui « tournent » sans conviction : « *Mais regardez-moi ça ! Allez, du nerf, nom d'un chien !* » Elles repartent, un peu plus vite.

« *Elles admettent mal une dicipline de fer. Alors, je dois les pousser, sinon, c'est le grand relâchement, c'est la java !* » Si cela ne tenait qu'à lui, il faudrait encore durcir l'entraînement « *pour avoir des chances de concurrencer les Russes et les Américains* ». Les modèles du genre, paraît-il, pour ce qui est de la discipline. « *En France, on ne veut pas faire d'efforts. Alors, comment voulez-vous que l'on obtienne des résultats ?* », s'interroge J. Roland Racle. Pourtant la volonté et le courage ne manquent pas. Les « engueulades » de l'entraîneur sont acceptées comme un mal nécessaire. Nathalie Hildesheimer, quatorze ans, championne de France juniors, qui vient de terminer une série de figures libres éblouissantes sur fond de musique disco, reconnaît que pour vaincre « *il faut se donner à fond, travailler sans cesse, savoir être sévère avec soi-même* ». Surtout s'accrocher, penser aux compétitions, se stimuler. Pour Christian Serge, élève de terminale au lycée de Montgeron, recordman de France junior du 60 mètres, « *il est nécessaire de se surpasser* ». « *Il faut aimer se faire mal. Lorsqu'on court à de telles vitesses, il arrive qu'on se sente mal.* » Se retrouver « la tête dans le lavabo » est une chose courante. « *On vomit un coup et on repart.* » Il faut être un peu « maso » dit-il pour finir.

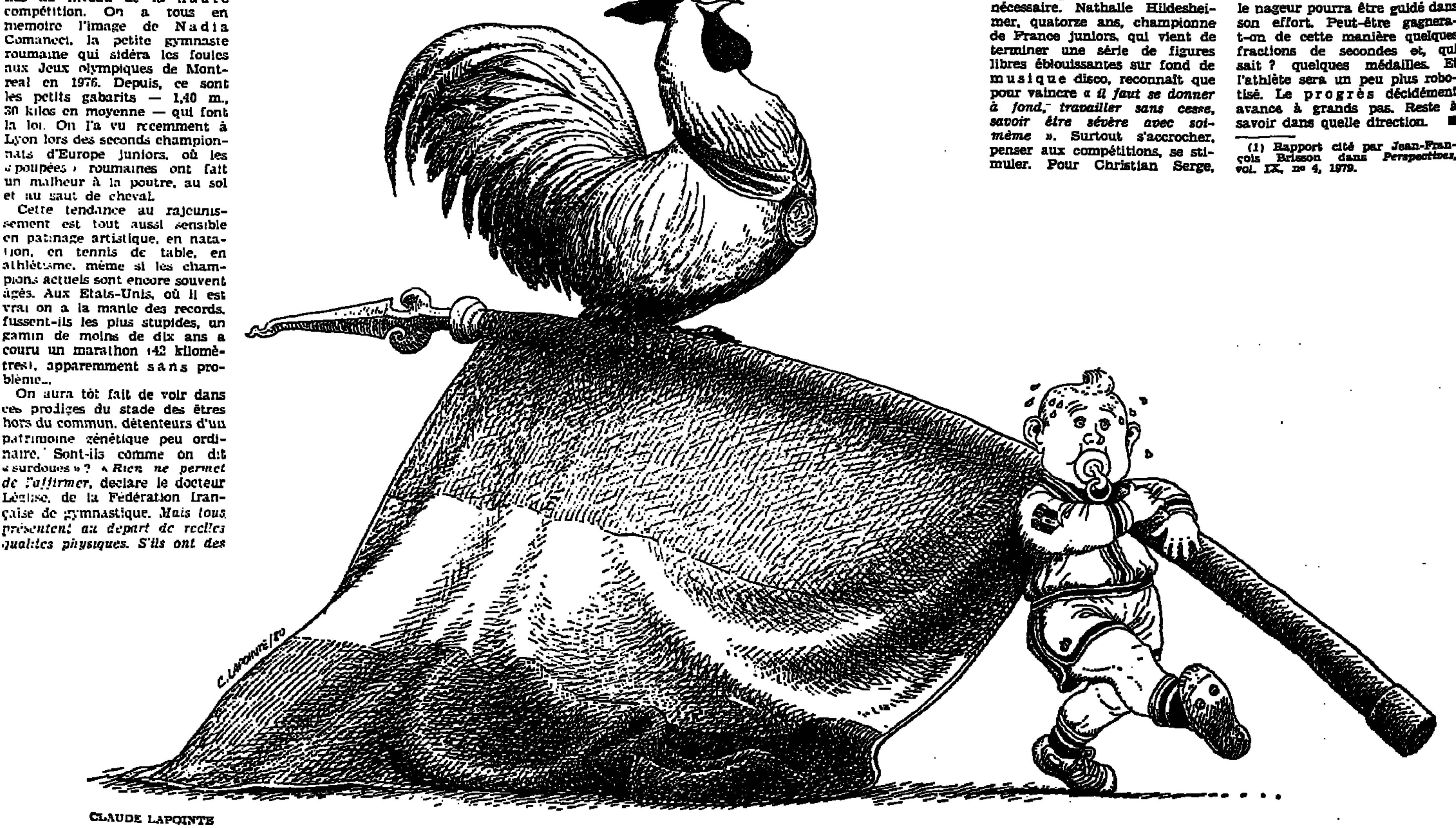
Vas-y coco

Serait-il le plus vertueux de la communauté que cela encore ne suffirait pas. Pour faire un champion en 1980, il faut beaucoup d'ingrédients. Aux pressions amicales mais fermes des entraîneurs — « *vas-y coco ! recommence ! bats-toi contre toi-même !* » — viennent s'ajouter les contrôles, les tests et autres « explorations fonctionnelles » sur le terrain. Les petits phénomènes du sport sont bichonnés, massés, examinés. Pour chacun d'entre eux a été constitué un dossier médical « informatisé » où sont rassemblées toutes les données cliniques. Elles sont actualisées lors des trois bilans de santé annuels. On y trouve, pêle-mêle, des études sur la croissance de l'athlète, des résultats d'examen de cardiologie, un bilan dentaire, des courbes de poids. A l'INSEP la plupart des sportifs sont sous surveillance diététique, les régimes variant bien entendu d'une discipline à l'autre. Alors que les petites gymnastes sont soumises à de sévères restrictions — pas de bonbons et pas de gâteaux, deux pesées par semaine, — les lanceurs de poids, gros consommateurs de calories, sont sommés de faire oombance !

Dans ce soutien logistique au jeune champion on trouve aussi des sociologues et des psychologues qui analysent ses réactions *in situ*, observent son comportement durant l'entraînement. « *Il y a des sportifs volontaires, mais il y a aussi ceux qu'il convient de relancer*, déclare l'un d'eux, Gilbert Pfister. *On cherche à savoir où en est le jeune, ce qui nous amène à être en contact constant.* » Autant de mesures qui ont pour objectif l'« optimisation de la performance ». Comme le constate le docteur Cervetti, médecin de l'équipe de France de natation, on tente « *de reculer les limites* ». Et ce grâce aux apports de la recherche médicale. Le médecin ne se cantonne plus dans son rôle de prévention des accidents, il a son mot à dire sur l'organisation même de l'entraînement. On peut « modeler » un athlète, par exemple, en rééquilibrant sa musculature afin de le rendre plus performant.

L'an prochain, on fera mieux encore : les nageurs plongeront avec un émetteur placé sur la poitrine, ce qui permettra d'effectuer des mesures de fréquences cardiaques tout au long de la course. Ainsi « branché », le nageur pourra être guidé dans son effort. Peut-être gagnera-t-on de cette manière quelques fractions de secondes et, qui sait ? quelques médailles. Et l'athlète sera un peu plus robotisé. Le progrès décidément avance à grands pas. Reste à savoir dans quelle direction. ■

(1) Rapport cité par Jean-François Brisson dans *Perspectives*, vol. IX, nº 4, 1979.



CLAUDE LAPOINTE

truit à *proximité.* C'était une merveille architecturale construite en bois et qui avait 37 mètres de haut. Les escaliers en colimaçon étaient situés dans les pattes, et les chambres dans le corps de la bête. L'endroit servait notamment de rendez-vous galant pendant le week-end. La nuit, ses *yeux* rouges brillaient. Au début du siècle le succès de Coney-Island ne cessa de croître. En *1903*, *MM.* Thompson et Dundy créèrent Luna Park. C'était une cité de rêve. Les *fausses constructions* illuminées évoquaient des songes orientaux. Luna Park avait sa rue de Bagdad *et celle de Delhi.* Les *deux* attractions les plus fortes étaient le Voyage vers la Lune et la Porte de l'enfer, *où les décorateurs* avaient déployé une délirante imagination. On pouvait aussi assister à une fausse éruption de volcan... Gorki trouva Luna Park « *fabuleux au-delà de toute imagination* ». Tout y était beau, européen, raffiné.

Dreamland, ouvert un an plus tard, était le pendant dyonisiaque de cette fantaisie apollinienne. A Dreamland, fondé par un groupe de politiciens et d'affairistes, le capitaine Bonavita montrait ses vingt-sept lions et W. Herman mêlait pumas, hyènes, léopards et loups. Un jour, le capitaine Bonavita fut griffé au bras. Ses patrons le firent sortir de l'hôpital, et le firent paraître en chaise roulante avec ses bandages dans la cage. Le numéro était fantastique, et Bonavita y perdit son bras infecté.

On y exposait des fauves, mais aussi de minuscules prématurés sous incubateur, des nains dans un village lilliputien et des monstres. Parmi ces derniers, certains jouèrent beaucoup plus tard dans le film *Freaks* ; y figuraient l'homme à tête de chien, la femme à barbe, les frères siamois, et surtout Zip, un Noir à la tête énorme avec une seule touffe *de cheveux sur* le crâne.

Exécution remise

Néanmoins Luna Park, qui était plus *smart*, accaparait le succès. Ses animateurs trouvaient toujours de nouvelles idées pour faire venir le public. L'éléphante Topsy étant prétendument devenue enragée, il fallait l'abattre. Un jour, le public était convié à assister aux affres de son empoisonnement. Mais, comme elle avait refusé ses carottes, la semaine suivante, elle devait être électrocutée, etc.

Les gens du monde se pressaient : hôtels chers et élégants, distractions chics et affriolantes, plaisirs troubles des premiers bains de mer... En 1907 tout commença à se gâter. Le Steeplechase Park brûla. Le lendemain, M. Tilyou accrocha une pancarte : « *Visite des ruines : 10 cents.* » Le petit peuple accourut. Et il y resta.

Coney-Island cessa d'être un endroit sortable. *Le Steeplechase* Park fut reconstruit en 1908. Mais, trois ans plus tard, un immense incendie ravagea *tous* les parcs d'attraction et quelques hôtels situés à proximité. On sauva les prématurés de justesse. Topsy préféra mourir dans les flammes que de sortir sans son cornac. Le Prince Noir, un superbe lion de Nubie, dut être abattu après avoir attaqué deux personnes. Son cadavre fut exposé pour 10 cents la visite.

Un des animateurs de Dreamland déclara que la « *masse du public* » avait gâché la « *beauté du site* ». En réalité, Dreamland était simplement une mauvaise affaire. Seule une partie de Luna Park fut reconstruite. L'esprit n'y était plus. Les prolétaires avaient décidé qu'eux aussi avaient le droit de s'amuser. Comme beaucoup de ce qui est fréquenté par le populaire à New-York, l'endroit se mit à tomber en morceaux. A New-York, la socialisation de la richesse est mal vue. Il y eut quelques sursauts. Vers les années 40, Milton Sheen tenta de faire revivre Coney-Island en y organisant des combats entre hommes et requins. « *Les gens veulent du sang pour un dime* », disait-il. Toujours ces fameux 10 cents. Mais il échoua. Une grande tour permettait aux courageux de connaître les vertiges du saut en parachute. Un vieux se souvient encore qu'il fallait appeler les pompiers pour dénicher ceux qui ne voulaient ni sauter ni redescendre. Mais il y eut trop d'accidents. On dut fermer la tour. Elle est toujours là, étendant ses bras métalliques inemployés. Un peu plus loin, un Grand Huit aux trois quarts brûlé. Un terrain vague : c'est à cet endroit que fut démoli en *1964* ce qui restait du Steeplechase Park, pour des projets de logements... mais les projets de logements eux-mêmes *ont été* abandonnés...

La Grande Roue

Le grand panneau de publicité Coca-Cola est toujours là. L'horloge a simplement perdu *ses aiguilles.* Il *reste* un petit parc d'attractions. Un monstre en carton pâte surmonte l'une des *entrées.* Il lui manque la main gauche et tous les doigts de la droite, son ventre est ouvert. *Je passe devant* un train circulaire qui emmène à toute vitesse des gens pâles, malades, aux *mâchoires serrées,* et je pense aux découvertes de Tilyou. Ici un train fantôme avec ses « *Hang-up's delight* » (le délice du pendu) et « *Gorilla greaning AND grunting* » (le gorille qui gémit ET qui grogne). Là le musée de cire des horreurs de ce bas monde : condamnés à *mort, assassins* en pleine *action* et phénomènes. On y voit Caryl Chessman, la « *lanterne rouge* », *exécuté* après *dix* années de détention dans le couloir des condamnés à mort, ou bien Lina *Medina,* la *petite fille* qui en 1939, à l'âge de cinq ans, accoucha d'un garçon. Plus loin, un pianiste offre son dos à qui veut bien lui tirer dessus. Il y a même une fusée et un astroland. Des canoës descendent lentement une petite rivière. « *Délivrance* » en plastique...

L'une des rares attractions du vieux temps restées debout est la Grande Roue. *The world largest wonder-wheel.* Le panneau annonce fièrement : 200 tonnes, 45 mètres de hauteur, vingt et un millions de passagers depuis sa construction en 1921. Bien sûr, il faut monter sur la Grande Roue, où s'entremêlent les métaux verts, bleus ou couleur rouille, tout en haut, pour voir les H.L.M. en briques, les tentes de la foire, le pont de Brooklyn et au-delà, Manhattan.

Mais, en général, tout est plus ou moins abandonné. L'endroit fait irrésistiblement penser à cette autoroute désaffectée, déserte, envahie par les herbes, aux signalisations rouillées, qui borde Manhattan à l'extrême ouest.

Un signe du passé, ni reconstruit, ni conservé, ni vraiment démoli. New-York n'arrive pas à maintenir son passé mais n'a pas non plus le courage d'en *faire* table rase... A Coney-Island, le toboggan qui tombe dans la piscine est fermé. Un scaphandre vous invite à vous immerger dans l'eau, mais la porte ferme mal. Des affichettes annoncent, pour les Mexicano-Américains, « *Cerveza bién fria* »... Chez Nathan's l'on peut manger des huîtres ou des clams arrosés de citron ou de chile. Une pancarte affirme : « *Nathan's. Maison fondée en 1920* ». On peut le croire. Ça se voit à l'aspect des clients. Ils n'ont pas dû bouger de là depuis la fête d'ouverture...

Devant la plage, une grosse Portoricaine lit les lignes de la main, sans y mettre la moindre conviction. Le beau bâtiment des bains maures tombe en ruines. C'est Disneyland en noir et blanc, et laissé à l'abandon...

Plus loin, de grasses mouettes dégénérées survolent la plage à la recherche de restes de hamburgers. Elles s'approchent des sacs abandonnés un instant et les fouillent du bec. Après tout, peut-être croient-elles, elles, à la bonne fortune de l'Amérique. ■

CROQUIS

L'homme de la Rolls

Avenue Montaigne, la *Rolls se range en souplesse* devant la boutique d'une griffe très célèbre *dans la haute-couture.*

Jérôme, la quarantaine, en livrée, casquette à la *main, descend pour ouvrir* la portière arrière droite à Madame. Pour Jérôme, *chauffeur de maître,* c'est une fois de plus l'attente qui commence.

« *Une patience d'ange, une ruse de sioux !* », mi-ironique, mi-blasé, Jérôme définit ainsi les qualités indispensables à son métier.

Une patience à toute épreuve, il doit en faire preuve quotidiennement quand Madame sort (la période des collections, le pire : des journées entières à attendre, interminable) ou quand Monsieur assiste à quelque conseil d'administration.

Jérôme meuble ces temps morts en discutant avec les chasseurs des magasins de luxe, les contractuelles et les agents « *qui, dans le seizième, sont toujours très aimables et polis, on doit les choisir...* » Même les balayeurs immigrés lui parlent sans crainte ; un Malien lui a démontré qu' « *un balai ou une Rolls entre les mains, même combat !* »

« *J'en aurais fait des tricots si j'étais une femme !* » Il y a les passants curieux qui examinent la voiture en détail, l'un d'eux a même voulu absolument essayer les sièges ; ceux qui *lui* posent des questions indiscrètes sur la vie privée de ses patrons et ceux qui l'injurient, le traitant d'esclave en se moquant de son uniforme. Enfin, « *il y a ceux qui viennent me taper en croyant que travailler pour les riches, c'est être riche soi-même !* »

La ruse, Jérôme doit en faire preuve pour éviter les manifs, ces « *réunions de rue* » comme dit Madame. « *Depuis 68, il ne se passe pratiquement plus de jour sans qu'il y en ait une ; j'étudie soigneusement les itinéraires pour les éviter mais, sauf à ne plus sortir dans la journée, ce n'est pas toujours possible. Et croyez-moi, se retrouver au beau milieu d'un cortège de smicards en colère dans une Rolls avec chauffeur, c'est vraiment de la provocation !* » Jérôme se souviendra longtemps de ce jour où, à Saint-Germain-des-Prés, de jeunes manifestants tambourinaient sur la carrosserie en balançant la voiture et en lui criant : « *Avec nous ! avec nous !* » pendant que d'autres, avec des bombes à peinture, traçaient des slogans et dessinaient des motifs psychédéliques... « *une catastrophe : Madame était terrorisée, j'avais bloqué toutes les portières et j'essayais de parlementer par la glace avant ; j'y ai laissé ma casquette et la Rolls sa victoire sur la calandre* ».

La terreur de Jérôme : les autonomes ; il ne les a jamais rencontrés. « *Ce jour-là, je deviendrai un garde du corps et cela ne me plaît pas du tout. Je démissionnerai.* »

Et puis, il y a les bons côtés du service : cette vie de luxe, facile, dont il ne connaît le plus souvent que les coulisses mais qu'il peut observer à loisir dans le détail. « *La Riviera, la Côte d'Azur, j'en rêvais quand j'étais gosse et maintenant les palaces, c'est la routine.* »

Cette existence, trop artificielle pour lui, il n'aimerait pas la mener personnellement, mais il ne déteste pas s'y associer « *par procuration* » et sans être dupe...

Enfin « *les minettes qui veulent absolument monter quand je suis seul, me prenant pour un P.-D. G. ou pour une idole du show business ! Ah ! si je n'étais pas marié et trop sérieux, que d'occasions...* » soupire-t-il.

OLIVIER LERIDON.

Petits paquets

Scènes de la vie de province. *Huit minutes bien* sonnées que je trépigne à la crémerie. Il y a du monde *en ce jour de marché : oh,* pas la foule, mais cinq clients tout de même. De quoi occuper la matinée, cinq clients : il y a tant de choses à leur raconter, depuis l'incendie du café de la Place jusqu'à la *rougeole* du « petit à Mme Fanget ».

On finit par sortir la liste *des commissions, mais* c'est pour négocier ses menus devant le comptoir après *avoir fait* longuement le bilan de ce qui reste à la maison.

Au suivant ? Pas encore ! La crémière, en gestes lents et posés, étend devant elle un papier, édifie avec les achats du jour une pyramide bien équilibrée qu'elle enveloppe et ficelle. Rituel immuable cinq fois répété. La crémière tend au client le paquet, l'air satisfait : elle a vraiment fait pour lui tout ce qu'elle pouvait.

Pas question dans ce gros bourg ardéchois d'utiliser des sacs en papier : jeter ainsi les marchandises pêle-mêle, en vrac, au *risque* d'écraser le camembert, de retrouver les œufs en omelette, ce *serait* vraiment faire peu de cas du client et de ce qu'on lui vend. *Un sac, c'est toujours plus* ou moins un sac poubelle.

Scènes de la vie parisienne. A la caisse *du* supermarché, le seul dialogue porte sur le montant *des chèques et le numéro* de la carte d'identité. Côté marchandises, c'est le « *choix unique* », y'a qu'à se servir, pas à discuter. On empile le tout dans des cartons *passablement* éculés. Devant moi, une vieille dame aux cheveux *un* peu rouge, *aux souliers trop vert. Mon* caddy est plein. Elle n'a qu'un ou deux articles entre les mains.

« *Vous pouvez me faire un paquet ?*

La caissière lève les yeux, interloquée :

— *Un sac si vous voulez, mais c'est 1 franc.*

— *C'est le comble,* marmonne la vieille dame, *maintenant, ils font payer le paquet...* »

Elle vire sur ses talons verts, replace dans les rayons yaourts et chicorée et sort, royale, les mains vides, le pas soudain plus assuré. Faire payer le paquet... Dans quel monde sommes-nous donc tombés ?

G. DE SAIRIGNÉ.

Le Tout Seul

Il y a des autobus privilégiés, ceux qui se trouvent *sur le trajet que doit* emprunter pour aller à son travail ou à ses amusements *l'homme Tout Seul.* Ses heures ne sont jamais les mêmes que les autres et, ainsi, la plupart des gens n'ont jamais réussi à le croiser. Cependant, s'ils sont un jour très en avance ou très en retard, ils arriveront à le rencontrer. Ils en rêvent.

Dans l'autobus, l'homme Tout Seul a sa place réservée, une place de *choix à contre-courant, un* fauteuil près de la porte de sortie, rangé perpendicu*lairement aux autres, si bien* qu'une fois assis l'homme Tout Seul voit évidemment des choses *différentes.*

Quand il laisse son fauteuil vide en dehors des heures de circulation, il est immédiatement convoité, de préférence à ceux restés *vacants.* Dès *que quelqu'un* monte dans l'autobus, il guette la place, s'en approche de biais, assiège, *mine* de rien. Un jour il finira bien par s'y asseoir. Il vivra alors quelques minutes de solitude intense pendant lesquelles, installé ainsi, à rebours des autres, il prendra enfin conscience de sa singularité.

Arrivera le moment de descendre. Il quittera la place à regret. Il aurait aimé *prolonger* cet instant unique, pouvoir rester ainsi à contempler les choses sous *un angle* différent. C'est impossible. De toute façon, il devra céder sa place un *jour ou l'autre à l'homme* Tout Seul quand il se présentera. Poliment, il sou*lèvera son chapeau,* se lèvera, descendra de l'autobus à la prochaine station *et s'en ira raconter* aux autres : « *J'ai vu l'homme Tout Seul.* »

En attendant, le Tout Seul reste insaisissable ; peut-être est-il timide, peureux ou d'une pudeur exagérée ? Pourtant, ceux qui sont certains de l'avoir vu disent que ce n'est pas quelqu'un de compliqué ; il a l'air sans histoires, il paraît même qu'il arrive à nous ressembler quand nous nous asseyons comme lui dans le sens contraire aux autres.

GUYETTE LYR.

CONTE FROID

L'idée

Comme il en avait assez d'écrire des romans dont les ventes ne dépassaient jamais trois ou quatre mille exemplaires, il décida de frapper un grand coup publicitaire : il se suicida alors qu'il signait le service de presse de son dernier roman.

Le lendemain, une *nouvelle guerre* mondiale éclatait.

On vendit deux exemplaires de son livre.

JACQUES STERNBERG.

REFLETS DU MONDE

Frankfurter Rundschau

Gare au béton

La Kongresshalle de Berlin, monument de l'architecture des années 50 et symbole, pour Berlin, à la fois de la coopération germano-américaine et de la volonté d'exister de la ville, est victime de la fatigue. Son toit de béton s'est effondré au mois de mai.

Le *Frankfurter Rundschau* rapporte que : « *Les agents de la surveillance des chantiers se trouvaient pratiquement chaque mois dans la salle plénière ou dans une autre salle de réunion. Tous les deux ans, l'inspection au titre de la lutte contre l'incendie a eu lieu, la dernière en date, le 14 juin 1978, sans que la moindre observation particulière, par exemple sur des lézardes, ait permis de tirer la sonnette d'alarme.*

» *Dans le monde entier, les constructions en béton précontraint ont toujours posé des problèmes quelques années après la fin des travaux. Les statisticiens ayant participé à la réalisation de la Kongresshalle dans les années 50 jouissent d'une réputation professionnelle excellente : tout porte donc à croire qu'il s'agit d'un défaut au niveau du matériel.* »

ASSOCIATED PRESS

Justicier à roulettes

Venue d'Amérique, la mode du patin à roulettes a gagné l'Allemagne, où elle vient de trouver, selon l'agence Associated Press, l'occasion d'apporter un concours inattendu à la lutte contre la délinquance. A.P. raconte : « *Un présentateur de disques est entré — en roulant — dans les annales de la police berlinoise, après avoir permis l'arrestation d'un voleur qu'il avait poursuivi en patins à roulettes.*

» *En quittant un cabaret, à 3 heures du matin, sur ses patins, le jeune homme aperçut un inconnu en train de dévaliser un drogué sur le Kurfürstendam, dans le centre de Berlin. Il le prit en chasse et le rejoignit au bout d'un kilomètre environ, après avoir récupéré au passage le portefeuille, contenant 200 marks (environ 450 francs), que le voleur avait lâché dans sa course. Des témoins avaient, entre-temps, alerté la police, qui n'eut plus qu'à appréhender le jeune délinquant. Quant au patineur, il accompagna sa « prise » jusqu'au commissariat. Il paraît même qu'il s'est beaucoup amusé dans les couloirs cirés du poste de police, qui étaient parfaits pour le patin à roulettes.* »

Daily Mail

La Grande Ruine de Chine

Le quotidien britannique *Daily Mail* rapporte que des paysans chinois sont en train de démolir des sections entières de la Grande Muraille de Chine — muraille deux fois millénaire — et d'en récupérer les pierres pour construire des porcheries.

« *A Pékin, la muraille a disparu sur près de cent kilomètres, ainsi que les remparts et cinq tours. Certains paysans particulièrement entreprenants sont même venus en bulldozers pour accomplir leur travail clandestin de démolition. Le phénomène a pris des proportions telles que les autorités ont publié une mise en garde contre les vandales, les menaçant de sévères mesures de rétorsion.* »

Il avait fallu dix ans à trois cent mille paysans pour construire la muraille. La démolition, bien que clandestine semble aller beaucoup plus vite.

THE TIMES

Picadilly promenade

Une récente décision du Greater London Council *vient de mettre un terme à « un débat d'un quart de siècle »,* sur l'avenir de *Picadilly Circus rapporte le Times.*

La grave question que cet organisme, chargé de l'aménagement de l'agglomération londonnienne, avait à trancher, méritait bien, il est vrai, ce délai de réflexion : « *La principale disposition du plan d'aménagement routier,* indique le quotidien conservateur, *est la création d'une grande zone piétonnière devant le Criterion Theater. On y placera la statue d'Eros qui cessera ainsi d'être perdue dans un îlot cerné par la circulation automobile. Le passage souterrain, emprunté par plus de cent mille personnes par jour, sera élargi. Après tant de revirements et de coups de théâtre, il serait risqué d'affirmer que l'affaire est réglée. Mais les travaux de restauration des bâtiments alentour, déjà entrepris ou sur le point de l'être, permettent de penser que ce qui fut le centre de l'empire va peut-être enfin retrouver quelque chose de sa grandeur passée.* »

THE STATESMAN

Vœu de silence

La passion religieuse pousse parfois à de bien curieux comportements, en Inde comme ailleurs. Du moins si l'on en croit ce fait divers, rapporté par *The Statesman*, de New-Delhi.

« *Un jeune Indien de vingt-quatre ans s'est coupé la langue afin de l'offrir à une déesse dans un temple de Calcutta,* écrit le quotidien. *Il a été conduit à l'hôpital, où son état a été jugé sérieux. Sa langue a été confiée au laboratoire pour examen.* » « *La police a conclu à une tentative de suicide en rédigeant le procès-verbal de l'incident* », ajoute *The Statesman*, ce qui dénote de la part des investigateurs une interprétation pour le moins discutable du geste du jeune Bairang Sharma. Celui-ci a d'ailleurs été difficile à identifier, car, note imperturbablement le quotidien « *il avait du mal à dire son nom* ». Une façon pas comme les autres de faire vœu de silence...

TRAIT Libre

PHILIPPE COUSIN

Toujours sans nouvelles de la torpille du Jutland.

un reportage de philippe cousin, avec des dessins de l'auteur



DEPUIS SOIXANTE - CINQ ANS, ELLE POURSUIT SA FOLLE COURSE AUTOUR DU MONDE.

31 mai 1916 : pour la première fois, l'Empire britannique et l'Empire allemand s'affrontent en mer du Nord. Au large de la presqu'île du Jutland, la bataille fait rage entre la Home-Fleet de l'amiral Jellicoe et la flotte de haute mer de l'amiral Hipper : quatre cent trente-huit salves (quatre cent cinquante et une selon certains historiens) et quatre cent soixante-deux tonnes d'obus de tous calibres sont allègrement échangés. Et deux cent dix-neuf torpilles.

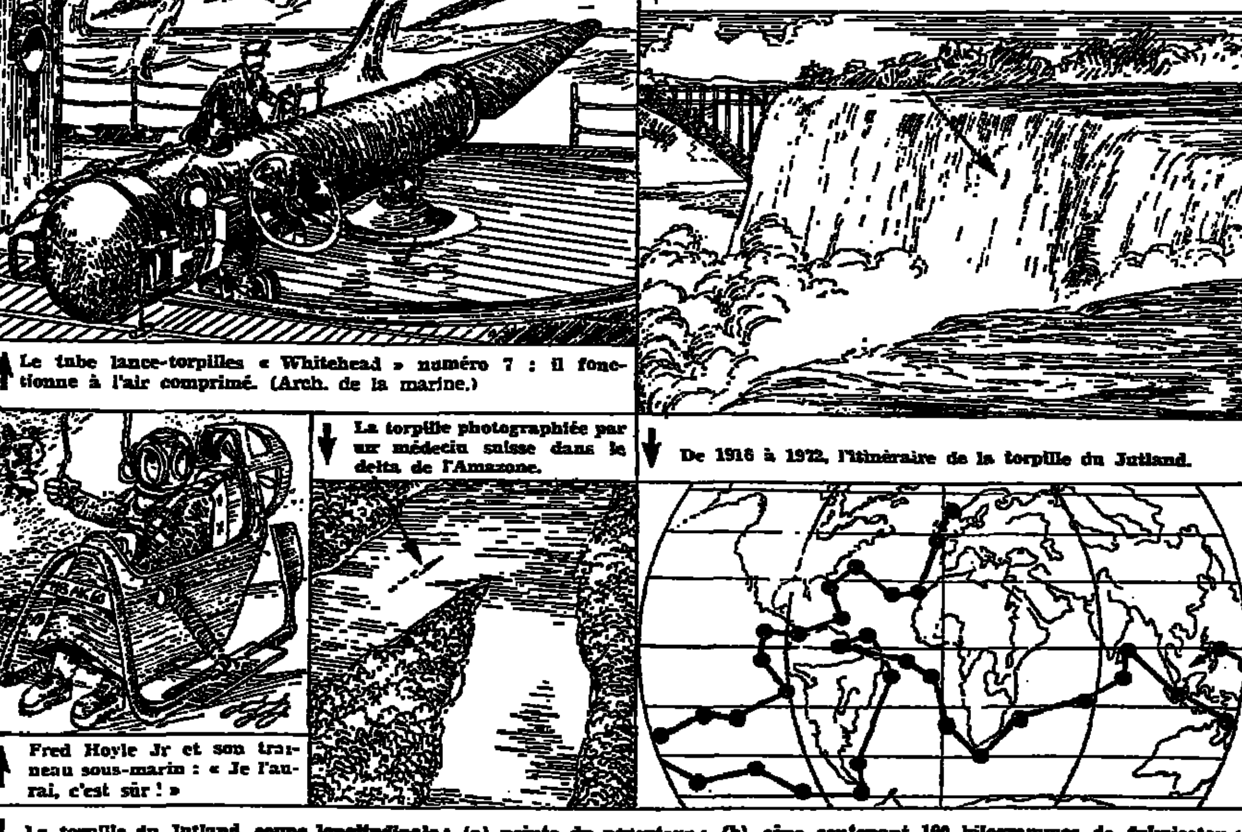
Plusieurs de ces torpilles démantèlent leur cible. Les autres coulent à bout de course. Quand la bataille s'achève, UNE SEULE de ces torpilles a continué sa route. On l'appellera « la torpille du Jutland ».

UN SECRET LONGTEMPS GARDE.

L'homme qui a tiré la torpille du Jutland s'appelle Zbregnew Smith. Avec trois autres servants, il pointait le tube numéro 7, sur le tribord avant du *H.M.S. Roops*, un *superdreadnought* de l'escadre Beatty. Il connaissait ses torpilles sur le bout des doigts :

« Chacune d'elle avait sa personnalité, explique-t-il. *Il y en avait dont j'étais sûr qu'elles feraient tout pour atteindre leur but, et d'autres qui se montraient paresseuses, voire rétives. La torpille en question avait un caractère ouvert, avenant même. Je ne comprends pas pourquoi elle m'a fait ça. »*

Dès la fin de la guerre, l'affaire est classée top secret par l'amirauté anglaise. Et les relations qui sont faites encore aujourd'hui de la fameuse bataille du Jutland restent discrètes, voire évasives, sur la torpille fugueuse (*« unchained torpedo »*).



Le tube lance-torpilles « Whitehead » numéro 7 : il fonctionne à l'air comprimé. (Arch. de la marine.)

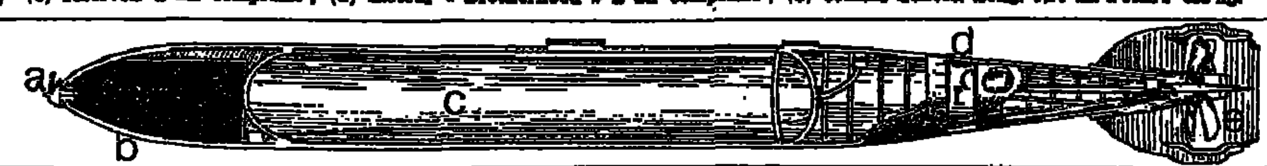
Fred Hoyle Jr et son traîneau sous-marin : « Je l'aurai, c'est sûr ! »

La torpille photographiée par un médecin suisse dans le delta de l'Amazone.

Instantané pris aux chutes du Niagara. On distingue clairement la torpille remontant le courant.

De 1916 à 1972, l'itinéraire de la torpille du Jutland.

La torpille du Jutland, coupe longitudinale : (a) pointe du percuteur ; (b) cône contenant 100 kilogrammes de fulmicoton ; (c) réservoir à air comprimé ; (d) moteur « Brotherhood » à air comprimé ; (e) comme hélices. Long. 5,50 m. Poids : 655 kg.



COMME DOUEE D'UNE INTELLIGENCE MALIGNE.

Fin 1918, semble-t-il, la torpille du Jutland quitte les eaux noires et glacées de la mer du Nord. Elle passe par le pas de Calais, où son apparition (début 1920) crée la plus extrême des alarmes.

En juin de la même année, elle entre dans l'Atlantique Nord, où elle est aperçue par le *U.S.S. Kromalin*.

Le 12 juillet 1928, elle réapparait dans le triangle des Bermudes, où plusieurs équipages affirment l'avoir rencontrée. On retrouve son sillage au large du Connecticut et de la Caroline du Nord, et deux patrouilleurs de l'U.S. Navy l'acculent dans la baie de Tampa (Floride). Mais la torpille s'échappe à la faveur de la nuit et gagne les côtes du Venezuela. Elle franchit le canal de Panama le 7 décembre 1941, mais ce qui en son temps aurait fait les gros titres des journaux est relégué en page 6 (des sports) : ce jour-là, le Japon attaque à Pearl-Harbor.

CENT VINGT-CINQ APPARITIONS EN UN DEMI-SIECLE.

Jusqu'en 1945, la torpille du Jutland musarde dans le Pacifique. Les marins américains l'ont surnommée affectueusement *« Uncle Sam's Finger »*, mais elle sème à plusieurs reprises la panique dans les Task Forces qui attaquent le Japon. En août 1946, des pêcheurs la voient dans le détroit de Sumatra. Ils la décrivent comme *« askkana nané kasi erié nara bélé.ung gali »* (très rouillée et couverte de bigorneaux). Toujours mue par la même énergie mystérieuse, elle entreprend l'exploration systématique des côtes orientales de l'Afrique. Dans les années 50, elle repasse dans l'Atlantique, se présente devant le Brésil, remonte l'Amazone et redescend jusqu'au cap Horn.

Les années 60 semblent presque exclusivement consacrées à un second tour du monde, celui-là exécuté au maximum de sa vitesse.

QUI EST-ELLE, OU VA-T-ELLE, COMMENT VA-T-ELLE ?

Ces derniers temps, la fameuse torpille du Jutland poussait vers l'intérieur, comme animée d'une inlassable curiosité : on l'a vue dans les chutes du Niagara, à l'embouchure du fleuve Congo, aux sources de la Loire (mont Gerbier-de-Jonc) et dans les grands lacs africains. Elle a fait naître dans son sillage des mythes et des religions. Un visiteur médical anglais, Fred Hoyle junior, la suit à la trace sur un traîneau de son invention : il s'est juré de la rattraper et de gagner ainsi le prix Fred Hoyle junior (50 livres sterling). Mais depuis 1972, plus personne ne sait où est passée la torpille du Jutland.

Elle a disparu et elle nous manque. La science officielle se penche enfin sur elle : qu'est-ce qui faisait marcher la torpille ? Une réaction chimique entre l'eau de mer et le métal de sa carcasse ? Une conversion accidentelle des flux telluriques en électricité ? La malice des choses ? Et qu'est-ce qui la pousse à rechercher la compagnie des hommes et la prévient cependant qu'elle a tout à craindre d'eux, sinon, enfoui depuis soixante-cinq ans dans son cerveau rudimentaire de tôles et de bobinages, le souvenir des noyés du Jutland ?

Radio-Télévision

LES RADIOS LIBRES ET LE MONOPOLE

L'intervention de la police contre plusieurs *radios* libres *relance le débat* sur le monopole : le gouvernement français durcit en effet son attitude contre les « pirates » au moment où il lance, par l'intermédiaire de Radio-France, quelques expériences de radios décentralisées. Hugues Hotier, auteur d'une enquête sur Radio-Quinquin (« le Monde Dimanche » *du 13 avril*), *croit* nécessaire un aménagement du monopole, tandis que François Chassaing, animateur giscardien de Radio-Fil bleu, invite le président de la République à appliquer les principes de « Démocratie française ». En Belgique, les « pirates » ne sont pas inquiétés.

Hypocrisies

HUGUES HOTIER (*)

IL existe, en France, au moins trois types de démarche pour lutter contre le monopole de *l'émission radiophonique* que détient l'Etat.

La plus classique consiste à émettre *clandestinement* à *l'aide* d'un petit matériel souvent bricolé avec ingéniosité par des amateurs. *L'avantage réside dans la légèreté de ce dit matériel* qui peut être transporté facilement et même déménagé à la sauvette. *Les radios* pirates *qui l'utilisent* peuvent ainsi déjouer la surveillance et passer au travers du filet tendu par les pouvoirs publics. Il est piquant de savoir que les amateurs, isolés ou réunis en petits groupes de francs-tireurs, se comparent volontiers aux résistants traqués par les services de *repérage de l'armée allemande sous l'occupation. Cela ajoute du sel à* leur passion. L'inconvénient vient de la faible puissance de ces émet*teurs, qui ne touchent,* le *plus souvent*, qu'un quartier ou une agglomération. Encore faut-il que les habitants soient prévenus.

Depuis 1978, les radios libres ont tenté de s'organiser et se sont *regroupées* en *une fédération* qui a tenu sa première journée nationale le 17 février 1978. Mais la démarche reste encore fragmentaire.

La C.G.T. a *refusé* la clandestinité en installant Lorraine Cœur d'Acier et Radio-Quinquin dans des mairies. C'est que, s'estimant en légitime défense face à la monopolisation des moyens d'information par la majorité au pouvoir, elle veut répondre au grand jour. C'est aussi se *donner* la possibilité de toucher un large secteur. Avec son pylône de 13 mètres et son émetteur puissant, *Radio-Quinquin « arrosait »* un secteur de 100 kilomètres autour d'Auby-lès-Douai.

La troisième démarche est strictement *légale*. Elle est *également*, à notre connaissance, unique et a *été entreprise par René Duval qui* a *eu d'importantes responsabilités* à Europe 1, France-Inter, R.T.L., Antenne 2 et Sud-Radio, *qu'il dirigea* jusqu'en septembre 78.

Après avoir soigneusement analysé le « *décret* 78-379 du 20 *mars* 78 portant application des dispositions de *l'article* 3 de *la loi* du 3 juillet 1972 », il a constaté qu'il était possible d'obtenir légalement une dérogation au monopole. Il faut, pour cela, que l'émission concerne un *public* « déterminé », « limité et identifiable », et que cette émission réponde « aux besoins et aspi*rations de ce public* ».

René Duval, grâce à un système de codage à l'émission et décodage à *la réception, a pu demander une* dérogation qu'il doit logiquement obtenir. Il ouvrira alors Radio-J, une station pour les jeunes de douze à vingt-cinq ans des régions de Paris, Bordeaux, Lille, Lyon et Marseille.

Sa demande de dérogation a été déposée le 15 septembre 1979. Elle est actuellement, après avoir cheminé de bureaux en ministères, à l'Elysée à l'étude. Entre-temps, Radio-France vient d'ouvrir, précipitamment, Radio-7, une station pour les jeunes Parisiens... René *Duval trouvera-t-il* encore des commanditaires et des annonceurs publicitaires quand *le* créneau vide *qu'il avait visé* sera déjà *bien* rempli ?

Car le problème est double, en *effet. Il est politique* et il est économique. Politique, parce que la classe dirigeante — la majorité d'aujourd'hui ou une éventuelle autre — acceptera mal de laisser à l'opposition la disposition du formidable moyen d'expression qu'est la radio. *Actuellement, toutes* les stations dites périphériques sont contrôlées par les capitaux de *l'Etat, capitaux gérés, bien entendu*, par le gouvernement. Y compris Radio-Monte-Carlo (on attend toujours que la police aille démonter *l'émetteur* installé à Roumoules, en territoire français, et donc de façon illégale, en septembre 1974.)

Problème économique aussi, car il faut beaucoup d'argent pour tenir une station de radio. De l'argent pour les salaires, pour le *matériel*, pour le fonctionnement. Animée par une équipe de vingt-cinq militants bénévoles, ayant collecté une vingtaine de millions d'anciens francs en six mois Radio-Quinquin pouvait *vivre parce qu'elle était, tant au* niveau de la réception qu'à celui de l'émission, une radio authentiquement populaire. Si on laissait l'anarchie s'installer, on laisserait aussi les capitaux s'investir. A commencer par ceux consacrés à la publicité locale. Au *détriment* de la *presse régionale*, qui se porte mieux que sa grande sœur nationale, en partie parce qu'elle *n'a pas de* concurrence radiophonique pour la *diffusion* de la publicité du commerce local.

C'est peut-être ce qui explique l'hypocrisie qui règne autour de cette notion de monopole. Pourquoi ne pas dire que *l'interdiction* d'émettre est supportée par deux types de pouvoir : l'argent et la politique ? Pourquoi ne pas reconnaître que ce qu'on appelle monopole n'est en *fait qu'une monopolisation ? Pourquoi* ne pas accepter d'avance que cette attitude donne, dès maintenant, le droit à la prochaine majorité — ou au prochain régime — de s'accaparer les moyens d'informations ? Jeu dangereux que celui-là.

Et est-on bien sûr que Fréquence-Nord, décentralisation de Radio-France, conçue et mise au point à Paris, puisse remplacer Radio-Quinquin et gagner le soutien populaire dont celle-ci disposait ? En attendant, *Radio-Lille-80, enfant des radios* libres du Nord, est née (*le Monde* du 20 juin).

En France, on *libère plus* facilement les prix que les ondes. Mais si on persiste à ne pas aménager honnêtement le monopole et si on continue de penser qu'il suffit d'octroyer une radio locale, propriété du pouvoir central, pour répondre aux besoins de la province, on s'expose à des retours d'antenne.

(*) Enseignant-chercheur en sciences de l'information. Université de Compiègne.

Les bons et les méchants

FRANÇOIS CHASSAING (*)

Y *a-t-il de bons et de mauvais* monopoles ? Il semblerait. Pour la gauche, d'abord. *Pulsque, tandis qu'elle proclame* son attachement au monopole de l'Etat sur la radio, elle soutient, dans le *même temps*, les initiatives des radios libres visant à combattre ce même monopole. Motif pris que l'Etat accapare — ce qui est vrai ! — le monopole à son seul profit. Comme s'il était possible d'imaginer — ce qui n'est pas vrai, et chacun le sait, même à gauche — une station de radio monopoliste idéale, impartiale, qui diffuse des informations et des programmes convenant à tout le monde, en un mot : une radio « totale mais non aseptisée ». Une telle radio, c'est sûr, ne peut pas exister. Ou alors il faudrait que les journées durent trois mille heures, afin que chacun trouve, à un moment ou à un autre, le programme ou l'information qu'il aime, fait selon *le style qu'il aime*, et dit par qui il aime. Une espèce de *Journal officiel* qui comporterait trois mille *pages, compilant* à la fois *Libération* et *Tennis de France*, en passant *le Figaro agricole* et *Connaissance des arts*.

Mais les journées — même dans l'utopie de la gauche — ne dureront jamais que vingt-quatre heures ; et vingt-quatre heures ne suffiront jamais à *l'Etat-monopole* pour satisfaire cinquante-deux millions d'individualistes, qui lisent chaque mois *mille huit cents publications diffé*rentes, et qu'une radio médiane et plus ou moins neutre n'arrivera *jamais à satisfaire dans leurs légi*times passions partisanes. Car le droit à la différence — le vrai ! — *est fondamentalement contraire à la* notion de monopole.

Mais la gauche n'est pas la seule *engoncée dans ses paradoxes*, et mes amis de droite ont quelque difficulté à justifier le maintien du monopole. Surtout lorsqu'on lit ce que dit de la notion de monopole le président de la République dans le livre qui est censé inspirer son action, *Démocratie française*. Lisons-le attentivement. On croit rêver :

« Tout monopole se défend, bec et ongles, en invoquant grands principes et droits acquis. Et, chaque fois qu'il le peut, en mettant en avant une troupe de « petits » destinés à couvrir l'intérêt de quelques puissants. Mais tout monopole est un abus potentiel. La collectivité, qui a besoin pour cela de l'appui de l'opinion, doit le combattre et l'éliminer. »

Oui, nous avons bien lu : *« Tout monopole est un abus potentiel (...), il faut le combattre et l'éliminer. »*

Alors, monsieur le président, et vous, mes amis politiques, je vous pose *très respectueusement* mais *très fermement la question* : *à quoi* jouons-nous ?

Nous voulons le pouvoir, c'est *sûr. Et c'est normal*. Mais nous ne devons pas le vouloir ou le conserver à n'importe quel prix. Ni pour *en faire n'importe quoi*.

Nous sommes — et c'est vrai — des partisans convaincus de la *liberté d'expression*. Et je n'accuse aucun de mes amis politiques de vouloir le contraire. Mais j'en soupçonne beaucoup de tolérer, *« dans l'intérêt même du pays »*, que cette liberté souffre quelques anicroches.

« Dans l'intérêt même du pays » : voilà, le mot est lâché, qui ressemble comme un frère à la « raison d'Etat », dont un cousin éloigné justifie, sur les trois quarts de la planète, toutes les tyrannies et autres dictatures.

Alors, cette « raison d'Etat » et cet *« intérêt bien compris du pays »* — compris par nous, bien sûr — peuvent-ils justifier quelques accrocs aux principes qui nous inspirent ? Les Français, malheureusement, l'admettent volontiers, ou en tout cas ne s'en effarouchent pas, eux qui saisissent mal, par exemple, *que Nixon ait été obligé de quitter la présidence des Etats-Unis à cause* de cette baliverne de Watergate.

Aucun de mes amis politiques n'aura le *courage de répondre oui* à cette question. Ce qui serait pourtant le sentiment secret — et un peu honteux — de beaucoup d'entre eux. Pour cause d'efficacité.

« Efficacité » : voilà un autre maître mot. Pour ne pas dire traître mot. Car, la démocratie, c'est le droit, pour nous, de dire ce que nous voulons, mais aussi, pour les autres, de dire ce que nous n'aimons pas, et qui ne nous plaît pas.

Toute définition plus restrictive de la liberté d'expression conduit à faire la courte échelle à Pinochet ou Brejnev, qui, dans *leurs sincérités authentiques, briment la liberté d'ex*pression au nom de la raison d'Etat et de l'intérêt du pays.

*Allons, ayons un peu plus de cou*rage : c'est le soleil qu'il nous faut garder à tout prix et non pas notre *place auprès de lui*.

Vauvenargues disait *qu'il* faudrait avoir de la vertu et accepter de perdre la vie plutôt que les raisons de vivre. N'en demandons pas tant à nos contemporains, mais acceptons au moins — ou plutôt prenons le risque — de perdre le pouvoir plutôt que nos raisons de gouverner. La démagogie s'en portera plus mal, mais la démocratie beaucoup mieux.

Et le *soleil continuera* de tourner...

(*) Avocat à la cour, fondateur de Radio-Fil bleu, membre du parti républicain.

Paradis en Belgique

JEAN-PAUL FARGIER

EN Belgique, les radios libres sont presque libres : illégales mais pas brouillées. Entre 100 et 104 mégahertz, on en dénombre plus de soixante qui émettent régulièrement, certaines vingt-quatre heures sur vingt-quatre. Le journal *le Soir* publie *leurs* programmes.

Cet hiver, il y a bien eu quelques saisies et des poursuites contre celles qui émettaient au-delà de la fréquence *104, gênant le trafic d'un* aéroport. Aussitôt, elles ont trouvé de nouveaux émetteurs, changé de *fréquence. Aucune ne s'est tue.*

Aujourd'hui, on s'achemine vers une légalisation. Une commission a *été créée, où se rencontrent* les représentants de l'Association pour la libération des ondes (ALO) et les *délégués* des pouvoirs intéressés : radio officielle, administration des télécommunications, ministère de la culture. Il s'agit d'abord de définir un statut : on sait déjà que les radios libres autorisées ne pourront ni être commerciales, ni appartenir à un parti politique, ni se grouper en réseau, elles devront rester strictement locales ; puis de répartir des fréquences, en tenant compte des revendications de diverses forces armées et de la R.T.B. qui, pour riposter à la concurrence des radios libres, entend développer un maximum de stations locales.

En attendant la fin de ces discussions âpres et ardues, les *radios* libres belges ne perdent pas *leur* temps. Radios de quartier, radios urbaines, radios de tendances, *radios de services, toutes affûtent* ce qui reste leurs meilleures armes : leurs programmes. Chacune, cher*chant à consolider son créneau*, à s'attacher un public, se préoccupe surtout de trouver un « son » qui lui soit propre et qu'on reconnaisse dès qu'on ouvre le poste. Pour les uns, ce sera un certain type de débats, pour d'autres, un certain genre de musique, pour d'autres encore, des informations bien particulières.

Le « son » de Radio Microclimat, *qui émet à Bruxelles sur 103,6 méga*hertz du haut d'une tour de vingt-quatre étages, mixe une musique *exclusivement new wave* et des informations culturelles (littérature, cinémas, théâtre) sous forme de *brefs communiqués se répétant* tout au long d'une journée, à la manière des messages publicitaires. Recherche de formes, de rythmes, de durées nouvelles, non soumises aux normes des radios officielles.

Recherche qui conduit un jour, très logiquement, deux animateurs de cette radio, Michel Gheude et Philippe Berling, à proposer aux auditeurs une expérience-limite : la lecture intégrale et sans interruption d'un livre, *Paradis*, par son auteur, Philippe Sollers. *« Vous avez réalisé mon rêve d'écriture, car tout ce que j'ai écrit, je l'ai écrit en pensant que je le lirais un jour »*, remercie Sollers, *venu assister à l'émission hert*zienne de son texte, enregistré à Paris quelques semaines plus tôt. Et c'est la lecture. Les 8,2 kilomètres de *Paradis* magnétique commencent à se débobiner, tandis qu'au pied de l'immeuble une course de « karting » va bientôt démarrer, que le marathon du cent cinquantenaire s'étire et bloque tous les carrefours, et que cinquante-neuf autres radios libres diffusent leurs programmes habituels.

Au début la voix de Sollers prononce le texte d'une manière un peu emphatique, comme ces comédiens qui « disent » des poèmes. Mais bientôt elle change de couleur et de rythme, elle accélère, prend de l'assurance, de la souplesse, de *l'aisance, elle met en scène* des nuances, des vibrations : là où il n'y avait ni point ni virgule — *Paradis* est un texte-fleuve sans ponctuation, — apparaissent respirations, pauses, élans, relances. Elle met en scène d'autres voix, qu'elle mime, des voix bien connues, codées, repérables : voix Orly, voix cathédrale, voix Elysée, voix Kremlin, voix Sainte-*Anne*, voix *publicité*, voix *jardin* d'enfants, voix hautes études, voix Bouvard, voix Pécuchet, etc. On a *l'impression d'un chœur*. Une musique naît, multiple. Un suspense vous retient. Ce texte dans lequel on avait du mal à entrer, ou tout le moins à rester, quand il était sur la page, voici que maintenant il vole sur les ondes. Et cela durera douze heures. Expérience-limite que seule sans doute une radio libre pouvait se permettre. Quelle radio officielle programmerait *in extenso* un texte aussi monumental, violent, sexuel ? Car si aujourd'hui certains mots peuvent s'écrire sans choquer, ils restent encore imprononçables.

les films de la semaine

Les notes de JACQUES SICLIER

★ A VOIR. ★★ GRAND FILM

La Peau de Torpédo

DE JEAN DELANNOY
Lundi 23 juin
FR 3, 20 h 30

★ *Sans violence ni effets spectaculaires, dans une mise en scène solide et mesurée. Jean Delannoy a fidèlement traduit l'univers implacable et oppressant d'un roman d'espionnage de Francis Ryck. C'est de l'anti-James Bond, une démythification des agents secrets, avec d'excellents interprètes. Klaus Kinski fit là ses débuts en France. Il apparaît dans la dernière partie.*

Où étiez-vous quand les lumières se sont éteintes ?

DE HY AVERBACK
Lundi 23 juin
TF 1, 20 h 35

Une longue panne d'électricité qui plongea New-York dans l'obscurité, le 9 novembre 1965, sert de point de départ bien artificiel à cette adaptation américaine de Monsieur Masure, *comédie de Boulevard française de Claude Manier, dont l'auteur lui-même avait déjà, chez nous, tiré un film. Doris Day s'agite beaucoup — pour rien — dans une suite de quiproquos qui ne font pas rire tant la réalisation est médiocre.*

Les Hors-la-loi de Casa Grande

DE ROY ROWLAND
Mardi 24 juin
FR 3, 20 h 30

Borden Chase, qui travailla souvent avec Anthony Mann, a écrit un scénario très intéressant, que Roy Rowland — qui eut, pourtant, du style dans les années 50 — a mis en images avec une désolante platitude.

Opération clandestine

DE BLAKE EDWARDS
Mercredi 25 juin
FR 3, 20 h 30

Un film noir auquel des allusions à la liberté sexuelle (des jeunes), à la drogue, au racisme, au problème de l'avortement et à la pourriture de la bourgeoisie bostonienne donnent un vague aspect social. Blake Edwards a appliqué une technique sans défaillance à la fabrication de scènes de violence assez écœurantes. James Coburn joue un médecin play-boy et détective comme dans les séries de télévision américaines.

Si c'était à refaire

DE CLAUDE LELOUCH
Jeudi 26 juin
FR 3, 20 h 35

★ *Habile « modernisation » des péripéties, des conventions du roman populaire, façon Charles Mérouvel, Pierre Decourcelle et Jules Mary. Violée à vingt ans par son patron, injustement condamnée à quinze ans de réclusion pour complicité avec son fiancé qui a tué le coupable et s'est suicidé, Catherine Deneuve se fait faire un enfant en prison par un infirmier et, libérée à trente-cinq ans, retrouve son fils qui ne la connaît pas. Cela ne fait que le premier tiers du film qui réserve encore beaucoup de surprises ! Lelouch a joué, à fond, le jeu du mélodrame sentimental, fait naître l'émotion et la tendresse d'une histoire invraisemblable ficelée avec brio, et où les femmes (Catherine Deneuve et Anouk Aimée sont merveilleuses) ont les rôles dominants. A prendre ou à laisser, ce n'est pas raconté au « second degré ».*

La Corne d'Arnara

DE IRAKLI KVIRIKADZE
Vendredi 27 juin
A 2, 23 h 5

★ *Après* la Chute des feuilles *de Iotar Iosseliani, un autre aspect du cinéma georgien. Comédie de mœurs dans une petite ville fière de son sens de l'hospitalité et de ses buveurs. Un météorologue hérite de la corne de sept litres que seul son père arrivait à vider et qui donne lieu, chaque année, à un concours. Le respect des traditions et de l'honneur lui apporte des ennuis, des malheurs. Ce film-là est inédit. A découvrir.*

L'Affaire Thomas Crown

DE NORMAN JEWISON
Dimanche 29 juin
TF 1, 20 h 30

★ *Homme d'affaires bostonien très riche, Steve Mac Queen s'amuse, par goût du risque, à faire cambrioler sa propre banque, mais Faye Dunaway, détective de la compagnie d'assurances, a vite la puce à l'oreille, et tous deux marivaudent pour mieux se confondre. Sans souci — et c'est dommage — des ambiguïtés psychologiques de la situation, Norman Jewison a démontré son savoir-faire technique (aidé par un brillant monteur, Hal Ashby, qui n'avait pas encore abordé la réalisation). Virtuosité et sophistication formelles pour un divertissement avec des acteurs de charme.*

Big House

DE PAUL FEJOS
Dimanche 29 juin
FR 3, 22 h 35

★★ *Production M.G.M. des débuts du parlant. Les dures conditions de vie faites aux détenus dans les pénitenciers américains, une révolte sauvage réprimée par la force armée. Paul Fejos, cinéaste d'origine hongroise venu travailler aux Etats-Unis et que* Solitude *(1928) avait rendu célèbre, fut chargé de diriger à Hollywood (où l'on faisait venir des acteurs européens) les versions française et allemande de ce film réalisé par George Hill. Mais il ne se contenta pas de reprendre la mise en scène de celui-ci, avec une autre distribution. Si bien que la version pour la France (dialogues d'Yves Mirande ; Charles Boyer, André Berley, André Burgère et Mona Goya remplacèrent respectivement Chester Morris, Wallace Beery, Robert Montgomery et Leila Hyams) dont il est l'auteur, surpassa celle de George Hill.* Big House *n'en est pas moins par son sujet, sa conception, ses grands décors de studio, son style, un film typiquement américain.*

A VOIR

Un précurseur

PORTRAIT DE L'UNIVERS : PARACELSE OU LA RENAISSANCE DE LA MEDECINE
Lundi 23 juin
A 2, 21 h 55

Qui est Paracelse ? Que sait-on — excepté les initiés, — de ce médecin errant, de cet alchimiste, de ce philosophe qui vécut au Moyen Age (il est né, en 1491, à Einsiedeln près de Zurich) et qui fut l'un de ces artisans précurseurs de la Renaissance ? Sait-on, en particulier, qu'il ébranla définitivement les dogmes dans lesquels s'étalent emprisonnés, depuis des décennies, la médecine et son enseignement ? Qu'il n'a pas hésité à critiquer, à refuser la sclérose, la rigidité d'exercice de ses doctes confrères, ne craignant ni leur colère ni leur rejet ? Sait-on aussi qu'il introduisit la notion d'expérimentation et d'observation dans la pratique médicale, estimant que celle-ci ne devait plus se faire à l'aveugle, sur des discours et selon des principes préétablis immuables ?

Avec courage, cet homme, de son vrai nom, Théophraste Bombast von Hohenheim (il choisit de s'appeler Paracelsus en commençant ses études médicales à Bâle), remet tout en cause. Il réinvente. Il a, le premier, l'idée de soigner par les métaux, par le bismuth singulièrement, mais surtout, par le mercure dont il se servit — ce fut une révolution à l'époque, — pour traiter la syphilis ?

Il a eu l'intuition du rôle de la nutrition sur la santé, celle des toxiques, de la pollution, des facteurs psychiques dans la genèse des maladies. Il a inventé la notion de dose, le principe actif des médicaments. Il a ouvert la voie à l'homéopathie en soignant « le semblable par le semblable ». Il a encore rejeté une médecine qui ne tienne pas compte du « terrain » individuel : la maladie est, selon lui, personnelle, et c'est en fonction de l'individu qu'elle doit être soignée.

La réalisatrice Monique Tosello a su imbriquer le passé au présent et choisir des interlocuteurs — ils sont biologistes, pharmacologues, — dont le langage est celui de conteurs. — A. Rr.

Métiers d'art au féminin

LES FEMMES ET LES METIERS D'ART
Mardi 24 juin
TF 1, 15 h 45

Les métiers d'art : ici comme ailleurs, la situation des femmes, leur image, leur présence, sont objets de problèmes. Stéréotypée, l'image de la femme en train de tisser, de restaurer une tapisserie, ou cantonnée dans des travaux d'orfèvre. Stéréotypé aussi le comportement de l'homme qui n'accepte que difficilement de voir une femme travailler le bois ou diriger un chantier de restauration.

A l'heure où les métiers d'art font couler beaucoup d'encre (et d'images), plus ou moins réhabilités et soutenus par le gouvernement, trois femmes, qui exercent actuellement un métier jusque là considéré comme exclusivement viril, parlent de leur activité, des problèmes qu'elles peuvent rencontrer, mais aussi de leur passion, de leur désir de s'affirmer dans ce métier qu'elles ont choisi.

Sans doute le dossier (il sera suivi d'un débat) ne permettra-t-il pas de trouver une différence fondamentale entre la misogynie des métiers d'art et la misogynie tout court. Il en sera simplement une illustration supplémentaire, plus forte du choix fait par ces femmes et de leur intérêt. Mais il y en aura toujours pour dire : « *Si en plus elles s'amusent, de quoi se plaignent-elles ?* » Le dossier « femmes » n'est en effet pas à la veille d'être clos.

L'esprit et la lumière

CINÉMANIA : PORTRAIT DE BOB FULTON
Mercredi 25 juin
A 2, 22 h 45

Bob Fulton est américain et cinéaste. Un cinéaste à part. Ce qu'il fait ne peut être qualifié ni de marginal ni de commercial. Sa manière est de happer la lumière, de créer une tension par le rythme sur lequel se succèdent les images. Il ne travaille qu'en noir et blanc parce que, dit-il, « *le noir engendre l'atmosphère et que la couleur a trop d'informations* ». Il fait court, estimant que « *dix minutes représentent le temps pendant lequel l'esprit combat pour saisir l'image* » et lorsqu'il l'a saisie, « *le point de rencontre* » recherché est atteint : « *l'esprit a saisi la lumière* ».

En commençant par nous présenter un court métrage de Bob Fulton, *Cabo San Lucas*, merveilleuse et captivante symphonie de lumière et d'images aux mouvances hachées de douceur et de violence, Fabienne Strouve, réalisatrice de cette émission, a suivi le meilleur chemin pour tracer les premières lignes du portrait de Fulton. On en saisit que mieux ce que recherche ce cinéaste, puisqu'on passe à la couleur — contraste agaçant en l'occurrence — pour le voir s'expliquer, expliquer son cinéma. La réalité, selon lui, c'est la distance entre les objets et l'interprétation de l'esprit. Il essaie, souligne-t-il, de créer des images statiques avec des films en mouvement ou encore de parvenir à offrir des images « *qui ne bougent pas sauf quand on les regarde* ». Il se concentre sur les gestes, leur signification et leur comparaison entre eux. Bob Fulton est aussi un excellent opérateur en 16 mm qui, utilisant quatre projecteurs, recrée le cinéma tridimensionnel.

Il est mal connu, mieux vaudrait dire inconnu du grand public français. Il a cependant reçu, l'année dernière, le premier prix du Cinéma différent au Festival international d'Hyères. Le portrait qui est fait de lui, ici, méritait à coup sûr d'être programmé à une meilleure heure d'antenne. — A. Rd.

Consécration

LE GRAND ECHIQUIER : JEAN-CLAUDE CASADESUS
Jeudi 26 juin
A 2, 20 h 30

Après Michel Plasson et l'Orchestre de Toulouse, Alain Lombard et l'Orchestre de Strasbourg, Herbert von Karajan et l'Orchestre de Berlin, Lorin Maazel et l'Orchestre national de France, Jean-Claude Casadesus et l'Orchestre philharmonique de Lille vont connaître à leur tour la consécration de l'émission de Jacques Chancel : « Le Grand Echiquier ».

Fondé en 1976 avec les musiciens de l'Orchestre de l'ex-O.R.T.F., le Philharmonique de Lille a peu à peu doublé son effectif et, sous la direction de Jean-Claude Casadesus, il a su se placer rapidement parmi les meilleures formations régionales : 105 000 auditeurs, 65 000 enfants pour les animations scolaires, 1 900 abonnés pour la seule ville de Lille ; en trois années, l'O.P.L. n'a pas cessé d'étendre son audience et son rayonnement. Une trentaine de villes l'accueillent régulièrement pour plus de quatre-vingt-dix concerts, ce qui en fait sans doute la formation symphonique la plus mobile de France.

Il est vrai qu'à la différence des autres orchestres régionaux, et cela malgré son nom, le Philharmonique de Lille, subventionné par l'établissement public régional Nord-Pas-de-Calais et l'Etat, ne dépend d'aucune municipalité et ne doit donc pas consacrer le plus clair de son temps aux répétitions et aux représentations d'opéras.

Cela ne l'empêche pas de sacrifier un peu l'été au théâtre lyrique : ainsi a-t-on pu l'entendre dans *Werther* et dans *Porporino*, l'an dernier au Festival d'Aix-en-Provence, et il sera à nouveau dans la fosse, en juillet prochain au Touquet, pour deux représentations de *Cosi fan tutte*. — G. C.

Lundi 23 juin

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 15 Réponse à tout.
12 h 30 Midi première.
13 h Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Les après-midi de TF 1 d'hier et d'aujourd'hui.
Les rendez-vous de Mireille.
14 h Dramatique : « les Combattants du désert ».
Réalisation de I. Tors, avec K. Dor, H. Frederik, R. Hayes.
A travers quelques personnages de fiction, les problèmes réels que pose, en Afrique, la dégradation du milieu naturel : l'inéluctable progression du désert dans le Sud saharien, la rigueur du climat, la famine...
15 h 30, Variétés (Sacha Distel) ; 15 h 45, Cet héritage qui est le nôtre (tourisme et patrimoine) ; 16 h 45, Les musées de France (musée de la chaussure) ; 17 h 10, Rendez-vous au club ; 17 h 40, A votre service : les personnes retraitées aident le Sahel.
18 h TF 4.
18 h 30 1, rue Sésame.
18 h 55 Les inconnus de 18 h 55.
19 h 10 Une minute pour les femmes.
Vous avez dit mince ?
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Mai-juin 40 : Journal d'un printemps tragique.
L'Armistice est signé.
20 h Journal.
20 h 30 Cinéma : « Que faisiez-vous quand les lumières se sont éteintes ? »
Film américain de H. Averback (1968), avec D. Day, R. Morse, Terry-Thomas, P. O'Neal, L. Albright, B. Blue.
Les mésaventures d'une actrice qui, rentrée chez elle plus tôt que prévu à cause d'une grande panne d'électricité à New-York, a surpris son mari en galante compagnie.
21 h 55 Magazine : Indications.
La chirurgie lourde ; Opération médico-aéroportée au Tchad ; Transfusion sanguine.
23 h Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Série : Le scandale.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Face à vous.
14 h Aujourd'hui madame.
Des auteurs face à leurs lectrices.
15 h Série : La dynastie des Forsyte.
A louer.
16 h Sports : Ski nautique.
17 h 20 Fenêtre sur...
Les petites filles de Félix Mayol.
17 h 50 Récré A 2.
Emilie ; Mlle Rose et Charlemagne ; Le livre de la semaine (Persécuteur persécuté) ; La planche à voile ; Albator.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top club.
20 h Journal.
Cartes sur table.
20 h 35 Magazine : Cartes sur table.
Henry Kissinger.
21 h 55 Série : Portrait de l'univers.
Paracelse ou la naissance de la médecine.
Lire notre sélection.
22 h 50 Variétés : Salle des fêtes.
23 h 55 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
Hebdo jeunes.
18 h 55 Tribune libre.
Les jeunes et leur place dans la société, avec P. Segall et Marc Laforêt.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Histoire de France : la guerre de 1939.
20 h Les jeux.
20 h 30 Cinéma public : « la Peau de torpédo ».
Film français de J. Delanoy (1970), avec S. Audran, L. Palmer, K. Kinski, M. Constantin, Y. Claudio, F. de Jasquale, N. Adam.
La femme d'un antiquaire parisien, se croyant trompée, a tué son mari. Or, il appartenait à un réseau d'espionnage étranger et des tueurs sont chargés d'éliminer la femme en fuite, dont le contre-espionnage se sert comme appât.
22 h 20 Journal.

Mardi 24 juin

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 15 Réponse à tout.
12 h 30 Midi première.
13 h Journal.
13 h 45 Les après-midi de TF 1.
Le regard des femmes, d'E. Ruggieri. Etre à la une ; 14 h., Mardi guide ; 14 h. 30, Série : Columbo ; 15 h. 40, Variétés (et à 17 h. 35, 17 h. 52) ; 15 h. 45, Le regard des femmes sur la société : les femmes et les métiers d'art.
Lire notre sélection.
16 h. 45, Chant et contre-chant ; 17 h. 5, Livres service ; 17 h. 40, Cuisine.
18 h TF 4.
18 h 30 1, rue Sésame.
18 h 55 Les inconnus de 18 h 55.
19 h 10 Une minute pour les femmes.
L'alimentation : mangez mieux, vous ne grossirez pas.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Mai-juin 40 : Journal d'un printemps tragique.
Ligne Maginot : Les combattants du dernier jour.
20 h Journal.
20 h 30 Dramatique : « Des vertes et des pas mûres ».
Réalisation de M. Delbez, avec B. Leloq, S. Paris, C. Aubin, M.-P. Casey, B. Feraux...
Les affabulations d'un garçon de huit ans, d'une famille aisée, pour se faire accepter par trois compagnons de jeux de rencontre, issus d'un milieu modeste, auxquels il fait croire qu'il a commis un crime.
21 h 45 Documentaire : La roue de la vie.
De la peur au refus.
La mort, les craintes qu'elle inspire, l'espoir avoué ou inavoué de voir la science pouvoir, un jour, ressusciter l'homme. Quelques témoignages inattendus.
22 h 45 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Série : Le scandale.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Face à vous.
14 h Aujourd'hui madame.
Musique à deux.
15 h Série : La dynastie des Forsyte.
Un mariage chez les Forsyte.
15 h 55 Libre parcours.
Les Celtes aux têtes coupées ; Le drame d'Alésia.
17 h 20 Fenêtre sur...
Le carnaval de Dunkerque.
17 h 50 Récré A 2.
Papi vole ; Emilie ; Discopuce ; Les quat'z' amis ; Mes mains ont la parole.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top club.
20 h Journal.
20 h 20 D'accord pas d'accord.
20 h 40 : Les dossiers de l'écran : Que sera la décennie 1980 ?
Pour répondre à cette question, les Dossiers de l'écran ont réalisé un documentaire qui est un essai de réflexion et de mise en ordre des grands événements qui ont marqué les dix dernières années. La décennie 70 voit une période de crise et de doutes succéder à une période de prospérité. De profonds changements s'amorcent.
22 h Débat : Que nous apporteront les années 80 ?
Avec MM. M. Felden, professeur de physique nucléaire, Cathelat, sociologue, M. Elmandjra, président de la Fédération mondiale des études sur le futur.
23 h 30 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
Les couleurs du temps.
18 h 55 Tribune libre.
Les jeunes dans la société : aménager le cadre de vie.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Histoire de France : les années sombres.
20 h Les jeux.
20 h 30 Cinéma pour tous : « les Hors-la-loi de la Casa Grande ».
Film américain de R. Rowland (1964), avec A. Nicol, J. Mistral, D. Bentley.
Des voleurs de bétail prennent goût à la vie d'éleveurs, dans un ranch mexicain et se dressent contre leur chef.
22 h Journal.

Mercredi 25 juin

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 15 Réponse à tout.
12 h 30 Midi première.
13 h Journal.
13 h 35 Les visiteurs du mercredi.
Avec les marionnettes Sibor et Bora ; 13 h. 45, les Poi-Poi ; 14 h. 5, Dessin animé ; 14 h. 30, Interdit aux plus de dix ans ; 15 h., Rintintin ; 15 h. 25, Spécial dix-quinze ans, les grands maîtres de la B.D. ; 16 h. 20, Parade des dessins animés ; 16 h. 55, Feuilleton : la Main rouge ; 17 h. 30, Studio 3.
18 h 10 Auto-mag.
18 h 30 1, rue Sésame.
18 h 55 Les inconnus de 18 h 55.
19 h 10 Une minute pour les femmes.
Pour maigrir, des techniques douces et dures.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Mai-juin 40 : Journal d'un printemps tragique.
Cessez-le-feu.
19 h 55 Tirage du Loto.
20 h Journal.
20 h 35 Dramatique : « Un pas dans la forêt ».
Réalisation de C. Mourthé, avec M. Noël, F. David, J.-R. Caussimon, R. Kolldehoff...
Un jeune homme déboule dans un bourg de Tarn-et-Garonne après avoir bourlingué dans le monde. Il tente de s'intégrer dans une famille d'originaux comptant sept enfants. Leur éducation est sous la seule responsabilité de leur mère, le père voyageant au loin. Un prétexte pour une galerie de portraits sans intérêt.
22 h La rage de lire.
Magazine de G. Suffert.
« Milan Kundera : A bâtons rompus » pour « Plaisanterie », « Risibles amours », « La vie est ailleurs », « la Valse aux adieux », « le Livre du rire et de l'oubli », avec la participation de MM. Nadeau (« Magazine littéraire »), F. Nourissier (« Figaro »), A. Pons (« le Point »), A. Finkelkraut (professeur et écrivain), Costa-Gavras.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

9 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
11 h 30 Emissions régionales.
12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Série : Le scandale.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Face à vous.
14 h Les mercredis d'Aujourd'hui madame.
15 h 15 Série : Au cœur du temps.
Le volcan magique.
16 h 10 Récré A 2.
Emilie ; Wattoo-wattoo ; Rébus ; Maraboud' ficelle ; Le fantôme de l'espace ; La panthère rose ; Sport : la planche à voile ; Zeltron ; Candy.
18 h 10 Cours d'anglais.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top club.
20 h Journal.
20 h 35 Variétés : Palmarès 80.
21 h 50 Alain Decaux raconte.
Les Belges choisissent la liberté.
22 h 45 Fenêtre sur... Cinémania.
Portrait de Bob Fulton.
Lire notre sélection.
23 h 15 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

N

18 h 30 Pour les jeunes.
De truc en troc : jeu ; Les moteurs jouets : le moteur électrique.
18 h 55 Tribune libre.
Les jeunes dans la société : insertion dans la vie.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Histoire de France : le tournant de la guerre.
20 h Les jeux.
20 h 30 Cinéma (Un film, un auteur) : « Opération clandestine ».
Film américain de B. Edwards (1972), avec J. Coburn, T. O'Neill, P. Hingle, S. Aubrey, E. Allen, A. Dreier, D. O'Herlihy.
Un médecin qui vient d'entrer en service dans un hôpital de Boston, mène une enquête pour prouver l'innocence d'un collègue et ami, accusé d'avoir provoqué la mort, par avortement, de la fille adolescente du grand patron de l'établissement.
22 h 10 Journal.

Jeudi 26 juin

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 15 Réponse à tout.
12 h 30 Midi première.
13 h Journal.
13 h 30 Emissions régionales.
13 h 50 Objectif santé.
La brucellose.
15 h 30 Conférence de presse de M. Valéry Giscard d'Estaing, président de la République.
17 h Tour de France.
18 h TF 4.
18 h 30 1, rue Sésame.
18 h 55 Les inconnus de 18 h 55.
19 h 10 Une minute pour les femmes.
Les drogues pour fabriquer des minces.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Tour de France.
Résumé de la journée.
20 h Journal.
20 h 30 Série : « les Incorrigibles ».
Réalisation A. Isker, avec F. Tirmont, G. Segal, E. Margoni, A. Medina, E. Borras...
Lire notre sélection.
21 h 40 L'enjeu.
Magazine économique et social de F. de Closets, E. de la Taille et A. Weilles.
Dossier : la Pologne ; La pêche en Bretagne ; L'homme du mois : Un artiste à l'usine ; Ce qui change dans l'économie : La conquête de l'Amérique ; Le cas Perier ; C'est aussi de l'économie : Jardinage (deuxième agriculture).
22 h 45 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Série : Le scandale.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Face à vous.
14 h Aujourd'hui madame.
Le Mensuel.
15 h Série : La dynastie des Forsyte.
Le singe blanc.
16 h Sports : Cyclisme.
Tour de France (25 jours, 25 tours).
17 h 20 Fenêtre sur...
Larmes, pleurs et sanglots.
Lire notre sélection.
17 h 50 Récré A 2.
Emilie ; Mes mains ont la parole ; Satanas et Diabolo ; Je veux être... architecte.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 10 D'accord pas d'accord.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Emission réservée aux partis politiques.
Le R.P.R.
20 h Journal.
20 h 35 Le grand échiquier, de J. Chancel.
Musiques de juin : Jean-Claude Casadesus et l'Orchestre philharmonique de Lille.
Lire notre sélection.
23 h 15 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
Fred Basset ; Flash : la victoire en riant.
18 h 55 Tribune libre.
Les jeunes dans la société : la grande aventure humaine.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Histoire de France : le débarquement.
20 h Les jeux.
20 h 35 Cinéma (Cycle C. Deneuve) : « Si c'était à refaire ».
Film français de C. Lelouch (1976), avec A. Aimée, C. Deneuve, C. Denner, N. Arestrup, F. Huster, O. Baudot, J.-J. Briot, J. Villeret, M. Papatakis, J.-P. Kalfon (rediff.).
Condamnée à quinze ans de réclusion pour complicité de meurtre, une femme, pour se donner une raison de vivre, a eu un enfant pendant sa détention. A sa sortie de prison, elle recherche son fils, qui avait été confié à l'Assistance publique et ne la connaît pas.
22 h 5 Journal.

Vendredi 27 juin

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 15 Réponse à tout.
12 h 30 Midi première.
13 h Journal.
15 h 45 Tour de France.
18 h TF 4.
18 h 30 1, rue Sésame.
18 h 55 Les inconnus de 18 h 55.
19 h 10 Une minute pour les femmes.
Les âges clefs de la minceur.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Tour de France.
Résumé de la journée.
20 h Journal.
20 h 30 Au théâtre ce soir : « la Veuve rusée ».
De *C. Goldoni, mise* en scène de M. Tassencourt, avec N. Chausson, M.-T. Izar, G. Vacchia, G. Toussaint...
Une veuve fortunée met à l'épreuve la sincérité de ses quatre soupirants, qui, tous les quatre, utilisent les bons offices d'Arlequin... Quiproquos, philosophie cynique et happy-end. La mise en scène est de Marcelle Tassencourt, qui n'est pas Georgio Strehler.
22 h 40 Pleins feux.
Magazine culturel de J. Artur.
23 h 25 Journal et cinq jours en Bourse.

DEUXIÈME CHAINE : A2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Série : Le scandale.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Sports : Cyclisme.
Tour de France.
14 h Série : La dynastie des Forsyte.
L'après-midi d'une Dryade.
14 h 55 Sports : Tennis à Wimbledon.
18 h Récré A 2.
Dino boy ; Candy.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top club.
20 h Journal.
20 h 30 Feuilleton : Sam et Sally.
L'Avion.
21 h 35 Apostrophes.
Quelques bons livres pour les vacances : *« Fleur de péché » (G. Dormann), « La Nuit du grand boss » (C. Frutero, F. Lucentini), « Fort Saganne » (L. Gardel), « la Bête à bon Dieu » (P. Jardin), « Adieu à Berlin » et « l'Homme au singulier » (C. Isherwood). « la Dame du Nil » (P. Gedge).*
22 h 55 Journal.
23 h 5 Ciné-club (cycle soviétique) : « la Corne d'Anara ».
Film géorgien d'I. Kvirikadze (1977), avec B. Essadze, C. Takaichvili, R. Tchkhikvadze, H. Levaja, B. Zakariadez (v.o. sous-titrée).
Dans une petite ville de Géorgie, une corne pouvant contenir sept litres de vin et qui fait, chaque année, l'objet d'un concours, est restée la possession d'un grand buveur.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
Cerf-volant ou Manureva Club ; Des livres pour nous : *la Croisière jaune* ; Bricolopédie : le port.
18 h 55 Tribune libre.
Les jeunes dans la société : l'éveil de l'amour.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Histoire de France : la Libération.
20 h Les jeux.
20 h 30 V 3 - Le nouveau vendredi : En quête d'un premier emploi.
(Lire notre sélection.)
21 h 30 Variétés : On en connaît un rayon,
par J.-D. Verhaegue et E. Manino.
(Lire notre sélection.)
22 h 25 Journal.
22 h 45 Magazine : Thalassa.

Samedi 28 juin

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 10 Emissions régionales.
12 h 30 Cuisine légère.
« Lapin en gelée aux mirabelles ».
12 h 45 La vie commence demain.
Des lycées pas comme les autres.
13 h Journal.
13 h 30 Le monde de l'accordéon.
13 h 50 Au plaisir du samedi.
Chapeau melon et bottes de cuir ; 14 h. 15, Un nom en or (et à 15 h. 45 et 18 h. 20) ; 14 h. 30, Plume d'Elan ; 14 h. 56, Découvertes *TF 1 ; 15 h. 10, Maya l'Abeille* ; 15 h. 35, Avez des que savez-vous faire ? ; 15 h. 50, L'homme d'Amsterdam ; 16 h. 50, les Aventuriers du Far-West ; 17 h. 20, le Magazine de l'aventure ; 17 h. 50, Holmes et Yoyo.
18 h 25 Trente millions d'amis.
18 h 50 Magazine auto-moto.
19 h 20 Six minutes pour vous défendre.
19 h 30 Journal.
20 h Numéro un : Charles Aznavour.
Avec Catherine Deneuve, l'Orchestre de Paris sous la direction de D. Barenboïm, le mime Marceau, Sylvie Vartan, Chantal Goya, Julien Clerc, Mireille Mathieu, Maurice Béjart, ballet de Barry Collins.
21 h Concert en direct du Théâtre des Champs-Elysées.
Romance pour violon et orchestre, concerto pour violon et symphonie n° 7 de Beethoven, par l'Orchestre national de France sous la direction de C. Abbado, soliste I. Stern. Programme retransmis simultanément par France-Musique.
Lire notre sélection.
22 h 30 Série : « Ike » (n° 6).
Réalisation B. Sagal, avec R. Duval, L. Remick, D. Andrews...
23 h 20 Tour de France.
23 h 30 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A2

11 h 45 Journal des sourds et des malentendants.
12 h La vérité est au fond de la marmite.
Les aubergines.
12 h 15 Sports : Cyclisme.
Tour de France.
12 h 45 Samedi et demi.
13 h 35 Monsieur Cinéma.
14 h 25 Les jeux du stade.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top club.
20 h Journal.
20 h 35 Dramatique : « les Blancs Pâturages ».
Réal. M. Subiela, musique de T. Fervant. Avec C. Titre, M. Cassot, S. Bryan...
Lire notre sélection.
22 h 5 Variétés : Le gala du 20e anniversaire de la Rose d'Or de Montreux.
23 h Document : Les carnets de l'aventure.
Mission Tenere 76 : Réal. G. Provin.
De Tunis à Agadès, 6 000 kilomètres de désert à traverser. Une aventure possible, mais toujours une aventure.
23 h 45 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
Un regard s'arrête : larguer les amarres ; Télescope : le four solaire.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Histoire de France : Bonne chance Marianne.
20 h Les jeux.
20 h 30 Téléfilm : « Comment extraire une molaire d'une baleine ».
(Lire notre sélection.)
21 h 50 Journal.
22 h 10 Champ contre champ.

Dimanche 29 juin

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

9 h 15 A bible ouverte.
9 h 30 La source de vie.
10 h Présence protestante.
10 h 30 Le jour du Seigneur.
11 h Messe.
Célébrée en l'église Saint-Martin-d'Ivry. Prédicateur : Père Pierre Benoît.
12 h La séquence du spectateur.
12 h 30 TF 1 TF 1.
13 h Journal.
13 h 20 C'est pas sérieux.
14 h 5 Série : Le monde merveilleux de Disney.
14 h 50 Les animaux du monde.
Un magicien et ses oiseaux ; La société des frelons.
15 h 20 Sports première.
18 h 20 Les rendez-vous du dimanche.
19 h 45 Tour de France.
20 h Journal.
20 h 30 Cinéma : « l'Affaire Thomas Crown ».
Film américain de N. Jewison (1968), avec S. McQueen, F. Dunaway, P. Burke, J. Weston, Y. Kotto, T. Martin (rediffusion).
Un milliardaire de Boston, qui a la passion du cambriolage, organise celui d'une banque dont il est le directeur. Mais une jeune femme, détective de la compagnie d'assurances, le soupçonne et cherche à le démasquer.
22 h 10 Documentaire : Ted Kennedy, le troisième prince.
23 h 30 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A2

11 h 30 Présentation de la journée en direct d'Avesnelles.
La plupart des émissions se dérouleront aujourd'hui en direct d'un petit village du Nord, une région toute en collines, en vallées, en prairies.
12 h 10 Sports : Cyclisme.
Tour de France.
12 h 45 Journal.
13 h 20 Série : Embarquement immédiat.
Oh ! les beaux week-ends.
14 h 10 Jeu : Des chiffres et des lettres pour les jeunes.
15 h 15 Avesnelles.
16 h 50 Série : Erika Warner.
17 h 50 Avesnelles.
19 h Stade 2.
20 h Journal.
20 h 35 Avesnelles.
21 h 45 Magazine : Voir.
22 h 35 Document : Par amour et par hasard : le Nord.
Remembrance. Réal. : J.-Cl. Arie.
A partir d'une musique entendue dans un café, une chronique qui remonte sur les traces du souvenir : que s'est-il passé en cent ans à Courrières, entre 1879 et 1979 ?
23 h 20 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

10 h Emissions de l'I.C.E.I. destinées aux travailleurs immigrés.
Images du Maroc.
10 h 30 Mosaïque.
Emission préparée par T. Fares et J.-L. Orabona ; Reportage : « Les artistes de cirque », la vie d'un couple d'artistes yougoslaves ; Variétés : M. Moreno (Espagne), F. Ibbari (Algérie), S. Thiam (Sénégal), E. Yorukoglu (Turquie), Costy (Brésil), H. Guedon (France).
16 h 40 Prélude à l'après-midi.
L'Orchestre des solistes de Berlin interprète : *Symphonie de Salzbourg* (Mozart), *Concert pour violon et orchestre* (Reichart), *Sonata a quatro* (Telemann), *Sonate pour cordes* (Rossini), *Simple Symphony* (Britten), *Symphonie pour cordes* (Mendelssohn).
17 h 40 Jeu : Tous contre trois.
Dijon, trois rêves.
18 h 40 Série : « l'Aventure ».
Un gentil petit coyote.
19 h 40 Spécial DOM-TOM.
20 h Dessin animé : Mister Magoo.
20 h 30 Histoire de la France libre : premiers combats.
Par R. Stéphane et D. Creusot.
Deuxième épisode d'un long récit. Avec la participation notamment du général Latroux, de MM. René Pleven, ancien président du conseil de la IVe République, de Jacques de Guillebon, chef d'état-major du général Leclerc, et François Jacob, professeur au Collège de France.
21 h 25 Journal.
21 h 40 L'invité de FR 3 : les mongolfières.
22 h 35 Cinéma de minuit (cycle P. Fejos) : « Big House ».
Film américain (version française) de P. Fejos (1930), avec C. Boyer, A. Berley, A. Burgère, R. Norman, G. Mauloy, V. Geymond, M. Goya, E. Chantard (N.).
Un voleur, évadé d'un pénitencier, tombe amoureux de la sœur d'un détenu avec laquelle il veut refaire sa vie. De nouveau arrêté et incarcéré, il refuse de participer à une mutinerie.

PÉRIPHÉRIE

LUNDI 23 JUIN 1980

- TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Une femme, une époque : *Joséphine Baker* ; 21 h., *Sois belle et tais-toi,* film de M. Allegret.
- TELE-MONTE-CARLO : 20 h. 5, Série : L'homme de l'Atlantide ; 21 h. 05, *Symphonie inachevée,* film d'A. Pellegrini.
- TELEVISION BELGE : 19 h. 55, *Des gens sans importance,* film d'H. Verneuil ; 21 h. 35, Document : Le vent du désert.
- TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 10, Face au sport : Wimbledon ; 21 h., Hommage au peintre Lermite ; 22 h. Football.

MARDI 24 JUIN 1980

- TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Série : La brigade du Tigre ; 21 h., *Du mou dans la gâchette, film de* L. Grospierre.
- TELE-MONTE-CARLO : 20 h. 5, Série : les Robinsons suisses ; 21 h. 5, *les Héritiers,* film de J. Laviron.
- TELEVISION BELGE : 20 h., Ciné Tilt ; 20 h. 35, Série : Histoires insolites ; 21 h. 30, Pèlerinage n° 2 : Bénarès, le retour aux sources.
- TELEVISION SUISSE ROMANDE : 19 h. 50, Ping-pong : *Le jeu de la timbale* ; 20 h. 10 Spécial cinéma : Kirk Douglas.

MERCREDI 25 JUIN 1980

- TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Hit-parade ; 21 h., *le Trésor des mers du sud,* film de A.V. Mac Laglan.
- TELE-MONTE-CARLO : 20 h. 5, Série : la brigade du Tigre ; 21 h. 5, *Traqués par la Gestapo,* film de C. Lizzani.
- TELEVISION BELGE : 20 h., les sentiers du monde : Les messies de Sertao, avec le cinéaste-conférencier : S. Guitton. 21 h. 5, Jeux sans frontières, en direct de Fribourg.
- TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 5, *Jeux sans frontières,* en direct de Fribourg ; 21 h. 30, l'oreille au XXe siècle, émission de la série « Dimensions ».

JEUDI 26 JUIN 1980

- TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Série : Les années d'illusion ; 21 h., *les Tziganes montent au ciel,* film d'E. Lotianou.
- TELE-MONTE-CARLO : 20 h. 5, Série : Drôles de dames ; 21 h. 5, *le Dernier Baiser,* film de D. Grassian.
- TELEVISION BELGE : 20 h 5, Autant savoir : Les accidents domestiques ; 20 h. 25, *Piaf,* film de G. Casaril, d'après le roman de S. Berteaut ; 22 h. 5, le carrousel aux images et le monde du cinéma.
- TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 10, Temps présent : le Zaïre, vingt ans après l'indépendance ; 21 h. 10, *Rebecca,* film de S. Langton, d'après Daphné du Maurier ; 22 h., l'antenne est à vous ; 22 h. 20, Moi aussi, je parle français.

VENDREDI 27 JUIN 1980

- TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Série : Dossiers danger immédiat ; 21 h., *le Pont,* film de B. Wicki.
- TELE-MONTE-CARLO : 20 h. 5, Série : Le roi qui vient du sud ; 21 h. 5, *Vertige pour un tueur,* film de J.-P. Desagnat.
- TELEVISION BELGE : 20 h. 5, Jeu : Le francophonissime ; 20 h. 40, Série : L'œil des autres ; 21 h. 40, *les Feux du music-hall,* film de F. Fellini et A. Lattuada.
- TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 10, *le Jour des noces,* film de C. Goretta, d'après G. de Maupassant ; 21 h. 20, Cézanne ; 22 h. 25, Football.

SAMEDI 28 JUIN 1980

- TELE-LUXEMBOURG : 20 h., *la Règle du jeu* (premier épisode : Le dernier témoin), film de L. Johnson ; 21 h. 35, Ciné-sélection ; 22 h. 5, *Repas de noces,* film de R. Brooks.
- TELE-MONTE-CARLO : 20 h. 5, Série : Kung-Fu ; 21 h. 5, *Nuits d'Amérique,* film de G. Scotese.
- TELEVISION BELGE : 20 h. 5, Série : Le jardin extraordinaire : L'océan Indien ; 20 h. 35, *Mosquito Squadron, Opération V-2,* film de B. Sagal ; 22 h. 5, Musiscope.
- TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 5, Le francophonissime : Jeu sur la langue française ; *20 h. 35, Série : Les dames de cœur ;* 21 h. 30, L'impossible magie de Doug Henning (en direct de Californie).

DIMANCHE 29 JUIN 1980

- TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Série : La petite maison dans la prairie ; 21 h., *la Toile d'araignée,* film de S. Rosenberg.
- TELE-MONTE-CARLO : 20 h. 5, Série : La grande vallée ; 21 h. 10, *Holocauste,* film de G. Green.
- TELEVISION BELGE : 20 h. 5, Variétés ; 21 h. 25, *Drôle de sarcophage,* téléfilm de B. Stern.
- TELEVISION SUISSE ROMANDE : 19 h. 45, *le Convoi sauvage,* film de R. Sarafian ; 21 h. 25, *Chás,* ballet de H. Spoerli, par le Ballet-Théâtre de Bâle ; 21 h. 40, Vespérales, avec l'Ensemble *féminin de musique vocale* de Lausanne.

A VOIR

Pleurons !

FENETRE SUR...
LARMES, PLEURS, SANGLOTS
Jeudi 26 juin
A 2, 17 h 20

Pierre Salinger analyse les larmes politiques, passe en revue *leur utilisation. Un pédiatre* donne son avis sur les cris des nouveau-nés. Un neuropsychiatre, le Dr. Alain Régnier, explique les vertus lacrymales, tandis que le Dr. de Wally, vétérinaire, raconte qu'il a rencontré des animaux trop malheureux *pour ne pas exprimer leur chagrin.*

Les pleurs, si insupportables chez autrui dans la vie quotidienne font les délices des spectateurs. Comment le comédien fait-il pour pleurer ? A quoi pense-t-il dans ces moments ? Jacques Weber, pour le théâtre, et *Alain Corneau, pour le cinéma,* parlent de cette technique.

Vraiment médiocre

SÉRIE :
LES INCORRIGIBLES
Jeudi 26 juin
TF 1, 20 h 30

Le suspense en gaieté, tel était l'objectif déclaré de ce nouveau feuilleton (six épisodes de cinquante-cinq minutes chacun) que nous propose, à partir d'aujourd'hui, Abder Isker. L'histoire commence dans une grande joaillerie où deux membres de la famille Rossignol (une bande d'escrocs qui ne s'attaque qu'aux nantis) subtilisent habilement un collier de diamants *d'une valeur inestimable. Un* concours de circonstances malheureux leur en fait perdre la trace. Toute la tribu — le père (tête pensante) et ses quatre enfants — *se met alors* en chasse pour retrouver son précieux butin.

Adaptée et réalisée par Abder Isker et Victor Haim, d'après le *livre de Ronald Wilson,* cette série décevra même les moins exigeants des téléspectateurs : le jeu cousu de fil blanc des protagonistes efface toute surprise. Quant à la gaieté, elle est assez peu communicative. — A. Rd.

La recherche d'un travail

V 3 - LE NOUVEAU VENDREDI
CATHY, ROSSANA ET MOIRA
Vendredi 27 juin,
FR 3, 20 h 30

Qui a cherché une fois du travail sait pour toujours ce que c'est que de parcourir les petites annonces des journaux, de téléphoner, d'aller aux ren*dez-vous, de subir les tests,* d'attendre le verdict, de recommencer. Cela peut durer une semaine, cela peut durer des mois, cela dure souvent des mois ! On compte environ 1 470 000 chômeurs en France *(dont 55 % de femmes),* 1 700 000 en Italie, 1 483 800 en Angleterre.

Le magazine « Vendredi », qui collabore souvent avec le magazine « Temps présent » de la *télévision suisse romande,* a demandé cette fois à trois équipes, une française, une anglaise (de Granada), une italienne (de la RAI), de regarder comment ça se passe dans trois pays, quand on a dix-huit ans, *qu'on est une jeune fille et* qu'on cherche pour la première fois du travail.

D'abord, il y a Cathy, à Saint-Céré dans le Lot. Cathy qui a dix-neuf ans et qui n'a pas fait les Beaux-Arts parce qu'elle *était obligée de travailler. Pour « entrer dans la vie active »,* comme on dit, elle a préparé un B.T.S. de secrétaire de direction bilingue et elle vient *constater à Toulouse que cela* ne lui a servi à rien.

Rossana habite Modène, une des villes les plus riches d'Italie. Rossana cherche sans succès un emploi stable. Depuis qu'elle a obtenu son diplôme d'aide-*comptable, en 1978, elle prend* tout ce qui lui tombe sous la main : cueillette de fruits, ménages, travail en usine, elle a même été facteur.

Enfin, il y a Moira, à Liverpool, qui, comme son frère, comme neuf mille jeunes dans la ville, attend... un employeur. — C. H.

A bicyclette !

VARIÉTÉS :
ON EN CONNAIT UN RAYON
Vendredi 27 juin
FR 3, 21 h 30

Il y a eu Robic, il y a eu Bobet (vous souvenez-vous comment tout le monde disait *« vas-y Bobet ! »),* il y a eu *Hinault (auquel les habitants* d'Iffiniac, dans les Côtes-du-Nord, se sont mis à vouer un vrai culte). Il y a eu Groussard et Cyril Guimard : ils sont tous là sur le plateau, ces Bretons, ils racontent leurs bons souve*nirs et ceux qui cuisent encore,* leurs histoires de vélo. Il y aura toujours un Tour de France.

La « petite reine » a ses fanatiques et a eu ses poètes et ses chanteurs. Yves Montand *(A bicyclette)* ne fut pas le pre*mier ;* Bourvil eut un succès avec *la Môme Rustine ;* et Fernandel fredonnait *Bibicyclette ;* On réentendra ces tubes au cours de cet hommage aux deux *roues sans moteur, et encore* d'autres comme *Vive la pédale et les pneus ballons,* mais aussi des sketches signés Alfred Jarry, Alphonse Allais et Tristan Bernard. Il est fait allusion aussi à la préhistoire du *vélocipède. Antoine Blondin* et Jean Dury, ainsi que Jean-Marc Thibault, ont participé à cette réalisation de FRC-Rennes. - M.-L. B.

Happy end

TÉLÉFILM :
COMMENT EXTRAIRE
UNE MOLAIRE D'UNE BALEINE
Samedi 28 juin
FR 3, 20 h 30

Grand prix du Festival international de télévision de Prague en 1978, la dramatique de Marie Polednakova permettra au télé*spectateur français* d'apprendre — s'il ne le devinait point — que le sort des mères célibataires n'est pas à l'Est plus enviable que dans les pays *capitalistes. Histoire simple vue* à travers le regard d'un petit garçon : celle d'une femme qui garde l'enfant qu'elle avait eu *d'un* ami rencontré à la montagne et qu'elle ne revit jamais jusqu'au jour où... jusqu'au jour où tout se termine tellement bien que là on n'y croit plus vraiment. Tant ils sont gentils et de bonne volonté les héros de cette chronique du quotidien contemporain. Sont passées en revue toutes les questions : celle du travail des femmes seules (l'héroïne est danseuse), celle de la solitude des petits *sans père, et encore...* la sempiternelle question de l'amour (cela s'appelle ainsi). — M.-L. B.

Fantastique dans les névés

DRAMATIQUE :
LES BLANCS PATURAGES
Samedi 28 juin
A 2, 20 h. 35

Le Christ s'est arrêté dans une vallée inaccessible au cœur du Haut-Valais. Le diable aussi, *ou plutôt « l'Autre » qui règne* en maître sur les « blancs pâturages », domaine des névés et des glaciers. Personne au village ne songe à s'y risquer et seule l'arrivée de cinq étrangers peut décider l'abbé Imseng — très bien interprété par Claude Titre — de rendre à Dieu les montagnes de Saas-Fee ; ou, en d'autres termes, comment l'on devient alpiniste pour mieux extirper la superstition du cœur de ses ouailles...

Comme dans la Bête du Gévaudan (1969) Michel Subiéla, auteur et réalisateur de cette dramatique, parvient à intégrer histoire, vie quotidienne et fantastique. *Le pari est de nouveau* gagné dans un scénario où émerge la présence oppressante d'une montagne trop puissante pour cette poignée d'hommes. *Il est bien souligné, le contraste* entre la vision paysanne d'un monde hostile et désolé et celle, bourgeoise et victorienne — nous sommes en 1849 — d'une montagne, simple objet de plaisir et de conquête.

A ÉCOUTER

Le compositeur félon

PORTRAIT : HANS WERNER HENZE
France-Musique, lundi 23 juin à 0 h 5

Sans doute l'heure est-elle un peu tardive mais puisque mieux vaut tard que jamais, on se réjouira de cette émission consacrée à Hans Werner Henze, compositeur allemand né en 1926 et donc, eu égard à sa production considérable et au succès que sa musique connaît outre-Atlantique, on a décidé d'en peu parler en France. *« Une chanson des Beatles,* devait dire Pierre Boulez, *c'est beaucoup plus intelligent qu'un opéra de Henze et c'est surtout moins long ! »*

Le ton était donné et l'anathème lancé sur le compositeur félon justifiait qu'on le tienne à l'écart pour longtemps.

Cependant à condition de ne pas se laisser influencer par les mots d'ordre venus d'en haut, *il est difficile de ne pas* reconnaître que Henze, parmi les premiers à se libérer du carcan de l'avant-garde, refusant de se mortifier pour gagner le paradis de la modernité. Des œuvres comme *El Cimaron,* comme *Being Bauteous* ou la *Troisième Symphonie* qu'on entendra au cours de ce portrait sont non seulement accessibles à tous les mélomanes de bonne volonté mais laissent dans l'oreille de l'auditeur une impression durable. On ne saurait en dire autant de toutes les partitions de Henze. Il est même vraisemblable que, dans cinquante ans, on les trouvera trop simples. Mais faut-il refuser, au nom du verdict de la postérité, des émotions qui ne demandent qu'à naître ?

Du violon, des violons

JOURNÉE ISAAC STERN
France-Musique
Samedi 28 juin, de 9 h à 2 h du matin

Grosse journée pour Isaac Stern. Grande journée sur France-Musique qui lui consacre dix-sept heures d'un programme ininterrompu. Déjà, on a entendu la retransmission en direct de certains des dix-sept concerts que le violoniste américain a donnés au long des semaines passées. Et ce samedi, à 21 h., grâce au simultané, on le verra sur TF1 et on l'écoutera en modulation de fréquence, en direct du théâtre des Champs-Elysées, *accompagné* par l'Orchestre national de France que dirigera Claudio Abbado ; on l'écoutera interpréter les œuvres de Beethoven. Couronnement de cette fête spéciale, de ce parcours au travers d'une œuvre : celle d'un immense interprète. Car tout au long de cette journée d'hommage auront été diffusés un bon nombre d'enregistrements de ses meilleures exécutions. En guise de clôture d'une opération qui a nécessité beaucoup de *moyens* — le séjour durant un mois à Paris d'Isaac Stern, — ce samedi du violon permettra aussi de savoir quelles musiques aime le virtuose et d'entendre par la même occasion *des enregistrements* rares.

ÉMISSIONS RÉGULIÈRES

DU LUNDI AU VENDREDI

● **FRANCE-INTER** (informations toutes les heures) ; 4 h. 30, Bon pied, bon œil ; 6 h. 30, P. Douglas ; 7 h. 15, Chronique politique d'A. Joanes ; 7 h. 25, Bloc-notes économique de B Harteman ; 7 h. 40, L'humeur du jour, de P. Poivre d'Arvor ; 7 h. 50, Parlons clair, de J Paletou ; 8 h. 25, La chronique d'E. Sablier ; 8 h. 45, E. Ruggieri et B. Grand ; 10 h 5, Information des consommateurs, par R. Pujol ; 11 h., G Klein et R. Hulot ; 12 h., Le Luron de midi ; 12 h. 45, Le jeu des 1 000 F

13 h. 30, Les histoires de France, par P Miquel et M Desbarbat ; 14 h. 5, Vous avez souri, de D Mermet et J. Morzadec ; 15 h., La vie d'artiste : Enrico Macias ; 16 h., Les cinglés du music-hall, de J.-C. Averty ; 17 h., Radioscopie : F. de Closet (lundi), H. Bouchardeau (mardi), A. et P. Rouanet (mercredi), J.-M. Soyez (jeudi), J. Lafitte (vendredi) ; 18 h., Le magazine de P. Bouteiller ; 19 h. 20, Le téléphone sonne (le mercredi : Face au public.)

20 h 5, Loup-Garou, de P. Blanc-Francard ; 21 h. 5, Feed back, de B Lenoir ; 22 h. 10, Y'a de la chanson dans l'air, de J.-L. Foulquier et C. Pither ; 23 h. 5, José Artur et Muriel Hees ; 1 h., Allô Macha ; 3 h., Au cœur de la nuit.

● **EUROPE I** (informations toutes les heures) : 5 h., C. Barbier ; 6 h., P Gildas et Maryse ; 6 h. 45, Bonjour la France, de P Bonte ; 8 h 30, I. Leval ; 8 h. 45, A vos souhaits, avec S Collaro et Brigitte (la guerre des moutons) ; 11 h., Le sweepstake ; 12 h., Sisco, de P. Bellemare ; 13 h., Europe midi, avec A Arnaud

13 h. 30, Interpol, de P. Jellemare ; 14 h., Histoire d'un jour, de P Alfonsi ; 15 h., Show-Time, de J Martin ; 16 h. 30, Bon appétit, la France ; 17 h., Hit-Parade, de J.-L. Lafont ; 19 h., Journal

19 h 30, Boom Hollywood, de Y Hegann ; 20 h 30, Chlorophylle, de M Abraham ; 22 h 40, Un livre, un succès, de F Kramer ; 23 h. 10, Service de nuit, avec J-C. Laval ; 1 h., La ligne ouverte

● **R.T.L.** (informations toutes les demi-heures) ; 5 h. 30, M. Favières ; de 5 h. 45 à 8 h. 15 (toutes des demi-heures), Léon Zitrone ; 8 h. 10, A Frossard ; 8 h 35, Anne-Marie Peysson ; 11 h., La grande parade, de M Drucker ; 13 h., Journal de P Labro.

13 h 30, Joyeux anniversaire, d'E Pagès ; 14 h. 30, Ménie Grégoire ; 15 h., Le temps d'une chanson ; 16 h. 30, Les grosses têtes de P Bouvard ; 18 h., Journal de J Chapus ; 18 h. 20, J. Pernjot.

18 h 30, Hit-Parade ; 20 h. 30 et 22 h 30, Relax Max, avec M Meynier ; 22 h., Le journal d'E Pellet et « Leade. » ; 0 h., Les nocturnes, avec G. Lang ; 3 h., Variétés.

● **R.M.C** (informations toutes les heures) ; 5 h., Informations et jeux 8 h 40, J-P Foucault et Léon ; 11 h., Le million, avec M Denisot ; 12 h., Starmidi ; 13 h 30, Quitte ou double ; 14 h 30, Vie privée ; 15 h 15, Enquête sur une vedette ; 15 h 45, Toute la vérité, 17 h., Croque-musiques, avec P. Roy ; 19 h., Capsule, avec M. Toesca et C. Borde ; 21 h. [illegible] 2000 ; 22 h. Magazine littéraire.

LE WEEK-END
SAMEDI

● **FRANCE INTER** : 5 h., L. Bozon ; 8 h. 30 Revue de presse ; 9 h. 45, Chronique de M. Droit ; 9 h. 10, La Clef verte ; 10 h. 30, Avec tambour et trompette, de J.-F Kahn ; 12 h., Vécu, de M. Tauriac ; 12 h. 45, Le jeu des 1 000 F 13 h., Samedi actualité magazine, d'Y Mourousi ; 14 h 5, L'oreille en coin ; 18 h., Les étoiles de France-Inter ; 19 h., Journal ; 20 h. 10, La tribune de l'histoire, par A. Castelot et A. Decaux : Il était une fois la Belgique (le 21), Charles X (le 28) ; 21 h. 15, La musique est à vous, par J. Fontaine ; 22 h. 10, Les tréteaux de la nuit ; 23 h. 5, Au rythme du monde, de M. Godard ; 0 h., J. Arthur et M. Hees 1 h., Allô Macha ; 3 h., Au cœur de la nuit.

● **EUROPE 1** : 5 h., Y. Hégann ; 6 h., A. Dumas ; 9 h., Le journal de P. Lescure ; 9 h. 15, A vos souhaits ; 12 h., Le Sisco ; 13 h., Europe-Midi ; 14 h., Pierre qui roule, de P Lescure ; 17 h., Hit-Parade, de J-L. Lafont ; 19 h. 30, Football ; 20 h., Hit-Parade des clubs, de F Diwo ; 22 h. 30, Europe panorama ; 22 h. 45, Concerto pour transistor, d'E Lipmann ; 0 h., Viviane ; 1 h., Service de nuit, avec F. Diwo.

● **R.T.L.** : 8 h. 30, J.-P. Imbach ; 9 h 20, Stop ou encore, avec P Sabatier ; 13 h., Le journal inattendu ; 14 h., W.R.T.L., Country Lang, avec G. Lang ; 18 h 30, W.R.T.L., rock avec B. Sohu ; 22 h. 15, W.R.T.L. Live de D. Farran.

● **R.M.-C** : 8 h. 15, L'événement de la semaine, avec M Ullmann ; 9 h., La grille musicale ; 11 h., Chouette-club ; 12 h., Télé-match ; 13 h 30, La discothèque d'une personnalité ; 15 h., Hit-parade, avec P Sulak ; 17 h., Cent ans de music-hall ; 18 h 30, Le journal de P Zehr ; 19 h. 15, J. Paoli ; 20 h. 30 Musique classique.

DIMANCHE

● **FRANCE-INTER** : 5 h., L. Bozon : 9 h 30 (et à 14 h 5), L'oreille en coin ; 12 h., Dimanche actualités magazine, avec Y Mourousi ; 18 h., Spectacle Inter, de A. Blanc et C. Chebel ; 20 h. 15, Le masque et la plume ; 21 h. 15, La musique est à vous ; 22 h. 10, Jam-parade, d'A Francis ; 23 h. 5, Mirages, de J Pradel ; 0 h. 5, Inter-danse ; 1 h. 30, Les choses de la nuit

● **EUROPE 1** : 6 h., Julie ; 8 h 35, C'est dimanche, de Christian Morin et Maryse. 12 h 30, Europe midi dimanche ; 13 h. 30, Les années 50, de R. Willar ; 14 h., Dr Jingle et Mr Yann, de Y Hégann ; 16 h., Hit-parade ; 18 h 30 Europe-soir ; 19 h. Le « Club de la presse » : Gérard Carreyrou et Alain Duhamel ; 20 h., Journal auto-moto ; 20 h. 15, Chlorophylle ; 23 h., Pour ceux qui aiment le jazz : 0 h., Viviane ; 1 h., Service de nuit.

● **R.T.L.** : 8 h., J-P Imbach ; 9 h 20, Stop ou encore ; 12 h 15, L'interview-événement : Michel Rocard ; 13 h. 30, Poste restante, de J.-B. Hébey ; 18 h 30, Hit-parade, avec A Torrent ; 21 h Grand orchestre de P. Petit ; 22 h. 15, W.R.T.L. Hit-parade des clubs avec B Sohu

● **R.M.-C** : 9 h. 30 J. Amadou ; 10 h. Banco, avec P. Sulak ; 11 h. Le Chouette-club, avec P. Chabrier ; 12 h. 30, Le hit-parade des 45 tours avec P. Spindler et P. Sulak ; 19 h. Le hit-parade des 33 tours ; 20 h. 30, Musique classique ; 22 h. Magazine littéraire de P. Saint-Germain.

Lundi 23 juin

FRANCE - CULTURE

7 h. 2, Matinales : L'Ecole nationale supérieure des arts et métiers ; Vivre au Perche.
8 h., Les chemins de la connaissance : Plantes nourricières et voyageuses ; à 8 h. 32, L'au-delà, mort fertile.
8 h. 50, Echec au hasard.
9 h. 7, Les lundis de l'histoire : Autour des Presses universitaires de Lyon.
10 h. 45, Le texte et la marge : « Présent soviétique et passé russe », avec A. Besançon (deuxième partie).
11 h. 2, Evénement-musique.
12 h. 5, Agora : « Cinquante ans auprès de l'Amazone, Nathalie Barney », avec B. Cleyrergue.
12 h. 45, Panorama.
13 h. 30, Atelier de recherche vocale.
14 h., Sons : Un monastère au Japon, Hasedera (le monastère se réveille).
14 h. 5, Un livre, des voix : « la Porte tournante du café Riche », de L. Ducreux.
14 h. 47, Bureau de contact.
15 h., Centre de gravité : Le concept de la peur.
16 h. 50, Actualité : La bio-économie.
17 h. 32, Cordes et cuivres.
18 h. 30, « Les amours de Psyché et de Cupidon », d'après J. de La Fontaine.
19 h. 30, Présence des arts : la Biennale de Venise.
20 h., Hommage à Jean Forest : « La composition de calcul ». Prix Italia 1956. Avec : R. Hirsch, M. Dumure, H. Vilbert, R. Vattier, A. Rignault, etc.
21 h., L'autre scène ou les vivants et les dieux : la Bible d'Amiens ou le jaillissement des questions.
22 h. 30, Nuits magnétiques : Partir... aller-retour ; 23 h. 30, Henry Miller.

FRANCE - MUSIQUE

7 h., Quotidien musique ; 8 h. 10, France et Musique : 8 h. 30, Kiosque.
9 h. 2, Le matin des musiciens : Le Parnasse François, œuvres de Couperin, Corelli, Buonamente, Charpentier, Hotteterre, Scarlatti, Clerambault, Rossi, Battistin.
12 h., Musique de table, musique de charme, « Quatre Danses symphoniques » et « Mélodie populaire de Finlande » de Grieg ; 12 h. 35, Jazz classique : actualités ; 13 h., Les métiers de la musique ; 13 h. 30, France et Musique.
14 h., Musiques : les chants de la terre ; 14 h. 30, Espace et musique de notre siècle : œuvres de Bailly, Bruzdowicz, Murail et Le Flem ; 16 h., Opéra : « Mefistofele » de Boito, par l'Orchestre symphonique de Londres, dir. J. Rudel, avec N. Treigle, basse, M. Caballe et P. Domingo.
18 h. 2, Six-Huit : Jazz time (jusqu'à 18 h. 30) ; 19 h. 30, France et Musique.
20 h., Les chasseurs de son, magazine international de l'enregistrement amateur (prélude au concours de Radio-France).
20 h. 30, Cycle Isaac Stern (en direct du Théâtre de la Ville, à Paris) : « Variations pour orchestre sur un thème de Haydn » opus 56 a (Brahms), « Concerto pour violon et orchestre n° 5 » (Mozart), « Concerto pour violon et orchestre en ré mineur » (Sibelius), par le Nouvel Orchestre Philharmonique, dir. L. Slatkin, avec I. Stern, violon.
23 h., Ouvert la nuit : les solistes français d'aujourd'hui : Michel Debost, flûtiste (Auric, Poulenc, Prokofiev, Fauré) : 0 h. 5, Portrait pour le siècle : Hans Werner Henze. *(Lire notre sélection.)*

Mardi 24 juin

FRANCE - CULTURE

7 h. 2, Matinales.
8 h., Les chemins de la connaissance : Plantes nourricières et voyageuses ; à 8 h. 32, L'au-delà, mort fertile ; à 8 h. 50, Les héros de papier.
9 h. 7, La matinée des autres : Les rites du solstice.
10 h. 45, Etranger mon ami : « l'Homme qui donnait aux pigeons », d'A. Fakinos.
11 h. 2, Cordes et cuivres : Du côté des cordes (à 17 h. 32, rencontre autour des cuivres).
12 h. 5, Agora : « L'arbre au féminin », avec H. Juin.
12 h. 45, Panorama.
13 h. 30, Libre parcours variétés : Gaston Couté.
14 h., Sons : Un monastère au Japon.
14 h. 5, Un livre, des voix : « La Terre ne tourne pas autour du Soleil », de F. Coupry.
14 h. 47, Magazine international.
16 h. 35, Contact (et à 17 h. 25).
16 h. 50, Actualité : Les cours d'Europe ont-elles été les centres de décision politique ?
18 h. 30, « Les amours de Psyché et de Cupidon », d'après J. de La Fontaine.
19 h. 30, Sciences : Préserver les livres et les dessins (Bibliothèque nationale et laboratoire du C.N.R.S.).
20 h., Dialogues franco-suédois : Engagement politique et social de l'écrivain, avec L. Forselli et J.-M. Domenach.
21 h. 15, Musiques de notre temps : à propos de Pierre Boulez.
22 h. 30, Nuits magnétiques.

FRANCE - MUSIQUE

7 h., Quotidien musique ; 8 h. 10, France et Musique ; 8 h. 30, Kiosque.
9 h. 2, Le matin des musiciens : Le Parnasse François, œuvres de Couperin, Dornel, Geminiani, Locatelli, Campora, Steffani, Bernier, Vivaldi et Monteclair.
12 h., Musique de table : les auditeurs ont la parole ; 12 h. 35, Jazz classique : actualités ; 13 h., Les métiers de la musique ; 13 h. 30, France et Musique.
14 h., Musiques : les chants de la terre ; 14 h. 30, Les enfants d'Orphée ; 15 h., Concertos : « Concerto pour violon et orchestre n° 5 » (Vieuxtemps), « Concerto pour clarinette et orchestre » (Nielsen), dir. L. Bernstein, « Concerto pour tuba, contrebasse et orchestre » (Vaughan-Williams) ; 16 h., « Concerto pour violon et orchestre » (Loucheur), dir. D. Chabrun : 16 h. 25, Les cercles musicaux : Mozart, ses amis, ses élèves, œuvres de Sussmayer, Von Averphammer, Mozart, Lickl et Salieri.
18 h. 2, Six-Huit : jazz time ; 18 h. 30, cycle des sonates de Beethoven (en direct de Radio-France) : « Sonate n° 23 », par A. Gorog ; 19 h. 30, France et Musique ; 20 h., Actualités lyriques.
20 h. 30, Concert au théâtre de l'Atelier à Paris : « Septuor imaginaire III » (Cl. Ballif), « Octuor » (J. Françaix) « Quintette pour hautbois, clarinette, violon, alto et contrebasse en sol mineur » (Prokofiev) par l'Octuor de Paris.
22 h. 30, Ouvert la nuit : « La nouvelle connaissance de la musique » d'Ed. Buchet ; 23 h., Poèmes symphoniques : œuvres de Liszt, Debussy, Saint-Saëns, Franck, V. d'Indy, Magnard, Fauré ; 1 h., Douces musiques : œuvres de Schubert, Vivaldi et Charpentier.

Mercredi 25 juin

FRANCE - CULTURE

7 h. 2, Matinales.
8 h., Les chemins de la connaissance : Plantes nourricières et voyageuses ; à 8 h. 32, L'au-delà, mort fertile.
8 h. 50, Echec au hasard.
9 h. 7, Matinée des sciences et des techniques.
10 h. 45, Le livre, ouverture sur la vie : « Drôle de samedi soir », avec C. Klotz.
11 h. 2, Cordes et cuivres (et à 17 h. 32).
12 h. 5, Agora : « Nous, Michel de Montaigne », avec A. Compagnon.
12 h. 45, Panorama : le Brésil.
13 h. 30, Solistes : E. Andino de Berkowitz, piano (Haydn, Moszkowski).
14 h., Sons, : Un monastère au Japon, Hasedera (Dalbanny).
14 h. 5, Un livre des voix : « Quand surgira l'étoile absinthe », de M. Peyramaure.
14 h. 47, L'Ecole des parents et des éducateurs : La dépression, chance de vie ?
15 h. 2, Point d'interrogation : Les grandes civilisations (l'Afrique Noire).
16 h. Contact.
16 h. 10, Les travaux et les jours... d'une fermière en Normandie.
16 h. 50, Actualité : En direct de Gap.
18 h. 30, « Les amours de Psyché et de Cupidon », d'après J. de La Fontaine.
19 h. 30, La science en marche : Une nouvelle remise en question de la science.
20 h., Nouveau répertoire dramatique : « Attention au gaz », de S. Forbes.
22 h. 30, Nuits magnétiques.

FRANCE - MUSIQUE

7 h., Quotidien musique ; 8 h. 10 France et Musique ; 8 h. 30, Kiosque ; 9 h. 2, Eveil à la musique.
9 h. 17, Le matin des musiciens : Le Parnasse François, œuvres de Leclair, Rameau, Clerambault, Boismortier, Sammartini, Blavet, C. de la Guittonière, Rousseau, Mondoville.
12 h., Musique de table : musique de charme, œuvres de Loucheur, Milhaud, Chabrier ; 12 h. 35, Jazz classique : actualités ; 13 h., Les métiers de la musique ; 13 h. 30, France et Musique.
14 h., Musiques : musiques d'aujourd'hui, « Konzert I à IV » (Koering) par le Nouvel Orchestre philharmonique ; 14 h. 45, Répertoire choral : « Messa di Gloria » (Puccini) par l'Orchestre radio-symphonique de Francfort, dir. E. Inbal ; 15 h. 45, Musipastiches : œuvres de Schumann, Ravel, Fauré, Messager, Stravinsky ; 17 h., Maîtres en colère : œuvres de Rimsky-Korsakov et Chostakovitch.
18 h. 2, Six-Huit : Jazz time (jusqu'à 18 h. 30) ; 19 h. 30, France et Musique ; 20 h., Nouveaux talents, premiers sillons : « Macbeth et les sorcières » (Smetana), « Sonate n° 9 » (Scriabine) avec F. Maxian, piano, « Valse scherzo pour violon et piano » (Tchaïkovski), avec O. Hlinka, violon, et A. Holecek, piano.
20 h. 30, Récital de chant : Régine Crespin, soprano avec Christian Ivaldi, piano : « Lieder opus 59 n° 8 », « 105 n° 2 », « 84 n° 4 », de Brahms ; « Trois Chansons de Bilitis », de Debussy ; quatre « Lieder », de Liszt ; « le Chapelier », « Daphnéo » et « Je te veux », de Satie ; « la Rosa y el Sauce », de Carlos Guastavino ; « Lied », de U. Wols ; « l'Ile heureuse », de Chabrier ; « la Jeune Fille et la Mort », de Schubert ; « L'Amour est enfant de Bohême », de Bizet ; « J'ai deux amants », de Messager ; « Fido, Fido », de Rosenthal ; « Chanson créole », de H. Sauguet.
22 h. 30, Ouvert la nuit : le lied schubertien ; 23 h., En coupe, des dimensions symphoniques de notre temps : œuvres de Ravel, Stravinski, Schoenberg, Poulenc et Henze ; 1 h. 30, Les grandes voix.

Jeudi 26 juin

FRANCE - CULTURE

7 h. 2, Matinales.
8 h., Les chemins de la connaissance : Plantes nourricières et voyageues ; à 8 h. 32, L'au-delà, mort fertile ; à 8 h. 50, Les héros de papier.
9 h. 7, Matinée de la littérature.
10 h. 45, Questions en zig-zag : « Talleyrand », avec A. Castelot.
11 h. 2, Cordes et cuivres (et à 17 h. 32).
12 h. 5, Agora : « La musique et la transe », avec G. Rouget.
12 h. 45, Panorama.
13 h. 30, Renaissance des orgues de France : L'orgue du facteur Sevère, à Pons.
14 h., Sons : Un monastère au Japon.
14 h. 5, Un livre, des voix : « l'Automne du siècle », de M. de Lope.
14 h. 47, Départementale : à Gap, la tournée d'un vétérinaire.
16 h. 50, Actualité : Caricatures de couples.
18 h. 30, « Les amours de Psyché et de Cupidon », d'après J. de La Fontaine.
19 h. 30, *Les progrès de la biologie et de la médecine :* Les artérites.
20 h., La responsabilité sociale de l'ingénieur, par J. Yanowski.
20 h. 55, Festival international de Lausanne : « Roméo et Juliette », de Gounod, en direct du palais Beaulieu.

FRANCE - MUSIQUE

7 h., Quotidien musique ; 8 h. 10, France et Musique ; 8 h. 30, Kiosque ; 9 h. 2, Eveil à à la musique.
9 h. 17, Le matin des musiciens : le Parnasse François, œuvres de Clérambault, Marais, Rameau, Forqueray, Leclair, Couperin, Duphly, Boismortier.
12 h., Musique de table ; 12 h. 35, Jazz classique : actualités ; 13 h., Les métiers de la musique ; 13 h. 30, France et Musique.
14 h., Musiques : musique en plume, œuvres de J. Helmesberger, Paganini, J. Strauss, Padilla et Schubert ; 14 h. 30, « Trois Contes et l'honorable fleur » (M. Ohana), direction D. Chabrun ; 15 h. 30, Répertoire choral : Manuel de Falla, « Concerto pour clavecin », « Psyché », « Fantasia Baetica », « Nuits dans les jardins d'Espagne » ; 16 h. 30, Grands solistes : Lily Laskine, harpe, œuvres de Haendel, Gossec, Bochsa, Hasselmans, de Severac, Debussy et Ravel.
18 h. 2, Six-Huit : Jazz time (jusqu'à 18 h. 30) ; 20 h., Les chants de la terre : magazine des musiques traditionnelles.
20 h. 30, Concert : « Trois Mouvements de la suite lyrique » (Berg), « Symphonie n° 4 » (Mahler), par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. H. von Karajan, avec Edith Mathis, soprano.
22 h. 30, Ouvert la nuit : musique de chambre, « Conditions de la musique », de A. Souris ; 23 h., Les grands pianistes de l'école russe (III°) : Emil Guilleis (récital public de décembre 1960), œuvres de Scarlatti, C.P.E. Bach, Haydn et Rameau ; 1 h., Jazz Forum.

Vendredi 27 juin

FRANCE - CULTURE

7 h 2, Matinales.
8 h., Les chemins de la connaissance : Plantes nourricières et voyageuses ; à 8 h. 32, L'au-delà, mort fertile.
8 h. 50, Echec au hasard.
9 h. 7, Matinée des arts du spectacle.
10 h. 45, Le texte et la marge : « le Miroir de pierre », avec J.-F. Ferrané.
11 h. 2, Cordes et cuivres.
12 h. 5, Agora : « L'impossible prison », avec M. Perrot.
12 h. 45, Panorama.
13 h. 30, Jeu, thème, variations.
14 h., Sons, : Un monastère au Japon.
14 h. 5, Un livre, des voix : « Jude l'obscur », de T. Hardy.
14 h. 47, Un homme, une ville : Copernic à Cracovie.
15 h. 50, Contact.
16 h., Pouvoirs de la musique.
18 h. 30, « Les amours de Psyché et de Cupidon », d'après J. de La Fontaine.
19 h. 30, Les grandes avenues de la science moderne.
20 h., Emission médicale : Economie de santé : La nouvelle transfusion sanguine ; La chirurgie de guerre (en liaison avec TF 1).
21 h. 30, Black and blue : La musique à Port-au-Prince.
22 h. 30, Nuits magnétiques.

FRANCE - MUSIQUE

7 h., Quotidien musique ; 8 h. 10, France et Musique ; 8 h. 30, Kiosque.
9 h. 2, Le matin des musiciens : musique en vie, Le Parnasse François, œuvres de M.-A. Charpentier.
12 h., Musique de table : « les Oiseaux » (Respighi), direct. N. Marriner, « Aïda », danses, extraits (Verdi), dir. H. von Karajan ; 12 h. 35, Jazz classique : actualités ; 13 h., Les métiers de la musique ; 13 h. 30, France et Musique.
14 h., Musiques : les chants de la terre ; 14 h. 30, Les enfants d'Orphée ; 15 h., Symphoniques : œuvres de Chausson et Gounod ; 15 h. 45, « les Sept Dernières Paroles du Christ » et « Symphonie n° 46 » de Haydn, avec l'orchestre de l'Opéra de Vienne, dir. H. Scherchen ; 17 h. 15, « Troisième suite symphonique » (H. Martelli), dir. J.-C. Casadesus ; 17 h. 30, Première loge : œuvres de Zeller, Moskowski, Gounod, Alabieff, Schubert, Brahms, Mendelssohn.
18 h. 2, Six-Huit : Jazz time (jusqu'à 18 h. 30) : 19 h. 30, France et Musique ; 20 h., Concours international de guitare.
20 h. 20, Concert à Baden : « Messe en fa mineur » et « Te Deum » de Brückner, par l'Orchestre symphonique du Sudwestfunk, dir. Théodor Egel.
22 h. 15, Ouvert la nuit : Portrait par petites touches ; 23 h. 5, les grandes heures du Festival de Prades 1952 (Schumann) ; 0 h. 5, Les musiques du spectacle : Echos de Cannes.

Samedi 28 juin

FRANCE - CULTURE

7 h. 2, Matinales.
8 h., Les chemins de la connaissance : Regards sur la science.
8 h. 30, Comprendre aujourd'hui pour vivre demain : le tiers-monde.
9 h. 7, Matinée du monde contemporain.
10 h. 45, Démarches.
11 h. 2, La musique prend la parole : « 1979-1980 : les Maîtres chanteurs », de R. Wagner.
12 h. 5, Le Pont des Arts.
14 h., Sons : Un monastère au Japon.
14 h. 5, Du pont d'Avignon à la rivière Kwaï, ou si l'absurde m'était conté : Pierre Boulle.
16 h. 20, Livre d'or : avec D. Laval, pianiste (Chaminade, Grieg).
17 h. 30, Recherches et pensée contemporaines : Le flux du devenir
19 h. 30, La R.T.B.F. présente : « la Lettre brouillée », de R. Georgin (le sommeil et le rêve).
20 h., « William Conrad », de P. Boulle.
21 h. 50, Ad lib, avec M. de Breteuil.
22 h. 5, La fugue du samedi.

FRANCE - MUSIQUE

7 h. 3, Terre natale : musique pour les travailleurs et étudiants étrangers.
7 h. 40, Concert promenade : œuvres de Glinka, Sarasate, Lanner, Takacs, Lehar, J. Strauss, Raymond, Grosz et Stolz.
8 h. 30, Musiques chorales : « Chansons populaires allemandes à quatre voix », de J. Brahms, par les Chœurs de la radio de Leipzig, dir. H. Neumann.
9 h., Journée consacrée à Isaac Stern, violoniste jusqu'à 2 h. du matin).
Introduction à la journée par R. Koering et Ph. Caloni, en compagnie d'Isaac Stern. *(Lire notre sélection.)*
9 h. 30, Clara Haskil joue Mozart ; 10 h. 15, « Concerto pour violon et orchestre » (Hindemith), par l'Orchestre philharmonique de New-York, dir. L. Bernstein ; « Concerto pour violon » (M. Bruch), avec I. Stern ; « Concerto pour piano et orchestre n° 3 » (S. Rachmaninov), par l'Orchestre de Philadelphie, dir. E. Ormandy, avec S. Rachmaninov.
12 h., Mozart, par I. Stern.
13 h., Lily Pons chante Fauré, Rachmaninov, Bellini ; Un génie du violon : Vasa Prijoda.
14 h., Chopin, par D. Lipatti ; œuvres de Beethoven, Verdi, Schubert, Alban Berg, Onslow, Brahms ; et les témoignages de P. Boulez, P. Fontanarosa, R. Pidoux et E. Krivine.
18 h., Concerto pour violon (Sibelius), Quintette (Brahms), avec I. Stern ; 19 h., Œuvres de Dutilleux, Mozart, et Vieux Temps, Beethoven, Webern, Bartok.
21 h., Concert en direct du Théâtre des Champs-Elysées à Paris (en simultané avec TF 1) : *« Romance en fa majeur », « Concerto pour* violon et orchestre en ré majeur », « Septième Symphonie en la majeur », de Ludwig Van Beethoven, par l'Orchestre national de France, dir. C. Abbado, avec Isaac Stern, violon.
23 h. 5, Isaac Stern la nuit : le violon sur le toit, œuvres de L. Bernstein, S. Barber, A. Vivaldi et E. Chausson.

Dimanche 29 juin

FRANCE - CULTURE

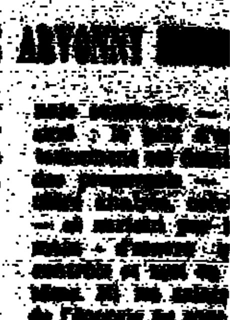
7 h. 7, La fenêtre ouverte.
7 h. 15, Horizon, magazine religieux.
7 h. 40, Chasseurs de son : en Pyrénées-Bigorre.
8 h., Orthodoxie et christianisme oriental.
8 h. 30, Protestantisme.
9 h. 10, Ecoute Israël.
9 h. 40, Divers aspects de la pensée contemporaine : la Fédération française de droit humain.
10 h., Messe à Saint-Paul-lès-Dax.
11 h., Regards sur la musique : Deuxième trio en ut (Mendelssohn).
12 h. 5, Allegro.
12 h. 45, Musique de chambre.
14 h., Sons : Un monastère au Japon.
14 h. 5, Un livre, des prix : « Plus moyen de se concentrer », de V. Havel.
16 h. 5, Musique de l'Europe de l'Est, par l'Ensemble intercontemporain, au Théâtre d'Orsay.
17 h. 30, Rencontre avec... le professeur L. Israël.
18 h. 30, Ma non troppo.
19 h. 10, Le cinéma des cinéastes.
20 h., Albatros : New-York up and down.
20 h. 40, Atelier de création radiophonique : De la conversation et patati et patata.
23 h., Musique de chambre : l'Ensemble Musica Instrumentalis de Vienne.

FRANCE - MUSIQUE

7 h. 3, Eveil symphonique : Œuvres de J. Haydn, Mozart, de Falla et Sibelius.
9 h., Edwin Fischer joue J.-S. Bach, « le Clavecin bien tempéré ».
10 h., Monuments de la musique religieuse : « Messe en si mineur » BWV 232 de J.-S. Bach, avec A. Giebel, soprano, J. Baker, contralto, N. Gedda, ténor, H. Prey, baryton, F. Crass, basse, les chœurs de la B.B.C. et le New Philharmonia Orchestra, dir. Otto Klemperer.
12 h., Présences du XX° siècle : œuvres de Nielsen, Britten et Stravinsky.
13 h., Jazz vivant ; 14 h., Répertoire pour aujourd'hui : œuvres de F. Schubert et H. Rosenberg.
16 h., Maîtres d'hier : Adolf Busch et Rudolf Serkin, « Sonate en mi majeur pour violon et clavier » (J.-S. Bach) (enregistrement 1943), « Huitième sonate pour violon et piano » (Beethoven) (enr. 1943), « Sonate pour violon et piano n° 1 » (Schumann) (enr. 1946).
17 h., Opéra présent : « Arabella » de Richard Strauss, dir. Sir Georg Solti.
19 h. 5, Répertoire pour demain (Xenakis Henze, Levinas).
20 h., Claude Hermann présente : Rachmaninov « le Rocher ».
20 h. 30, Semaines internationales de musique Lucerne 1979 : « Variations sur un thème de Mozart » (Reger), « Stabat Mater pour soli, chœur et orchestre » (Rossini), par l'orchestre de la Staatskapelle de Dresde, dir. H. Blomstedt et les chœurs du Festival de Lucerne, dir. Guido Paccaler, avec E. Speiser, soprano, C. Witz, alto, K. Huber, ténor, et K. Widmer, basse.
22 h. 30, Les nuits d'été : Equivalences (émission ouverte aux interprètes aveugles) ; Erik Satie ; 23 h., Saturnales : musiques traditionnelles.

SATELLITES

Le soleil en orb[...]
un projet fo[...]







Pas impossible

SATELLITES

Le soleil en orbite un projet fou

Depuis douze ans, un ingénieur américain obstiné rêve de placer sur orbite 50 kilomètres carrés de panneaux solaires...

MAURICE ARVONNY

DEPUIS 1968, un ingénieur américain, M. Peter Glaser, *vice-président de* la société Arthur D. *Little*, défend avec obstination un projet apparemment démentiel : construire et mettre en orbite géostationnaire, à 36 000 kilomètres de la surface du globe, un immense satellite qui collecterait l'énergie solaire. Pesant *51 000 tonnes — ou 34 000 tonnes* dans une autre version. — mesurant 10,4 kilomètres dans une direction, et 5,3 dans l'autre, ce satellite serait un gigantesque rectangle couvert de photopiles convertissant l'énergie du soleil en micro-ondes. Celles-ci seraient envoyées vers *le sol* par une *antenne* de 1 000 mètres de diamètre, et reçues par des ensembles d'antennes couvrant au sol une surface de 130 kilomètres carrés, qui les transformeraient en courant électrique. An total, le système aurait une puissance de 5 000 mégawatts — soit l'équivalent d'une des nouvelles centrales d'E.D.F., type Palvel, où quatre réacteurs nucléaires de 1 300 mégawatts fonctionneront en parallèle.

Au *premier* abord, ce projet rappelle irrésistiblement le gigantesque canon qu'un *autre ingénieur* américain, nommé Barbicane, fit creuser dans le *sol* de la Floride pour envoyer un obus dans la Lune. Projet qui, comme chacun sait, n'a existé que dans l'imagination fertile de Jules Verne, *et dont* il était facile de montrer l'irréalisme — même avec les connaissances limitées de la fin du dix-neuvième siècle.

Pas impossible

Seulement, il faut bien admettre *que le* « Solar Power Satellite » (S.P.S.) de M. Glaser n'est pas techniquement infaisable. Il suppose certes des moyens techniques qui n'existent pas, et des systèmes de transports spatiaux d'une capacité très supérieure à celle des lanceurs actuels, pour transporter les *éléments du satellite* et les centaines d'hommes nécessaires à son montage. Le S.P.S. exige de sérieuses extrapolations par rapport à ce qu'on sait faire — mais aucune de ces extrapolations n'apparaît impossible dans les vingt ou trente ans à venir.

Les parlementaires *américains* ont alloué des crédits d'étude : 22 millions de dollars *ont été* consacrés de *1977* à 1980 pour évaluer le projet. En Europe, des ingénieurs de l'Agence spatiale européenne ont considéré dans *quelle mesure des techniques* actuelles pouvaient servir de point de *départ* pour *développer* celles qui seront nécessaires au S.P.S. Apparemment, l'ambition affichée par M. Glaser — un premier S.P.S. vers l'an 2000, plus d'une centaine en 2025 — pourrait être satisfaite.

Il n'en est rien, et on peut parier sans grand risque qu'aucun S.P.S. ne verra jamais *le* jour. La technique n'est pas tout, et des considérations économiques simples permettent d'affirmer que le projet est réellement démentiel.

En cette année 1980, le prix du transport de 1 kilogramme de matière vers l'orbite géostationnaire *est supérieur à 190 000 F.* Le « lancement » d'un S.P.S. de 50 000 tonnes reviendrait donc à plus de 5 000 milliards de francs, soit dix fois le budget de la France !

On peut évidemment espérer une baisse des prix. Mais est-il raisonnable de tabler sur un coût *de transport de 3,2* milliards de dollars, soit 14 milliards de francs (1) ? Même en *admettant* qu'on puisse faire un S.P.S. trois fois plus léger et diviser par dix le prix du kilo en orbite, on serait encore loin du compte. Et une baisse des prix — en monnaie *constante — n'a rien d'assuré* : le prix d'un système de *lancement est* dominé par le coût des propergols — soit, en dernière analyse, celui de l'énergie — et surtout par les prix de la main-d'œuvre qui construit, contrôle et met en œuvre le système. Ni les salaires ni le prix de l'énergie ne sont orientés à la baisse.

Une autre considération énergétique vient pénaliser sévère*ment le S.P.S. : l'énergie dépensée* pour le construire et le mettre en œuvre est, en gros, la moitié... de celle qu'il fournira en trente ans, durée de vie estimée des photopiles (2). Des centrales terrestres à charbon ou à uranium — deux combustibles qui resteront abondants dans les *cinquante prochaines* années — fournissent, d'après la même étude, cinq à quinze fois plus d'énergie que n'en requiert leur construction.

Autre difficulté : la zone de réception (sa *surface* ne peut pas être inférieure à 100 kilomètres carrés) est stérilisée : le flux de micro-ondes reçu du satellite a *une intensité très supérieure* aux limites admissibles pour l'homme et les êtres vivants. *Il* paraît cependant qu'un avion pourrait traverser le faisceau de micro-ondes sans que ses passagers en souffrent. Quant aux oiseaux, ils seraient priés d'aller voler ailleurs.

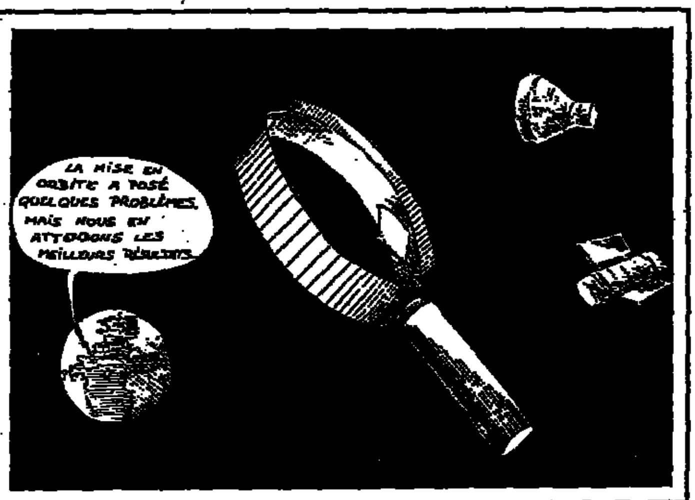
En mer

De toute manière, il est difficile aux Etats-Unis et presque impossible en Europe de trouver *une zone de réception vierge* de toute activité humaine. On envisage, en fait, de construire les antennes de réception en mer sur des plates-formes flottantes. Reste encore à distribuer aux usagers le courant électrique venant de ces « usines » en mer.

Au lieu d'équiper d'antennes des centaines de kilomètres carrés, pourquoi ne pas les recouvrir de photopiles et convertir directement l'énergie solaire en électricité sans passer par un coûteux satellite géostationnaire ? Evidemment, on reçoit *au sol moins d'énergie qu'en* orbite : cinq à dix fois moins suivant les conditions climatiques. Mais même avec un rendement dix fois plus faible, une installation au sol reste beaucoup moins coûteuse qu'un système spatial. Un argument apparemment plus sérieux est la *continuité de la fourniture* d'électricité par le satellite ; au contraire, une *installation* au sol ne fonctionnera que le jour, et sa puissance diminuera beaucoup en cas de forte nébulosité. Mais la continuité de service n'a d'intérêt que si les satellites solaires contribuent dans une proportion importante à la fourniture d'électricité. Il en faut alors plusieurs centaines pour les Etats-Unis ou pour l'Europe, et *donc plusieurs centaines de* zones couvertes d'antennes réceptrices.

Si ces zones *étaient* couvertes de photopiles, elles ne seraient pas *simultanément improductrices*. Et comme il fait constamment jour quelque part *sur* terre, le problème est simplement de transporter l'électricité sur de longues distances. Construire des câbles transatlantiques supraconducteurs est techniquement possible ; c'est économiquement rédhibitoire, mais pas plus que le satellite de M. Glaser...

Les administrations des *télécommunications* ne sont guère favorables aux S.P.S. Placés sur la même orbite géostationnaire que les satellites de communication et de télévision directe, les S.P.S. émettraient des puissances plusieurs milliards de fois supérieures à celles utilisées par les télécommunications. Ces puissances *seraient* dirigées vers les zones de réception, mais il n'existe pas d'antennes parfaitement directives : personne n'a encore démontré qu'on pouvait faire fonctionner un S.P.S. sans risquer de brouiller les autres satellites.



COLIN THIBERT

Propergol

Quant aux écologistes, ils ne semblent pas particulièrement favorables à un projet dont le gigantisme est à l'opposé de ce qu'ils souhaitent. Ils font remarquer que la caractéristique *majeure de l'énergie solaire* est d'être naturellement distribuée et qu'il est peu logique de la concentrer par de coûteux moyens pour la redistribuer ensuite. Ils s'inquiètent en outre de la pollution de la haute atmosphère par les *millions* de tonnes de propergol qu'il faudra brûler pour mettre un *si lourd objet* en orbite.

Pourquoi un projet qui défie le bon sens trouve-t-il une large audience (3) ? Pourquoi les parlementaires américains lui ont-ils accordé des crédits d'études ? Il semble que se soient ici rejoints deux mythes : celui de l'énergie *solaire, inépuisable, « gratuite »*, non polluante ; celui des grands projets générateurs de progrès technologiques. Beaucoup de firmes américaines soutiennent la campagne de M. Glaser ; elles sont *surtout* attirées par la perspective de recevoir d'importants contrats d'études, et s'intéressent beaucoup moins à la bonne manière de produire l'énergie que *consommeront nos petits-enfants*.

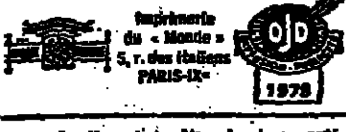
Il est vrai qu'on peut espérer des « retombées » à plus court terme. Dans un exposé fait devant les sénateurs américains, M. Glaser explique sans rire (le 14 août 1978) que le S.P.S. va faire baisser les prix du *pétrole* : les pays de l'OPEP, alarmés par la *perspective de voir apparaître* un concurrent sérieux, vont modérer leurs exigences... C'est peu dire qu'on a ici quitté la prospective pour l'infantilisme. Qui croira que le colonel Kadhafi ou l'ayatollah vont être terrorisés à l'idée de voir l'énergie solaire américaine leur tomber sur la tête ! ■

(1) *C'est le coût estimé* par M. Glaser — en dollars de 1974, — dans un article publié en février 1977 par la revue américaine *Physics Today*.

(2) *Science, 3 août 1979.*

(3) Un colloque international sur les satellites collecteurs d'énergie solaire se tiendra, du 25 au 27 juin, à Toulouse.

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Commission paritaire n° 57 437.

AQUACULTURE

Des algues contre la pollution

Utiliser le gaz carbonique sortant des raffineries pour cultiver des algues, régénérer les eaux et élever des poissons... C'est le projet d'un chercheur provençal.

BERNARD VILAR

ON *connaît déjà les principales* fonctions de la matière *organique* — la biomasse : l'alimentation, la production d'énergie, et son utilisation dans l'industrie (textiles...). Il en existe une quatrième qui peut d'ailleurs se combiner aux trois autres : la dépollution des *eaux douces ou salées*.

C'est en tout cas le projet que nourrit à titre individuel Claude Gudin *, spécialiste de la biomasse aquatique, chef du laboratoire d'héliosynthèse de la British Petroleum à Lavéra dans les Bouches-du-Rhône, qui participe également aux travaux du Commissariat à l'énergie solaire (COMES) et à ceux de la Communauté *économique* européenne. Les Bouches-du-Rhône, un endroit rêvé pour imaginer des remèdes à la pollution. La petite ville de Martigues, avec ses ruelles pittoresques, ses bassins où se reflètent les coques des bateaux, semble avoir été miraculeusement préservée par *le grand chambardement* industriel qui a bouleversé la région. Au nord, il y a l'étang de Berre, à l'est, les raffineries de Lavéra, à l'ouest, Fos, le pétrole, le gaz, l'acier.

« Que faut-il pour fabriquer de la biomasse aquatique ? récapitule Claude Gudin. *De la lumière. Nous l'avons. Du gaz carbonique nous l'avons également. La raffinerie de Lavéra en rejette chaque jour 200 tonnes dans l'atmosphère. De la chaleur ? Il suffit d'utiliser les eaux chaudes rejetées par les usines. A Martigues, 1,5 million de mètres cubes d'eau tiède sont rejetés chaque jour sur 3 kilomètres de côtes par la centrale E.D.F. de Ponteau et le port pétrolier de Lavéra. Restent les éléments minéraux. Il pourrait s'agir des matières azotées et phosphorées contenues dans les effluents urbains et rejetés par les égouts. »*

Cette démonstration illustre une fois de plus l'adage selon lequel la biomasse est souvent un inconvénient que l'on a détourné à son avantage. Ici, l'avantage est *double*. La pollution atmosphérique et marine est récupérée. *C'est la* phase récupération-épuration. Les zones côtières que l'on croyait stérilisées reprennent vie, deviennent à nouveau productives. C'est la phase régénération-production.

« Cette biomasse, explique Claude Gudin, *est donc un sous-produit de la dépollution atmosphérique et aquatique. En outre, l'oxygène obtenu par la réaction va servir à accélérer la biodégradation des hydrocarbures que l'on trouve en milieu marin. Il remplace avantageusement un procédé de traitement mécanique des eaux. »* La biomasse ainsi obtenue peut se présenter sous différentes formes. Il peut s'agir de micro-algues du type « spiruline » pour l'alimentation animale. Bien qu'elle soit légèrement *plus chère que* la farine de *soja* américain (4 à 8 francs le kilo au lieu de 2), elle comporte une valeur ajoutée — dépollution — et permet de réaliser des économies de devises.

Il peut s'agir également de macro-algues *ou* de micro-algues servant à produire des alginates pour la floculation des eaux résiduaires, le traitement des papiers, le textile, la charcuterie... ou de carraghénates utilisées dans *l'alimentation pour stabiliser des* laits cacaotés, des crèmes, des desserts, ou dans les cosmétiques. La production d'alginates est actuellement de 1 400 tonnes par an dont la moitié est exportée. Quant aux carraghénates, la production annuelle atteint 2 100 tonnes dont 60 % sont *exportées*.

Mais il peut s'agir aussi du Botryococcus, cette algue miracle qui pourrait produire 50 tonnes de pétrole par hectare et par an ou de la Dunaliella, qui pourrait produire la même quantité de glycérol.

Cinq bassins

Compte tenu du fait qu'il faudrait 300 hectares de prairie marine pour transformer en biomasse les 200 tonnes de gaz carbonique rejetées par la raffinerie de Lavéra, et que l'on peut obtenir entre 50 à 100 tonnes de matière sèche par hectare, ce *sont entre 15 000 et 30 000 tonnes* de matière sèche qui seraient ainsi produites sur l'ensemble de l'exploitation en une année. Ce qui équivaut à la quantité de protéines de pétrole que produisait l'ancienne usine de Lavéra ou encore à 15 000 tonnes d'hydrocarbures ou de glycérol.

Claude Gudin a même imaginé un modèle de culture intégrée dans lequel la prairie serait divisée en cinq bassins différents, correspondant à cinq stades différents de la dépollution et à cinq types de culture différents, chaque bassin recevant sa ration de gaz carbonique nécessaire et fournissant de l'oxygène par-dessus le marché. Dans le premier *bassin* d'eau *très polluée*, on cultiverait, par exemple, l'algue Gigartina pour les algynates. Dans le deuxième, des *diatomées (ou phytoplancton)* qui servent à nourrir des animaux marins primitifs du type bugula, d'où l'on tire la chitine utilisée dans le textile, ou comme additifs en la pharmacie. Dans le troisième, on cultiverait du phytoplancton et du zooplancton, qui servirait à nourrir des crevettes, des *homards* et des poissons. Dans le quatrième, du phytoplancton pour les *mollusques* comme les huîtres, les moules. Dans le cinquième, encore et toujours du phytoplancton. A ce stade ultime de l'épuration, le bassin servirait à l'élevage de loups, de bars, de dorades, qui pourraient évoluer à l'ombre de macro-algues pouvant servir elles aussi à la production d'algynates. Et ce dernier bassin *pourrait tout* naturellement déboucher sur la mer, bleue et propre.

Selon Claude Gudin, la réalisation d'un tel projet permettrait non seulement de donner un coup de fouet à la production d'algues, mais aussi de redonner à la région son ancienne vocation agricole. *L'étang de Berre* pourrait redevenir un haut-lieu de la pêche, alors que la côte bleue conviendrait mieux aux grands crustacés et le golfe aux coquillages. On pourrait alors assister à un retour en force des homards, des anguilles, *des* huîtres, des loups, des dorades, des crevettes, des truites de mer. « *Sur un hectare de bassin,* affirme Claude Gudin, *on peut produire 10 tonnes d'anguilles, 5 tonnes de crevettes, 50 tonnes de truites. Sur un hectare de sous-sol marin, on peut produire 20 tonnes d'huîtres, 80 tonnes de moules. Une surface de 500 hectares suffirait à produire l'équivalent des importations françaises de moules hollandaises et permettrait de créer 200 emplois environ. »*

Ce « détournement de pollution » ne peut toutefois être imaginé que si les substances toxiques sont traitées « *à la* source ». Il s'agirait en tout cas d'un bel exemple de recyclage. Il ne manque à ce tableau idyllique que les crédits qui permettraient à ces recherches en laboratoire de déboucher dans un délai de cinq ans sur les *premiers résultats* tangibles, grandeur nature. ■

★ *Héliosynthèse et aquaculture* — publié au C.N.R.S. sous la direction *de Claude Gudin* — rassemble les communications de quatre-vingts chercheurs réunis pendant trois jours à Martigues, en septembre 1978, sur ce thème.

GUY LE QUERREC/MAGNUM

RÉVOLTES

Carl Schorske, Vienne et Freud

Dans un livre superbe qui vient de paraître à New-York, l'historien américain Carl Schorske fait revivre le bouillonnement idéologique et culturel qui s'est emparé de la jeunesse universitaire viennoise dans les années 1880 – et qui devait notamment donner naissance à la psychanalyse.

DIDIER ERIBON

CARL SCHORSKE, l'un des plus importants historiens américains, s'est rendu célèbre par ses études sur l'empire austro-hongrois. Son dernier livre est consacré à Vienne à la fin du dix-neuvième siècle. Il y montre comment la désintégration sociale, politique et idéologique qu'elle a connue a suscité l'apparition d'un vaste mouvement de subversion intellectuel et culturel, qui a eu un effet décisif dans la formation de la culture européenne contemporaine. Une fraction de la jeunesse est entrée en revolte contre le liberalisme classique. C'est dans ce grand moment de revolte œdipienne collective contre la génération précédente, qu'est née la psychanalyse.

∴

« Votre travail tente de retrouver l'origine sociale de la psychanalyse, de la replacer dans le contexte culturel de la Vienne de la fin du siècle dernier.

— Mon projet est plus large. Je tente d'analyser quelques grandes tendances qui, dans la Vienne de la fin du siècle dernier, ont contribué de façon primordiale à la formation de la pensée européenne moderne. Je cherche à analyser dans son contexte social et politique la formation de la culture du vingtième siècle, dans laquelle, bien sûr, la psychanalyse a joué et joue un rôle des plus importants.

— Un des phénomènes que vous presentez comme fondamental pour comprendre cette période, c'est la critique du libéralisme par la jeunesse universitaire.

— Je n'ai pas commencé ma recherche par une enquête sur la jeunesse universitaire. Mais j'ai découvert ce champ d'investigation en étudiant la formation même de la pensée des novateurs dans le domaine culturel et intellectuel. C'est en effet au lycée et à l'université que la génération des années 70 et 80 commence à se révolter contre la culture de ses pères.

» La jeunesse universitaire est déjà caractérisée par une tradition chargée en matière politique : ce sont les étudiants qui ont mené la révolution du libéralisme, en 1848. Cette tradition s'est continuée et, à la génération suivante, les fils du libéralisme ascendant se sont donc révoltés contre les valeurs de leurs pères, qui avaient abandonné la réalisation de leurs buts nationaux en faveur de leurs buts constitutionnels. Les défaites qui ont finalement exclu l'Autriche de l'unification de l'Allemagne ont exacerbé les sentiments nationalistes-germaniques parmi les jeunes. De plus, la dépression de 1873 donne une actualité aiguë à la question sociale, négligée par le libéralisme classique.

» On voit donc apparaître deux tendances politiques dans cette jeunesse d'origine bourgeoise : l'une nationale, l'autre sociale. Certains des tenants de la première tendance vont s'allier aux antisémites ; les seconds deviendront souvent marxistes. Ainsi, d'une même couche sociale, du même champ intellectuel, sortent deux mouvements divergents : l'un est nationaliste et raciste, l'autre socialiste. Mais, on va le voir, il y aura également une troisième voie : celle de l'avant-gardisme culturel.

Antisémitisme

— L'antisémitisme prend à cette époque une certaine ampleur. On retrouve là l'un des aspects importants pour comprendre la formation de la pensée de Freud.

— L'antisémitisme est, au départ, le fait des forces de la vieille société, celle précisément que les libéraux avaient voulu changer. L'antisémitisme repose sur une sorte d'alliance entre une partie de la haute aristocratie, les prêtres, qui ont perdu leurs privilèges, et les couches artisanales, qui souffrent du développement du capitalisme industriel.

» Les étudiants qui sont actifs politiquement n'appartiennent pas à ces groupes. Ce sont les enfants du libéralisme et non pas ceux du catholicisme politique. On assiste là, chez les fils de la bourgeoisie, à la naissance d'une autre forme d'antisémitisme dont la substance idéologique est pangermanique et anticléricale. Du sein même du libéralisme naît donc un courant antisémite. C'est là une expérience qui va beaucoup choquer la jeunesse juive et les non-juifs de tradition universaliste, qui avaient pourtant, au départ, comme Freud par exemple, de la sympathie pour le germanisme populiste.

» Cette irruption des forces de la nouvelle droite et l'intensification des rivalités nationalistes produisent un blocage total des processus politiques en Autriche. Cela engendre à son tour une réaction de dépolitisation et une nouvelle importance donnée à une culture psychologique et désocialisée.

— Le corollaire en est une critique du rationalisme ?

— Le rationalisme en Autriche, comme en Europe en général, est lié au libéralisme, orienté vers la loi naturelle, éthique et politique. Il s'agit d'une mentalité juridique, qui attend beaucoup de la rationalité. Notre siècle a une nouvelle conscience en la matière : nous savons quel esclavage peut causer l'hypertrophie de la loi et du juridisme.

» En Autriche, à ce moment-là, les jeunes, les « Jungen », commençaient à apercevoir ce que cette vision pouvait avoir d'insuffisant. Or, il y a en Autriche, en contraste avec les autres cultures européennes, une tradition particulière de vitalité baroque, d'imagination. De cet héritage, et aussi de Schopenhauer et Nietzsche, les jeunes Autrichiens ont tiré l'énergie pour critiquer ce qui, au royaume de la raison pure, a laissé insatisfaites les demandes au niveau de l'individu et de l'affectivité.

» Dans Richard Wagner, ils ont trouvé, dans les années 70 et 80, les bases d'une critique populiste et psychologique du rationalisme. Wagner devient leur héros. Mais on ne peut pas comprendre cette critique du rationalisme indépendamment de la critique du libéralisme. Ce n'est pas seulement un musicien comme Mahler qui s'enthousiasme pour Wagner, mais aussi le sioniste Theodor Hertzl, le socialiste Victor Adler...

— Quelle est la position de Freud dans ce champ intellectuel et politique ?

— Freud est resté fidèle à la culture libérale et rationaliste toute sa vie, à travers les désappointements qu'il a pu rencontrer. En contraste avec ses contemporains, Mahler, Klimt, il ne s'est pas révolté contre les valeurs de son père, mais seulement contre l'incapacité des pères à vivre les valeurs qu'ils proclamaient. C'est, comme Freud le décrit lui-même dans *l'Interprétation des rêves*, une question de courage. La question du courage est toujours au centre du libéralisme en Europe centrale où les forces hostiles sont si virulentes.

» Comme homme politique et comme scientifique, Freud est resté fidèle aux valeurs de la première génération du libéralisme ascendant. Mais il est confronté, dans sa vie personnelle, professionnelle, intellectuelle, à la vague d'antisémitisme et de nationalisme...

» C'est au moment où les forces extérieures négatives ont été les plus menaçantes et où il est plongé le plus profondément dans son expérience de désillusion politique, d'affaiblissement personnel, de désespoir professionnel, dans les années 1895 à 1899, qu'il « invente » la psychanalyse. Il a donc fait d'un poison social un élixir intellectuel. Quand toutes les valeurs auxquelles il adhère sont mises en question, quand ses liens sociaux à la profession médicale, à la société libérale, deviennent problématiques, il s'engage dans un examen profond de soi, par lequel il fonde son nouveau système scientifique. Et, dans ce processus, il récupère son passé politique de jeunesse, qu'il avait refoulé. Mais il l'exhume pour le transcender, transposant son expérience politique en termes psychologiques et familiaux.

» Si on lit, non pas son autobiographie, non pas ses lettres, mais ses rêves tels qu'il les rapporte dans *l'Interprétation des rêves*, on découvre qu'il pratique une inversion par rapport à toute la tradition intellectuelle jusqu'alors : il soumet l'histoire, les catégories sociales et politiques à l'histoire personnelle de l'individu.

Œdipe était roi

— Cette soumission de l'histoire aux catégories psychologiques, c'est ce que vous exprimez en disant que « Freud ne tient pas compte qu'Œdipe était un roi » ?

— Le mythe grec est un mythe de la cité. La religion, la philosophie, la psychologie, sont englobées dans la vie de la cité. Comme le dit Aristote, l'homme est un animal politique.

» Œdipe est roi ; son problème d'identité est un problème qui lie son destin individuel à ses parents ou faux parents royaux. Mais bien sûr, ce qui est au centre du mythe, c'est la relation entre la cité et les dieux. Œdipe veut devenir roi de Thèbes, mais il a le devoir de mettre fin à la peste. Le centre du destin d'Œdipe est le salut de la cité. Le drame privé est soumis au destin politique.

» Freud fait du complexe d'Œdipe un concept universel à travers lequel on peut comprendre la relation entre père et fils. Et, après avoir psychologisé la relation, il réapplique, dans *Totem et Tabou*, le mythe à la société, mais dépourvu de tout contenu historique, social et politique.

» La psychanalyse dans ses origines est métapolitique ; et ce caractère a été produit par la pression de la crise sociale. Mais on n'est pas obligé de se résigner à cette signification, si on développe les autres éléments de la psychanalyse qui donnent une base pour une critique engagée de la scène sociale.

— Ce qui frappe dans votre travail, c'est qu'il porte sur un moment précis de crise sociale et qu'il s'attache tout particulièrement à l'étude d'une élite intellectuelle. Ce sont deux objets d'analyse que les historiens contemporains ont, en général, laissés de côté.

— Oui. Vous percevez très bien à la fois la nature de mes préoccupations et le fait que ma recherche se situe en dehors du courant dominant chez les historiens, notamment en France. Pendant les années 1930-1950, alors que la conscience des intellectuels européens et américains avait été formée sous l'impact de la guerre, de la révolution, de la dépression, de la montée du fascisme..., les travaux historiques tendaient à être centrés sur les crises.

» Des deux coordonnées classiques de la pensée historique, le changement et la continuité, c'est la première, le changement, qui attirait à ce moment-là les historiens, dont un grand nombre, y compris moi-même, étaient influencés par le marxisme. La signification de l'histoire semblait se déceler le plus clairement lorsqu'on examinait les périodes de crise où les forces de la longue durée convergeaient, se heurtaient, et étaient réordonnées.

» Avec la guerre froide et la restabilisation de l'Europe, un autre point de vue, depuis longtemps en gestation, est apparu dans toute sa force dans la pensée historique, particulièrement dans votre pays : un point de vue qui mettait l'accent sur les structures stables et durables du passé. A la place de la vision volcanique de l'histoire qu'avaient les enfants de la crise, la nouvelle histoire sociale offrait une vision glaciale du paysage historique.

» L'histoire, comme processus et actions du passé saisis dans la dimension du temps, était rem-



TÉMOINS

Les combats antinatalistes de Jeanne Humbert, l'insoumise

Si les femmes peuvent avoir recours à la contraception et à l'avortement, elles le doivent un peu à l'anarchiste Jeanne Humbert, quatre-vingt-dix ans, dont quatre ans de prison. Pour elle, le combat continue.

FRANCIS RONSIN

La science apprend aux femmes à n'être enceintes que quand elles le veulent. Qu'elles aient peu d'enfants !

EN 1905, de tels slogans, imprimés sur de petits papillons gommés, discrètement apposés sur les murs, dans les lieux publics et jusque sur les bancs des églises, par des militants, révélaient à un large public les buts et l'activité de la première organisation néo-malthusienne française : la Ligue de la régénération humaine. En effet, d'irrespectueux disciples de Malthus s'efforçaient alors d'accélérer la baisse de la natalité en vulgarisant la connaissance et l'usage des procédés anticonceptionnels. Paul Robin, qui avait fondé la ligue en 1896, Eugène Humbert, Gabriel Giroud et beaucoup d'autres, chaque jour plus nombreux, éditaient quantité d'affiches, de tracts, de brochures, de livres et de journaux, organisaient des dizaines de conférences et assuraient des « consultations » de contraception (1). Jeanne Humbert, la veuve d'Eugène Humbert, a été au cœur de ce mouvement. Elle vient de fêter ses quatre-vingt-dix ans. *Lorsque ce siècle est* né, elle prenait ses premières leçons d'anarchie. Alors qu'il approche de sa fin, elle conserve toute la fougue d'une jeunesse rebelle. *Perpétuelle insoumise*, elle a payé son amour de la liberté *au juste prix* : en années de prison. Nous avons rencontré Jeanne Humbert chez elle — dans un sous-sol du seizième arrondissement de Paris.

***

« *Je suis née à Romans, le* 24 janvier 1890, dans une famille de la petite-bourgeoisie. Vous savez... ces familles de la petite bourgeoisie provinciale, très rétrécies, racornies... Je n'ai pas connu beaucoup la famille de mon père, car on ne les fréquentait pas : la famille de ma mère, c'étaient des chanoines, des religieuses, des architectes, des notaires... *Du côté de mon père*, un tout autre monde : mon grand-père avait un moulin. Le mariage de mes parents s'est fait sans qu'ils se connaissent. On leur a montré des photographies, c'est tout...

» Ma mère, qui avait envie de galoper depuis ses quinze ans, qui avait été élevée dans un couvent où elle avait appris les *métiers d'art, la danse, les usages* aristocratiques, s'est ainsi trouvée *mariée avec un type presque* illettré qui n'avait jamais quitté le moulin. Qui plus est, le meunier a établi son fils boulanger ; et voilà ma mère derrière un comptoir à vendre des miches de pain ! Elle n'a pas tenu longtemps, et il a fallu *fermer* la boutique. Le mariage a tout de même duré puisqu'il a produit quatre enfants. Mais, entre temps, ma mère faisait des fugues. Ici et là, à Paris, à Marseille...

» *La dernière fois* qu'elle est revenue, elle était enceinte... de moi ! Je ne sais pas si elle était déjà enceinte avant de partir, mais mon père m'a toujours considérée comme une étrangère.

» Un jour, ma mère a entraîné mon père à la « maison du peuple ». Là, on parlait, on chantait, on écoutait des socialistes, mais aussi des anarchistes, dont un groupe, très actif, s'était créé de l'autre côté de l'Isère, à Bourg-de-Péage. C'est ainsi *qu'elle* a rencontré Delalé, un anarchiste de Tours, tisseur en soie, fils de compagnon et petit-fils de compagnon, qui, alors, parcourait la France, faisant tous les métiers, mais surtout était un formidable propagandiste libertaire. Ma mère a immédiatement *été séduite* par cet homme d'une brillante intelligence, par son *enthousiasme, sa joie et l'ardeur* de ses rêves humanitaires. Alors, elle a traversé l'Isère et s'est mise à fréquenter le groupe anarchiste. Pendant plusieurs années, elle a ainsi rencontré Delalé quotidiennement, et, lorsque son père est mort, elle n'eut plus aucune raison de rester à *Romans, elle y laissa ses* enfants, sauf moi, car elle savait que son mari *me détestait*, et *nous* voilà parties pour Tours !

Un artiste...

— J'imagine que cela a dû être, *pour vous comme pour votre* mère, un extraordinaire bouleversement. Comment vivait-on à Tours, dans les milieux anarchistes, vers 1900 ?

— On vivait, c'est le mot, et c'est un mot fort, on vivait !

» Dès notre arrivée, les compagnons avaient organisé un banquet pour Delalé, un enfant du pays et un enfant de compagnon. Il a repris son *métier*, à la fabrique, car, si la plupart des *tisseurs* travaillaient chez eux, lui avait tout abandonné. Toutefois, même à la fabrique, il était libre. Les tisseurs travaillaient quand ils le voulaient : ils avaient une pièce à faire pour telle date, à eux de s'organiser.

» Aussi, évidemment, il a repris *sa propagande. Il a formé un* nouveau groupe très actif : il a fait fermer un couvent où les religieuses maltraitaient les enfants, il organisait des conférences. Jean Marestan est venu souvent, Laurent Tailhade, deux fois (2). La deuxième fois, il accompagnait une troupe de *théâtre qui venait donner les Revenants*, d'Ibsen. Or, le groupe anarchiste savait qu'à cette occasion, les réactionnaires voulaient faire du chahut. Nous sommes venus en nombre et ils ont été bien soignés et foutus dehors. Moi, bien sûr, je suivais tout ça, mais, surtout, je récitais des *poèmes et je chantais des chansons*... Et nous recevions tous les libertaires de passage.

» C'est ainsi qu'un jour nous avons eu la visite d'un gars qui désirait rencontrer les anars de la ville. C'était Marius Jacob (3) *et ses « travailleurs de la nuit »*. Ils étaient venus pendant l'été, cela va de soi, *alors* que les gros étaient partis à la mer ! Il préparait soigneusement ses coups et ne laissait aucune trace, c'était un artiste ! Et, comme nous lui avions dit que nous nous réunissions chaque dimanche, il nous prépara une *fête avec* des nappes et des serviettes brodées, une *merveille* ! De l'argenterie, à boire, à manger... Puis, avant de partir, il a distribué de l'argent, pour le mouvement, pour les compagnons de la misère. C'était son habitude, partout où il passait, cet homme faisait du bien. Je ne l'ai revu que bien plus tard, après son retour du *bagne où il avait* passé vingt ans, un homme d'une telle bonté !

» Avec la vie que nous menions nous étions condamnés à avoir la police sur le dos. Combien de fois est-elle venue perquisitionner chez nous ? Il y avait même des inspecteurs qui passaient la nuit *sur le trottoir* d'en face. Alors Delalé s'est retrouvé à la porte de la fabrique. Il a bien essayé de gagner sa vie en s'installant cordonnier, un métier qu'il avait appris au cours de ses vagabondages. Mais, rien *à faire, et nous avons dû quitter* Tours, où nous étions les victimes d'une surveillance et d'une malveillance incessantes.

Le « chocolat »

— Ainsi vous êtes venue à Paris. Votre vie a-t-elle changé pour autant ?

— Absolument pas, d'ailleurs les copains nous attendaient et nous avons trouvé un appartement. *Ils nous ont* beaucoup aidés, surtout Eugène Fromentin, que l'on appelait l' « *anarchiste milliardaire* » et qui habitait Choisy-le-Roi (c'est dans la propriété de son beau-frère que s'était réfugié Bonnot avant d'être tué). *C'est* le seul anarchiste fortuné que j'aie rencontré. Il *recevait tous les compagnons*, ils s'est fait voler, il s'est fait piller !...

» En ce qui nous concerne, il nous a acheté des meubles, il nous a donné de l'argent pour que je puisse faire des études, il m'a même *acheté* une machine à écrire dont je vous parlerai plus tard.

— C'est alors que vous avez connu Jean Vigo ?

— Nous étions très liés avec ses parents, Miguel Almereyda et Emilie Cléro, c'est même Miguel qui m'a donné mes premières leçons de dactylographie. A ce moment-là, ils vivaient comme des *clochards* dans un taudis de la rue des Gardes. *Nous sommes passés* les voir un dimanche. Almereyda jouait aux billes avec Fernand Desprès. Emilie s'est saisie d'un tas de chiffons qui trônait sur leur paillasse et me l'a posé sur les genoux en disant : « *Voici notre enfant.* » Au milieu du tas de chiffons, il y avait Jean Vigo, qui *devait avoir trois jours*. Et j'ai aimé ce gosse... Pendant des années, des années, et j'ai pleuré plus tard... Il est devenu mon filleul, laïc, bien sûr. J'ai pris soin de lui, parfois pendant des semaines, car ses parents avaient l'habitude de le déposer chez des copains, toujours pour la journée, mais ensuite on pouvait rester cinq, dix jours sans les voir. Ils vivaient leur vie de bohème et de hasard avec par*fois beaucoup d'argent grâce* au « chocolat ».

— Au « chocolat » ?

— A la fausse monnaie, leur spécialité avec les faux mandats ! Mais Jean était tellement gentil qu'il était partout heureux. Evidemment, quand il revoyait ses parents, il était également très content de repartir avec eux. Plus tard, nous nous *sommes fâchés* avec Miguel, qui avait créé *le Bonnet rouge* et rejoint le camp des patriotards, mais je suis toujours restée très proche de Jean.

— Peu après, vous avez rencontré Eugène Humbert et vous vous êtes *jointe* au combat des néo-malthusiens...

— *J'avais* souvent vu et entendu Humbert dans les nombreuses réunions où j'allais avec mes parents, mais je n'avais jamais eu l'occasion de lui parler. Pour ce qui est du néo-malthusianisme, je connaissais depuis longtemps les thèses des partisans de la limitation vo*lontaire des naissances* et leur action pour vulgariser l'usage de la contraception. Delalé, lui-même, était très convaincu et engagé. Il faisait partie de la Ligue de la régénération humaine et avait prononcé plu*sieurs conférences en son nom*. Toutefois, ma rencontre avec Humbert eut lieu presque par hasard et grâce à cette fameuse machine à écrire... Humbert, qui venait de se séparer de Robin, me l'emprunta, puis me demanda d'effectuer pour *lui* quelques travaux de secrétariat. *J'avais dix-huit ans et j'étais* loin de soupçonner la vie qui s'ouvrait devant moi !

— Vous voilà donc à « Génération consciente », aux côtés d'Eugène Humbert.

— Oh ! mon rôle, bien qu'utile, était encore *fort modeste. Du* secrétariat... *Génération consciente était alors* en pleine prospérité. Le journal était animé par une équipe d'écrivains de grand talent, les orateurs prononçaient des conférences dans toute la France et les abonnements affluaient.

» Les condamnations qui pleuvaient sur nous ne ralentissaient pas notre essor. Même lorsque Humbert était en prison pour « *outrage aux bonnes mœurs* », car c'est le prétexte qu'ils utilisaient pour nous poursuivre, il continuait à tout diriger. Nous passions le voir à la Santé, chaque jour, et il nous donnait ses directives, corrigeait les articles du journal.

— Et on le laissait faire ?

— Vous pensez ! Il était détenu dans le quartier des politiques *et il bénéficiait d'une très grande* liberté. Avec tous ses amis (et je rencontrais là les copains que j'avais connus bien avant : Miguel, Lecoin...) il menait une joyeuse vie. Ils faisaient de ces gueuletons ! Souvent jusqu'à minuit... Grâce à nous, ils avaient tout ce qu'il leur fallait : nourriture, vin... Humbert y a même prononcé deux conférences et recueilli des abonnements parmi les gardiens !

— Arrive la guerre...

— La guerre, on ne voulait pas y croire. Etant donnée la *force* du mouvement *antimilitariste*, on pensait qu'il allait se passer quelque chose. Humbert était moins optimiste, mais il a attendu jusqu'au dernier moment. Puis, un soir, on a fait une dernière promenade sur les boulevards. Il y avaient là des foules qui criaient : « *A bas la guerre !* » Sitôt que trois flics approchaient, tout rentrait dans l'ordre. Alors, Humbert a perdu tout espoir. Il m'a dit : « *Tous ces c... vont marcher !* », et il est rentré faire sa valise. Le lendemain, il était en Espagne ; Devaldès s'est réfugié en Angleterre, où il s'est fait reconnaître *objecteur de conscience* ; quelques-uns se sont insoumis et les autres sont partis pour la riflette, les pacifistes !...

Les imbéciles !

— Plus tard, vous avez rejoint Eugène Humbert en Espagne.

— J'y suis allée plusieurs fois, avec sa première compagne, Eugénie de Bast. Puis, au cours de notre dernier voyage, Eugénie est morte et moi je suis restée. J'ai travaillé chez un Grec qui *bâtissait des fortunes. J'étais* dans son bureau le jour de l'armistice. Il était fou de rage : « S'ils m'avaient laissé deux ans de plus ! S'ils m'avaient laissé deux ans de plus ! » Quant à moi, la paix m'a permis de retourner en France, avec ma fille, qui était née entre-temps. Humbert devait nous rejoindre plus tard, il lui fallait attendre *que* les *esprits se calment*.

— Les années qui suivirent furent pour vous véritablement dramatiques : en 1920 a éé votée la fameuse loi réprimant la divulgation des procédés contraceptifs et la propagande antinataliste. Une loi à laquelle vous n'avez pas voulu vous soumettre.

— *Une loi criminelle ! Nous* n'avions pas la vocation du martyre, mais, si leur loi pouvait faire de nous des victimes, elle était bien incapable de faire de nous des moutons, des esclaves. Alors, ils nous ont frappés. Oh ! c'était facile !... Humbert était à peine revenu qu'ils ont perquisitionné chez nous. Ils ont pu trouver tout ce qu'il voulaient : contra*ceptifs, brochures antinatalistes*... Et j'ai connu la prison. Deux ans à Saint-Lazare, puis à Fresnes, avec les droits communs, dans des conditions épouvantables. Là, on peut comprendre ce que veulent dire leurs grands mots : *humanité, civilisation... Humbert*, lui, était en forteresse militaire. Ils l'avaient *condamné à cinq* ans pour insoumission et à deux ans pour propagande néo-malthusienne (des peines qui heureusement avaient été confondues).

» A peine avais-je pu retrouver ma fille, et alors que j'étais seule, Humbert toujours en prison, qu'ils m'ont traînée en cour d'assises et condamnée à une nouvelle peine de deux ans pour complicité d'avortement (ils avaient réussi à savoir que j'avais fourni une canule à un ami dans le besoin). Ils voulaient nous bri*ser, les imbéciles !*

— Ils ne vous ont pas fait peur ?

— Ils m'ont enragée plutôt. Notre vie n'avait un sens que si nous combattions. Nous avons essayé de nous calmer, pendant *quelques années, lorsque Humebrt* est revenu parmi nous. Mais, rien à faire, on s'ennuyait, on avait mauvaise conscience. En 1930, nous avons édité un nouveau journal néo-malthusien : « la Grande Réforme », en nous pro*mettant d'être prudents, comme* si cela était possible ! Jusqu'alors, mon rôle avait été plutôt effacé : à partir de ce moment je me suis trouvée en première ligne. J'ai fait plus de cent conférences, dans toute la France, jusque dans *de petits bourgs dont* je serais bien incapable de me rappeler le nom.

Jusqu'au bout...

— Et une nouvelle fois vous avez eu affaire à la justice ?

— Je participais alors à une tournée organisée en Normandie par la Ligue des combattants de la paix et pour *faire comprendre* à mes auditeurs le rapport existant entre la situation démographique et la menace de guerre ; je citais une phrase de « la Patrie humaine », de mon ami Victor Margueritte : « Et d'abord, les *femmes ne doivent plus* faire d'enfants tant que les pa*tries auront le droit de les assassiner.* » Et c'est cette phrase qui me conduisit devant le tribunal de Vire, car un colonel, membre des Croix *de feu*, avait porté plainte ! J'ai été condamnée à trois mois de prison pour avoir prononcé une *phrase extraite* d'un livre que l'on pouvait acheter *partout* ! C'est *notre* peau qu'ils voulaient, et ils ont eu celle d'Humbert !...

» Humbert a été de nouveau arrêté en 1943 pour avoir envoyé à un paysan qui le lui demandait un livre de Gabriel Giroud, « la Question de population », interdit depuis 1920. Il a été accusé *de complicité de tentative* d'avortement. « Complicité de tenta*tive », vous vous rendez compte !* Et il est mort en juin 1944, à deux jours de sa libération, lorsque les Anglais ont bombardé l'hôpital d'Amiens, où il avait été transféré.

» Pour la première fois de ma vie, j'ai eu le sentiment d'avoir perdu tout espoir. Je me suis véritablement *effondrée*, et il m'a fallu des mois avant de reprendre *conscience et de me dire* : « Ou tu fais le saut, ou tu continues... » Poser la question, c'était déjà y répondre. Abandonner l'œuvre d'Humbert, abandonner Humbert, impossible ! Alors, j'ai tout recommencé. Comme avant. J'aurais aimé en faire plus si cela avait été possible. J'ai écrit mon livre sur Sébastien Faure et des articles pour « la Voie de la paix », « *Faubourg* », « *le Libertaire* »... J'ai prononcé de nouvelles conférences et, enfin, je me suis décidée à reprendre la publication de « la Grande Réforme ».

— Et vous avez édité votre livre sur Eugène Humbert.

— *Pas sans mal !* Après avoir réuni l'argent nécessaire grâce à des souscriptions d'amis et de sympathisants, j'ai essuyé les refus de deux imprimeurs. C'est pour vous dire combien nous étions haïs ! Mais hélas ! après trente-deux numéros, j'ai dû abandonner « la Grande Réforme ». *J'ai vendu les quelques* bijoux que je tenais de ma mère, mes meubles, enfin tout...

» Il ne me restait que ma volonté de combattre et ma vie... Bien que l'on m'ait déjà enterrée... Il faut que je vous raconte ça ! Un jour, un *ami*, avec sur son visage un drôle de sourire, me donne un livre : « la Libre Maternité ». Je me mets à le *lire ; un livre formidable*. Son auteur, Roger-Henri Guerrand, que je ne connaissais pas encore, savait tout de nous. C'est ma fille qui a découvert le pot aux roses. Figurez-vous que ce livre était dédié « à la mémoire de Jeanne Humbert *!* » *En 1971 !* Eh bien, cela m'a plutôt porté chance. Depuis, *j'ai* aidé May Picqueray à fonder « le Réfractaire » (je n'ai pas pu en assumer la direction, car, à la suite de mes condamnations, je suis privée de mes droits civiques) (4) je lis toujours deux ou trois livres par semaine, et, *outre « le Réfractaire »*, j'envoie régulièrement des articles aux revues anarchistes, « la Rue », « le Monde libertaire »...

» Ce n'est pas maintenant que je vais changer, j'emmerderai le monde jusqu'au bout !... » ■

(1) *Sur le néo-malthusianisme*, en dehors des journaux, brochures et ouvrages publiés par les militants, *on peut lire la Libre Maternité*, de Roger-Henri Guerrand (Casterman, 1971) et *la Grève des ventres, propagande néo-malthusienne et baisse de la natalité en France, XIXᵉ-XXᵉ siècles*, de Francis Ronsin (Aubier, 1980).

(2) Gaston Havard, dit Jean Marestan (1874-1951), propagandiste *anarchiste et néo-malthusien*, auteur d'une *Education sexuelle* dont le succès fut considérable (plus de cent *mille exemplaires* vendus en France, traductions en cinq langues).

Laurent Tailhade (1854-1919), poète parnassien et journaliste extrêmement fécond, soutint avec fougue et talent les *idées libertaires* qu'il reniera toutefois au cours des dernières années de sa vie.

(3) Sur Marius Jacob voir A. Sergent, *Un anarchiste de la Belle Epoque*, Marius Jacob, Le Seuil, 1950.

(4) Voir l'interview de May Picqueray dans *le Monde dimanche* du 11 novembre 1979.

● Jeanne Humbert a écrit un roman à thèse, néo-malthusien et libertaire : *En pleine vie*, Paris 1930, deux témoignages sur ses séjours en *prison : le Pourrissoir*, Paris 1932, *et Sous la cagoule*, Paris 1933 ; trois biographies : *Sébastien Faure*, Paris 1945, *Gabriel Giroud*, Paris 1948 ; *Eugène Humbert, la vie et l'œuvre d'un néo-malthusien*, Paris 1948. Seul ce dernier ouvrage est encore disponible à la librairie du *Réfractaire*, 320, rue Saint-Martin, Paris.

placée par l'histoire comme états passés, ressaisis dans la dimension de l'espace mental. Cette perspective a fait gagner beaucoup dans la compréhension de la vie quotidienne et de la culture du passé. Mais on a aussi beaucoup perdu.

» Quand les historiens se tournent vers les « lois » de la science sociale, vers les structures anthropologiques, vers la « lecture » de *l'histoire comme* un *texte*, ils s'intéressent aux caractères sys*tématiques*, plutôt qu'aux caractères dynamiques. Ils déprécient alors, ou même abandonnent, l'étude des processus critiques où les sociétés se transforment. Là où les historiens de la crise et des mouvements conscients étaient aveugles aux continuités sociales et culturelles, les nouveaux *historiens ont tendance* à être sourds aux cataclysmes et *sous-évaluent* le mouvement.

— Mais vous n'avez pas choisi non plus d'examiner pleinement une crise sociale majeure, puisque vous concentrez votre attention sur une élite intellectuelle *numériquement restreinte*.

— C'est vrai. Mais là cette petite élite intellectuelle viennoise produit une contribution majeure à la réorientation de la culture rationaliste et occidentale du vingtième siècle. J'ai tenté de montrer comment cette culture, essentiellement dépolitisée, deshistorisée, désocialisée, était paradoxalement un produit historique.

» Et, de la même manière que le présent anime les questions que nous posons au passé, de la même manière une nouvelle compréhension du passé peut jeter quelque lumière, quoique oblique, sur notre présent, et dans le cas précis qui m'a occupé, sur la place qu'y tiennent les intellectuels.

— Vous tentez de mettre en œuvre une nouvelle forme de recherche historique, qui réunirait les deux formes de travaux historiques dont nous venons de parler ?

— Je ne peux pas dire que j'ai réussi à réunifier l'école de l'histoire anthropologique et spatiale et l'école de l'histoire intellectuelle et temporelle. Quelle tâche gigantesque ! S'il y a quelque chose de nouveau *dans* mon travail, c'est de montrer que les *domaines apparemment* autonomes de la haute culture, telles l'architecture, la musique, la littérature..., ont subi des changements internes, reliés entre eux, de contenu et de forme. Et que l'expérience traumatique du changement social et politique explique le caractère spécifique *de la haute culture de notre* siècle. » ■

(1) Carl E. Schorske : *Fin-de-Siècle Vienna*. Editions Knopf. New-York 1980. La traduction française paraîtra prochainement aux Editions du Seuil.



DÉLIRE

Rome mutilée par Mussolini

La mégalomanie mussolinienne a fait des ravages dans l'urbanisme romain. Dans un livre paru à Bari, l'historien Antonio Cederna montre comment les rêves de destruction-rénovation du Duce ont abouti à un massacre.

CLAUDE AMBROISE

PLACE de Venise, à Rome, le touriste est généralement saisi par la laideur du monument élevé à la mémoire de Victor-Emmanuel. S'il contourne cette masse blafarde à gauche, il débouche sur la voie des forums impériaux menant tout droit au Colisée. S'il tourne sur la droite, il monte au Capitole, laissant derrière lui le Palais de Venise, qui fut la résidence de Mussolini.

Le Duce n'est pas responsable du monument à Victor-Emmanuel, qui fut édifié entre 1885 et 1911. C'est en creux qu'en ces lieux s'inscrit la présence du fascisme. Pendant toute la durée du régime, on a gratté le Capitole à sa base et sur ses flancs. Le quartier populaire d'origine médiévale a disparu, des places ou des demeures où s'étaient cristallisés des siècles d'histoire ou de vie quotidienne se sont évanouies ; telle église baroque a été détruite, telle autre démantelée, pour être reconstruite ailleurs... Pour tracer la perspective qui va du Palais de Venise au Colisée, une douzaine de rues ont été rayées de la carte. Ce tapis d'asphalte pour parades militaires, déroulé dans un décor de ruines antiques curetées et refaites, aura été une excellente contribution à l'image de marque internationale du régime.

Qu'on se déplace maintenant de l'autre côté du Tibre, à deux pas du château Saint-Ange, pour enfiler la via della Conciliazione, qui conduit à la place Saint-Pierre. Ici le kitsch est sans humour ni bizarrerie, tout est raide et faux. Le 28 octobre 1938, seizième anniversaire de la Marche sur Rome, Mussolini donnait le premier coup de pioche à la destruction de la Spina, un ensemble de vieilles demeures comprenant quelques palais et situé entre la colonnade du Bernin et le Tibre. Près de cinq mille personnes durent trouver un logement ailleurs, pour que puisse être ouverte la rue qui, désormais, unit la ville de Rome au Vatican et symbolise la réconciliation de l'Etat italien avec l'Eglise catholique.

L'urbanisme mussolinien a sévi en bien d'autres lieux : autour du mausolée d'Auguste, près de la rive gauche du Tibre, à proximité de la piazza Navona avec le regrettable corso Rinascimento... Encore, ne sommes-nous que dans le centre. Il faut penser, aussi, à tous ces quartiers incohérents, correspondant à une expansion de la ville « en tache d'huile », c'est-à-dire désordonnée. Surtout, on ne saurait oublier que la destruction des quartiers populaires du centre est à l'origine des Borgate, ces pauvres maisons amassées à la périphérie de la ville, qui hantent l'œuvre de Pasolini.

Spéculation

Antonio Cederna vient de consacrer un livre à l'histoire de ces méfaits, *Mussolini urbanista, lo sventramento di Roma negli anni del consenso*, publié par Laterza à Bari. Bien qu'axé sur la destruction du vieux Rome, cet ouvrage n'est pas seulement la chronique d'un massacre. C'est aussi, pour le lecteur, l'occasion de percevoir quelques-uns des problèmes qui, depuis une trentaine d'années, agitent les historiens du fascisme.

D'abord la continuité. Toutes les opérations d'urbanisme de l'époque mussolinienne ont été tirées des vieux cartons. Le monument à Victor-Emmanuel est un point de départ. Il prélude à la liquidation des vieux quartiers accrochés aux flancs du Capitole, qu'Antonio Muñoz, bras droit de Mussolini pour la rénovation urbaine et archéologique de Rome, mènera à bien, si l'on ose dire. Il y a continuité aussi par rapport à ce qui vient ensuite : le régime démocrate-chrétien. Marcello Piacentini, qui fut l'un des principaux responsables de l'urbanisme fasciste, sévit encore après la guerre. C'est lui le coauteur du projet de la via della Conciliazone, qui ne sera achevée qu'en 1950, pour l'année sainte.

Virgilio Testa, qui, dès la fin des années 20, soutenait la thèse de l'expansion en direction de la mer et qui fit carrière au sein du « gouvernorat », l'organe fasciste chargé de l'administration de la capitale, sera de 1951 à 1973 le numéro un de l'EUR, cet énorme quartier hypermoderne, au sud-ouest de Rome, par certains côtés comparable à la Défense. C'est, à l'origine, un projet mussolinien. Mais Testa a su le développer et l'adapter aux exigences des temps nouveaux. Dès les premières pages de son livre, Cederna dit de ce grand serviteur de deux régimes qu'il a dirigé d'une main sûre, pendant quarante ans, le développement de la ville *« tel que l'ont voulu les forces politiques les plus archaïques et la propriété foncière »*.

Plus sûrement éternelle que la ville elle-même, la propriété foncière demeure, alors que les régimes se succèdent. Mais il serait faux d'imaginer que dans les années de l'entre-deux-guerres l'administration romaine était une technocratie compétente, garantie par un gouvernement fort, et donc capable de donner une forme rationnelle aux intérêts du capital. Au contraire, c'est de la faiblesse de l'administration et de l'absence de politique urbanistique réelle que la rente et la spéculation tiraient leur force. Il faut attendre 1932 pour que soit voté un *piano regolatore* (plan d'occupation des sols) qui ne sera jamais vraiment appliqué et qui apparaîtra comme dépassé dès 1936 avec la décision mussolinienne de créer l'E. 42 (futur EUR). Le sommeil de la raison engendre deux monstres : la spéculation et les projets des urbanistes.

Apparemment, le problème posé aux experts est le suivant : la ville est une accumulation de strates historiques (Antiquité, Moyen Age, Renaissance, Baroque...), mais c'est aussi une capitale du vingtième siècle. Les moyens de transport modernes et la démographie créent, entre passé et présent, une contradiction qu'il faut résoudre. Mussolini oppose les problèmes de la « nécessité » aux problèmes de la « grandeur ». La solution que tout le monde préconise, c'est la création de grands axes de circulation qui traversent la ville, en sauvant ce qui peut et doit être sauvé. Evidemment, il s'agit d'une fausse solution. Les voies nouvelles dans le tissu urbain ancien sont facteurs de densification (on reconstruit en bordure des avenues récentes) et d'augmentation de la circulation. Il faut donc continuer à détruire. Il n'y a rien à faire contre ce cercle vicieux qui ne profite qu'à la spéculation foncière.

D'où les contradictions permanentes que Cederna décrit avec verve, sarcasme et colère. Tel projet, qui commence par énoncer de sages principes quant à la sauvegarde du précieux héritage des siècles passés, se poursuit avec des propositions qui, à coup sûr, aboutiront à son anéantissement. L'urbaniste qui, en théorie, dans les congrès, dans les journaux, affirme vouloir veiller à la préservation du patrimoine historique de Rome, s'adonne en réalité au saccage quand on le charge d'opérer sur le tissu vivant de la ville. Le nom de Piacentini, *« maître du double jeu »*, revient souvent. D'autres aussi, comme Giovannoni qui, en 1929, proposait que la ville soit traversée par deux énormes artères se croisant au centre d'un grandiose forum moderne. Contre ce dessein extravagant, Piacentini polémique justement. Mais il signera le regrettable plan d'occupation des sols de 1932. Plus tard, les deux compères se retrouveront associés pour l'étude d'une « variante générale » à ce plan...

Reste qu'on ne peut dire tout haut ni même tout bas à soi-même qu'une ville comme Rome est destinée à la mutilation à répétition. C'est pourquoi s'élaborent des approches fallacieuses de la réalité urbaine, afin de masquer la contradiction qui oppose l'héritage historique à la modernité. Une certaine idée de la beauté et une certaine pratique de l'archéologie prêtent leur concours à cette mystification. On choisira dans la ville les plus beaux monuments et on les débarrassera des rues et des maisons qui, au cours des siècles, se sont cristallisées autour. Placés au point d'aboutissement de magnifiques perspectives, ils s'en trouveront rehaussés. Les témoignages grandioses du passé frapperont l'imagination du passant. La spéculation et la circulation y trouveront leur compte.

Petit bourgeois

L'archéologie romaine sert, elle aussi, à liquider le vieux Rome. On confère à la strate antique de la ville une valeur absolue, et toutes les autres s'en trouvent dégradées. Sous le prétexte de retrouver les restes de l'ancienne maîtresse du monde, on fait place nette d'un passé plus récent, mais en même temps on s'apprête à réduire le Colisée à une structure de sens giratoire, faisant ainsi d'une pierre deux coups... Cederna souligne la médiocrité de cette archéologie faite pour la montre et subordonnée à un urbanisme irréfléchi. Pas de rigueur scientifique, pas de mises au jour extraordinaire, non plus. A aucun moment ne se dessine la volonté d'assumer rationnellement toute l'histoire de la ville. On abolit le temps en l'écrasant entre la modernité et une Rome antique imaginaire. Au refus de l'histoire fait pendant le refus de voir les classes populaires habiter les hauts lieux de la capitale, d'où elles sont chassées.

Pouvait-on faire autrement ? Oui, répondait dès la fin des années 20 l'urbaniste Piccinato. Mais il aurait fallu renoncer à confondre ville ancienne et ville moderne. Il fallait lier le développement de la capitale à une politique d'intervention économique en matière de terrains à bâtir. L'étude de Cederna confirme, comme l'ont abondamment montré des travaux récents (1), que le fascisme n'a jamais eu de mal à trouver des urbanistes flagorneurs et des gens de lettres (le polygraphe Ojetti, par exemple), prêts à magnifier ou à inspirer les pires aberrations esthétiques.

Quel rôle joua personnellement le Duce dans cette affaire ? On mettra à son compte une décision intelligente en faveur des temples du Largo Argentina (la réalisation de Muñoz est une autre question). D'abord enthousiaste du projet de Brasini, qui prévoyait la destruction de tout le tissu urbain entre le Panthéon et la place Colonna, il renverra quand même cette folie aux calendes grecques. Il s'est proclamé lui-même l'inspirateur du plan de 1932. Ce qui paraît sûr, c'est qu'il n'avait aucune notion concrète d'urbanisme. Ses connaissances esthétiques sont médiocres. L'enquête de Cederna confirme l'absence chez Mussolini, véritable animal politique, d'une réelle passion pour les choses de la culture. Il parle de l'art comme un petit bourgeois et, en bon mégalomane, il se considère comme un artiste travaillant la pâte humaine. En revanche, le futurisme mécaniciste et négateur de l'histoire l'a certainement marqué. Ces grands travaux dévastateurs étaient la parfaite réalisation de ses volontés. La croissance désordonnée de Rome est également une manifestation de l'incapacité du fascisme à dominer les problèmes démographiques et les rapports ville-campagne.

Immortels

Cederna décrit, avec la rigueur de l'historien, l'histoire d'une folie. Il ne faut donc pas s'étonner si la clef de cette reconstitution se trouve dans l'étude d'un psychanalyste, Elvio Fachinelli. Apparemment, il n'y a aucun contact entre les deux ouvrages. L'interprétation du fascisme n'occupe qu'un chapitre de l'essai de Fachinelli (2). Celui-ci affirme que les Italiens, au lendemain de la première guerre mondiale, ne pouvaient éprouver, à l'égard de la patrie, que des sentiments d'une ambivalence extrême ; que ceux-là mêmes qui croyaient le mieux l'aimer la haïssaient le plus. Les souffrances endurées avaient été sans commune mesure avec celles des guerres du Risorgimento, mais, par ailleurs, la victoire était « mutilée », la patrie et ses valeurs, telles qu'on les avait conçues au dix-neuvième siècle, étaient bien mortes. Le recours délirant au mythe des Romains, si important dans l'histoire du fascisme, mais qu'on ne saurait expliquer par la « culture » de Mussolini, aurait constitué une tentative désespérée de dénégation de cette mort. S'identifier à la Rome antique, c'était se rassurer, se sentir forts et immortels.

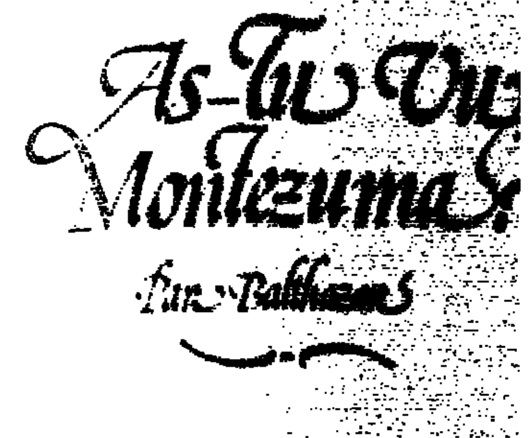
Si on relit le livre de Cederna, en ayant présent à l'esprit la thèse de Fachinelli, on voit que le délire mussolinien, qui renvoie au délire de toute une nation, trouve sa pleine réalisation physique dans la restauration-destruction de la capitale italienne. Les ruines exhumées servent de cadre aux rites militaires rassurants : défilés, parades, etc. La quête matérielle de la Rome antique est une opération purement fantasmatique, à caractère obsessionnel, puisque la cité romaine avait été détruite, ou, plutôt, réemployée au cours des siècles. Mais le désir de fouler à nouveau le sol des César, la croyance folle qu'on allait retrouver, vivante, l'antique cité conduisaient à la destruction de la Rome réelle.

(1) En particulier : Mario Isnenghi, *Intellettuali militanti e intellettuali funzionari, appunti sulla cultura fascista* ; Einaudi, Turin 1979. — Philipp. V. Canistraro, *La fabbrica del consenso, fascismo e mass media* ; Laterza, Bari 1975.

(2) Elvio Fachinelli, *La freccia ferma, tre tentativi di annullare il tempo* ; L'Erba voglio, Milano 1979.

SERGE BIHANNIC







A mon âge on n'écrit pas ses souvenirs : on rédige des rapports. Assurément beaucoup de mes pareils, devenus vieux, offrent-ils au public le récit flatté de leurs heures mortes. Et peut-être quelques-uns sont-ils assez naïfs pour méconnaître le vrai ressort qui guide leur plume : la vanité. Quant à moi, je ne vise ici à séduire aucun lecteur, pas même l'agent inconnu qui lèvera les scellés mis dès mon dernier soupir, selon l'usage, sur mes papiers personnels les plus secrets.

Si j'écris, c'est d'abord pour me distraire de cette oisiveté pesante que la langue administrative nomme cruellement « disponibilité ». C'est aussi pour éprouver la fraîcheur et la précision de mes souvenirs, ma capacité à les traduire aussi vigoureusement que je viens de les ressentir, c'est pour goûter le plaisir dangereux de la transgression complète, des aveux interdits par le devoir d'État ou les simples convenances. Voudrais-je même, par ce journal, prendre rang discrètement à la barre d'un tribunal invisible ? Une telle ambition suffirait à justifier, autour de mon manuscrit, le silence et l'obscurité.

Paris, juillet 1971.

Comment le crime...

CE mardi matin, il y a juste un an, Son Excellence me fit appeler à 10 heures. Dans l'antichambre, jetant un regard distrait à la place Louis-XV ensoleillée, je repassais mentalement les postes qui pourraient m'être proposés. Gouverneur de la Corse — mais on me trouverait bien jeune ? Gouverneur du Sénégal — n'étais-je pas déjà un peu vieux pour ce climat ? Gouverneur des Mascareignes — mais je pouvais espérer mieux de mes protecteurs. J'en étais là de mes anxiétés quand le garçon bleu vint m'introduire chez M. le marquis d'Argenmesnil.

« *Malartic est mort subitement hier soir, mon cher ami,* me dit le secrétaire d'État. *Il ne pouvait plus mal choisir son moment. On a dit beaucoup de bien de vous à Sa Majesté, et j'en pense assez moi-même pour avoir proposé de vous nommer à cette place. M. le duc de la Trémoille a téléphoné tout à l'heure : il voudrait un collaborateur en qui il puisse mettre toute confiance, qui se connaisse aux affaires, et n'ait dans notre maison que des amis. Acceptez-vous ?*

— *M. le ministre* (je me sentais prêt à bafouiller) *je serais fort honoré d'un tel poste en Amérique, mais Votre Excellence doit se souvenir que je n'ai pas subi le stage probatoire...*

— *On y a songé,* répliqua M. d'Argenmesnil tout sourire, *mais je veux bien créer le précédent pour vous. Il n'y aura là-bas que des avantages à ce que votre nomination paraisse un peu sortie de l'ordinaire. Acceptez-vous donc ?*

Et comme j'acquiesçais :

— *Passez maintenant chez M. Hue de Belon. Partez au plus tôt possible, et justifiez notre choix !* »

En descendant chez le directeur d'Amérique, je n'en croyais pas encore mes oreilles : secrétaire général de la Louisiane, à trente ans ! L'autorité sur douze intendants, quarante-neuf millions de citoyens français répartis tout au long du Mississippi, des Grands-Lacs au golfe de Floride, de la frontière de l'Union au Nouveau-Mexique ! La responsabilité de la plus énorme production de blé, de pétrole et de coton du monde ! J'essayais de me remémorer les chiffres, les détails électoraux et politiques, les questions actuelles dont regorgeaient tant de télégrammes et de rapports que j'avais lus peut-être, ces dernières semaines, moins attentivement que les autres, tant il m'eût paru contraire aux usages d'intégrer à l'énorme machine américaine un agent qui n'aurait pas fait ses preuves ailleurs, dans un de ces territoires qui coûtent à la France plus qu'ils ne lui rapportent...

Je me demandais aussi quel mal avait terrassé mon infortuné prédécesseur. Je l'avais rencontré souvent, à Versailles ou à Paris, coiffure en brosse et mâchoire carrée, rogue comme un gendarme anglais. C'est à un tel homme, fait pour entrer à cheval dans des villes prises, que je devais me substituer, au pied levé !...

M. Hue de Belon, directeur d'Amérique, voulait paraître plus calme qu'il ne l'était en effet. Après avoir fermé l'interphone et condamné sa porte, il me tendit plusieurs dossiers dont l'un, relié de maroquin bleu, avait apparemment été soumis au roi lui-même.

« *Vous trouverez, monsieur, le dernier rapport de notre regretté collègue M. de Malartic. Il l'avait dicté au téléchiffre avant de ... heu... de s'éteindre brusquement. J'ai cru bon d'y joindre les plus récentes dépêches de nos postes de Londres, Escorial et New-York, que les affaires étrangères ont bien voulu* (grimace) *me communiquer assez rapidement. Voici enfin le message que M. le duc de la Trémoille a fait parvenir au roi, il y a trois jours. Il est annoté par Sa Majesté ; ces annotations, qui n'ont pas encore été retournées au lieutenant général, tiennent lieu d'instructions pour les élections prochaines. Je souhaite que vous preniez connaissance de ces pièces ici même ; j'en ferai tirer copie avant votre départ, mais il vaut mieux, d'ici là, qu'elles circulent le moins possible* ».

Devinant ma surprise, le directeur poursuivit :

— *Installez-vous dans mon salon, lisez. Vous verrez pourquoi les affaires de Louisiane nous préoccupent.* »

...d'un cuisinier mexicain...

Carré dans mon fauteuil, je lus, avec un sentiment croissant d'excitation :

« *Le secrétaire général de la Louisiane, baron de Malaric, à S.E. M. le marquis d'Argenmesnil, secrétaire d'Etat aux affaires d'outre-mer. Très secret.*

Saint-Louis, le 4 juillet 1970.

» *L'incendie qui a entièrement détruit, le 21 juin, la raffinerie de pétrole de la Compagnie royale des huiles à moteurs de Ville-Bourbon, province du Missouri était indubitablement d'origine criminelle. L'enquête très complète dont vient de me rendre compte M. l'intendant du Bas-Missouri a d'abord prouvé que des charges explosives avaient été disposées au pied même des cuves. Les auteurs de l'attentat ont pris là des risques si considérables que trois hypothèses seulement pouvaient être retenues : il s'agirait d'ouvriers de la raffinerie, de gendarmes chargés de protéger les installations, ou d'un groupe de terroristes spécialement entraînés.*

» *M. l'intendant du Bas-Missouri m'a fait partager sa conviction que les deux premières hypothèses ne sont pas vraisemblables. Le climat social demeure normal au sein du Syndicat des pétroliers, et l'enquête n'a pas fait apparaître de situation particulière à Ville-Bourbon. Quant aux gendarmes, dont deux, qui faisaient leur ronde, ont été blessés dans l'explosion, ils ont été mis hors de tout soupçon.*

» *L'action terroriste pourrait être le fait soit de propriétaires expropriés lors de la construction du nouvel oléoduc, soit de groupes anarchistes, soit d'étrangers venus des Etats de l'Union ou du Mexique.*

» *Là encore, l'enquête et la revue des écoutes téléphoniques ont permis d'éliminer les deux premières hypothèses. Il est en revanche prouvé que cinq citoyens de l'Union, dont une femme, ont passé deux nuits à un motel de Ville-Bourbon, sous une identité maladroitement déguisée, à la veille de l'attentat. Après vérifications menées aux grands ordinateurs de la Nouvelle-Orléans et de Québec, il est apparu qu'il ne pouvait s'agir que d'individus ayant franchi la frontière au Détroit, le 24 mai, et qui n'ont ensuite été enregistrés dans aucun hôtel ni à aucun poste de sortie.*

» *Je prends donc la liberté de suggérer à Votre Excellence que le ministère des affaires étrangères et le service secret soient désormais associés à l'enquête que Mgr le lieutenant-général a confiée, sur l'avis de M. l'intendant du Bas-Missouri, à M. Boisbrûlé, commissaire du roi à Saint-Louis.*

» *J'ai l'honneur*, etc. »

Je me promis d'imiter le style concis de Malartic : il faisait honneur, me semblait-il, à l'Ecole du service royal. Je m'attaquai ensuite aux dépêches diplomatiques.

Selon le marquis de Combaluzier, ambassadeur à New-York, notre influence politique, économique et même linguistique était maintenant ouvertement combattue par le colonel Foot : le président de l'Union irait même jusqu'à rêver, selon lui, d'un rapprochement avec Londres, ce que notre poste en République britannique confirmait pour sa part. Enfin le vieux roi d'Espagne avait chargé notre représentant à l'Escorial d'annoncer à Versailles les changements qu'il pressentait en Nouvelle-Grenade et au Mexique : « *Une politique nouvelle s'y prépare, et elle se prépare contre vous.* »

J'en étais là de ma lecture, quand M. Hue de Belon, passant de son bureau dans le salon où je me trouvais, me déclara non sans quelque agitation :

« *Le roi, monsieur, a souhaité vous voir avant votre départ. Rendez vous aussitôt à Versailles : l'audience est fixée à une heure. Laissez-moi ces papiers, vous en achèverez la lecture à votre retour, s'il vous plaît.* »

...fait de moi le secrétaire...

TANDIS que la voiture roulait sur la première autoroute, un sentiment indéfinissable de malaise, dont la source m'échappa quelque temps, se mêlait au souvenir de ce que je venais d'apprendre. Nous approchions du château quand je compris : si Malartic était mort « *hier soir* » comme on me l'avait indiqué, c'est-à-dire au plus tôt à minuit, heure de Versailles, comment avait-on pu, si vite, en recevoir l'avis, me choisir pour sa succession, soumettre mon nom à l'agrément du roi et enregistrer en même temps — vers 3 heures du matin, heure de Saint-Louis ? — un message téléphonique de M. de la Trémoille... Il fallait qu'ou bien le secrétaire général de la Louisiane fût mort beaucoup plus tôt, et que sa disparition eût été tenue secrète, ou qu'avant même son décès je fusse désigné pour le remplacer, ce qui était inexplicable. Lorsque ma grosse Dauphine rouge franchit les grilles, je cherchais encore en vain la solution de l'énigme, et cette inquiétude, jointe à l'émotion de ma première audience royale, me faisait frissonner malgré la chaleur.

Sous la conduite du capitaine des gardes du corps, flanqué par deux de ses hommes, je fus confié au chambellan de service à la petite antichambre du Château-Neuf. J'y avais tout loisir d'admirer, à travers la baie vitrée, le parc vide à cette heure de son peuple jardinier. Entre les frondaisons, j'apercevais la grande allée qui mène aux anciennes constructions de Louis XIV. Une compagnie de gardes françaises allant prendre service y croisait une foule joyeuse de personnes de la Cour, en tenue de bain, retour de la piscine. Sans les entendre, je devinais les apostrophes d'un groupe à l'autre, mêlées à la grande rumeur qui durant tout le jour monte de ces lieux. Mais ici, dans le silence d'une pièce richement austère, troublée par le seul murmure de l'air artificiel, ne transparaissaient ni les fêtes de la Cour ni son appareil militaire. On me fit prendre un ascenseur cylindrique, lambrissé de bois africains. A l'étage supérieur, nouvelle antichambre, plus vaste, où m'accueillit, comme j'aurais dû le prévoir, le grand chambellan, M. le duc de Villeroy, mon propre grand-oncle.

Je n'ai pas souvent l'occasion de rencontrer mon grand-oncle : il est moins glorieux de notre parenté que ne pouvaient l'être mes défunts parents. Je crus cependant deviner à son regard ironique la part qu'il avait dû prendre à ma nomination. Sans s'égarer en effusions familiales, il se contenta de m'adresser, quant au temps qu'il faisait, à l'architecture du Château-Neuf, les propos élégants et superficiels qu'il est de son office de débiter à tout visiteur, pour dégeler sa timidité. En bavardant, il ne regardait pas moins que moi l'horloge. Un peu avant l'instant précis il fit signe au garde d'entrebâiller la porte, et à l'huissier porteur du message fatidique : « *Le chevalier Larose attend les ordres de Sa Majesté* » de pénétrer chez le souverain. L'huissier revint, salua du buste. Mon oncle me conduisit au seuil, me salua de la tête, me poussa presque en avant. J'étais devant le roi des Français.

La télévision, les pièces de monnaie, les timbres-poste rendent familiers à chacun les traits de François VI, que j'avais moi-même aperçu, de loin, dans bien des cérémonies officielles. Mais c'est ainsi le profil du roi que l'on connaît le mieux ; et lors même que la télévision, pour les vœux annuels, nous le montre de face, c'est une image plate et un buste tronqué qui apparaissent, nous communiquant le sentiment inconscient de notre propre supériorité : celle de toute chair vivante sur un simulacre. Quand donc, après mes révérences, j'entendis la voix grave qui invitait le chevalier à s'asseoir, et que je levai le regard vers mon interlocuteur, je fus d'abord saisi par ses yeux. Très clairs et jeunes, rendus presque inquiétants par les sourcils gris dominant le nez héréditaire, ils me fixaient avec curiosité, mais sans bienveillance excessive. Bronzé, vêtu d'un simple costume vert, le roi était assis à une vaste table ovale et brillante, nette de tout document. Sur un guéridon, trois télévidéophones, dont le fameux appareil blanc qui pourrait, en quelques minutes, entraîner la destruction de n'importe quelle cité du monde. Au mur, derrière le souverain, deux tableaux : Louis XVII par Eugène de La Croix, et le Louis XIV de Rigaud. Devant ce trio de monarques, je me sentis petite chose.

— *On me dit, chevalier, que vous êtes l'un des jeunes gens les plus brillants de votre génération, et que vous servez avec zèle.*

...général de la Louisiane

Je saluai, ce propos n'appelant pas de réponse.

— *La mission que je vous confie est délicate. Elle pourrait aussi être dangereuse.*

Je ne répondis pas davantage, fasciné par les yeux polaires du souverain.

— *Autant vous l'apprendre, monsieur,* reprit le roi d'un ton plus léger, et imprimant enfin à sa personne quelque mouvement. *Le secrétaire général de Louisiane a été trouvé mort dans sa chambre samedi soir. Son corps portait des traces suspectes, et l'autopsie prouve qu'il a été étranglé après une lutte violente. Des papiers ont disparu, on ne sait encore lesquels. A disparu aussi le cuisinier mexicain de la lieutenance. Vous voyez à quoi vous expose mon service,* conclut François VI avec un sourire oriental.

— *Il n'est pas de danger, Sire, que je ne sois prêt à affronter pour le service de Votre Majesté,* répliquai-je d'un ton de fanatisme qui me surprit moi-même, à mesure que ces paroles résonnaient à mes oreilles.

— *C'est bien, monsieur,* dit le roi avec un parfait naturel. *Avez-vous lu les pièces que j'ai ordonné de vous communiquer ?*

— *Oui, Sire, moins le rapport de M. de la Trémoille.*

— *M. de la Trémoille est soucieux. Dès hier on lui a dépêché quelques agents du service secret. Les premiers résultats viennent de parvenir. Il semble que Malartic eût deviné quelques menées séditieuses, mais qu'il attendît une confirmation pour en rendre compte. Elle est venue trop tôt...*

— *Monsieur,* reprit le roi après une pause, *vous partirez demain, discrètement, par avion militaire. Vous passerez quelques jours à visiter la Louisiane, toujours en secret. Ce n'est qu'à la fin de la semaine que votre nomination sera rendue publique, et que vous vous présenterez au lieutenant général. Avez-vous de la famille en Nouvelle-France ?*

— *Sire, mon frère cadet est évêque du Cap-Girardeau, sur la Belle-Rivière.*

— *Voyez-le,* dit le roi, à qui, visiblement, je n'apprenais rien. *Ecoutez, promenez-vous, tâchez de saisir l'esprit public. Je crains la rigueur inutile. Elle agite les cervelles et les ouvre à tous les racontars. Si la situation est aussi sérieuse qu'on me le donne à penser, il faudrait surtout garder la tête froide...*

Le souverain s'interrompit encore, paraissant hésiter à m'admettre plus loin dans l'intimité de sa politique. Il finit par poursuivre, d'une voix toujours plus grave et lente :

— *Je veux la paix dans l'Atlantique pour garder les mains libres en Asie. Pour cela il faut empêcher toute intimité excessive entre nos alliés, mais sans faire mine de les froisser ni de les contraindre. Un tel dessein ne s'accommode guère de la période électorale qui va venir, avec son déchaînement de passions, d'intérêts. Et surtout si l'opposition néophile venait à l'emporter, ce qui n'est guère vraisemblable pour l'instant...*

La phrase resta en l'air, relayée d'un surprenant sourire :

— *Ouvrez l'œil, chevalier. Malartic connaissait admirablement la situation électorale de la Louisiane. Vous étiez son correspondant, vous êtes apte à continuer son œuvre. Je compte sur vous pour agir au mieux des intérêts français.*

L'audience était terminée. Le roi se leva, me tendit gracieusement la main. Au moment où j'allais sortir il me lança un dernier mot :

— *Vous êtes autorisé, monsieur, à écrire directement à Versailles, si la nécessité vous en apparaît. Mais en temps normal vous correspondrez, selon l'usage, avec M. d'Argenmesnil.*

Tout l'après-midi et le lendemain, au milieu des visites de départ, des préparatifs, des rangements personnels, je gardai en mémoire le regard calme du roi. Peut-être mon aventure aussi s'achèverait-elle brutalement, par les soins d'un quelconque domestique mexicain ? Ou encore ne connaîtrais-je que les démarches vaines, les rapports vides de l'agent malchanceux, guetté par l'échec et la disgrâce ? Il fallut mes adieux à la charmante Corisande, leur fatigue sensuelle, pour dissiper enfin ces appréhensions.

(A suivre.)



VAGUES

La planche à voile

ALAIN GIRAUDO

PASSER la Manche, traverser le détroit de Béring, doubler le cap Horn, cela semble aujourd'hui à la portée de tous les navigateurs suffisamment expérimentés. Pourtant, ces derniers mois, on a parlé d'exploit lorsque le Français Arnaud de Rosnay partit d'un village esquimau de l'Alaska pour rallier la Sibérie, et encore lorsque Frédéric Beauchaine, un Breton de vingt-cinq ans, longea les côtes de la Terre de Feu, passant des eaux de l'Atlantique à celles du Pacifique, dix-huit mois après avoir établi un record de la traversée Douvres-Calais. C'est que ces performances ont été réalisées sur « planche à voile ».

Du jeu de plage à l'aventure sportive : étrange destinée de cet engin bâtard, né du croisement ingénieux et fructueux d'une planche de surf et d'une voile de dériveur. Pratiquement inconnu en 1970, il comptera environ huit cent mille adeptes en France en 1980, dont un grand nombre devait se réunir des 1er au 5 juillet à La Grande-Motte (Hérault) pour le troisième Festival international de planche à voile (1).

Comme pour le tennis ou le ski, il est désormais convenu de parler de « phénomène ». Un phénomène qui a déjà sa petite histoire faite d'inspiration géniale et d'intrigues financières.

Inventée au début des années 60 par Newman Darby, la première version des planches à voile actuelle est apparue il y a dix ans sous le crayon d'un ingénieur californien, Hoyle Schweitzer. Un aileron immergé à l'arrière, une dérive amovible au centre, elle mesurait environ 4 mètres de long, 70 centimètres de large et pesait quelque 30 kilos au total. Hoyle Schweitzer avait prédit que son « *bébé* », jalousement protégé par des brevets de fabrication et des marques déposées, et tout d'abord destiné aux « *surfeurs* » en mal de rouleaux, connaîtrait « *un développement comparable à celui du ski sur neige* ». Il a eu raison. Selon la FNAC, qui est le principal distributeur de planches à voile en France, 80 % des achats sont faits par des skieurs. Ceux-ci recherchent l'été les mêmes sensations que l'hiver : équilibre, glisse, contact direct avec les éléments naturels.

Aventurier

Pourtant, c'est paradoxalement envers et contre Hoyle Schweitzer que la planche à voile a connu le succès. Aux Etats-Unis, où licences et brevets ont assuré un monopole de fait à son invention, la diffusion est relativement médiocre compte tenu des potentialités d'un marché de 250 millions de consommateurs avides de loisirs. En Europe, en revanche, le « *boom* » de la planche à voile a été considérable. Pour la France seulement, cent « planches » ont été vendues en 1973, six cents en 1975, dix mille en 1977, cinquante mille en 1979, et vraisemblablement cent mille le seront en 1980. Au risque de procès courtelinesques avec la firme néerlandaise Ten Cate, qui a passé des accords avec Hoyle Schweitzer, une bonne cinquantaine de fabricants, d'industriels ou d'artisans ont fait le pari de la planche à voile, se livrant une concurrence acharnée favorable à la diffusion dans le public et apportant à leur tour des innovations dans les matériaux, le montage et les formes. Si bien qu'en 1979 les deux tiers des planches à voile commercialisées en France ont été produites par des fabricants nationaux ; la Fédération des industries nautiques estime qu'en 1980 30 % à 40 % des cent mille planches à voile françaises seront exportés.

A vrai dire, le développement rapide du nombre des « véliplanchistes » a quelque peu surpris les dirigeants de la Fédération française de voile (F.F.V.), qui cherchaient à faire de la voile un grand sport populaire. Le battage publicitaire fait autour des grandes courses au large ne suscite que peu de vocations. La vente des bateaux de plaisance, dériveurs compris, décline irrésistiblement d'année en année, tandis que les experts estiment que d'ici peu quatre à cinq millions de personnes auront fait de la planche à voile en France. On peut d'ailleurs évaluer l'ampleur du phénomène au fait que plusieurs clubs de vacances proposent désormais des stages essentiellement consacrés à l'initiation et à la pratique de la planche à voile, quelques-uns ayant d'ores et déjà organisé des raids côtiers.

« *En réalité, la planche rentre dans le concept du loisir actif qui bannit le mètre carré de plage clairement conquis pour la recherche de l'expression corporelle et transforme le bronzeur anonyme en « aventurier » des bords de plage* », estime le principal diffuseur français dans une analyse du « phénomène ». Le temps est révolu des pionniers qui ont appris dans le « bouillon » à manœuvrer leurs engins avec pour tout secours une bonne bouée... d'humour (les rieurs étaient là qui guettaient la chute spectaculaire, les fesses sur le sable). Une méthode d'enseignement rapide a été mise au point qui permet, dans l'intermède des vacances estivales, de faire d'un débutant barboteur un honorable pratiquant. L'initiation se fait même à sec : à pied ferme, on s'entraîne à dresser le mat, à saisir le « *wishbone* » (arceau double qui sert à manœuvrer la voile), à prendre le vent... Après, le plus dur reste à faire : se jeter à l'eau, enfourcher la planche, agripper le « *tire-vieille* » (corde retenant le mât), remonter la voile, « *abattre* » ou bien « *lofer* », et surtout essayer de rester debout. Essayer encore. Glisser, planer, voler enfin dans les embruns. C'est la récompense.

Anarchie

Le cap des balbutiements franchi, le véliplanchiste découvre vite néanmoins que les vagues et le vent ne sont pas les seuls obstacles à vaincre. Il lui faut déployer des ruses de Sioux pour démêler le bon et le mauvais dans la profusion des matériels que proposent les constructeurs pour un investissement qui ne sera pas inférieur à 2 500 francs.

Le domaine de la compétition était lui aussi particulièrement « folklorique ». Chaque constructeur organisait sans vergogne ses championnats du monde. La Fédération française de voile (F.F.V.) intervient dès 1978 pour y mettre heureusement un peu d'ordre. Une commission technique mit en place un système de régate open s'adressant à tous les modèles de planches rentrant dans les limites d'une jauge. Les premières compétitions open, comme le Festival international de planches à voile de La Grande-Motte (Hérault) et les régates internationales de Dinard permirent un développement plus sain de la compétition. En 1979, le premier championnat de France open fut disputé et, cette année, la Fédération des sports universitaires (F.N.S.U.) a inscrit la planche à voile au programme de ses compétitions. Au total, près de trois mille personnes devraient participer, cette année, aux différentes compétitions nationales et internationales. Seule ombre au tableau, la création de quatre catégories de poids — destinées à égaliser les chances de tous les gabarits — ne facilite pas la compréhension pour le profane...

Reste que l'anarchie de la production, de la distribution et de la compétition n'a pas jusqu'à présent apporté de démenti au succès de la planche à voile. Paradoxalement, c'est ce succès qui constitue une menace pour le développement de la pratique. Engin de liberté, la planche à voile, en se multipliant, devient, en effet, une source de contrainte et de conflit.

● CONTRAINTE : la planche à voile n'a pas encore connu les « grands drames » de la mer. Les incidents corporels sont restés bénins et les dégâts matériels de peu d'importance financière. Toutefois, un grand nombre de veliplanchistes nouveaux n'ont jamais eu auparavant de contact avec le nautisme et ses règles particulières. Un problème de sensibilisation des individus au milieu marin se pose, d'autant que la planche à voile n'est pas considérée juridiquement comme un « navire » à part entière, mais comme un simple engin de plage. Cela ne correspond pas à la réalité pratique et constitue de surcroît un casse-tête pour les assureurs, qui cernent mal encore l'importance des risques et qui, du coup, offrent des contrats donnant des couvertures très variables.

● CONFLIT : la coexistence des baigneurs et des véliplanchistes dans les premières brasses qui bordent les rivages est quelquefois délicate. On n'a pas encore relevé d'accident grave issu d'une rencontre intempestive des uns et des autres. Toutefois, comment faire cohabiter les deux ? Certaines municipalités, notamment en Bretagne, ont purement et simplement interdit la planche à voile sur leurs plages. D'autres, envisagent des couloirs de départ et d'arrivée pour les véliplanchistes qui peuvent évoluer entre 300 et 1 000 mètres du rivage. Actuellement, une négociation est envisagée par les pouvoirs publics en concertation avec les différentes parties prenantes.

En fait les réponses à ces différents problèmes dépendront de l'attitude même des véliplanchistes. Or, si la grande masse sait se montrer raisonnable, d'autres, pour sacrifier à leur passion, se révèlent irresponsables. Ainsi, les eaux du lac de Créteil (Val-de-Marne) sont très fortement polluées et plusieurs cas d'intoxications ont été relevés. En dépit des interdictions, plusieurs centaines de téméraires y évoluent néanmoins chaque week-end, prenant ainsi le risque inutile de faire renforcer les cas d'interdiction déjà de plus en plus nombreux.

(1) Avec la participation des deux cents meilleurs véliplanchistes internationaux. Au programme triangle olympique (six manches) relais et raids côtiers.

EN SAVOIR PLUS

● **REGLEMENTATION**

La Fédération française de voile fournit tous les renseignements et édite un annuaire de la voile donnant l'adresse des associations affiliées et des écoles homologuées. 55, avenue Kléber, 75784 Paris Cédex 16.

● **ASSOCIATIONS**

Association française des windsurfers, fondée en 1974, réunit les propriétaires de ce type de planche et édite un bulletin « Splatch ». 19, rue Neuve-Sainte-Catherine, 13007 Marseille.

Association pour le développement de la planche à voile fondée en 1977 pour promouvoir la planche à voile au travers de manifestations comme le Festival de la Grande-Motte. 14, rue de l'Abbaye, 75006 Paris.

● **STAGES ET ENSEIGNEMENT**

L'Union des centres de plein air (U.C.P.A.) organise des stages (débutants et perfectionnement) de une à deux semaines dans quinze de ses centres pour les personnes de dix-huit à trente-cinq ans (avec possibilité d'externat). 62, rue de la Glacière, 75064 Paris Cédex 13.

● **BIBLIOGRAPHIE**

La Planche à voile, par M. Trioulaire. Editions Chiron Sports (1979), 110 pages, 200 dessins et photos.

La Planche à voile pour tous, par Claude Marcel Laurent. Editions Bornemann (1979), 85 pages illustrées.

La Planche à voile en dix leçons, par Marcelin Houbart. Editions Hachette (1978), 165 pages illustrées.

Force 6, « le Journal de la planche à voile », mensuel depuis le 1er mai 1980. 274, rue Saint-Honoré, 75002 Paris.

Wind, mensuel, depuis juin 1980 : 28, rue des Petites-Ecuries, 75010 Paris.

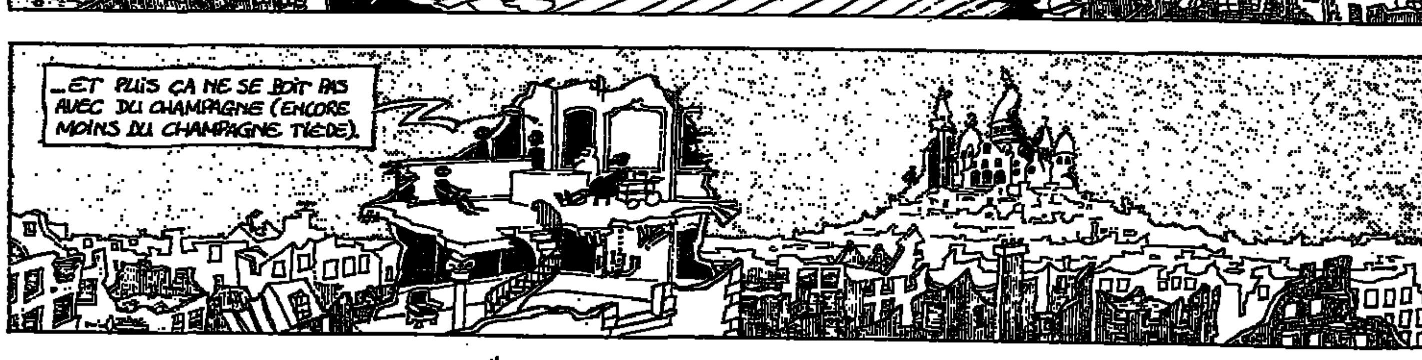
GERARD MATHIEU

...CE FUT UNE TRÈS BELLE APOCALYPSE

RÉSUMÉ :
CE FEUILLETON N'EN ÉTANT QU'À SON PREMIER ÉPISODE, LA DIRECTION EST AU REGRET DE NE POUVOIR FOURNIR AUX LECTEURS UN RÉSUMÉ SUBSTANTIEL AVANT LA SEMAINE PROCHAINE.



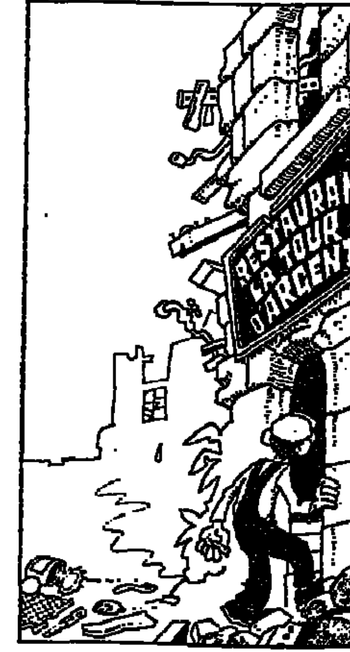








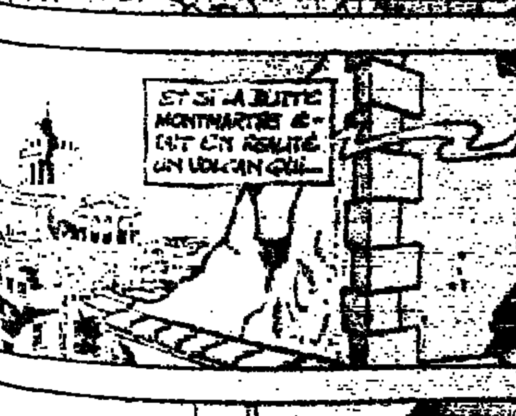




GÉNÉALOGIE

Les origines d'un Parisien

PIERRE CALLERY







GÉNÉALOGIE

Les origines d'un Parisien

PIERRE CALLERY

UNE des conférences du congrès mondial, qui se réunira à Salt Lake City (Utah) en août prochain étudiera « les ascendants d'un petit Parisien de ce dernier quart de siècle ».

L'intéressé naquit à Paris en février 1979. Ce qui sera dit de ses ancêtres est entièrement exact.

Aucun de ses parents n'est né à Paris. Toutefois, dès la génération des aïeuls, il y a des Parisiens de part et d'autre ; et ce depuis l'Ancien Régime.

Paris a drainé des provinciaux et même des étrangers depuis des centaines d'années, alors que la province n'a reçu que bien peu de Parisiens.

Il s'ensuit que le pedigree de l'étudié se révèle très peu parisien en définitive. Quelque vingt-quatre départements français et trois pays étrangers forment la base des origines de son ascendance actuellement connue. Une recherche plus approfondie peut logiquement faire retrouver d'autres régions encore. En effet, mille cinq cents ancêtres distincts environ ont été dénombrés jusqu'à présent. La découverte du quadruple, soit environ six *mille*, doit être espérée logiquement si le travail de découverte est poursuivi avec obstination jusqu'aux limites ultimes.

Voyons comment se présente une *telle* ascendance, et tout d'abord sur le plan spatial, c'est-à-dire géographique.

Les parents du petit Parisien en question se sont mariés à Paris, mais l'un était né à Dunkerque et l'autre à Orléans, deux villes qui n'abritèrent aucun de leurs aïeux aussi loin que l'on ait cherché. C'est dire le caractère ouvert des deux familles et cela correspond très bien au fait que de part et d'autre l'un des aïeuls est né à Paris.

Du côté paternel, la grand-mère descend d'un isolat de *laboureurs de Haute-Normandie*, *tous groupés sur un petit* territoire délimité par un cercle de 30 kilomètres de rayon situé surtout dans l'Eure, un peu dans l'Orne et mordant sur les Yvelines, sur la Mayenne et sur la Sarthe, à partir de la onzième, douzième et treizième génération).

De façon étonnamment analogue, du côté maternel, le grand-père est issu d'un ensemble de paysans et artisans du Berry, domiciliés à la jonction du Cher, de l'Indre et du Loir-et-Cher. Dans l'état actuel des recherches, l'isolat *est tout aussi* groupé.

Les deux autres aïeuls sont nés à *Paris*, de parents également nés à Paris. Ce n'est qu'à la cinquième génération que les apports de l'extérieur apparaissent. Nous avons successivement un trisaïeul issu d'un Piémontais et d'une personne de l'Essonne : son épouse, fille d'un Franc-Comtois (*du Doubs*) et d'une native des Hauts-de-Seine ; l'autre trisaïeul parisien, issu de deux personnes nées à Paris ; tandis que son épouse est fille d'un autre Franc-Comtois (mais cette fois du Jura) et d'une Vendéenne (des Deux-Sèvres).

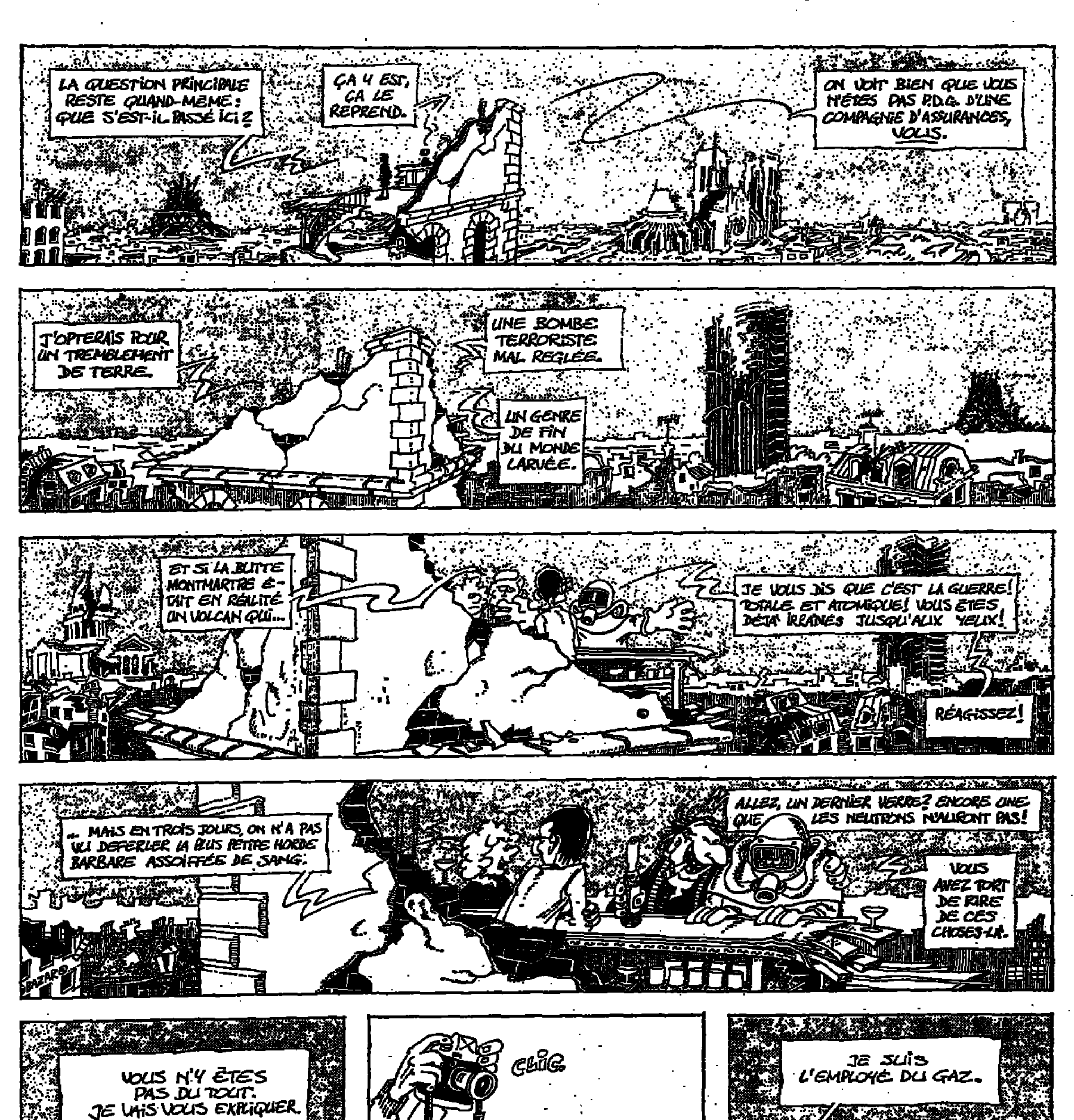
Lorsque la naissance a eu lieu à Paris ou dans la région parisienne, les parents peuvent être tous deux de Paris ou de sa périphérie, mais le plus souvent *l'un d'eux vient de l'extérieur* quand ce ne sont pas les deux. Lorsque la naissance a eu lieu en pleine province, il n'y a pas d'exemple ici d'immigration éloignée sauf pour une ville importante (Turin, au Piémont) qui, là aussi, attirait à elle une population nombreuse.

C'est ainsi que, dès la septième génération, l'étude des soixante-quatre quartiers généalogiques est symptomatique. Quinze naissances ont eu lieu dans l'Eure ; douze, dans le Cher ; quatre, dans les Deux-Sèvres, le Doubs et le Jura ; trois, dans l'Indre, au Piémont *et* dans la Sarthe ; deux, dans les Alpes-de-Haute-Provence, le Loir-et-Cher, l'Oise et Paris (mais oui, pas plus de deux !) ; une, dans la province belge d'Anvers, dans l'Aveyron, le Calvados, l'Indre-et-Loire, l'Orne, la Savoie et la Vienne. Ajoutons que la naissance du soixante-quatrième quartier reste encore indéterminée.

Les origines sont donc manifestement hétérogènes. D'autant *plus* que, au dix-septième siècle, à la onzième génération, si l'on trouve encore avec certitude au moins un couple de Parisiens (Urbain Rideau et Marguerite Druière, blanchisseurs de la paroisse Saint-Roch) et si l'on en trouvera très probablement *quatre ou cinq autres (sous les* noms d'Avenel, Balofert, Lenan, Mequignon, Sigonneau...), le millier d'ascendants ne sont pas seulement originaires des régions déjà indiquées mais aussi du Gers, du Limbourg belge, du Maine-et-Loire, de la Mayenne, de la *Westphalie, des Yvelines et pro*bablement de la Creuse, de la Nièvre..., de l'Europe orientale, et d'autres régions encore.

L'évolution de la population parisienne (dénombrée à seulement 547 756 âmes en 1800) aurait pu le faire prévoir : un Parisien de « vieille souche » n'est pas souvent très parisien ! ■

PREMIER EPISODE



NUMISMATIQUE

Amour et argent

ALAIN WEIL

CE n'est pas, on s'en doute, de l'amour de l'argent dont nous allons parler ici, ni même de la passion véritablement amoureuse que peut porter un collectionneur à *ses* chères monnaies : notre propos, aujourd'hui, est de rappeler le rôle symbolique que la monnaie et la médaille ont longtemps joué — et jouent *encore — dans les rites* sacrés ou profanes associés à l'union d'un homme et d'une femme.

L'usage de la médaille de mariage, gravée aux initiales ou aux noms des jeunes époux et bénie par le prêtre, existe encore aujourd'hui, bien qu'il soit peu fréquent : il *semble* être l'ultime manifestation d'une longue série de coutumes.

*On peut tout d'abord distin*guer les rites relatifs à l'union sexuelle non suivie d'union sociale : ces rites sont reliés à toutes les formes de prostitution sacrée (obligation pour les femmes de certaines peuplades de s'offrir une fois à un étranger et d'en recevoir une *monnaie*, prostituées des temples dans l'Antiquité, etc.), et nous savons peu de choses sur ces anciennes coutumes. En revanche, la documentation est beaucoup plus abondante sur les rites propres au mariage ou à l'union sociale, rites qui peuvent être *divisés* d'une manière un peu théorique en deux grandes catégories : la première comprenant toutes les coutumes utilisant l'échange ou le *don symbolique de monnaies* réelles, et la seconde regroupant les rites qui utilisent des objets monétaires ou des monnaies de fantaisie fabriquées à l'imitation de la monnaie réelle pour le seul usage rituel qui leur est dévolu.

Dans la première catégorie entrent les coutumes où le marié symbolise, soit l'achat de la mariée, soit la contrepartie de la dot, soit peut-être, la fusion des patrimoines comme pourrait l'in*diquer la pratique, signalée* en Bretagne (1), d'un échange d'écus chez le notaire.

Une coutume beaucoup plus rare est celle de la compensation monétaire : chez les Ostiakhs de l'Irtysch (Sibérie occidentale) on estimait que la perte subie par le groupe familial lors du départ de la mariée devait être compensé ; aussi, dès que le cortège nuptial se mettait en marche, les jeunes garçons du *clan de la mariée tentaient*, à plusieurs reprises, de l'arrêter pour réclamer de l'argent (2).

Le « treizain »

La seconde catégorie de rites est centrée sur l'usage de la pièce ou du « treizain » de mariage. Cet usage est très ancien en France ; la tradition le fait remonter à Clovis : « *Clovis premier épousant Clothe, nièce de Gombault, roi de Bourgogne, lui fit offrir un sol et un denier par son ambassadeur... dont possible vient notre coutume que le mari présente treize deniers au prêtre* (3). » Cette coutume existe également dans d'autres pays européens, par exemple, la Suisse, où la pièce de monnaie, souvent gravée aux initiales des jeunes promis, paraît jouer un rôle dès la période des fiançailles : « *L'acceptation d'un sou de mariage engageait aussi bien la fiancée que la remise de celui-ci engageait le fiancé : c'est ainsi que des documents juridiques des seizième et dix-septième siècles stipulent que la possession d'une telle pièce était reconnue comme preuve valide d'une promesse de mariage effective* (4). »

En ce qui concerne la France, tous les auteurs s'accordent pour constater que le marié doit attendre la célébration du mariage pour offrir et faire bénir l'argent symbolique. Cet argent est-il constitué de véritables monnaies ou bien d'imitations spécialement frappées pour l'occasion ? La littérature est confuse sur ce sujet.

En fait, la réponse est simple et tient dans l'explication que Jules Rouyer a été le premier à percevoir, à *savoir l'évolution* de la coutume au cours des siècles : « *Il n'est pas douteux que les maris aient commencé par donner les véritables monnaies ; mais il arriva un temps où l'on fit des pièces de fantaisie spéciales à la circonstance. Aux seizième et dix-septième siècles on en voit un assez grand nombre, le plus souvent en argent ou en vermeil, avec des légendes « deniers tournois pour épouser » « denier pour épouse », etc.* (5). » Ces deniers pour épouser, *frappés* sur des flans d'argent très minces, sont offerts par groupes de treize dans une petite boîte d'argent, l'ensemble constituant le « treizain » de mariage.

Le nombre treize correspond à une symbolique bien précise : *douze plus un ce sont les douze* apôtres et Jésus Christ ou, d'une manière encore plus générale, l'univers *symbolisé par* le nombre douze et le principe unitaire ou divin par le chiffre un. Ainsi, le treizain qui était, à l'origine de la coutume (au quinzième siècle ou avant), un ensemble de treize monnaies identiques à cours légal, est-il devenu au courant du *seizième siècle* un *objet numis*matique particulier dont la fonction est purement symbolique et qui a perdu toute attache avec sa fonction économique. Puis, curieusement, la coutume va de nouveau évoluer pour revenir vers sa forme primitive et, au *dix-neuvième siècle*, *on ne fa*briquera plus de deniers pour épouser.

Aujourd'hui encore

Le treizain (ou le douzain) redevient alors la réunion de douze (ou treize) pièces d'or ou d'argent, parfois même plus si l'on est très riche, comme en témoigne Balzac dans ce passage d'*Eugénie Grandet* : « *En Berri, en Anjou, quand une fille se marie, sa famille ou celle de son époux doit lui donner une bourse où se trouvent, suivant les fortunes, douze pièces ou douze douzaines de pièces ou douze cents pièces d'or ou d'argent. La plus pauvre des bergères ne se marierait pas sans son douzain, fût-il de gros sous. On parle encore à Issoudun de je ne sais quel douzain offert à une riche héritière, et qui contenait cent quarante-quatre portugaises d'or.* »

Certains auteurs ont affirmé que la tradition du treizain a disparu à l'aube du XX[e] siècle et qu'il n'en existait pas d'exemple après la première guerre mondiale. Cela est inexact, et aujourd'hui encore, on ne concevrait pas en Médoc de mariage sans que le marié n'apporte à sa promise les traditionnelles treize *monnaies* : le prêtre les bénit, en garde au moins une (parfois plus !) et rend les autres à l'époux qui devra les conserver en gage de prospérité pour le nouveau ménage. ■

(1) O. Perrin et A. Bouet : *Breiz Izel ou Vie des Bretons de l'Armorique.*
(2) Van Gennep : *Rites de passage.*
(3) Fouchet : *Les Antiquités et Histoires gauloises et françaises.*
(4) *Aspects de la vie populaire en Europe, amour et mariage.* Musée de la ville wallonne, Liège 1975.
(5) Jules Rouyer, in *Revue numismatique*, 1864, p. 459 et suivantes.

Le Monde
DIMANCHE

UNE NOUVELLE INÉDITE D'ALFREDO BRYCE-ECHENIQUE

Avec Jimmy, à Paracas

JE le revois ; c'est vraiment comme si je le voyais ; il est là, assis, dans la vaste salle à manger d'été, tournant le dos à la mer et à ses raies, peut-être même à ses requins. Cette fois, il m'avait amené ; il m'emmenait toujours dans ses voyages quand ma mère ne pouvait l'accompagner, et quand je pouvais rentrer à temps pour le collège. J'écoutais quand il disait à maman que c'était dommage qu'elle ne puisse venir, la compagnie lui payait le séjour, lui payait un hôtel de luxe pour deux personnes. *« Je vais l'emmener »*, disait-il, parlant de moi. Je crois qu'il aimait m'avoir avec lui pour ces voyages.

Et moi, comme je les aimais ces voyages ! Cette fois-là, c'était à Paracas. Je ne connaissais pas Paracas, et lorsque mon père commença à faire la valise, le vendredi soir, je savais déjà que je ne pourrais dormir cette nuit-là, et que je me réveillerais avant que le réveil ne sonne.

Nous sommes partis ce samedi-là très tôt. Mon père conduisait, comme toujours, très lentement ; beaucoup plus lentement que maman ne lui avait demandé de le faire. L'une après l'autre, les voitures nous laissaient derrière elles, il n'y avait rien à faire, la vieille Pontiac, déjà bien vieille, la pauvre, avançait, lente, large, noire et immense, tanguant comme une barque sur la route récemment asphaltée.

Je le revois conduire. Je le revois tirer un peu ses pantalons depuis les genoux, laissant apparaître les chaussettes blanches, impeccables ; blanches et impeccables parce que nous allons à Paracas, hôtel de luxe, lieu de villégiature, beaucoup d'argent et tout et tout. Sa veste est la même pour tous les voyages hors de Lima, grise, très claire, sport ; elle est américaine et va lui durer toute la vie. Le pantalon est gris, un peu plus foncé que la veste, la chemise est la vieille chemise la plus neuve du monde. Et le béret ; le béret est basque ; il dit qu'il est basque de pure souche. Il est pour les voyages ; pour l'air, pour la calvitie. Parce que mon père est chauve, tout chauve. Il est petit et très maigre. Petit, chauve et maigre, mais à cette époque-là peut-être ne le voyais-je pas ainsi, aujourd'hui je sais seulement que c'est l'homme le meilleur du monde, docile comme moi, en réalité il a une peur bleue de ses chefs ; ces chefs qui l'aiment tant parce que ça fait sept millions d'années qu'il n'arrive pas en retard, qu'il n'est pas malade et ne manque pas au bureau ; ces chefs dont j'ai vu comment ils lui donnent l'accolade et passent leur vie à le féliciter le dimanche, à la porte de l'église, et lui qui passe la sienne à dire à ma mère que les épouses de ses chefs sont distraites, car elles ne la saluent pas, elle, alors qu'à lui, elles n'ont pas oublié de lui envoyer leurs félicitations lorsqu'il a fêté un autre million d'années sans avoir été malade ni être arrivé en retard, cette fois où il a rapporté ces photos sur lesquelles je suis certain qu'un chef venait de lui tapoter l'épaule, et qu'un autre était sur le point de le faire...

MAIS tout cela est la façon dont je le vois maintenant, et non alors, où je le regardais tandis que nous arrivions à Paracas dans la Pontiac ; les murs blancs de l'hôtel me l'ont fait voir toute noire, déjà très vieille, la pauvre, et si large... Nous avons trouvé un endroit très large aussi pour la garer, et, en descendant, là oui, elle m'a paru très vieille. Nous étions à Paracas, hôtel de luxe et tout ce qui s'ensuit. A la réception, mon père a signé les papiers réglementaires, puis a demandé si nous pouvions encore *« manger quelque chose »*. L'homme de la réception, très distingué, beaucoup plus grand que mon père, lui a répondu : *« Mais bien sûr, monsieur. Le garçon va vous accompagner jusqu'à votre « bungalow », pour que vous puissiez vous laver les mains, si vous le désirez. Vous avez le temps, monsieur ; la salle à manger ferme dans quelques minutes, et votre « bungalow » n'est pas très loin. »* Je ne sais pas pour papa, mais moi, toute cette histoire de « bungalow », je l'ai très bien comprise, parce que j'étudie dans un collège américain, et ça je ne dois jamais l'oublier, et chaque fois que papa explose, tous les mille ans, puis qu'il nous invite au cinéma, il hurle que ça fait sept millions d'années qu'il travaille même quand il est malade et sans jamais être en retard pour offrir ce qu'il y a de mieux à ses enfants, la même chose qu'aux enfants de ses chefs.

Le garçon qui nous a conduits au « bungalow » n'a pas beaucoup souri quand mon père lui a donné le pourboire, mais je savais déjà que lorsqu'on voyageait avec l'argent de la compagnie on ne pouvait pas trop gaspiller, sinon, les pauvres chefs, ils ne gagneraient jamais un centime et la compagnie ferait faillite dans l'esprit respectueux de mon père, qui se lavait les mains pendant que j'ouvrais la valise et sortais fébrilement mon maillot de bain. C'est alors qu'il m'a dit qu'il n'était pas question de m'approcher de la mer, bourrée de raies et même de requins. J'ai couru me laver les mains, et j'ai laissé mon maillot de bain sur le lit. Nous avons fermé la porte du « bungalow » et, timides et curieux, nous sommes entrés dans la salle à manger.

Et c'est là, assis le dos à la mer, aux raies et aux requins, c'est là que je le vois, et je me vois moi aussi assis là, à la même table, face à face avec mon père et attendant ce garçon, qui avait à peine répondu à notre bonjour, qui était allé chercher le menu et qui, selon papa, aurait dû nous changer la nappe, mais il valait mieux ne rien dire, car bien qu'il se fût agit d'un hôtel de luxe, nous étions arrivés juste à temps pour pouvoir déjeuner. J'ai presque salué le garçon lorsqu'il est revenu et qu'il a remis le menu à mon père, qui s'est trouvé en difficulté et a fini par demander du poisson à la je ne sais quoi, parce que cela faisait un moment que le garçon attendait. Il a filé avec la commande et mon père, en me souriant, a posé la carte sur la table de façon que je puisse lire les noms de quelques plats, un tas de noms français en réalité, et alors j'ai pensé, soulagé, que quelque chose de terrible aurait pu se produire, comme cette fois dans ce restaurant ultra-moderne avec un menu qui semblait fait pour des Américains, où mon père m'avait passé la carte pour que je commande, et qu'il avait commencé à raconter au serveur qu'il ne savait pas l'anglais, mais qu'il éduquait son fils dans un collège américain, ainsi que ses autres enfants, quoi qu'il lui en coûtât, et que le serveur ne l'écoutait pas, et qu'il agitait la jambe parce qu'il voulait filer.

C'est alors que mon père a eu un instant de grandeur. Tandis que le garçon arrivait avec le poisson à la je ne sais quoi, mon père a commencé à parler de nous offrir un luxe, à dire que l'ambiance l'exigeait, et que la compagnie ne ferait pas faillite s'il demandait une petite bouteille de vin blanc pour accompagner ce poisson. Il disait que la réunion avec ces agriculteurs aurait lieu à sept heures le soir, et qu'ils lui achèteraient les tracteurs qu'on l'avait chargé de vendre, qu'il n'avait jamais failli à la compagnie. Il en était là quand le serveur est arrivé. *« Un blanc je ne sais quoi »* a demandé mon père. Moi, je l'ai presque embrassé pour ce mot en français qu'il venait de prononcer, cette marque de vin, il n'avait même pas demandé la carte pour la consulter, non, rien de ça ; il l'avait demandé comme ça, triomphant, connaisseur, et le serveur n'avait pas pu faire autrement que de noter et de filer le chercher.

TOUT marchait parfaitement. On nous avait apporté le vin, et maintenant je me souviens de ce moment d'heureux équilibre : mon père assis le dos à la mer, non pas parce que la salle à manger était au bord de la mer, mais parce que le mur qui soutenait ces larges fenêtres m'empêchait de voir la piscine et la plage, et, maintenant, ce que je revois, c'est la tête, le visage de mon père, ses épaules, la mer loin derrière, bleue en cette journée ensoleillée, les palmiers par-ci, par-là, la main maigre et fine de mon père sur la bouteille de vin frais, remplissant mon verre à moitié, le sien jusqu'au bord, *« bois lentement, mon garçon »*, regrettant ma mère, et moi, là, me tachant presque avec ce jus dans lequel baignait le poisson, jusqu'à ce que j'aie aperçu Jimmy. Et je me suis taché quand je l'ai vu. Je ne saurai jamais pourquoi j'ai eu si peur en le voyant.

Il me souriait depuis la porte de la salle à manger, et je l'ai salué, regardant ensuite mon père pour lui expliquer de qui il s'agissait, qu'il était dans ma classe, etc. ; mais mon père, en entendant son nom, se retourna pour le regarder en souriant, me dit de l'appeler, puis, tandis qu'il traversait la salle à manger, il me dit qu'il connaissait son père, ami de ses chefs, l'un des directeurs de la compagnie, d'immenses propriétés dans la région...

« Jimmy. Papa. » Et ils se serrèrent la main.

« Assieds-toi, petit », dit mon père, et c'est seulement alors qu'il m'a salué.

Il était très beau ; Jimmy était d'une beauté extraordinaire : blond, de vraies boucles d'or, les yeux bleus, bridés, et cette peau bronzée, bronzée toute l'année, hiver comme été, sans doute parce qu'il venait souvent à Paracas... Et c'est là que les choses ont commencé. Je revois mon père offrir à Jimmy un peu de vin dans son verre. Ce fut le début de ma terreur.

« Non, merci, dit Jimmy. *J'ai bu du vin pendant le déjeuner. »* Et sans regarder le serveur, il lui a demandé un whisky.

J'ai regardé mon père : les yeux fixés sur son assiette, il souriait et s'étouffait avec un morceau de poisson qui devait avoir des millions d'arêtes. Mon père n'avait pas empêché Jimmy de commander ce whisky, et le serveur revenait presque en dansant, le verre sur un plateau d'argent, il fallait le voir sourire, ce fils de pute. Un peu après, Jimmy a sorti un paquet de Chesterfield, l'a posé sur la table, en a allumé une et a soufflé toute la fumée sur le crâne chauve de mon père ; bien sûr, il ne l'avait pas fait par méchanceté, il l'avait fait très simplement, puis il a continué, très beau, souriant, regardant la mer, mais ni mon père ni moi ne voulions plus de dessert.

« Depuis quand fumes-tu ? », lui demanda mon père d'une voix tremblante.

« Je ne sais pas, je ne m'en souviens pas », dit Jimmy en m'offrant une cigarette.

« Non, Jimmy, non...

— Vas-y, fume mon petit, ne vexe pas ton ami. »

Je revois mon père dire ces mots, puis ramasser une serviette qui n'était pas tombée. Jimmy et moi fumions, tandis que mon père racontait qu'il n'en avait jamais senti le désir, mais Jimmy a commencé à parler de voitures, tandis que j'observais ses vêtements qui semblaient de soie, et la chemise de mon père a commencé à vieillir pitoyablement, et sa veste américaine n'allait pas non plus lui durer toute la vie.

« Tu conduis, Jimmy ? », a demandé mon père.

« Ça fait longtemps. Là, j'ai la voiture de ma sœur, l'autre jour j'ai eu un accident avec la mienne, mais papa va bientôt en recevoir une autre. A l'hacienda, nous avons plusieurs voitures. »

Et moi, mort de peur en pensant à la Pontiac ; peut-être Jimmy allait-il savoir que c'était celle de mon père, peut-être allait-il se moquer, la voir plus vieille, plus large et plus laide que moi. *« Pourquoi sommes-nous donc venus ici ? »* J'étais en train de me rappeler l'achat de la Pontiac, mon père essayant de convaincre ma mère, *« un petit sacrifice »*, puis les samedis après-midi, quand on la lavait, tous mes frères avec des seaux remplis d'eau, ma mère sur le balcon, et nous, pris d'une folle envie d'y monter, de tenir le volant, et mon père, autoritaire : *« Quand vous serez grands, quand vous aurez votre permis... »*

« Tu as ton permis, Jimmy ?

— Non ; ça n'a aucune importance, ici tout le monde me connaît... Manolo vient avec moi, reprit-il, *on va faire un tour en voiture. »*

Et mon père a consenti une fois de plus, il a souri de nouveau, et a chargé Jimmy de saluer son père de sa part. *« Il est presque 4 heures*, a-t-il dit, *je vais me reposer un peu, car à 7 heures j'ai une réunion d'affaires. »* Il a pris congé de Jimmy, est parti sans me dire à quelle heure je devais revenir, j'allais presque lui dire de ne pas s'inquiéter, que nous n'aurions pas d'accident.

QUAND nous sommes revenus à Paracas, il était 9 heures du soir. Jimmy m'a entraîné jusqu'à une petite salle où se trouvait mon père, buvant avec un tas d'autres hommes. Il était là, assis, l'air satisfait, je savais bien qu'il ferait parfaitement son travail. Tous ces hommes connaissaient Jimmy, c'étaient des agriculteurs des environs, et ils venaient d'acheter les tracteurs de la compagnie. Quelques-uns passaient la main dans les cheveux de Jimmy. A ce moment, mon père a commencé à raconter une blague, mais Jimmy l'a interrompu pour lui dire qu'il m'invitait à dîner. *« Bien, bien*, a dit mon père, *allez-y. »*

Et ce soir-là, j'ai bu les premiers whiskies de ma vie, le premier verre plein de vin de ma vie, à une table impeccable, avec un serveur qui dansait en souriant constamment à nos côtés. Tout le monde était très élégant dans cette salle à manger emplie de lumières et de rires de femmes très belles, d'hommes grands et rouges qui glissaient leurs mains dans les boucles d'or de Jimmy lorsqu'il se dirigeait vers leurs tables. C'est alors qu'il m'a semblé entendre la fin d'une blague qu'avait racontée mon père, je lui ai fait la tête, comme si je l'avais enfermé dans cette petite salle avec ces agriculteurs grossiers qui venaient de lui acheter leur premier tracteur. Ensuite, ça c'est bizarre, j'ai glissé jusque dans les profondeurs de la mer et de là, j'ai commencé à me voir naviguer dans une salle à manger en fête, tandis qu'un garçon me servait à genoux une coupe de champagne, sous le regard bridé et bleu de Jimmy.

Au début, je ne le comprenais pas très bien ; en réalité, je ne savais pas de quoi il parlait ni ce qu'il voulait dire avec cette histoire de linge de corps. Je le voyais encore signer la note ; griffonner son nom sur un chiffre monstrueux, puis m'inviter à faire un tour sur la plage. *« Allons-y »*, m'avait-il dit, et je le suivais le long de la jetée obscure, sans rien comprendre à son histoire de linge de corps. Mais Jimmy insistait, me demandait une nouvelle fois quelle sorte de caleçon j'utilisais, et il ajoutait que les siens étaient comme ci et comme ça, jusqu'à ce que nous soyons assis sur ces escaliers qui conduisaient au sable et à la mer. Les vagues se brisaient à nos pieds et Jimmy parlait maintenant d'organes génitaux, seulement d'organes génitaux masculins, et moi, assis à son côté, je l'écoutais sans savoir quoi répondre, essayant de voir les raies et les requins dont mon père avait parlé, et soudain, courant vers eux parce que Jimmy venait de poser une main sur ma jambe *« fais-voir comment elle est, Manolo ? »*, dit-il, et j'ai foutu le camp à toute vitesse.

JE revois Jimmy s'éloigner tranquillement ; retourner vers la lumière de la salle à manger et disparaître. Du bord de mer, les pieds humides, je regardais en direction de l'hôtel illuminé et de la file des « bungalows » parmi lesquels se trouvait le mien. J'ai d'abord pensé rentrer en courant, mais je me suis convaincu que c'était une sottise, qu'il ne se passerait plus rien cette nuit-là. Ce qui serait terrible, ce serait que Jimmy soit encore par ici le lendemain mais, pour le moment, rien ; seulement rentrer me coucher.

J'approchais du « bungalow » et j'ai entendu un étrange éclat de rire. Mon père était avec quelqu'un. Un homme et blond secouait son bras, le félicitait, lui parlait d'efficacité, et paf ! lui a mis la main sur l'épaule. *« Bonne nuit, Juanito »*, lui a-t-il dit. *« Bonne nuit, don Jaime »*, et c'est là qu'il m'a vu.

« Regardez-le, il est là. Où est Jimmy, Manolo ?

— Il est parti il y a un moment, papa.

— Dis bonjour au père de Jimmy.

— Comment vas-tu, mon garçon ? Alors comme ça Jimmy est parti il y a un moment ; bon, il reviendra. J'étais en train de féliciter ton père ; j'espère que tu lui ressembleras. Je l'ai raccompagné jusqu'à son « bungalow ».

— Don Jaime est très aimable.

— Bien, Juanito, bonne nuit. » Et il est parti, immense.

Nous avons fermé la porte du « bungalow » derrière nous. Nous avions bu tous les deux, lui plus que moi, et nous étions prêts à nous mettre au lit. Mon maillot de bain était toujours là, et mon père a dit que le lendemain je pourrais me baigner. Ensuite il m'a demandé si j'avais passé une bonne journée, si Jimmy était mon ami au collège, et si je le verrais le lendemain ; et moi à tout : *« Oui papa, oui papa »*, jusqu'à ce qu'il ait éteint la lumière et se soit mis au lit, tandis que moi, déjà couché, je cherchais une douleur d'estomac qui me permettrait de rester au lit le lendemain, et j'ai pensé qu'il s'était endormi. Mais non. Mon père m'a dit, dans l'obscurité, que le nom de la compagnie avait été bien représenté, qu'il avait fait un bon travail, il était content, mon père. Plus tard, il m'a encore parlé ; il m'a dit que don Jaime avait été très aimable de le raccompagner jusqu'à la porte du « bungalow » et que, vraiment, c'était un Monsieur. Et à peu près deux heures plus tard, il m'a demandé : *« Manolo, qu'est-ce que ça veut dire « bungalow » en espagnol ? »* ■

Traduit par Catherine Saintoul.

ALAIN MILLERAND

Né à Lima (Pérou) en 1939, ALFREDO BRYCE-ECHENIQUE, qui vit actuellement à Paris, est l'auteur du roman *Julius* (Calman-Lévy, 1978). Deux livres de lui doivent paraître en septembre : un roman *la Passion selon San Pedro Balbuena* (Flammarion) et un recueil de nouvelles où figurera le texte ci-dessus, *Je suis le roi* (Luneau-Ascot). Un autre recueil de nouvelles, *la Felicidad ja ja*, est annoncé en 1981 chez Flammarion.